UNIVERSITE DE DAKAR
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

LE MYTHE ET L'HISTOIRE
DANS LA GESTE DE ZABARKANE

Thèse pour l'obtention du grade de docteur
3e cycle en Lettres Modernes

Présentée par Mme Fatimata MOUNKAILA
Sous la direction de Mme Lylian KESTELOOT

Th. 287

Bibliothèque Universitaire de Dakar
SECTION LETTRES

1984 - 1985.

NOTE AUX LECTEURS

Ce document a été numérisé et mis en ligne par la Bibliothèque Centrale de l'Université Cheikh Anta DIOP de DAKAR



Site Web: ***www.bu.ucad.sn***
Mail: ***bu@ucad.edu.sn***
Tél: ***+221 33 824 69 81***
BP 2006, Dakar Fann - Sénégal

Kay Yeesi "Sois debout l'année prochaine"

disent les Zarma qui savent
"qu'une main ne récolte pas toujours"
les fruits de tous les semis qu'elle effectue.

A la mémoire de Saley Sandi dit Alô Dosso Béri

Qui s'est endormi dans l'intervalle de ce travail.

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

Da beegunu wangu	Quand une décharge
i ma fisi mun nga boŋ	refuse les balayures
A wangu	Elle refuse
nga beeray beeri	ce qui fait sa grandeur

Garba Bangna (Djassaré)

I. PROBLEMATIQUE DU SUJET

Rien n'est plus malaisé que d'essayer de présenter un peuple qui a été quelque peu oublié par l'Histoire. Oui ! Alors que les chroniques du Soudan médiéval s'attardent longuement sur la description de la cour de Ghana, du Mali et du Songhay, qu'elles racontent dans le détail la vie des peuples qui vivaient dans ces empires, aucun des auteurs n'a semble-t-il rencontré des Zarma. Il n'en fallait pas plus, pour qu'on en fasse un peuple surgi comme par mutation des franges occidentales de l'Empire Songhay, un jour du 16ème siècle, avec (fait singulier) son histoire, sa religion, ses particularismes. Les intéressés pourtant affirment à travers toutes leurs traditions qu'ils ont habité la région depuis bien plus longtemps que cela, installés dans les espaces qui jouxtent à l'est et à l'ouest la Boucle du Niger, et toujours comme Zarma ! La constance avec laquelle ils soutiennent ces faits mérite l'attention ; même si leur geste, la Geste de Zabarkâne n'est qu'un mythe. D'ailleurs, rien n'est plus universellement répandu que le mythe, à l'emprise duquel n'échappe aucune société, ni celles qui se targuent de progrès et de modernisme ni les autres. Si les unes en effet refusent les mythes en tant que tels, elles n'en acceptent pas moins, quelquefois à leur insu, les diverses manifestations. Dans son ouvrage Mythes, rêves et mystères Mircea Eliade montre comment les mythes continuent à se perpétuer dans les sociétés occidentales modernes sous forme de fêtes, profanes en apparence telles que "les rejouissances de la nouvelle année ou les fêtes qui suivent la naissance d'un enfant, la construction d'une maison ou même l'installation dans un nouvel appartement[1].

---

1. Mircea Eliade "Mythes, rêves et mystères", Gallimard, 1957, pages 26-27.

Dans l'univers des Zarma, c'est quasi quotidiennement que les mythes interviennent dans la vie des hommes qui y recourent pour s'expliquer, pour se justifier, pour se consoler. L'imagination s'y adonne de façon continue en actualisant les composantes. Ainsi en est-il par exemple de cette explication donnée de la présence des bandes claires qui sillonnent les flancs de l'écureuil du Sahel et qui ne seraient aux dires du conteur, que l'empreinte laissée là par le mètre-ruban qui lui tombait du cou le long du corps : car en ce temps-là, l'écureuil était le tailleur attitré pour les hommes et pour les bêtes ! On ne saurait évoquer image plus actuelle que celle-ci, du tailleur figure typique de tous les marchés africains d'aujourd'hui. C'est cette actualité qui fait la force du mythe car, ainsi que l'expose Mircea Eliade[2] qu'il explique l'origine d'un animal, celle d'une technique ou celle d'un fait de la vie courante, le mythe ne s'écarte jamais tout à fait de la réalité ! Or la réalité de la Geste de Zabarkâne, c'est l'histoire ! Voilà pourquoi dans ce récit sur l'origine des Zarma, mythe et histoire se trouvent intimement imbriqués ; et voilà pourquoi le conteur peut passer de l'un à l'autre domaine avec une parfaite aisance.

"Zabarkâne est ton ancêtre" dit au public assis le djassaré en entonnant son texte ; "Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma" ajoute-t-il. L'assistance observe le silence. Pourtant le récit n'est pas neuf !

- Zabarkâne est un texte que l'on peut entendre déclamer à longueur de journée dans les rues commerçantes de Niamey, où les revendeurs de cassettes enregistrées l'utilisent comme spot publicitaire ;

- Zabarkâne est un texte que la Radio Nationale programme périodiquement sur ses antennes ;

---

2. Mircea Eliade "Aspects du Mythe", Gallimard, 1963.

- C'est un texte enfin que la collecte menée depuis deux ou trois décennies par l'I.F.A.N. d'abord, le C.N.R.S.H. ensuite, l'I.R.S.H. et le C.E.L.H.T.O.[3] aujourd'hui, a permis de transcrire (et dans une certaine mesure) de diffuser. Le texte est donc connu ! Mais il a subi le sort de nombreux textes oraux aujourd'hui recueillis, et qui ne sont transcrits et traduits que pour servir de documents d'histoire, d'ethnologie, de géographie etc... toutes disciplines qui oublient que le matériau ainsi rassemblé peut être également littéraire et qu'il mériterait d'être analysé en tant que tel.

Le travail entrepris ici voudrait être une contribution à la collecte, à la transcription, à la traduction et à l'analyse de la littérature orale zarma. C'est en même temps une tentative qui répond à des préoccupations multiples :

- celles d'une Zarma qui voudrait comprendre le monde où elle vit, le monde qui l'entoure, à travers la vision que le peuple retient de son passé ;

- celles d'une Nigérienne qui voudrait en apprendre plus sur son histoire, sa culture, ses valeurs souvent déconsidérées parce que sans témoignages écrits ;

- celles, intellectuelles et esthétiques d'une étudiante qui, découvrant de beaux textes, voudrait comprendre les mécanismes qui en assurent la permanence dans la mémoire collective ;

---

3. I.F.A.N. L'Institut Français d'Afrique Noire, Centre du Niger est
C.N.R.S.H. devenu le Centre Nigérien de Recherche en Sciences Humaines
I.R.S.H. puis Institut de Recherche en Sciences Humaines
C.E.L.H.T.O Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale, bureau de l'Organisation de l'Unité Africaine.

- celles enfin d'une enseignante soucieuse d'améliorer son dialogue pédagogique avec des jeunes qui, au Niger, ont particulièrement soif de littérature et de culture africaines ; toutes choses que ne leur offrent qu'insuffisamment les programmes scolaires, ceux de l'Université Nationale et les places publiques de plus en plus désertées par leurs animateurs traditionnels. Les griots en effet se font rares, frappés par la nécessaire reconversion qu'imposent les nouvelles structures sociales. Et quoi qu'aient pu dire ou écrire des média qui ont quelquefois dénoncé à cor et à cri leur prolifération, peu d'entre eux aujourd'hui envisagent que leur fils devienne griot à son tour. Ils sont conscients de vivre une mutation irréversible et ne voient pas très bien la place que leur réserve, dans l'avenir, la société africaine. La situation qu'ils vivent n'offre rien de très rassurant en effet : on les sollicite certes encore beaucoup pour précisément recueillir ces textes dont ils ont été longtemps les dépositaires, et qui leur échappent lorsqu'ils sont transcrits et traduits. L'enquêteur, dès lors qu'il a offert "la cola d'enregistrement" s'estime quitte vis-à-vis de son griot-informateur qu'il oublie tout simplement d'associer au destin de l'oeuvre. Les griots, et parmi eux les djassaré, vivent douloureusement cet acte de dépossession accompli avec quelquefois la désinvolture que l'on sait. Ils ont en effet consacré de longues et laborieuses années d'études à l'apprentissage d'un métier, qu'impuissants ils voient se défaire, parce que le seul texte valable est le texte homologué, reconnu par les Universités Nouvelles.

"Tout ce qui se peut enregistrer, on nous l'a demandé et nous avons répondu ; à présent, c'est pour cueillir nos mensonges que les gens viennent à nous", dira l'un d'eux en guise d'explication au refus de parler qu'il nous a opposé. Nous nous trouvons ici bien loin de cette devise du texte I qui disait du djassaré :

Jasare wo man ti alaasiri	Le djassaré n'est pas un détracteur
Sanni kulu salanko ize no	Il est fils du Verbe
Kan hay dirakasin ize ga	et de l'errance
Da i na hã, a ga salaŋ	Il parle quand on lui pose des questions
Da i mana hã mo a ga salaŋ"	Et il parle quand on ne lui demande rien"(4).

4. Texte I "Tilwaati" (Vers 6 - 10).

La question qui s'impose alors à l'esprit est celle de savoir comment, "homme du verbe" depuis toujours, le djassaré en est arrivé à refuser de parler ! Il y a à l'origine de cette réaction, d'abord l'agacement causé par l'intrusion de tous ces nouveaux passionnés de la Tradition Orale qui, tous les dimanches, envahissent, appareils enregistreurs en bandoulière, villages et quartiers populaires, et qui n'ont pas (beaucoup s'en faut) la générosité des mécènes d'antan. Il y a, et nos informateurs ont été unanimes sur ce point, que les textes oraux supportent mal les maniements répétés.

Il y a enfin que les nouveaux "chasseurs" de la Tradition Orale sont des non initiés, étrangers, ou devenus tels au milieu qu'ils entreprennent d'appréhender. Ils sont donc très souvent ignorants des nuances de la langue et altèrent immanquablement les contenus et les formes des textes. Nous l'avons du reste appris à nos dépens, en tentant d'aborder des textes dans une langue dont nous nous croyions bon locuteur, parce qu'elle était comme on dit, maternelle. Ce n'est donc pas sans raison que les djassaré (historiographes et gardiens des généalogies) se montrent circonspects quand il s'agit de livrer les textes qu'ils détiennent. Et nous entrons là, de plain pied dans le premier des problèmes que pose la collecte des textes oraux, c'est-à-dire celui des sources.

1.1. Le problème des sources

Les informateurs dont nous avons pu solliciter le concours peuvent se répartir en trois groupes : celui des djassaré, celui des marabouts, celui des notables.

1.11. Les djassaré

"Gens de la parole" écrit Sory Camara en parlant des griots,

"Maître de la parole" dit d'eux Camara Laye,

"Fils du verbe et de l'errance" se définiront Badjé et Garba Bagna[5] djassaré de Liboré près de Niamey. Dans tous les cas le djassaré est parole : il la dit, et il existe par elle. Mais, peut-on mieux décrire le djassaré qu'en laissant la parole à Christiane Seydou dans les portraits qu'elle fait du mâbo et du gawlo peuls, de son livre Silamâka et Poullori?[6] Le djassaré zarma tient en effet des deux.

- Comme le mâbo, il reste attaché "à un chef ou à une grande famille dont il connaît la généalogie détaillée et toute l'histoire, dont il chante la devise et les hauts faits etc... Il sait narrer épopées, légendes, récits glorieux ou édifiants ayant pour acteurs les grands héros des temps anciens et modernes".

- Comme le gawlo, "il est à la fois instrument et maître de la parole ... à la fois méprisé et redouté ; car par la parole, il se rend aussi maître des hommes". Il est, en effet, dit-il :

"Un Zarma d'entre les Zarma
Qui, lorsque le djassaré s'annonce chez lui
fronce le sourcil et ferme le visage
puis s'en vient au djassaré, pleurer sur sept misères :
le dénuement,
la faim,
et la Famine de "Kawan Boro"
et celle de "Gnaïzé Goullou"
et celle de "Madi Dambe"

---

5. Sory Camara "Gens de la parole", Paris, Mouton, 1976.
   Camara Laye "Le Maître de la parole", Plon, 1980
   "
   Badjé et Garba Bagna Texte I, "Tilwaati" (V. 7-8).

6. Christiane Seydou "Silamaka et Poullori" - Paris, A. Colin 1972 pp. 24 et 29.

et celle de "Labdourou Si Gnaïzéy"
et celle de "Bâba Gâréy Ka Zollo Bagou"(7)

On comprend alors que l'homme zarma choisisse tout, sauf de paraître à son désavantage devant un tel homme.

1.12. Les marabouts

Un groupe est apparu aujourd'hui celui des marabouts, qui dispute aux djassaré la suprématie en matière de tradition orale. Or, dans cette bataille, les marabouts semblent avoir la partie belle, forts qu'ils sont du prestige que leur concède leur statut "d'hommes de l'écriture", et la récente consolidation de l'Islam en pays zarma. Ils se déclarent, avec quelquefois l'arrogance que donne un pouvoir tout neuf, meilleurs gardiens et conservateurs plus fidèles de la tradition. Les djassaré opposent à ces assertions le cursus de leur formation et leur ancienneté dans la fonction, reprenant à leur compte le mot du barde zarma Tombokoye, et renouant ainsi avec un vieux principe qui veut que "la valeur attende le nombre des années" et l'expérience.

Bagu ganda ne i ma ne dase se
nga na a jin
ba nga ye ga sinji laabo ga no
nga na a jin.

"La pousse fait dire au plant
qu'elle est la première arrivée ;
même demeurée collée contre terre,
elle reste la première arrivée"(8).

Les marabouts accusent les djassaré d'appartenir à l'époque de la Jahiliyya,(9) et les derniers leur reprochent de se réfugier derrière la religion pour masquer leur inculture. De fait, l'antagonisme est vif entre les deux groupes, et les cérémonies socio-réligieuses deviennent quelquefois le lieu

7. Appellation de diverses grandes famines réelles ou imaginaires.
8. Tombokoye : texte non transcrit.
9. Mot arabe désignant la période, caractérisée par l'ignorance, précédant l'avènement de l'Islam.

d'échange de propos aigres - doux et même de parties de bras de fer entre marabouts et djassaré. Lorsque dans le texte III, les compagnons du Prophète s'outragent de cette conversion que Zabarkâne n'accomplit pas selon les normes requises (puisqu'il ne descend pas de son cheval), le djassaré fait dire à Mahomet :

Annabi ne	"Le Prophète leur dit
i ma fay nda Zabarkaan	de cesser d'importuner Zabarkâne
Ba kan a mana zumbu	Même faite de son cheval
a ga ba	sa conversion en surpasse,
borey kan zumbu	qui ont été faites à terre !"

C'est une estocade directe aux marabouts parmi lesquels il existe certains fanatiques de la forme des choses islamiques qui, prisonniers de leurs principes, finissent par ne détenir que des préceptes vides. La conversion sincère d'un Zabarkâne rappelle en l'occurence le djassaré, est certainement plus utile que la soumission tout à fait non désintéressée de certains adeptes. Les privilèges attachés aux intellectuels de la société et les avantages matériels qui les accompagnent ne sont certes pas étrangers à cette querelle. Car si les princes et les grands de la cité avaient la charge de subvenir aux besoins matériels du djassaré afin précisément qu'il fût disponible pour remplir ses fonctions, les marabouts, au nom de leur rôle intellectuel et réligieux, prétendent eux aussi aux mêmes privilèges. Ils forment une sorte de clergé qui, dédaigneux de tout travail agricole et manuel (seule manière pourtant d'assurer sa subsistance dans un pays à économie totalement rurale), est obligé de vivre de services rendus et des largesses des dignitaires.

1.13. Les notables

Face à ces deux ensembles qui prônent une transmission codifiée, existe la source représentée par les différents notables qui tiennent à contrôler ce que la tradition doit garder et transmettre. C'est pourquoi, à l'occasion, eux aussi disent l'histoire. Et, parce qu'ils sont directement concernés par les affaires publiques, les versions qu'ils donnent des

évènements ne sont pas exemptes de partis pris, et reflètent des prises de position présentes ou passées des familles et des alliés. En regard des récits émanant de ces sources, des textes comme celui de Gouza Bâba Makadé (Texte VII) ou celui des Jeunes filles de Ouallam (Texte IV) demeurent de simples faits de vulgarisation qu'il convient de rattacher à l'un ou l'autre groupe.

Nous venons ainsi de passer en revue les catégories sociales qui prétendent à la conservation, et à des degrés différents, à la mise en forme des textes oraux. Djassaré, marabouts et notables forment des groupes d'intérêts quelquefois fort divergents, auxquels la conjoncture a imposé de conformer leurs versions des évènements à l'éthique de diverses périodiques de l'histoire. Il est tout a fait significatif que ce soit les versions émanant de ces sources-là, qui insistent sur l'islamisation de Zabarkâne, alors qu'il n'y en a pas trace dans les versions populaires représentées ici par un chant de jeunes filles et par la version dite par un artisan, tisserand de son métier. Il apparaît clairement que cette geste de Zabarkâne, sans doute aussi ancienne que la plus ancienne des migrations zarma dans ce pays, porte les stigmates des problèmes récents. Pourtant, ceux qui se réclament de Zabarkâne le musulman sont ceux-là mêmes qui se battaient farouchement il n'y a pas si longtemps, pour sauvegarder leur indépendance et leur animisme initial. Il nous reste à compter que l'analyse des textes qui nous ont été livrés, éclaire un peu mieux pour nous ces contradictions.

Voilà pour les sources aujourd'hui ! Si peu fiables qu'elles puissent paraître, elles offrent encore d'intéressantes perspectives pour un travail de collecte méthodiquement mené. Les organismes chercheurs et la Radio-Nationale y ont déjà abondamment puisé. C'est cet effort antérieur qui nous permet de disposer par exemple des textes du djassaré Badje Bangna, aujourd'hui disparu, et de pouvoir les transcrire.

1.2. Les difficultés de la transcription

Au Niger et à Niamey, entre la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université, l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH), le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition

Orale (CELHTO), l'Institut National de Documentation de Recherche et d'Animation Pédagogique (INDRAP), le Centre de Formation des Cadres de l'Alphabétisation (CFCA), le Secrétariat à la Reforme de l'Enseignement et quelques organismes étrangers également, un travail déjà considérable de collecte a été accompli. Toutefois, le problème de l'exploitation littéraire de ces textes n'a été que peu posé, et celui même de leur transcription n'est pas complètement résolu, qui constitue un préalable à toute entreprise de décryptage appronfondi. Pourtant les structures de la langue zarma ont été étudiées et comprises, et le problème de l'orthographe du zarma semble n'être plus qu'une question de convention d'écriture sur laquelle les spécialistes ne sont pas tous d'accord. En attendant que soient émises et entérinées officiellement des règles qui regissent et condifient cette orthographe, nous transcrivons les présents textes à l'aide des outils dont nous disposons.

Pour la transcription phonétique proprement dite, nous utiliserons l'alphabet recommandé par le Ministère de l'Education Nationale du Niger.

1.21 L'Alphabet

Cet alphabet est déjà largement employé par le service de l'Alphabétisation des adultes, par le Secrétariat à la Réforme de l'Enseignement, par la Presse etc. Le système repose pour l'essentiel sur les résultats des travaux de la Conférence organisée en 1966 à Bamako par l'UNESCO.

Pour les problèmes d'orthographe, nous nous référerons à quatre études :

- celle qui reste un ouvrage de base : "La Langue Sonay et ses dialectes du R. P. Prost,

- celle, réalisée par la Section Alphabétisation Fonctionnelle de la Direction Régionale de l'Education de Gao au Mali : "Guide de transcription et de lecture du Sonay,

- celle de Abdou Hamani, Linguiste et Recteur de l'Université de Niamey : "De l'Oralité à l'Ecriture, le Zarma s'écrit aussi"[9].

- celle réalisée (dans le cadre d'un stage organisé à l'INDRAP), par Mme Mary White Kaba, Linguiste à l'Université de Niamey : "Ebauche d'une Grammaire Elémentaire du Zarma"[10].

Et puis il y a le travail déjà considérable de transcription qui a été accompli par des chercheurs comme Dioulde Laya, Jean Pierre Olivier de Sardan, Boubou Hama etc.

Des outils de travail existent par conséquent. Ils ne lèvent pas toutes les difficultés ; et nous avons dû quelquefois effectuer des choix entre les solutions proposées. C'est pourquoi, nous allons, en quelques lignes, exposer les principes qui ont présidé au présent travail de transcription.

1.22. La transcription des voyelles

Dans son ouvrage ci-dessus cité, Abdou Hamani avait répertorié trois séries de problèmes pour la graphie des voyelles. Obéissant aux recommandations qu'il fait nous marquerons :

- la longueur vocalique par le redoublement de la voyelle (vv) soit : Maali Beero pour Mâli Béro ;

---

10. R. P. Prost "La Langue Sonay et ses dialectes" M. IFAN N°. 47, Dakar, 1956.
- Guide de transcription du Sonay

A. Hamani : De l'Oralité à l'Ecriture, le Zarma s'écrit aussi : Etude & Documents - INDRAP, 1982. pp. 30 - 32.

- Mary White Kaba "Ebauche d'une Grammaire Elémentaire du Zarma" texte dactylographié.

- la nasalisation quand elle est forte par l'emploi de la consonne vélaire ; ce serait à peu près l'équivalent du digraphe ng de l'Anglais dans le mot "Thing".

Nous l'indiquerons par l'usage du tilde quand elle est faible. Ainsi, transcrirons nous :

" haŋ " : boire
" hã " : demander

mais nous avons hésité à marquer les tons ! En l'absence d'un dictionnaire de la langue zarma qui marque ces tons (si l'on excepte le lexique de Jean Marie DUCROZ et Marie Claire CHARLES (11) nous n'avions pas :

- premièrement, l'aptitude requise pour le faire ;

- deuxièmement, la certitude que les textes ne perdent pas en lisibilité ce qu'ils gagnent en précision graphique.

1.23. Le problème de l'élision

Tout en sachant que l'élision est quasi permanente en zarma, nous avons choisi de respecter dans la mesure où nous la percevrons, la structure profonde des textes. Plusieurs arguments militent en faveur de cette option.

Si les Zarma affectionnent l'élision lorsqu'ils parlent, celle-ci n'est pourtant jamais obligatoire, et la langue en cas d'hiatus génant, recourt à l'emploi de consonnes euphoniques.

"Hala a ka ga to-r-a"
"Kunde garaasa, ay du-w-a no" (Texte III).

---

11. J. M. DUCROZ, et M. C. CHARLES, Lexique Soŋay - Français Paris, l'Harmattan - 1978.

Bibliothèque Universitaire de Dakar
SECTION LETTRES
13 -

Par ailleurs, le fait de transcrire la forme grammaticale des textes permet d'éviter des confusions de sens qui peuvent se produire sur des expressions comme :

" a ne a se " : il lui dit
" a no a se " : donne-le-lui

qui toutes deux se réalisent "a n'a se" dans le langage oral quotidien.

- Faut-il enfin avouer que nous avions besoin de nous imposer cet effort qui nous permet de mieux appréhender les faits grammaticaux de la langue ?

Sans doute, le corpus restera-t-il malgré tout, émaillé d'expressions élidées parce que certaines d'entre elles consacrées par l'usage ont fini par faire oublier leur structure première. Mais fallait-il analyser la langue au point de la faire paraître étrangère à ses propres locuteurs ? Nous croyons que non ! Et c'est cela qui explique notre option.

1.24. Le problème de l'instabilité de la voyelle a/e

Il arrive très souvent que la voyelle e remplace a dans les mots. C'est ainsi que les Zarma se font quelquefois appeler Zerma ; que haw, le vent, devient hew ; que lamburay : lambiner devient lamburey. Il ne s'agit là, semble-t-il, que de particularités régionales, et en attendant qu'une harmonisation soit décidée, nous avons respecté ces variantes et choisi de transcrire ce que nous aurons entendu, exception faite toutefois de la diphtongue finale des mots en "ay" - parce que la desinence "ey" sert déjà de pluralisateur pour les mots définis, tel que cela a été décidé par convention. Nous aurons ainsi :

	bankaaray	: un vêtement
	ko - way	: une jeune femme
Mais	borey	: les gens
	bariyey	: les chevaux.

1.25. La vélarisation de la voyelle nasale

Nous parlions plus haut de marquer le phénomène par l'adjonction du ŋ . Nous précisons que nous ne le ferons que dans le cas de la voyelle finale. En position non ultième où la voyelle nasale est toujours suivie d'une consonne, la présence de cette dernière, semble devoir dispenser de marquer (sinon oralement) le phénomène de vélarisation.

Par contre, tout autre semble être le phénomène d'assimilation qui se produit sur un nombre, fort limité d'ailleurs, d'expressions qui comportent le relatif kaŋ ou l'indéfini kulu. Ici, nous avons transcrit les expressions telles que nous les avons entendues, d'autant qu'il est arrivé que le même locuteur emploie les diverses variantes, l'espace d'une entrevue. Ainsi se transforment les expressions :

boro kaŋ	---------->	baŋ kaŋ
hari kaŋ	---------->	haŋ kaŋ
nongoru nangu	kaŋ ------>	naŋ kaŋ
boro kulu	kulu ------>	bay kulu
hari kulu	" ------>	hay kulu
nangoru nangu	kulu ------>	ŋaŋ kulu.

Réduire ces variantes à une forme unique, c'est à notre sens, priver la langue de ressources supplémentaires.

Voilà, du point de vue des problèmes phonologiques, quelques principes qui ont soutenu notre effort de transcription. Mais il n'y a pas que l'aspect phonétique des problèmes de transcription qui nous aient embarrassée le long de ce travail.

1.26. Composition et segmentation des mots

- Le cas de "yan" Comment associer le dérivatif yan aux mots qu'il détermine ? C'est un premier problème que pose l'orthographe du zarma. Qu'il se présente comme pluralisateur des mots indéterminés ou comme suffixe de substantivation, on est toujours dérouté par sa mobilité.

"Zarmey ne kayaŋo")
"Zarmey ka neyaŋo") "la venue des Zarma ici".
)

nous dira successivement un informateur parlant de l'arrivée des Zarma dans ce pays. On a quelquefois avancé que lorsque "Yaŋ" est pluralisateur, on pouvait l'intégrer à la catégorie des adjectifs en raison de la substitution que l'on peut effectuer dans une série comme celle qui suit :

boro hanno	:	une personne de bien
boro hinka	:	deux personnes
boro taacante	:	une quatrième personne
boro kulu	:	toute personne
boro yan	:	des personnes

on aura noté que dans cette liste (qui aurait pu être prolongée encore), "yan" est le seul vocable sans contenu sémantique propre. Aussi sied-il peut être mieux de le rattacher aux mots qu'il détermine. Ainsi aurons-nous, qu'il serve de pluralisateur ou de suffixe de substantivation :

kaayaŋ	:	venir, venue
Zarmayaŋ	:	des Zarma.

Mais les textes une fois transcrits, nous avons dû entreprendre de les traduire en Français et, nous nous sommes trouvée confrontée à d'autres problèmes tout aussi complexes.

1.3. Les problèmes de traduction

Nous avons souligné plus haut l'altération que subissent les textes du simple fait de leur reprise dans la langue d'origine ! Or, la traduction aggrave encore davantage ces problèmes, qui recourt à une double transposition linguistique et culturelle. Il a été souvent difficile pour nous de répondre aux deux exigences. Peut-être aurait-il fallu s'en tenir à cette clause des recommandations de la Conférence de Bamako qui préconisait la présentation suivante :

- la transcription du texte dans la langue d'origine
- la traduction littérale juxtalinéaire
- la traduction intelligible.

C'est du reste ce que nous avons tentée de faire dans la première phase de ce travail. Nous y avons renoncé sur le conseil de personnes avisées et à l'examen de différents travaux récents qui n'y ont pas eu recours ; nous y avons renoncé enfin à cause des difficultés de lecture qu'une telle présentation impose, et qui dans le cas précis de nos textes, se compliquaient du fait qu'une bonne partie de nos récits étaient déjà bilingues à la livraison par l'informateur puisque les traditions zarma sont conservées en Soninké par les djassaré.

Aussi, faute de pouvoir répondre à cette double exigence, avons-nous adopté une solution intermédiaire qui permet d'allier dans la mesure du possible une traduction juxtalinéaire et une traduction intelligible - qui colle au texte zarma.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les textes déclamés, nous avons mis en regard le vers Soninke, le vers Zarma et sa traduction en Français. Malheureusement, c'était moins facile à réaliser pour les textes en prose pour lesquels nous nous sommes trouvée quelquefois dans l'obligation de consacrer deux lignes de traduction pour une ligne de texte zarma, à cause du caractère souvent elliptique de la phrase zarma. Nous osons espérer toutefois que le découpage de ces textes en petits paragraphes numérotés aide le lecteur à trouver plus aisement les différentes correspondances. On se doute bien qu'une telle procédure n'a pu lever les nombreuses difficultés de la traduction, et, nous allons, à titre d'exemple, en citer quelques unes.

1.31. L'expression du passif en Zarma

"beene si koy :	Le ciel est hors d'atteinte
ganda laabo mo si fansi ka furo :	Et la terre en bas, impossible à creuser pour y entrer[12]

12. Vers 484-485

dit le djassaré du texte III, après que Sombo soit venu annoncer aux Zarma qu'il avait fait massacrer les fils de Touareg et les fils de Peul.

En Français il n'y aurait guère que la construction dite pronominale passive, telle que citée dans les manuels de grammaire : "Les blés se moissonnent en automne" que l'on pourrait rapprocher de la forme zarma ici présente - l'agent a en effet disparu pour laisser la place à un complément circonstanciel de lieu, but du procès énoncé par le verbe, et qui devient le sujet formel.

1.32. L'expression de l'impersonnel

Parce qu'il s'agit de textes dits devant un public, le narrateur fait souvent appel à l'auditoire qui est pris à témoin. C'est pourquoi on recourt aux pronoms personnels pour exprimer des faits qui gardent malgré cela, leur caractère général.

"Sanda hunkuna baŋ kaŋ ne	Ce serait aujourd'hui quelqu'un qui annoncerait
ni na gofonnáma ize wi	que tu as tué le fils du "gouvernement" (13)
Nda minisi ize kaŋ koy bangu	Et les enfants de ministres, qui l'auraient accompagné au marigot
ni na a wi	: que tu as tout tué(14)

Le passage débute à la troisième personne à la forme indéfinie ; il se termine à la deuxième personne par un "tu" qui intègre, par un procédé de narration bien connu, chaque auditeur à l'action.

---

13. La première personnalité du pays.

14. Texte II - "Zabarkaan" (Vers 479 - 481).

1.33. Traduction de concepts spécifiques

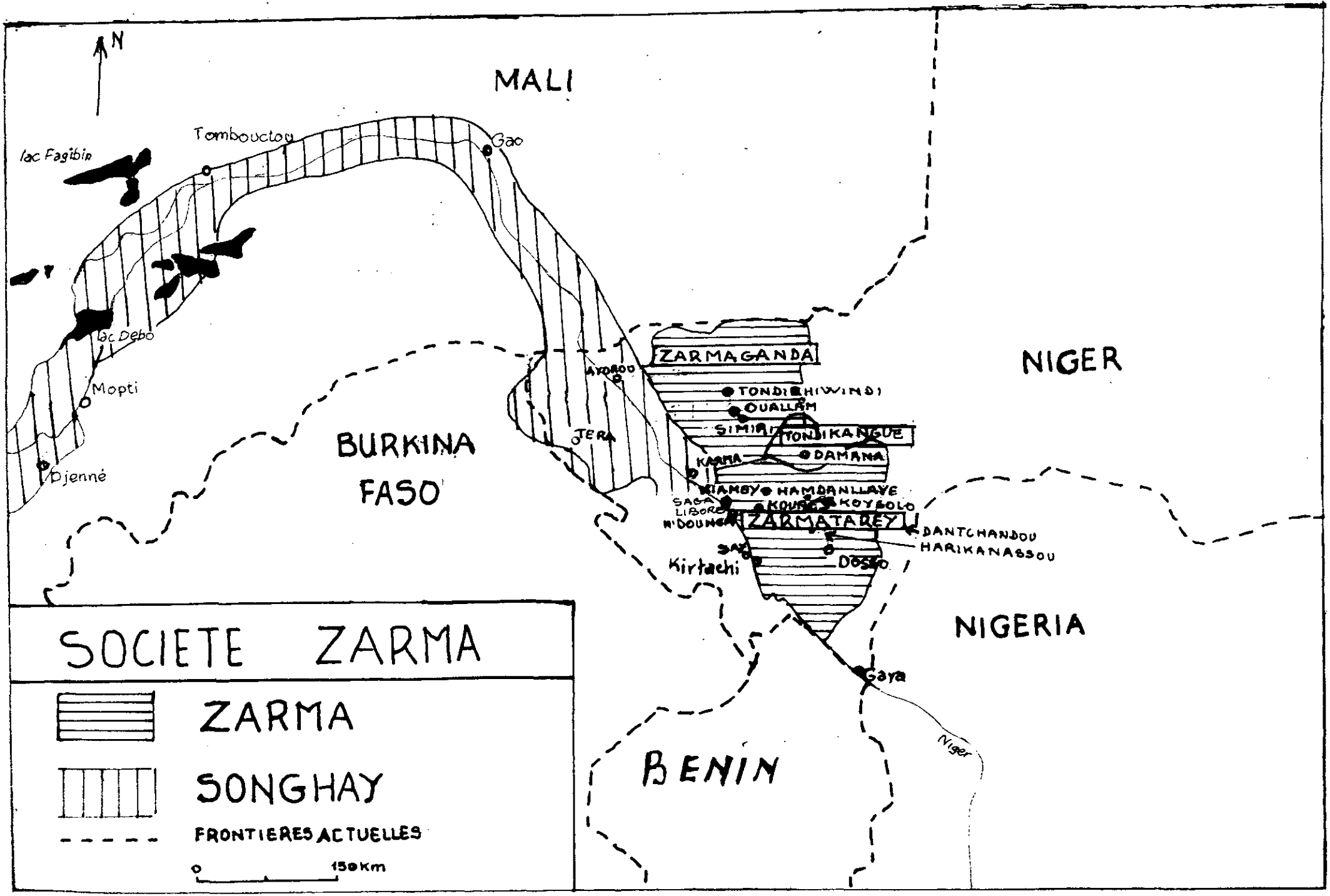
Nous avons à travers les textes, rencontré un certain nombre de concepts qui ont quelquefois été longuement décrits, sans pourtant avoir eu de traduction satisfaisante. C'est le cas de djassaré et de tôrou.

Le djassaré zarma qui remplit très exactement les fonctions du djali des Bambara, du guesséré des Soninkés, ne saurait pourtant être le griot du Français, sorte de pot-pourri où l'on déverse tout ce qui en Afrique vit par le verbe. C'est pourquoi, nous préférerons conserver le terme zarma, chaque fois qu'il sera question du djassaré historiographe et généalogiste. Quant aux tôrou, que les Zarma ont peut-être hérité de l'Ancienne Egypte (si l'on en croit Cheikh Anta Diop[15] qui signale qu'on les retrouve à peu près sous la même appellation chez les anciens Egyptiens et chez les Wolof), ils restent Songhay-Zarma, comme les dieux lares restent romains.

Voici énumérées quelques-unes des difficultés auxquelles nous nous sommes trouvée confrontée, au départ et tout le long de ce travail. C'est peut-être le lieu ici, d'exprimer notre gratitude à ceux, nombreux qui, nonobstant notre maladresse et notre inexpérience, ont soutenu matériellement et moralement notre effort. Ils nous ont aidée et encouragée par leurs conseils et leur bienveillante indulgence. Ce sont eux qui ont permis la collecte, la transcription, la traduction et l'analyse des textes qui vont suivre et qui tous racontent l'histoire mythique et mouvementée de l'origine des Zarma, celle de leur migration, celle de leur installation et de leur dispersion dans l'aire géographique, Zarmataray qu'ils occupent aujourd'hui.

---

15. Cheikh Anta Diop : "L'Unité Culturelle de l'Afrique Noire". Paris, Présence Africaine, 1982, p. 179.


N
MALI
Tombouctou
Gao
lac Fagibin
lac Debo
Mopti
Djenné
BURKINA FASO
NIGER
ZARMAGANDA
TONDIBIHIWINDI
OUALLAM
SIMIRI
TONDIKANGUE
DAMANA
KARMA
KIAMBY
HAMDANLLAYE
SAGA
LIBORE
N'DOUNGA
KOUR
KOYSOLO
ZARMATAREY
DANTCHANDOU
HARIKANASSOU
Kirtachi
DOSSO
NIGERIA
Gaya
Niger
BENIN
SOCIETE ZARMA
ZARMA
SONGHAY
FRONTIERES ACTUELLES
150Km

II. LA SOCIETE ZARMA

Les Zarma partagent avec de nombreux peuples sahéliens, la désormais classique tradition de migration qui caractérise l'établissement des groupes humains dans les savanes et les steppes du Soudan. Ils sont donc venus d'ailleurs eux aussi :

- de Mallé à l'Ouest, disent la quasi totalité de leurs traditions;

- de Djiné, d'une ville nommée Mallé dit Saley Sandi de Dosso en débutant son récit du texte VI. Alors, on est tenté de traduire "Les Zarma sont venus de Guinée", pour la consonnance proche d'abord et parce que l'informateur ajoute qu'ils ont suivi la mer Hari Biyo, pour y parvenir. Le même informateur précisera d'ailleurs dans un commentaire explicatif, que c'est leur parent "Magan Soundjassa"[16], probablement Magan Soundjata, qui les contraind à quitter Mallé. Or, cette contrée Djiné, qui se trouve associée pour la première fois à notre connaissance à Mallé comme point de départ de l'exode des Zarma, et sur laquelle l'informateur décédé au mois de Ramadan 1983 ne peut hélas plus nous donner de précision, peut, tout à fait vraisemblablement, n'être que Djenné, la ville malienne sur laquelle on débouche par voie d'eau également. L'expression Hari Biyo, qui est habituellement utilisée pour désigner l'Océan Atlantique en raison de la ligne sombre qui le caractérise, peut, dans le présent contexte, ne désigner que le Fleuve Niger. On sait que celui-ci, à certains niveaux de son cours en aval de Djenné précisément est appelé :

- Issa Bibi, le Fleuve Noir en Songhay ;
- Maayo Baleewo, le Fleuve Noir en Peul.

Il faut ajouter par ailleurs que le pays de Djenné (s'il s'agit de lui) n'est pas très éloigné de ce delta intérieur du fleuve Niger, sur le pourtour duquel, chercheurs et informateurs situent ce fameux pays Mallé, d'où les Zarma affirment être repartis pour l'est, jusque dans le Zarmataray, aujourd'hui leur habitat.

---

16. Saley Sandi dit Alô (Texte Annexe III).

Les traditions zarma en font seulement une patrie d'accueil. Nous pensons qu'il faut les croire dans la mesure où le Zarmataray semble avoir été depuis fort longtemps une aire d'expansion pour différentes vagues migratoires qui marquèrent le Zarmaganda comme étape. Les groupes constitutifs du peuple zarma ont dû être intégrés au contexte local, au fur et à mesure de leur venue. L'assimilation semble avoir été d'autant plus aisée que les migrants (qui s'affirment Zarma dès leur point de départ en Mallé) trouvaient sur place, précisément, ces Dyerma dont le pays à l'est du royaume des Za, était évoqué déjà dans le Tarik El Fettach[17]. Ces Dyerma étaient, à n'en point douter, des Zarma dont les arrivants attestent avoir adopté la langue : celle qu'ils parlent aujourd'hui !

2.1. Composition territoriale du Zarmataray

1) Le Zarmaganda : Il désigne comme son nom l'indique, le terroir Zarma. Et, prenant pour ainsi dire le contre-pied de la thèse qui fait des Zarma des migrants, l'appellation atteste que le peuple y a, pourra-t-on dire, germé et grandi, avant de se déverser dans l'arrière-pays. L'histoire des différentes ethnies qui composent le peuple zarma est de ce point de vue tout à fait significative. Alors que les Zarma-Mallinké insistent sur l'exode qui les a conduits là, en compagnie des Zarma-Sabiri (tiennent à préciser les seconds), que les Zarma-Gôlé rappellent leur origine touareg-saharienne et leur descente du Nord depuis l'Adrar des Iforas, un groupe demeure sans itinéraire d'arrivée : les Zarma-Kallé ! Comme les Kagoro du Haut-Niger, comme les Azna de l'Ader au Niger, les Zarma-Kallé n'ont pas de tradition migratoire, sans doute parce que comme peuple, ils se sont formés là. C'est vraisemblablement eux qui, par les jeux des alliances, vont intégrer les nouveaux venus. Aujourd'hui encore, le Zarmaganda demeure le pays par excellence des Zarma-Kallé.

2) Le Tondikandjé : Le Tondikandjé, où se situe le village de Kôbi, semble être la seconde étape marquante de l'établissement des Zarma. C'est semble-t-il une étape tellement ancienne qu'un informateur n'hésite pas à en faire non plus une escale sur la route de Sargane, mais le lieu

17. Mahmou Kati "Tarikh El Fettach". Paris, Adrien - Maisonneuve, 1964 p. 334.

qui vit, le premier, l'installation du groupe de migrants transportés par le Fond de Grenier qui partit de Mallé. C'est en tous cas là que, de l'avis de nombreux traditionnistes, allait se préciser la spécification des dynasties qui régissent aujourd'hui le Zarmataray.

3) Le Zarmataray : Il englobera ici l'ensemble des régions naturelles du pays Zarma, c'est-à-dire les deux parties du plateau de part et d'autre du Dallol Bosso, le Dallol lui-même, la région du fleuve et le Zarmaganda car, nous pensons qu'autant que la terre où vivent les Zarma aujourd'hui, le Zarmataray désigne le pays du fait Zarma.

"Zabarkâne est ton ancêtre"
"Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma"

avait dit le djassaré ; nous pourrions ajouter que le Zarmataray est quant à lui leur pays !

Si nous nous référons à l'étude étymologique qu'en fait Boubé Gado[18]; nous constaterons en effet que le suffixe "taray", désigne en termes de géographie physique "la terre de", "le pays de". C'est ainsi que Boubé Gado le souligne, le sens qu'il a dans le mot "Hawsataray" le pays des Hawsa, très nettement démarqué du monde zarma. Le suffixe a par ailleurs un second sens : celui "d'espace attenant à". C'est celui qu'il prend dans son acception rurale de petit champ dans le voisinage immédiat de la maison et du village : le "laa taray" champ de gombo, le "roogo taray" champ de manioc, le "damsi taray" champ d'arachide, sont des terrains de culture d'appoint. Le Zarmataray devait être lui aussi le territoire voisin, appelé à compléter le Zarmaganda. L'histoire nous montrera que ce qui ne devait être qu'une excroissance du Zarmaganda, s'est développé au point que c'est le Zarmaganda qui s'est trouvé réduit au rang de simple région. Il y a enfin l'acception abstraite et philosophique, que souligne le même Boubé Gado, où le suffixe a le sens de "état de", "manière de" : c'est celui qu'il

---

18. Boubé Gado : Le Zarmataray, Contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Maouri. Niamey, IRSH - E.N. N°. 45 - 1980 - p. 21.

prend dans le mot Fulantaray par exemple où, plutôt qu'un territoire spécifique, il désignerait cette Pulaaku ou manière d'être du Peul, dont parle Christiane Seydou à propos de ses héros Ham Bodêdio, ou Silamaka Yéro Erc Dândé.

Nous ne pensons pas qu'il faille dissocier ces différents niveaux de signification qui interviennent également pour définir le Zarmataray, et que ses fils eux-mêmes ne séparent pas ! Qu'ils se particularisent comme Zarma-Kallé, comme Zarma-Gôlé, comme Zarma-Sibiri, en effet, ils se reconnaissent tous unanimement, comme relevant de l'entité zarma, tout en continuant à se prévaloir de leur appartenance à telle ou telle maison princière. Il est difficile de dire aujourd'hui, à partir de quels groupes autochtones soumis, repoussés, assimilés, se sont formées ces maisons ! Un tel brassage s'est effectué en effet, qui rend difficile (en dépit d'efforts sérieux pour dresser un nomenclature ethnique des Zarma[19], toute tentative de sérier les composantes de ce peuple. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que ces maisons qui s'organisent autour de la descendance des quatre fils du Zarmakoye Tagourou, avec une nette propension à valoriser les familles des deux cadets Boukar et Hali Koda les plus nombreuses, consacrent le dernier partage autochtone du pouvoir et les partitions qui marquèrent le pays avant la tentative avortée d'un renversement par les Wangari ou chefs de guerre du 19e siècle, et avant la colonisation française.

Ainsi, cette spécification des régions du Zarmataray est historique et politique. Elle marque les étapes de la formation (par occupation territoriale et distribution politique) du Zarmataray. D'autres facteurs sont intervenus parmi lesquels un de première importance : la nécessité où se sont trouvés les Zarma d'affirmer continuellement leur identité dans un environnement difficile. L'individualité des régions est avant tout le fait du mode d'organisation et de la conduite de la lutte pour la survie en tant que nationalité. En ce qui concerne le Zarmataray, les batailles ont dû être menées, et en concomitance, sur deux

19. Boubou Hama : Histoire traditionnelle d'un peuple : les Zarma Songhay. Paris, Présence Africaine, 1967. p. 30 - 32.

fronts. Situés dans la partie septentrionale du monde zarma, le Zarmaganda et le Tondikandjé font frontière avec ces régions subsahariennes et sahariennes qui constituaient le domaine des Touareg. Et quand, à la faveur de la chute de l'Empire de Gao (et pour des facteurs climatiques aussi sans doute), ceux-ci accentuèrent leurs pressions sur le sud, ce sont le Zarmaganda et le Tondikandjé qui supportèrent l'essentiel des effets de leurs incursions dans le monde zarma. Or, tandis que ces deux régions continuaient de servir de remparts contre les assauts touareg venus du nord, c'est au "Petit Zarmataray" qu'incombera l'effort de résistance sur le front sud. Ainsi c'est lui qui supportera le poids des batailles de résistance Songhay-Zarma des années 1640 contre les Marocains descendus de Gao ; et c'est également lui qui, à partir du 18e siècle, devra faire face aux assauts de l'hégémonisme peul, stimulé par le jihad d' Ousmane Dan Fodio. Il faut bien sûr y adjoindre l'effort continu qu'il a fallu développer pour maintenir un front de paix avec des voisins aussi puissants que le Kebbi au sud et le Gobir à l'est.

La montée des Wangari enfin achèvera de consacrer cette individualisation. Leur histoire commence au 19e siècle avec l'installation des Touareg et le renforcement de la colonie peule. A partir de ce moment-là en effet, s'ouvre dans le Zarmataray une longue ère de conflits entre pasteurs et agriculteurs. La faiblesse des Zarmakoyes va pousser certaines individualités au-devant de la scène politique. Et, un glissement très net du pouvoir se trouvait amorcé, qui allait être stoppé par l'aventure coloniale (20).

2.2. L'organisation administrative et politique

2.21. Les données politiques

Trois périodes de redistribution du pouvoir se dégagent très nettement dans cette étape orientale de l'histoire des Zarma, telle que la font dire les pouvoirs publics traditionnels du Zarmataray d'aujourd'hui :

---

20. Boubé Gado : Op. cit. p. 274.

- Celle qui s'effectue dans le Zarmaganda, après l'arrivée de l'importante vague de migration conduite par Mâli Béro, sans doute riche de ses contacts avec les ensembles politiques occidentaux ;

- Celle qui intervient à Kobi où Tagourou réussit à instituer un pouvoir zarma plus centralisé que ce qu'il dût être dans le Zarmaganda, au point de provoquer l'insoumission de ses fils, laquelle allait aboutir à la célèbre scission qui est encore vécue aujourd'hui ;

- Celle de l'établissement des différentes maisons avec Boukar dans la Zigui autour de Dosso, Hâli Koda dans le Fakara, Zâmo-Sêga dans le Dallol autour de Yêni, et Sadjam l'aîné dont la descendance occupe seulement quelques villages du Zarmataray.

La conséquence de cette dernière partition fut que les maisons se constituèrent en principautés qui élurent chacune leur Zarmakoye. On trouve greffés sur ces organisations anciennes, treize cantons zarma qui ont pour Chef-lieux aujourd'hui : Tonditchiwindi, Ouallam, Simiri, Saga, Liboré, Ndounga, Kirtachi, Kouré, Harikanassou, Handallahi, Koygolo, Bantchandey, Dosso. A leur tête se trouvent (exception faite de Ouallam et Koygolo), des princes qui, à un degré ou à un autre se rattachent tous à Mâli Béro. Ils s'affirment Zarma-Mallinké, arrivés de Mallé dans ce pays à bord du fameux Fond de Grenier Volant. Leur aventure constitue l'histoire officielle des Zarma, celle qui est racontée dans les cours et récitées lors des cérémonies d'investiture des chefs zarma. Toutefois, ces Zarma qui affirment descendre en droite ligne de Mâli Béro, reconnaissent avoir trouvé sur place une société organisée, avec ses chefs, et ses tambours de guerre[21]. Cette société autochtone était dirigée par des ethnarques dont les titres ne survivent plus guère aujourd'hui qu'à travers les textes de tradition (Kalakoy pour les Zarma Kallé) ou avec un pouvoir honorifique (Gôlékoy et Sandi pour les Zarma Gôlé et les Zarma-Sabiri). La seule chefferie gôlé avec un pouvoir effectif se trouve aujourd'hui à Koygolo ; encore

---

21. Le tambour de la cour de Dosso serait un tambour Kallé d'après Saley Sandi dit Alô (Texte Annexe III).

est-elle d'institution récente, reconquise sur des Zarma non Gôlé sur lesquels elle s'exerce comme s'exerce à Ouallam, sur une majorité Zarma, une chefferie d'origine songhay qui se rattache aux Askia.

De nos jours, les Zarma-Kallé, les Zarma-Gôlé, les Zarma-Sabiri restent les seuls groupes politiquement importants qui subsistent encore, les autres ayant été suffisamment intégrés pour qu'aucune représentation politique ou administrative, fut-elle symbolique, ne leur soit plus reconnue dans les cours zarma d'aujourd'hui. Les groupes Zarma-Kallé et Zarma-Gôlé semblent constituer le principal ensemble trouvé sur place, vivant au sein d'une vieille alliance dont les effets subsistent encore.

Sur le point de mourir d'inanition rapporte la légende, l'ancêtre Gôlé s'était laissé secourir par son compagnon Kallé qui avait mieux résisté aux privations qu'ils subirent tous deux. Le Kallé sauve le Gôlé d'une mort certaine, en lui servant un morceau de chair rôtie, taillée dans sa propre cuisse.

Une seconde version de la légende toutefois présente cette assistance sous la forme d'un grand pagne de cotonnade qui servit à confectionner le pantalon dit gôlé-gôlé lequel permit à l'ancêtre démuni jusqu'à la nudité, de pouvoir se montrer en public. Et puis il y a la geste du Gôlé Yefarma Issaka, neveu célèbre du guerrier Hawayzé Mâli, par sa soeur : ce qui fait du Gôlé, un parent privilégié[22].

Les Sabiri eux, seraient arrivés en même temps que les Zarma-Mallinké à bord du Fond de Grenier magique, et auraient constitué une sorte d'avant-garde pionnière dans la découverte des terres hors du Zarmaganda, notamment dans la région de Dosso où ils sont encore nombreux, et où leur Chef, le Sandi, demeure un des premiers dignitaires de la cour. En sa qualité de maître de la terre, il préside toujours aux cérémonies

22. Le fils de la soeur étant le neveu auquel son oncle ne refuse rien.

d'intronisation du Zarmakoye de Dosso. Voilà ce qu'en dit l'informateur du texte VI, Sabiri lui-même :

"Le Sandi est un dignitaire du Conseil du Zarmakoye ; enfin, c'était ainsi naguère à l'époque qui n'est pas celle des Annassara[23] d'aujourd'hui. C'était le Sandi qui intronisait, c'était lui que l'on consultait ; c'était lui qui étudiait le problème du choix du candidat. Oui naguère ! Pas aujourd'hui ! De nos jours ce sont les ministres qui intronisent...! Néanmoins, quand ils ont choisi leur homme, ils nous invitent encore à répéter notre rituel".

Le Gôlékoy jouit d'une situation comparable. Dans les cours où il siège, il représente les Zarma-Gôlé dont il est nominalement le Chef. Il est comme le Sandi un Chef sans territoire dont le statut est de ce fait ramené à celui de dignitaire du conseil du Zarmakoye. Dans certaines cours zarma, il procède à l'intronisation du Chef comme le fait le Sandi à Dosso. Sans doute le Gôlékoy a dû par le passé, jouir de privilèges plus importants, liés à la légendaire fonction guerrière des Gôlé. Ne racontent-ils pas qu'un guerrier mort au champ de bataille d'une flèche dans le dos, ne pouvait être Gôlé ? Oui parce qu'à la guerre, un guerrier Gôlé ne fuit jamais ! C'est ce que répètent encore aujourd'hui, les djassaré qui chantent très haut, les prouesses de Yefarma Issaka, brillant guerrier Gôlé qui se distingua dans les batailles de résistance Songhay-Zarma contre les envahisseurs marocains, tombeurs de l'Empire des Askia.

Qu'on en juge par ce court passage, traduit d'un récit de tradition orale. La scène se situe au moment où Yefarma Issaka, apprenant que son oncle maternel le célèbre Hawayze Mâli est parti se battre sans lui (en raison des augures mauvais), finit par rejoindre le camp des combattants.

---

23. Nazaréen désignant les Européens et désormais, dans nos pays, ceux qui vivent sur le mode occidental également.

"Yefarma Issaka vint se tenir près de son oncle, le dominant de toute sa hauteur.

- Quel est ce feu qui brûle là-bas sur l'autre rive du fleuve demande-t-il à son oncle et à ses hommes ?

- C'est le feu du Camp marocain lui répondit-on.

- Alors vous n'êtes pas venus ici pour vous battre ... Vous demeurez dans les lieux pour la douce chaleur que diffusent ces flammes ! Comment se peut-il que deux feux, le leur et le vôtre, puissent brûler en même temps ? L'un des deux sera éteint demain".

Pour le Zarma moyen d'aujourd'hui, le Côlé est un cousin représentant la branche féminine, à qui il doit des égards en toute circonstance. Quant à l'alliance sacrée, elle demeure toujours ... aujourd'hui étendue aux Zarma Mallinké fondus dans les Kallé , et tenant les rênes du pouvoir. Le Côlékoy reste l'homme de confiance du Zarmakoye : c'est par exemple lui qui recueille les chutes de cheveux du nouveau Chef au moment où le barbier-coiffeur l'apprête pour l'enturbannement. N'ayant plus aucune prétention à la chefferie zarma, il est devenu le médiateur par excellence, pour régler les différends entre les princes, lorsque cela intervient.

"Il y a, aurait dit un vieux Côlé, trois "hontes" pour un Côlé :

- Céder à un sentiment de suffisance qui lui interdise de solliciter le bien de Zarma qui lui fait envie ;

- Se dérober devant une situation qui requiert des braves ;

- Ne pas réussir à concilier deux Zarma qui se trouvent brouillés"(24).

Tels sont quelques-uns des vestiges de données politiques que l'on peut déceler dans la société zarma d'aujourd'hui. A lire toutes ces distinctions, l'observateur garde l'impression d'un monde parcellaire de tribus, de clans, de lignages et autres divisions ethnopolitiques. S'il en a été ainsi, il n'en reste aujourd'hui que ces traces ritualisées que nous avons

---

24. Communication de Maiguizo Naino Côlékoy.

tenté de suivre ici... Tous les groupes ci-dessus cités sont Zarma, appartenant à un monde, à une culture, à un ensemble linguistique unique qui s'étend du Dandi depuis Parakou au Bénin et qui remonte le fleuve Niger et ses rives jusqu'à Karma au Niger et Mopti au Mali où les hommes sont Songhay.

2.22. L'organisation administrative

Le Zarmakoye aujourd'hui devenu Chef de Canton, est une sorte de fonctionnaire plus ou moins intégré à l'appareil administratif de type occidental qui régit l'ensemble de la République du Niger. Une allocation liée à la fonction lui est consentie par le Trésor National. Néanmoins, son conseil administratif subsiste, calqué sur les modèles anciennement en fonction.

Il semble toutefois, à la lumière des différentes informations recueillies, que le Zarmakoye était une sorte de Chef élu par consensus par les grandes familles de la cité et des villages qui en relevaient.

Oui ! Les gens élisaient des Zarmakoye qui s'alignaient sur Dosso ou sur d'autres comme la chefferie Songhay de Sikiyay. Il faut dire qu'il s'agissait plus d'un titre que d'un pouvoir effectif puisqu'il ne dispensait pas son détenteur de la nécessité de travailler la terre. Pour tout dire, la chefferie zarma qui eut du pouvoir fut celle de la "Maison Boukar"(25).

C'est à la cour des Zarmakoye de Dosso en effet qu'on trouve le conseil administratif le plus structuré, avec de nombreux titres empruntés aux royaumes haoussa voisins. En voilà l'appareil tel qu'il fut décrit par le Capitaine Jean Robin en 1946. Il comportait :

- Un Marafa : premier dignitaire de la cour : la fonction est toujours occupée par un proche parent qui assure l'intérim du Zarmakoye en cas d'empêchement.

---

25. Communication de Alfa Adamou du quartier Dosso-Béri à Dosso.

- Un Maîfâda : qui transmet les demandes d'audiences, introduit les visiteurs, se charge du protocole des cérémonies.

- Un Mizindâdi : favori du Zarmakoye.

- Un Azia : préposé aux finances, qui administre les biens du Zarmakoye.

- Un Monkoye : Commandant en Chef des armées avec sous ses ordres un Mayaki Chef de guerre et un Tongofarma Chef des archers.

- Un Sarkin Yâra : sorte de ministre de la jeunesse et des sports.

- Un Sadagari : chargé des jeunes filles, il organise des fêtes réunissant des jeunes filles de différents villages. Aucun mariage ne se fait sans qu'il reçoive sa part de cadeaux.

- Un Sarkin Nôma : chargé de lever les corvées nécessaires au labour et à l'entretien du champ du Zarmakoye.

- Un Kagamuza : Chef des captifs et captif lui-même.

Cet inventaire se complète de l'escorte du Zarmakoye : gardes chargés de sa sécurité personnelle et qui sont :

- Les Dôgari : chargés de l'ordre public.

- Les Zagui : qui précèdent la monture du Zarmakoye dont ils portent les armes[26].

On peut déjà à ce stade se demander pour quelles raisons ces fonctions qui existaient à la cour, pas très lointaine de Gao, se retrouvent exception faite pour le Tongofarma Chef des archers, sous une dénomination haoussa ? Nous y reviendrons.

---

26. Jean Robin : "Description de la province de Dosso". Dakar - Bulletin de l'IFAN N°. 14 , 1947.

2.3. Les activités économiques

Au centre de la vie du Zarma, il n'y a semble-t-il qu'une activité, l'agriculture. Du Zarmakoye à l'artisan-forgeron du village, tout le monde possède un champ reçu en héritage ou loué auprès d'un propriétaire, car aucune activité ne peut compenser les cultures d'hivernage. Or agriculteurs, les Zarma semblent l'avoir été depuis fort longtemps ! Leur choix de fuir de Mallé à bord d'un fond de grenier semble attester leur appartenance à la très vieille "Civilisation des greniers" dont parle Jacques Maquet[27]. La région de Djenné, et toute cette région inondable sont de très vieux centres agricoles, où la culture du riz par exemple s'était développée très tôt....[28]

Le développement même de grands empires dans la région ne peut que nous conforter dans cette hypothèse, car ceux-ci n'ont pu se construire que sur une agriculture de base bien installée. Au septième siècle déjà, les Za avaient, sur l'autre bord de la boucle du fleuve profité de cet avantage sans doute, pour évincer du pouvoir les Sorko, organisateurs du royaume de Koukiya. Aujourd'hui chez les Zarma, on peut toujours mesurer l'importance et la place de la terre par le traitement particulier qui lui est réservé... A travers toutes les traditions zarma en effet, l'établissement en un lieu se fait en fonction (après le point d'eau) de la terre cultivable. Et, ce sont des propriétaires qui se mettent ensemble, pour organiser leur défense et leur vie politico-sociale à postériori. La terre constitue le bien essentiel de tout patrimoine. Et il est significatif qu'elle constitue, le seul bien qu'un Zarma ne vende pas, encore de nos jours. Cela explique le nombre de cas de contestations de vente de champs que l'on enregistre présentement, même dans une ville comme Niamey. L'acte de cession de la terre que le citadin parvient à faire signer au paysan repose sur un vaste quiproquo. Dans l'esprit du paysan, quelque soit la somme qu'il tire de l'opération, il s'agit toujours d'une indemnité compensatoire. Pour lui la terre est seulement mise en gages, à charge pour le propriétaire ou ses héritiers de restituer la somme investie pour recouvrer leur bien. Il est toujours ulcéré

---

27. J. Maquet : "Les civilisations Noires". Paris, Horizons de France, 1981.

28. Portères R. & Barrau J. "Débuts, développement et expansion des techniques agricoles", Paris, Unesco Histoire Générale de l'Afrique vol. 1, 1980 pp. 725 - 44 ; Courrier de l'Unesco - Mai 1984, p.12-13.

d'apprendre que sa terre est perdue du fait de la signature d'un "chiffon de papier". Et, le verdict qui l'entérine, d'où qu'il vienne, lui apparaît comme une pure expropriation. Il ne parvient pas à imaginer que le client ait cru de bonne foi que, Zarma, il acceptait de se défaire définitivement de la terre de ses ancêtres ! Toutefois, s'il est attesté que les Zarma sont des agriculteurs, il semble également établi qu'ils sont des agriculteurs pas toujours heureux, constamment confrontés aux aléas d'une pluviométrie sahélienne qui, depuis des siècles, marque de son sceau de sécheresses cycliques, la vie des habitants de la zone.

Sékéné Modi Cissoko [29] dans une description historique de la vie dans la Boucle du Niger écrit :

"Le fléau le plus fréquent est la famine . La cause essentielle est la sécheresse. On constate difficilement au 17ème et au 18ème siècles cinq à dix ans sans sécheresse partielle ou totale". De fait, la soudure d'une récolte à une autre est souvent, encore très dure pour les Zarma qui cultivent des terres adossées au bras oriental de la boucle du fleuve, entre le 12ème parallèle au niveau de Koulou et le 18ème parallèle au nord de Banibangou. Brûlées par le soleil, lessivées par les tornades violentes, dépouillées par les vents d'harmattan, ces terres se situent dans les seules crevasses de la cuirasse du plateau latéritique qui porte le Zarmataray. C'est un plateau de faible altitude (250 à 300 m) taillé par les vallées du fleuve et celles des dallols, hors desquelles le problème de l'eau se pose cruellement, puisqu'il faut l'aller chercher à 30, 40, 50 voire 60 et 70 mètres de profondeur.

A côté des cultures proprement dites, les Zarma pratiquent de nombreuses activités d'appoint dont la première, et de loin la plus importante, est l'élevage. Il est pratiqué lui aussi sur le mode extensif, et confié dans une large mesure à des Peuls spécialistes. Les Zarma ne

---

29. Sékéné Mody Cissoko. Famines et épidémies à Tombouctou et dans la boucle du Niger du XVIe au XVIIIe siècle - Dakar, IFAN, 1968

gardent au village que quelques animaux d'attache, dont s'occupent les femmes et les enfants. L'élevage des animaux d'embouche qui a toujours été pratiqué, s'est développé pour les revenus rapidement disponibles qu'il permet, notamment dans les années de récession des récoltes.

Il est enfin un animal qui mérite une mention spéciale au sein du monde zarma, c'est le cheval, moyen de transport rapide à travers tout le Sahel. Il faut se rappeler ici que si le puissant empire de Gao a fondé militairement ses assises sur la pirogue, c'est le cheval qui la relaye dès que le royaume s'étendit. La cavalerie était l'arme d'élite de l'armée songhay ; elle est restée celle des armées zarma, jusqu'à ... il n'y a pas très longtemps.

"Si kaŋ ga deesi nda fata zangu nda waygu"
"Si qui vole par ~~ses~~ cent-cinquante ailes"

est encore la louange dite aux descendants des Sonni. Elle caractérisait la rapidité de leurs interventions militaires ; parce que les lointaines campagnes que menèrent les Sonni puis à leur suite les Askia en ont laissé le souvenir. Quant aux Zarma qui ont longtemps vécu dans une économie de prédation, ils vouent au cheval un véritable culte. Pour des raisons pratiques tout d'abord, le cheval est en pays de Sahel, l'animal idéal pour couvrir rapidement les petites distances et à l'occasion, mener quelques raids. On sait qu'au XIXe siècle, ces raids menèrent assez loin quelques guerriers qui firent la chasse aux esclaves jusque dans le pays Gourounsi, dans le Ghana et le Burkina Faso d'aujourd'hui. Pour des raisons plus esthétiques ensuite, le cheval est tout de même un animal qui ne manque pas d'allure, et, il est arrivé que les Zarma cultivent particulièrement cette beauté. Les chevaux célèbres ne se comptent plus en effet à travers le pays zarma où des poèmes, des chants leur sont dédiés au même titre qu'à leurs maîtres. Un Zarma ne laisse jamais son cheval mourir de faim disent certains groupes voisins qui ajoutent, qu'en période de disette, il sert son mil, en priorité à son cheval. Ce n'est peut-être qu'une boutade ; mais l'on sait que rien n'approche autant de la vérité quelquefois que la boutade. Quant

aux autres activités économiques, les témoignages attestent que les Zarma étaient traditionnellement assez peu commerçants par exemple, et que cette activité a été longtemps l'apanage de colporteurs haoussa. De son côté, l'artisanat demeure encore très fortement "casté." Il existe enfin une activité qui a dû occuper une place importante dans la vie des Zarma, c'est la chasse. Elle était pratiquée à la fois comme sport pour les jeunes, et comme profession pour des hommes moins jeunes. Les chasseurs en effet jouissent toujours d'un réel prestige, pour la connaissance profonde qu'ils ont des animaux et des plantes. Par ailleurs, bien que le pays Zarma soit aujourd'hui quasi vide de gibier, les souvenirs de chasses récentes et surtout plus lointaines demeurent dans les mémoires. Les traditions zarma sont pleines d'histoires de chasse, de différends, de querelles et même de batailles autour de gibiers. Qu'on songe à l'histoire de la destruction de Katanga, la cité aux soixante-dix puits où tout part d'une querelle autour d'un gibier ! Qu'on songe aux retrouvailles à Dosso entre Zarma Sabiri et Zarma Mallinké poursuivant une girafe [30] ; qu'on songe aux découvertes de ces fameux puits dans le roc dont le creusement reste attribué à des populations antérieures peu connues et dont la découverte est souvent le fait de chasseurs. Ces derniers se les approprient alors, en donnant leur nom au puits et au futur village qui se construit autour.

Mais la chasse comme l'agriculture en pays de Sahel reste une activité très rude. C'est une chasse des grands espaces où le caractère rudimentaire des armes utilisées fait que le gibier même blessé, peut entrainer le chasseur sur de longues distances, le menant quelquefois en territoire étranger voire hostile. Ainsi, qu'il s'agisse d'activités rurales ou de cueillette, le contexte impose aux hommes d'être aguerris aux souffrances, et aux privations quelquefois. Le cadre reste austère et explique peut-être en partie cette fierté un peu farouche qui caractérise les hommes qui ont dû s'y adapter et y vivre. Les sols exploités sur le mode extensif ne parviennent pas toujours à satisfaire les besoins pourtant

---

30. LAYA D. "Traditions orales historiques des Golés", 1976, P. 12 et 13
LAYA D. Traditions historiques des ethnies de la région de Dosso deuxième tirage, 1970. p 20

élémentaires de l'économie de subsistance qui est encore largement celle des Zarma ; de sorte qu'aujourd'hui encore, le Zarma apparaît comme un homme affamé pendant un tiers de l'année, et qui, devenu musulman, éprouve du mal à s'acquitter de la Zakkat, cette dîme pourtant obligatoire. C'est là une réalité douloureuse de la vie pratique des Zarma qu'un informateur explique de façon admirable d'euphémisme.

"Le Coran était en cours de révélation quand Zabarkâne l'Ancêtre s'en est allé. Or, celui qui n'a pas reçu sur lui la Révélation, reste incapable de donner la Zakkat ! Voilà pourquoi il arrive que le Zarma se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter de ce devoir"(31).

Nous ne nous attarderons pas ici sur la belle transformation qui est opérée sur la réalité d'une situation concrète ; mais il est intéressant de noter comment cette réalité devient la conséquence d'une sorte de maladresse de l'ancêtre ! Un ancêtre qui s'en va ainsi, comme par inadvertance, au mauvais moment.

2.4. Les croyances des Zarma

C'est un truisme que de dire des Zarma aujourd'hui qu'ils sont musulmans, quand tous leurs djassaré, leurs marabouts et leurs notables ne cessent de le proclamer dans la vie quotidienne comme à travers les textes de tradition orale ici rassemblés. Mais, c'est cette insistance elle-même qui peut paraître suspecte, qui prend les allures d'un leitmotiv destiné à exorciser quelque démon malin. Le fait est que l'Islam du peuple est d'institution récente et que l'ancienne religion est encore pratiquée. Les dignitaires eux-mêmes, en contact depuis plus longtemps avec la religion de Mahomet, n'ont pas totalement abandonné certaines pratiques antéislamiques.

---

31. Communication de Yayé Seyni Kayan.

"Nous le savons bien nous autres qui constituons la suite assidue et dévouée des chefs" dira le djassaré[32]. La force de résistance et la dynamique d'adaptation de la religion traditionnelle des Zarma, dont la manifestation la plus spectaculaire reste le phénomène de la possession, en constituent d'autres preuves tangibles. Car, non seulement l'ancien panthéon est resté aussi "peuplé" que naguère, mais de nouvelles générations de figures sont venues s'y adjoindre : le régime colonial par sa première phase brutale et sans déguisement, a directement secreté les Hawka[33] ; les périodes ultérieures par leur injustice sociale établie en dogme et les diverses et insidieuses humiliations imposées, donnent naissance aux Harcu lesquels constituent une réponse aux mêmes types de problèmes qui ailleurs ont sécrété le principe du zombie par exemple. Nous allons ouvrir une parenthèse sur cette comparaison parce qu'il n'est aucunément question pour nous de parler des bases scientifiques de ces phénomènes. Toutefois la similitude des faits psychologiques qui sous-tendent leurs manifestations, incite à cette comparaison. Dans l'un et l'autre cas en effet, le mal semble frapper des morts qui n'ont pas eu le temps ou les moyens de réaliser des ambitions, socialement.

En résumé les croyances des Zarma aujourd'hui sont les résultats de la superposition de l'Islam sur le fond résiduel de l'ancienne religion que traversèrent à certaines périodes des formes de contestations sociales qui n'ont pu s'exprimer ouvertement.

L'Islam est aujourd'hui très nettement sur le point de récupérer toutes ces forces. Mais le processus d'intégration est seulement en cours ; car trop peu de temps s'est écoulé depuis l'acceptation massive de l'Islam par l'ensemble des masses paysannes zarma. Il n'y a en effet guère plus d'un siècle que les Zarma sortaient non vaincus certes

---

32. Communication de Garba Bangna, djassaré.

33. - Jean Rouch la Religion et la Magie Songhay - Paris, PUF, 1960,
- F. Fuglestad "Les Hauka : Une interprétation historique" in cahiers d'études Africaines, 58, XV - 2 - p. 203-216.
- J.P. Olivier de Sardan "Les Sociétés Songhay-Zarma" - Paris, Karthala, 1984.
- G. Maignan "La danse de possession Zarma-Songhay : Mythe et Quotidien" in Etudes scientifiques - Sept. 1982.

(grace au sursaut nationaliste orchestré par les Wangari du 19e siècle), mais meurtris par des conflits incessants contre les Peuls du Dallol et auxquels les seconds voulurent donner des allures d'un jihad.
Mais les bottes coloniales se trouvaient alors déjà aux portes du Zarmataray et les Français mettent fin à la guerre en renvoyant dos à dos, dans la même condition de sujets, les adversaires et les ennemis.

Alors l'Islam se trouva d'exutoire pour tous. Et le régime colonial imposé aux Zarma allait consolider la place de cette religion dans la société zarma peut-être mieux que n'a réussi à le faire un millénaire de contacts et d'échanges avec les musulmans itinérants de toute origine ; mieux que n'a réussi à le faire l'armée d'Askia qui tenta de conquérir le Dandi par la lance et le Coran ; mieux que n'a réussi à le faire l'entreprise peule du siècle précédent.

"Les Djermas qui étaient autrefois fétichistes se sont tous convertis à l'Islamisme, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. Cette religion a certainement atténué leurs mauvais instincts, mais le mal qu'elle porte en elle-même dépasse le bien qu'on peut en attendre..." écrit un colonial français cité par Jean Pierre Olivier de Sardan[34].
"Il crée une appartenance qui transcende la famille, le village, l'ethnie, la langue, tout en excluant le colonisateur"[35].

Quant aux mauvais instincts des Zarma, on peut facilement imaginer qu'il s'agit ici de leur traditionnel goût de l'indépendance qui fit qu'ils ne purent jamais être de bons sujets pour aucun des grands ensembles politiques qui les entourèrent.

Quoi qu'il en soit, les Zarma sont musulmans, aujourd'hui. Mais, il y a loin de la profession de foi à l'abandon total des pratiques ancestrales ! Les danses de possession, qui restent la marque la plus visible

---

34. In "Monographie de la subdivision de Dosso, 1912-16 - cité par Jean Pierre Olivier de Sardan, 1984. Op. cit. pages 279-280.

35. Olivier de Sardan : Op. cit. p. 284.

des anciennes croyances, conservent encore de nombreux sympathisants ; et ce, malgré les discours officiels islamisants et le despotisme des marabouts sur les villages du Zarmataray aujourd'hui. Il est des lieux où ils n'hésitent pas à mettre à l'index les insoumis et à punir d'excommunication pour l'éternité, toute velléité de désobéissance.

Voilà quelques traits du monde zarma tel qu'on peut l'observer aujourd'hui. Cette présentation ne visait nullement à dresser un tableau exhaustif des caractéristiques actuelles d'un peuple zarma dont les contours demeurent au reste, fort imprécis.

III. PRESENTATION DES TEXTES

Nous avons rassemblé à l'occasion de la présente étude, une série de dix textes que, par commodité et aussi en fonction de leur forme, nous allons regrouper en trois ensembles. Cette présentation sera suivie d'une revue des techniques du récit auxquelles recourent les informateurs dont certains sont des professionnels de la parole.

3.1. Les textes

3.11. Les textes poétiques

Les textes poétiques de ce corpus sont produits par des djassare essentiellement. Il convient d'y adjoindre un chant populaire, celui présenté en 1973, à l'occasion de la semaine annuelle de la jeunesse nigérienne, par les jeunes filles de Ouallam. Nous avons numéroté ces textes de un à quatre, et compté le total des vers qui les composent (soit 1027 vers). Nous avons adopté ce système pour faciliter les renvois aux vers des textes auxquels nous pourrons recourir au cours de notre analyse. Nous procéderons de façon similaire en rassemblant les textes en prose en petites unités basées essentiellement sur le sens.

1°. Texte I : Tilwâti Le premier de ces textes poétiques, Tilwâti, est un chant à trois voix dont le texte est dit en Soninke par Badjé Bangna, repris en zarma en interprétation simultanée par son frère Garba Bangna, et ponctué par un refrain chanté en choeur par Djéliba, Famadé, Toudjani et Daouda respectivement fils et petits-neveux de Badjé.

C'est le chant solennel, à la fois hymne national des Zarma, chant funèbre pour le prince défunt et chant d'intronisation du Zarmakoye nouveau . Il est chanté au palais pour

les cérémonies d'intronisation du nouveau roi. Il reprend pour l'auditoire l'histoire des Zarma depuis les origines. Le texte a été recueilli le 20 Juillet 1968 par Jean Rouch du C.N.R.S. avec le concours technique de Moussa Hamidou sous l'impulsion de Boubou Hama qui enqété le commanditaire. C'est par excellence un texte de djassaré dont il comporte en exergue, la présentation. Ce sont vingt-six strophes que sépare le refrain Tilwâti qui donne son titre au chant. Les vers sont chantés un à un en Soninké, puis déclamés au fur et à mesure en zarma, avant que n'intervienne le refrain chanté en choeur et qui lui, n'est pas traduit . Le sens des mots qui composent ce refrain s'est à peu près perdu aujourd'hui, même si le djassaré Garba Bangna se souvient qu'il s'agit d'un appel adressé au Zarma accompli. C'est pour cela que le djassaré peut l'utiliser en guise d'oraison. La prestation du Tilwâti est également l'occasion de renouveler le pacte qui lie le Zarma à son djassaré. Comme symbole de ce lien, on offre en salaire au djassaré, un cheval de selle. C'est en effet l'animal, troisième élément d'un trio inséparable : le prince vaut en effet ce qu'en font sa monture et son djassaré ! C'est pourquoi à la mort du prince, on remet au djassaré ce témoin de leurs communs morceaux de bravoure, et témoin également, d'épisodes moins avouables peut-être. Pour le chef entrant, le cheval demeure la seule monture qui permet au djassaré d'être en mesure d'assister son prince à tous les moments importants de sa vie. Dans la société traditionnelle zarma où le prince se doit d'être le premier guerrier de son royaume, c'est à son djassaré[36] qu'il revient de lui éviter d'avoir une fin que les ennemis soient heureux de raconter, s'il lui arrivait (un guerrier meurt par la guerre n'est-ce-pas ?) de tomber dans la bataille.

---

36. Sa fonction est définie par Djeliba Badjé dans le Texte Annexe I.

Le Tilwâti complet est un long poème et une chronique sur l'ensemble de la communauté songhay-zarma et que nous avons pris sur nous de couper, n'en reproduisant pour le présent travail, que la partie qui raconte l'histoire de Zabarkane et de ses descendants, et un court passage qui rappelle les liens multi-centenaires qui lient le djassaré au Zarma.

"C'est depuis ton prime ancêtre
que les pères ont dit la louange des pères
que les aïeux ont dit la louange des aïeux
Jusqu'en ce jour où les fils disent la louange des fils
Et où il te revient d'être loué à ton tour"(37).

Le djassaré rappelle les qualités indispensables ; celles qui seules peuvent assurer la permanence de ces liens privilégiés. Alors seulement, il entreprend dans la seconde partie, de dire l'histoire des Zarma. Toutefois, si ce chant qui est le chant du changement, le chant de la continuité et celui du rappel, puisque les seules autres occasions où il peut être chanté sont l'installation de la nouvelle année et les grandes réunions (quand il arrive que pour une raison majeure, les chefs zarma se retrouvent réunis dans le même endroit), si ce chant donc a survécu, revenant régulièrement avec la même charge d'émotion, c'est d'abord et aussi pour ses qualités littéraires. Celles-ci reposent sur le choix du vocabulaire et sur le rythme.

a) Le vocabulaire : Par le choix du vocabulaire déjà, le couplet sur le djassaré qui débute le texte donne le ton : les hommes passent ! Et, demeurent seulement le peuple zarma et ses valeurs fondamentales ! C'est pourquoi

37. Texte I "Tilwâti" (v. 35-39).

nul ne doit s'accrocher avec hargne à ces "choses passagères" que sont les biens matériels du monde ici-bas. En l'espace de quatre strophes, les mots évoquant la mort et la vie se sont continuellement relayés, rappelant que la "vie" n'est qu'une succession de ces réalités - là, et que seul compte ce qui survit : le patrimoine et le renom. Oui, ce renom tellement important pour le Zarma, et que le djassaré lui rappelle en ces termes "Souviens-toi" que

Jasara mana wala ka gaabu	ce n'est pas tant le djassaré qui importe
Ka to ni baaba ize booba	Que tes nombreux adversaires consanguins
Ka to koyey	Que tous les rois
Nda koy izey	Et les princes
Ka to wayboro hanney	Que les femmes de bonne famille
Nda wayboro zeeney	Et les vieilles femmes
Kaŋ ga jasara hã̃	Qui, croisant le djassaré, l'interpellent :
Man ti a ne nga ya koy ize no	"Ce prince qui se vante d'être prince,
Ifo no a te koy ize kambe te-goy?	qu'a-t-il accompli de princier ?
Hala nooyan beeri	Un présent mémorable
Wala haawi beeri	ou un mémorable fait de honte.
A kulu no ga Zarma ize ma ka !	Les deux rendent célèbre un fils de Zarma[38].

Ce que le djassaré omet de préciser c'est qu'il était capable dans la société traditionnelle zarma de jouer le même rôle que les mass-média d'aujourd'hui, se saisissant d'un scandale.

b) Le rythme : Le rythme binaire de la strophe, qui à intervalles réguliers devient ternaire, rappelle lui aussi que la vie est un cycle, un passage et un recommencement. Le retour du refrain crée, on le sait, un temps

---

38. Texte "Tilwâti" partie non transcrite.

mort qui permet aux deux duettistes de retrouver leur souffle. Mais il ne crée pas que la pause. Il se combine au vers soninké chanté sur un rythme qui apparaît d'autant plus lent que la traduction en zarma qui lui succède est récitée, et dure donc moins longtemps. L'ensemble aboutit ainsi à une de ces compositions syncopées dont l'effet dramatique a été souvent expérimenté par les musiciens de Jazz par exemple.

- Sur place même, les exemples ne manquent pas, tels certains de ces chants des laptots du Niger, ces piroguiers que l'administration coloniale française requisitionnait naguère pour assurer, par le fleuve, la liaison entre Gao au Mali et Gaya à l'extrême sud du Niger, près de la frontière béninoise. Il s'agit là, comme pour le Tilwâti, de chants sans fond sonore, dont le seul rythme constituait la mélodie et la musicalité.

2°. Textes II et III : Contemporain du Tilwâti quant à l'enregistrement, le texte II est également un élément de la moisson faite par Jean Rouch et Moussa Hamidou. Si nous y associons le texte III, c'est parce qu'il devait en être la reprise exacte, quatorze années plus tard, par Djéliba Badjé, fils du précédent informateur. Toutefois si ces deux textes ainsi que le précédent sont conservés en Soninké, ils sont contrairement à celui-là, déclamés sur l'air musical "Manta".

a) La musique d'accompagnement "Manta". Le "Manta" constitue l'air, support musical de l'histoire des Zarma. Le "Manta" est en effet l'air compagnon du Zarma à qui il appartient en propre, comme Saigalaaré est la propriété exclusive de Hama Bodêdio Pâté[39]. Kubayni Manta, Bienvenue à toi Manta, s'étaient exclamés successivement le Targui, le Sorko, le Peul devant Manta qui pleurait son maître mort, mettant immédiatement à ses pieds, toute leur fortune. Mais c'est le Zarma moins riche qui gagne à ce concours, qui sait être généreux sans s'oublier et oublier l'avenir:

39. Christiane Seydou "La Geste de Ham-Bodêdio ou Hama le Rouge" - Paris A. COLIN (Classiques Africains) 1976.

- il avait deux sabres aux flancs, il en donne un à Manta ;

- il portait deux grands boubous superposés comme il se doit, il en donne un à Manta ;

- il possédait un turban et un pantalon "darbâtchi" (40), il les partage également avec Manta.

Il est vrai aussi que la moitié de l'un et de l'autre peuvent encore habiller deux hommes.

Voilà en tous cas, si l'on en croit le djassaré, comment le Zarma fait la conquête de "Manta" qui s'écrie :

"Soŋo kulu no ay di ay koy"
"J'ai seulement, maintenant, trouvé mon maître" (41).

'Manta' n'a en effet que faire d'un "Saint maître" qui l'adopte comme on entre en religion, qui lui consacre sa vie en lui sacrifiant ce qui en constitue les attraits.

L'art en effet a besoin d'être entretenu, quotidiennement nourri. Seul le maître qui, dans sa générosité, ne s'oublie pas lui-même, est en mesure de lui garantir l'avenir. L'art est dévoreur comme le feu, et comme lui il a besoin d'être continuellement alimenté. Il est comme la vie elle-même, ajoutera le djassaré : tenter de répondre à toutes ses exigences, c'est se condamner soi-même. Cependant 'Manta' est également cet air, que dis-je ? cet hymne dont se réclament les Songhay eux aussi et que le djassaré leur reconnait en ces termes :

"Pour qui résonnes-tu Manta ?
Manta, résonne pour les valereux combattants
Résonne pour les âmes généreuses
Résonne pour la générosité sans regrets, ni remords

---

40. De "Turki" immense pantalon-couverture dont l'armée d'invasion marocaine a répandu le port.

41. "Tilwâti" partie non transcrite.

Manta air de molo
Manta, où est donc Sonni Ali Ber ?
Résonne, Manta résonne pour Mamar Kassey
Résonne pour Askya Mohamed Touré
Résonne pour Daouda Si
Résonne pour le Songhay glorieux
Résonne pour les ancêtres, résonne, Manta, Mantaari[42]".

Voilà pour le support musical ! Un Soninké de l'ouest, Sénégalais donc, l'a reconnu aux premières notes comme lui rappelant un air authentique de son propre terroir. La musique est sans frontière, et les djassaré, à travers tout le Soudan occidental et central sont allés à la même école, ainsi que le suggère cet air de Manta. Mais le Manta fait mieux encore ; il met d'accord Songhay et Zarma comme les met d'accord le recours au Soninké comme langue de conservation de leurs traditions.

b) L'utilisation du Soninké, qu'à notre sens il faut lier à l'aspect littéraire du texte est de bon ton, comme était de bon ton par exemple les phrases en Français qui émaillaient la littérature russe du 19e siècle. Langue étrangère pour l'auditoire, le Soninké remplit ainsi une triple fonction :

- le recours au Soninké est une caractéristique des textes initiatiques et secrets en effet. Il contribue donc à souligner le caractère grave du propos ;

- il permet de souligner au passage l'érudition du traditionniste, justifiant pour les profanes, les sacrifices consentis pour la prestation ;

- il rétablit le lien avec un "monde d'origine" dont la civilisation et la culture suscitent encore l'admiration. Le Wagadou, bien que très lointain dans l'espace et dans le temps, reste un modèle prestigieux ;

---

42. Hama B. "La force du lait" - Niamey (ronéo - sans date).

cependant que sa langue le soninké et les djassaré qui l'utilisent, demeurent ici, les derniers vestiges d'un passé glorieux que des Zarma ont sinon vécu, du moins approché d'assez près.

Les textes des djassaré sont donc dits en Soninké. Toutefois, nous n'avons déjà plus pour les deux derniers, la correspondance quasi mathématique des vers soninké et des vers zarma du texte I. C'est que les circonstances ne sont pas les mêmes ; il n'y a ici qu'un récitant qui, parce qu'il s'adresse à un public de profanes, oublie durant de longues périodes, le recours au soninké. Les deux récits qui auraient dû être identiques au nom de la fidélité au texte qui est de règle sont, on le verra, assez différents l'un de l'autre. Des épisodes entiers sont quelquefois omis, tandis que chaque artiste peut ici plus facilement mettre à contribution ses connaissances personnelles spécifiques en histoire, en géographie, en ethnologie etc. Ces différences constituent un enseignement précieux, qui montre ce que peut devenir un texte de tradition orale d'une génération à une autre, et d'un individu à un autre. C'est ici qu'interviennent les aspects syntaxiques dont nous parlions tantôt à propos du Tilwâti. Les textes qui nous intéressent sont en effet des textes transmis depuis des générations et déclamés donc par des personnes différentes. Ce fait crée une dynamique du texte oral qui le rend changeant tout au moins formellement, suivant le chantre et suivant le public.

Mais faut-il vraiment regretter que Djeliba Sadjé qui s'adresse à un public différent malgré tout de celui de son père, révise son vocabulaire pour parvenir à une langue qui le rapproche davantage de son auditoire ?
"Zabarkann bu Icopi" : "Zabarkâne est mort en Ethiopie" dit-il employant l'appellation française de l'ex-pays du Négus, qui est certainement plus familière au public jeune de Niamey qui est le sien.

c) Le découpage du texte. Pour le découpage nous nous sommes laissé porter par le souffle du récitant. Ce n'est pas toujours le découpage le plus grammatical, mais c'est sans aucun doute celui qui fait le mieux ressortir les temps forts et les sonorités.

3°. Le Texte IV. Le quatrième texte poétique de ce corpus est un chant présenté pour la fête Nationale de la Jeunesse Nigérienne en 1973. Il est la reprise d'une vieille chanson populaire, sans doute arrangée selon les normes fixées par le Ministère de la Jeunesse du Niger. Néanmoins, il n'aurait pas été renié par la vieille femme qui le chantait un soir dans un village du Zarmaganda, où l'animateur de la troupe se trouvait en tournée par hasard(43). Il respecte parfaitement la composition traditionnelle des chants de jeunes filles avec leur soliste et leur choeur. Même si le chant se termine par des remerciements au Gouvernement du pays qui a élevé un mur protecteur autour du tombeau de Mali Béro, même s'il sacrifie un ou deux vers au thème à la mode du retour aux sources et de la recherche de l'authenticité, le chant reste valablement représentatif des produits du terroir ; ce qui explique son succès durable.

3.12. Les textes en prose

Les textes en prose sont des récits faits sur le mode de la conversation par un marabout, un notable et un tisserand qui n'ont pas, à priori, le souci de faire preuve de leur adresse à manier les formes de la langue. Mais dire l'histoire nationale des Zarma est un acte suffisamment grave pour que l'informateur n'ait pas recours à toutes les ressources de la langue. Le vocabulaire est ici très riche, recherché, quelquefois précieux, contrairement aux textes poétiques des djassaré où l'accent se trouve mis sur la recherche des formes et des sonorités. Aussi, le fait qu'ils soient en prose n'enlève rien à leur qualité littéraire. Il est vrai que l'on ne s'improvise pas conteur, à fortiori historiographe des Zarma sans avoir les connaissances et le talent qu'exigent la prestation et la fonction. C'est en effet, au niveau de la cité et de la région, aux mêmes qu'on recourt pour faire dire l'histoire. Ceux qui s'installent dans la fonction sont donc des hommes qui possèdent des qualités d'imagination, de maîtrise de la langue et de son maniement. Dans un autre contexte, ils en auraient fait un métier : ils seraient écrivains puisque l'écriture est l'unique truchement qui atteste la propriété d'un texte.

---

43. Communication de Boubacar Ali, Niamey. 1984.

Les textes en prose sont au nombre de trois. Ce sont les récits que nous avons intitulé Textes V, VI, VII de notre corpus suivant le simple ordre chronologique dans lequel ils ont été recueillis.

1. Texte V Zabarkâne

L'auteur se présente comme un lettré arabisant "capable par la Volonté de Dieu, d'interpréter et d'expliquer le Coran". Le texte émane donc d'un homme qu'ici nous appelons "marabout". Et de fait il en porte la marque , étant sur l'ensemble des textes recueillis, le seul par exemple, qui attribue aux forces de l'Islam, le pouvoir de faire décoller de Mallé, le fameux fond de Grenier des Zarma, c'est le texte d'un érudit qui allie à sa culture islamique, la connaissance de plusieurs langues africaines. Il occupe évidemment pour cela une position géographique privilégiée. Installé à Ouna sur le fleuve et à l'extrême sud de la République du Niger, il se trouve à un point de rencontre de diverses influences culturelles zarma, haoussa, bariba, gourmantché, sans compter les Sorkawa (qui remontent et descendent le fleuve) et les Peuls. De l'ensemble de ces faits vient peut-être le caractère plus didactique de ce texte. Mais il s'agit là d'un aspect que nous aborderons dans le volet qui traitera des techniques du récit.

2. Texte VI Sombo et Zabarkâne

On pourra constater ici, que plus que d'un texte, il s'agit de morceaux d'histoires sans lien apparent ; l'informateur n'ayant voulu dans un premier temps parler, que de Sombo. Néanmoins, on apprend au bout d'une laborieuse interrogation, l'histoire propre de Zabarkâne un Arabe de la péninsule et néanmoins ancêtre des Zarma lui aussi.

3. Texte VII Mâli Béro

L'informateur du texte VII ne connaît pas Zabarkâne. Comme la plupart des Zarma moyens, c'est Mâli Béro qu'il connaît. Oui, un Mâli Béro qui s'en va un jour de Mallé en compagnie de ses frères de leurs épouses et enfants. Abandonnant sur place toute la récolte de l'année et leur cheptel, ils n'emportent qu'un taureau-éclaireur voué au culte

de Dongo, fameux tôrou du panthéon zarma. L'informateur ici n'est que tisserand ; un de ces anciens esclaves donc, que leur technique artisanale a quelque peu libérés. Néanmoins, il se réclame de Mâli Béro au même titre que ses maîtres. N'ayant plus d'autre attache ethnique que la leur, il leur sert d'agent vulgarisateur pour leur histoire officielle et ces versions circulent plus facilement que les autres.

Tels sont les sept textes qui constituent le corpus à proprement parler. Ils seront valablement complétés par une série d'entretiens avec les informateurs.

3.13. Les interviews

Il s'agit de trois textes que nous reproduisons en annexe parce qu'ils ne constituent pas à proprement parler des récits sur Zabarkâne et les Zarma. Il s'agit de questions que nous avons posées à des informateurs pour les situer et situer leurs textes, et de questions que nous leur avons posées afin qu'ils explicitent pour nous certains points des textes qu'ils avaient précédemment fournis. Le fait est que ce questionnaire a donné lieu deux fois ou trois, à une nouvelle version (revue et corrigée si l'on peut dire) de l'histoire de Zabarkâne.

Quant à la troisième de ces interviews, elle présente à la fois le djassaré "auteur" du texte III et le djassaré en général dans ses fonctions au sein de la société zarma. Nous nous contenterons dans le cadre du présent travail, d'insérer les traductions en Français de ces textes parce que la justification première de leur présence dans ce recueil réside pour nous dans les renseignements et l'éclairage qu'ils apportent sur l'ensemble de notre corpus. Ils restent par conséquent disponibles pour tout autre travail d'exploitation littéraire historique, ethnologique etc...

Les quelques précisions ci-dessus mentionnées à la fois sur l'origine des textes et sur leurs caractères, nous entreprendrons d'examiner leur littérarité qui demeure pour nous leur qualité primordiale, celle qui a présidé à leur choix et à leur insertion ici. Or, si cette littérarité repose sur un choix du vocabulaire tel que nous venons de l'évoquer plus haut, elle repose surtout sur des techniques du récit.

3.2. Les techniques du récit

3.21. Le récit introductif

Avant de débuter son récit, l'informateur du texte V prend la précaution de se justifier de sa prestation devant l'auditoire. "Je te le dis à toi, parce que tu peux, toi, atteindre les grandes instances". Cette intervention n'a, au premier abord, rien de commun avec le récit sur Zabarkâne qui va suivre. En fait il s'agit d'un type d'entrée en matière à l'africaine très ancien et très répandu, qui permet entre autres de laisser à l'auditoire, le temps de se préparer pour l'écoute. Cette introduction du style "Ceci n'est pas un conte" rappelle à l'auditeur, également, la gravité du propos. L'auditeur est d'ailleurs, on le verra, constamment sollicité, et souvent pris à témoin.

3.22. L'appel à l'auditeur

Il y a en premier lieu cette association permanente de l'auditeur à l'action que tous les narrateurs utilisent. Sombo ayant mis au point la stratégie du massacre des enfants Touareg et Peul fait une dernière recommandation :

"A ne bay kulu ma te ya din
Bay ni ma ni zaara dake ni yaajo bɔŋ"

soit littéralement :

"Il dit que chacun agisse de la sorte !
Mais tu déposeras ton vêtement par dessus ta lance".

Cette intrusion de la deuxième personne n'était nullement nécessaire, et n'a d'autre justification que celle de faire participer l'auditeur à l'action.

L'auditeur est souvent mis à contribution, à qui le narrateur pose des questions qui ont l'air sans en être, de demander son avis sur tel ou tel fait du récit. On remarquera cependant que le narrateur enchaîne toujours, sans attendre de réponse, signe certain que la question

n'en attendait pas. Elle n'avait qu'une justification : celle de susciter un geste, un mouvement, une réflexion même, qui rassurent le conteur en lui apportant la preuve que l'auditoire reste attentif et suit le fil du récit. "Il parvint à ... comment s'appelle déjà votre contrée là ?" dit le narrateur qui enchaine aussitôt par le nom de la ville en question. Il n'avait eu, à ce point là, aucun trou de mémoire puisqu'il procède tout à fait différemment lorsque cela lui arrive.

3.23. Les procédés mnémotechniques

Sans doute les questions à l'auditoire permettent-elles au narrateur de retrouver quelque peu le fil du récit, mais il dispose de bien d'autres moyens pour cela. On peut citer parmi eux, les répétitions de mots, d'expressions, de tout un bout de phrases qui souvent ne s'imposent pas et auxquelles a recours le narrateur. Ainsi lisons-nous dans le texte VII

> "I na yeejo ceeci ne man ci ne, ne man ci ne ;
> ne man ci ne kala, kala, kala Sandiire".

soit littéralement :

> "On rechercha le taureau étape après étape, étape après étape, étape après étape, jusques, jusques, jusques à Sandîré".

On peut également mentionner les leitmotiv, qui interviennent eux aussi comme moyens mnémotechniques. Pour l'auteur du texte VI par exemple, c'est l'expression "a bine" et puis, qu'il emploie d'ailleurs souvent réduite au seul mot bine tandis que l'informateur du texte VII use fréquemment de "cimo no", c'est ainsi. Ces expressions ne constituent pas vraiment des passages à traduire. Ils remplissent un rôle quelque peu équivalent au "To" du texte V qui, dans la trame d'un récit oral suivi, constitue, un signe de ponctuation.

3.24. Les images

"Image et rythme", ce sont les deux traits fondamentaux du style négro-africain, écrit Léopold Sédar Senghor. Et l'on sait combien, il a mis l'accent[44] sur les notions de concret, d'aspect, d'analogie qui caractérisent l'action verbale négro-africaine.

Et, comme pour illustrer cette définition, le récit de Zabarkâne offre un dense réseau d'images où chaque idée se trouve pour ainsi dire illustrée par différentes figures.

1°. La comparaison

Quand les Zarma eurent embarqué sans lui, sur leur Fond de Grenier, le garâssa se précipite et dit

"Qu'il était désormais une hyène devenue aveugle.
En demeurant en brousse,
elle se fait dévorer par les autres hyènes ;
en rentrant au village,
elle se fait mettre à mort par les éleveurs de moutons"[45].

C'est l'image même de la situation sans issue. Mais toutes les images de ces textes ne sont pas aussi simples et aussi bien explicitées que dans cet exemple où se trouvent clairement exprimés les différents membres de la comparaison bien que l'outil s'y trouve éludé.

2°. La métaphore

"Ces hommes sont d'or" "borey ye wurayan no" est-il dit au vers 421 ; une image qui se trouve reprise au vers 703 : "On les appelait l'or de Mallé". Il y aurait là toute une étude à faire sur la symbolique de l'or dans la société zarma. Nous nous contenterons ici d'en examiner quelques interprétations possibles.

---

44. L. S. Senghor "L'esthétique négro-africaine" in "Liberté I" - Paris, le Seuil - 1964 - p. 209.

45. Texte I (V. 264-268).

Le mot connote sans aucun doute l'idée que les Zarma étaient, évidemment, le plus beau peuple de Mallé. On constatera d'ailleurs, que dans la vie quotidienne, la laideur n'est jamais zarma. Et on se surprend toujours devant un Zarma laid, à se poser la question de savoir de qui il tient cette tare, et s'il n'y a pas de "l'esclave" ou quelque étranger dans son arbre généalogique ? D'ailleurs,

Ce boŋ dijo, ce boŋ wura
"Miroir du giron, or du giron",

chantent encore les mamans qui font dansotter leur bébé sur leurs genoux.

Ce mot connote l'idée de l'or métal précieux et magique qui coïncide assez elle aussi avec l'image que la geste de Zabarkâne veut donner du Zarma.

Par contre nous ne retiendrons pas l'idée de l'or symbole de richesse qui nous paraît beaucoup moins évidente en milieu zarma où l'on est riche par le mil entreposé et les têtes de bétail que l'on peut aligner.

3°. La métonymie

"Si on ne ramenait pas la fille, le père renierait son serment", lit-on au vers 389. Dans le vers zarma, la proposition principale de ce vers comporte trois mots :
"..... A ga feeri" : Il va se délier.
Il s'agit d'un verbe qui s'applique fréquemment à des animaux soumis à la corde. C'est le membre de comparaison ici absent qui permet l'interprétation de l'image. Puisqu'il n'est pas question de prendre le mot au sens propre, l'auditoire sait bien qu'on n'attache pas un Zarma, et qu'un Zarma qui passe par la corde est moralement déchu de son titre. C'est donc ici le type même de l'image métonymique où l'animal est évoqué par le seul concept d'attacher qui est une de ces caractéristiques.

Par conséquent, la nature de l'image fait appel aussi bien à l'univers des animaux et des choses qu'à celui des hommes.

Lorsqu'en guise de message de déclaration des hostilités, Magan Soundjassa [46] envoie à "son frère" Sombo : plume de perdrix, tesson de poterie et bout de bois carbonisé, l'informateur fait poser la question : "Que m'envoie ce fou ?" par Sombo. Il peut alors pour le public jeune, et pour le public non cultivé, donner la signification de chacun des éléments du message. Et quand au texte VII, Mâli Béro présente aux siens la palme épanouie de palmier doum qui symbolise la désunion qui allait s'installer dans le groupe, nous retrouvons tout ensemble réunies les notions de concret, d'aspect et d'analogie qui constituent selon Léopold Sédar Senghor l'assise même du discours africain.

3.25. Les éléments épiques

La geste de Zabarkâne et des Zarma est-elle une épopée ? On est tenté de répondre sans hésiter par l'affirmative, si l'épopée se reconnaît comme l'écrit Lilyan Kesteloot :

- à ses éléments tirés de l'histoire réelle = guerre, héros, conquêtes ;
- à un grossissement des exploits et une prédilection pour les faits d'armes ;
- à l'introduction d'éléments merveilleux (miracles, magies) ;
- à l'accompagnement musical qui le rythme en vers libres et l'entrecoupe de refrain.

Car tous ces éléments sont représentés dans la geste de Zabarkâne. Il est en effet attesté que Zabarkâne fut un personnage historique ; que Mâli Béro fut un authentique conducteur de migration zarma ; que les mouvements de populations d'est en ouest puis d'ouest en est ont été historiquement établis ; que la coexistence zarma-peule d'une part et zarma-touarègue d'autre part n'a pas toujours été pacifique et que l'expansion des Zarma dans le Zarmataray d'aujourd'hui s'est faite au détriment d'autre peuples qui ont dû céder du terrain.

---

46. Magan Soundjata : C'est bien là des éléments du message symbolique que le personnage envoie au Faren du pays de Mema qui lui interdit le petit carré de terre dont il a besoin pour enterrer sa mère détail cité par Mamby Sidibé "Soundiata Keita, héros historique et légendaire, empereur du Manding" in BIFAN, Avril 1959.

En fait d'exemples de grossissement d'exploits, il nous suffira d'évoquer ici le meurtre des princes Touareg et Peul. Cinq des sept textes de notre corpus comportent l'épisode en question. Mais alors qu'il n'est question dans le texte V que du meurtre d'un prince unique ou de quelques princes, les textes I, II et III, IV, en font une véritable hécatombe, puisque les jeunes Zarma massacrent à cette occasion, dans sa totalité, la bande des jeunes Peul et Touareg qui s'étaient trouvés au marigot.

Que les Zarma aient, volontairement choisi de partir de Mallé, ou qu'ils en aient été chassés, il était plus épique de s'en aller à la suite d'un massacre ! Quant aux éléments merveilleux, il nous suffira de rappeler cette fuite fantastique en secko volant, en dirigeable ou en montgolfière, c'est selon. Il faut adjoindre à tout cela, le dernier élément qui concerne la déclamation et la musique déjà évoquées précédemment.

Il n'y a donc pas de doute que la geste de Zabarkâne telle qu'elle est dite par les djassaré et le chant des jeunes Filles de Ouallam remplit toutes les conditions d'un récit épique. Elle exalte ces qualités majeures : bravoure, sens de l'honneur qui sont le propre de l'épopée.

"L'ancêtre des Zarma
qui est Sombo Mâli
c'est à dire Mâli Béro
dit : Moi, je ne suis plus d'accord
Quoi qu'il adviendra
Qu'en un jour tout se règle"

chantent en choeur les jeunes filles de Ouallam[47].

Toutefois si nous nous sommes abstenue de donner l'ensemble des récits qui suivent sous le titre de l'Epopée de Zabarkâne, c'est parce qu'à notre sens, le sujet déborde du simple cadre de l'épopée,

47. Texte IV (V. 930-985).

les Zarma et leurs traditionnistes affirment que la geste de Zabarkâne n'emprunte pas des éléments à l'histoire des Zarma, mais qu'elle est l'histoire des Zarma ! L'existence d'une pluralité de personnages centraux apparente plutôt cette geste à la fresque historique. Il s'agit en effet dans le meilleur des cas, d'une étoile binaire de personnages (Zabarkâne et Sombo), quand il ne s'agit pas, comme dans le texte III par exemple, d'un héros polymorphe. Mais ce n'est pas tout ! Car ce texte ne cesse de rappeler que le premier devoir qui incombe à la descendance est celui de continuer à se distinguer toujours pour perpétuer la chaine des héros.

3.26. L'humour

L'image que nous évoquions tantôt, du garâssa, traitre pris au piège de son propre jeu, devrait être amusante : l'humour n'est pas absent de ces pages malgré le ton grave du propos. Mais il s'agit d'un humour noir, d'un humour grinçant qui ne fait pas sourire. La mésaventure de ce pauvre garâssa revenu en courant pour chanter la gloire de Sombo après avoir tenté de le trahir, ne parvient pas à dérider les faces, parce que ces textes ne sont pas dits pour distraire. Leur fonction est d'instruire, d'exalter le nationalisme, de réactualiser l'idéologie c'est à cela que s'emploient à travers les différents récits de Zabarkâne à la fois l'histoire et le mythe. C'est la fonction de l'une et de l'autre que nous allons tenter de dégager par l'analyse des textes qui nous ont été livrés.

Pour l'analyse de ces textes, nous recourrons pour l'essentiel aux méthodes structurales de lecture, notamment celles qui s'inspirent des techniques exposées par Vladimir Propp dans Morphologie du Conte[48]. Pour circonscrire les différentes fonctions qui se combinent pour constituer la trame des récits ci-après, nous leur appliquerons la classification que propose Etienne SOURIAU[49] pour l'action dramatique. Nous en complèterons l'analyse en nous inspirant des techniques développées par

---

48. Vladimir Propp "Morphologie du Conte" - Paris, Le Seuil, 1965.

49. Etienne Souriau "Les grands problèmes de l'esthétique théâtrale" Paris, CDU, 1962.

A. J. GREIMAS dans son article : "Eléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique"[50]. Ces méthodes nous paraissent être en effet, les plus aptes à rendre compte des structures des textes et de leur fonctionnement. Les tableaux comparatifs des récits que nous dresserons à cette occasion, nous conduiront à dégager le noyau résistant. Mais chacun sait que ces tableaux qui ne permettent qu'une analyse formelle des récits, constituent des sortes d'auberges espagnoles où "chacun mange ce qu'il a apporté". L'analyse structurale demeure donc insuffisante pour rendre compte de textes aussi complexes que ces récits que nous avons rassemblés concernant la geste de Zabarkâne. C'est pourquoi, le noyau récurrent une fois dégagé, nous entreprendrons un long travail de dévoilement qui fera appel à la linguistique, à la littérature et à toutes les sciences dites humaines. Or, les essais de lecture que nous avons effectués sur ces textes, ont révélé à nos yeux de véritables palimpsestes qu'il convient de déchiffrer couche par couche à la manière sans doute des fameux "étages" dont parle Roland Barthes. Nous nous sommes alors demandée si "La geste de Zabarkâne" avec ses implications historiques, sociologiques, religieuses, économiques, littéraires, etc ... ne constituait pas un travail trop vaste pour une thèse de 3ème Cycle et pour nos moyens. Nous avons donc, à la lumière de différents avis autorisés, décidé de mettre l'accent sur les rapports du mythe et de l'histoire, avec le projet que les autres niveaux soient approfondis dans le cadre d'un travail ultérieur, si toutefois la présente entreprise nous conduit à des résultats encourageants. Nous sommes bien conscients que dans un texte comme ces récits sur Zabarkâne et ses descendants, les niveaux sociologiques, religieux, économiques etc... ne sauraient en aucun cas constituer des entités isolées. Nous y ferons donc appel chaque fois que l'explication sociologique, linguistique, religieuse ou littéraire nous paraîtra pouvoir éclairer ou étayer notre propos.

---

50. A. J. GREIMAS "Eléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique", in Communications N°. 8, Paris, Le Seuil.

Nous voudrions avec le moins d'à priori possible montrer comment l'évènement historique se transforme, et se mythifie pour rendre compte d'une certaine réalité politique, sociale, économique et religieuse. Comment toute cette construction est mise au point pour servir une idéologie politique qui s'intègre parfaitement à une culture, à une civilisation, à une condition qui est celle de l'homme du Soudan Central et Occidental, Sahélo-Saharien.

Nous nous attacherons pour cela aux textes que nous mettrons en regard, afin de dégager ce qui à travers les informateurs différents les uns des autres, d'intérêts politiques pas toujours concourants, constitue des faits itératifs et le noyau irréductible.

Nous ferons appel à la socio-critique, aux méthodes de la critique historique pour comprendre les résultats obtenus et pour tenter de répondre à la question que se posait déjà Lilyan Kesteloot dans le récit de la formation de l'Empire de Ségou : "A quoi donc sert ce beau mythe ?".

Le plan suivi au cours de la présente étude est donc le suivant :

I. Première partie : INTRODUCTION

Elle comporte trois volets :

1) Une problématique du sujet qui s'efforce :

- de situer la place de la geste dans la société zarma,
- de justifier notre choix,
- de circonscrire et d'exposer les problèmes nombreux de collecte, de transcription, d'analyse et d'interprétation que pose une telle entreprise.

2) Une présentation de la société zarma d'aujourd'hui à qui reste dédiée la geste ;

3) Une présentation des textes rassemblés et dont le premier critère de choix est, la qualité littéraire.

II. Deuxième partie : CORPUS

Il comportera les sept textes ci-après :

Texte	I	Tilwâti
Texte	II	Zabarkâne
Texte	III	Zabarkâne
Texte	IV	Mâli Béro
Texte	V	Zabarkâne
Texte	VI	Sombo Zabarkâne
Texte	VII	Mâli Béro

La version française des interviews sera donnée en annexe.

III. Troisième partie : ANALYSE DES RECITS

Elle portera essentiellement sur les contenus

1) à travers le cadre spatio-temporel et humain tel qu'il apparait dans la geste ;

2) sur la part du mythe et celle de l'histoire dans la geste.

Peut-être pourrions-nous alors percevoir quelques unes des réalités politiques, économiques, religieuses qui sous-tendent cette construction, et nous demander au nom de quelle idéologie on a bâti, maintenu, véhiculé et continuellement réactualisé la geste de Zabarkâne.

DEUXIEME PARTIE : CORPUS

T E X T E I TILWATI

Informateur :
Soliste (Soninke) : BADJE BANGNA
Traduction (Zarma) : GARBA BANGNA (Frère de BADJE)
Choeur : DJELIBA, FAMADE, TOUDJANI, DAOUDA
(fils et petits neveux de BADJE)

Enregistrement : le 20/07/68 par Mr. MOUSSA HAMIDOU (I.R.S.H.)

1.	Diitay kaamanna nyamkala faani	Daata ni di jasare ya
	Nyamkala taadu basan konne	jasare si nda alaasiri
	Basan konne ga ma jiri maa taaku lemmu	Alaasiri si tun kala gorokasin
	Basan konne ga ma jiri maa kunka lemmu	Alaasiri si tun kala kanikasina
5.	Basan konne ga ma jiri maa safe kooru	Alaasiri si tun kala ni salaŋkasina
	Nyamkala ga ma nye basan konne	Jasare wo man ti alaasiri
	Safe safe lammu ya ni	Sanni kulu salanko ize no
	Kaŋ saara tare tare	Kaŋ hay dirakasin ize ga
	Yaŋ be na tira wa safe	da boro na hã, a ga salaŋ
10.	Yaŋ be ga na tira wa safe	da boro mana hã mo, a ga salaŋ
	safe safe lammu	Sanni biyo mo ize no
	Kaŋ saara tare tare	kaŋ hay dirakasin ize ga.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

15.	Du kala nda a na tunku faani	Kala da a di bonkooni
	Tunku kan tunku saara	Koy kaŋ koy hay
	A ma cilla mulla fillo	A ma a ce jinde hinka
	Nda ka na filla wa nu	Da boro fo go banda
	Nda wa nye si baane sabaabu	Da a ga ci bari fo se no
20.	Ko fo sabaabu	Ifo sabbay ganda se
	Wu tunku laamu cille	I ga koyze ce
	A wa nga du nye kallante	A go ga nga boŋ te buuko
	Kalla ga ma riiti	Bu mana koy ka ni ga mo
	Ko fo sabaabu	Ifo sabbay ganda se
25.	Man andunnya almannu na	Kala andunnya alman sabbay ganda se
	Fo liŋo ya ni	andunnya alman mo hari kaano no
	fo dagante ya ni	Hari bisante mo no
	Kunna mace ni	Niine hamni mo no
	Yimbe na raga	Da boro na di da ni futu
30.	Di wa na riiti nyase	Niisi nda mundi no ga ka
	Ya ga a wuru gante	Haawi no a ga gaaray
	A sa ma kalle na bonu	A si buyan mo ganji Zarma ize se.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Le djassaré vois-tu,
le djassaré ignore l'inimitié ;
l'inimitié prend naissance chez le voisin,
l'inimitié prend naissance chez le compagnon de chambrée,
l'inimitié prend naissance chez le confident.
Le djassaré ne saurait être un détracteur :
il est fils de l'adepte du Verbe
et de l'errance
Il parle quand on lui pose des questions,
et il parle quand on ne lui demande rien.
Il est né du compagnonnage du Verbe
Et de l'errance

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya.

Quand il aperçoit un roi
un roi, fils de roi lui-même
le djassaré par deux fois le nomme
dès qu'il possède une suite
fut-elle composée d'un cavalier unique !
Aussi, pour quelle raison
un prince dont on clame le nom
préfère-t-il faire le mort
quand la mort est bien loin de lui ?
Oui ! Pour quelle raison
sinon pour les biens d'ici-bas ?
Or les biens de ce monde, s'ils sont un délice
ils sont aussi choses passagères
ils sont comparables aux poils du nez
quand on tire dessus avec hargne
cela fait couler le nez, et couler les yeux.
Les biens terrestres sont pour sauver de la honte
ils ne protègent pas de la mort un fils de Zarma.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

35.	Yeela maaman faana	Hal ni kaayi jine
	Faabey na faabey cille	Baabey na baabey ce
	Maamey na maamey cille	Kaayey mo na kaayey ce
	Yeela a riiti lammu do lemmu	Hala a ka ize nda ize
	Kala i may kaaman cille	Kala i ma ni mo ce hunkuna
40.	Daata yon tinna ga ma kotay ka manna	Daata hunkuna mana koy gaabu ni ga
	Da yon tinna ga ma kotay ka manna	Hala hunkuna koy gaabu ni ga no
	Ma riiti nyamkala kaana	Ma ka ka kay jasara jine
	Ka burnya naati	Ma laabu sambu
	Nyamkala may kaaman kobo	Jasara ma ni nan
45.	ka siiji du Alla	ka kay nda Irkoy
	Ka Alla Fara nya fillante	ka Irkoy Diya mo te ihinkante
	Ko ga ma sara ku nda	Hay kulu si boro no
	Ma Alla nga baane	Kala Irkoy
	Ko ga ma sara ku nda	Hay kulu si boro ganji mo
50.	Ma Alla nga baane	Kala Irkoy nda nga Diya hinne
	Ya Alla baane kaaman ga	Irkoy fo ni fo no.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

	Diitay kaaman andunnya almaanu na faani	Daata ni di andunnya alman ya
55.	Yan be ti ga yooni	Ban kan ne tangari no
	Te min nan kaaman faabey	Man ni baabey
	Do maama gabo gabo	Nda ni kaayi boobo
	Kan na andunnya almannu na	Kan na andunnya alman margu batamo wo ra
	Su kafo kambu kambu	I na i margu batame follon
60.	I nye kallante	I te buuko
	Yan beeti ga yooni	Ban kan ne tangari no
	Alla Faara daga	Irkoy Diya te, a bisa
	Kan sabaabu	Kan sabbay ganda
	I na nyarnya nye	I na beena te
65.	I na burnya nye	I na ganda mo te
	Nda fo kan wanu nda	Nda hay fo hanno kulu kan go andunnya bon

C'est depuis ton prime ancêtre
que les pères ont dit la louange des pères
que les aïeux ont dit la louange des aïeux
jusqu'en ce jour où les fils disent la louange des fils
et où il te revient d'être loué à ton tour.
Aussi ne sied-il pas que ce jour t'offense
et si ce jour te cause le moindre embarras,
campe-toi face au djassaré
et empoigne du sable
que le djassaré s'écarte
et s'en remette à Dieu
et à son Envoyé.
Nul autre en effet ne peut accorder de bien
que Dieu lui seul ;
et nul ne peut en priver
que Dieu et son Envoyé.
Salut à toi Dieu, dans ton absolue unicité.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Quant aux richesses d'ici-bas
si tu as là-dessus un doute
observe ce que sont devenus tes pères
et ceux, innombrables, dont tu descends
qui amassèrent tant de biens en ce monde
tant de richesses en ce même endroit
et qui sont devenus des morts aujourd'hui !
Et si tu doutes encore, constate que
l'Envoyé de Dieu lui-même n'est plus
Lui pour qui
l'on créa le Ciel
l'on créa la Terre
et toutes les belles choses qui s'y trouvent

A nye kallante
Wo day kamaŋ barkir
Nda fo suuta dey
Ma riiti nyamkaley kaana
Nyamkala ma ni kaaman toŋo
Ka siiji du Alla
Ka Alla Faara nye fillante
Fo ga ma sara wo ko
Ma Alla nga baane
Fo ga ma sara no ko
Ma Alla nga baane
Ya Alla baaney kaaman ga

A te buuko
Da ni ma wo din ka wongu
Da hay fo ka si ni se
Ma ka jasarey jine
Jasara ma ni naŋ
Ka kay nda Irkoy
Ka Irkoy Diya te ihinkante
Hay kulu si boro no
Kala Irkoy
Hay si boro ganji mo
Kala Irkoy
Irkoy fo, ni fo no !

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Zabarkaan
Baane wa tiini
Ka taaku Malle dabe ni
A na nga zabaanu nye
Baane wa ti ni
A daga
I na a kogonne riiti
A nye tunku
A na nga ka sa nyeeru
Bita nyeeru
A daga
A falla na dagante
I na nga kogonne rondi
A nya ji fillo

Hal ni kaayi Zabarkaan
Man nda man ?
Kaŋ a goro Malle kwaara
Zabarkaan na nga zabana ŋwa
Man nda man ?
A bisa
I na a kayne daŋ
A te boŋkooni
A na ŋwa handu iyye
jirbi iyye
A bisa
A banda bisante
I na a kayne daŋ
A te jiiri hinka.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Zabarkaan
A saara Sombo
A na zunkum bamba
Naanagaana lemmey

Hal ni kaayi Zabarkaan
A hay Sombo
Sombo na kooma ka,
Fulaŋey bonkooni izey

c'est aujourd'hui un mort, lui aussi.
Mais si tu réfutes cela
parce que tu te trouves sans aucun bien
redresse-toi face au djassaré
pour que, cessant de t'importuner,
il s'en remette à Dieu d'abord
à son Prophète ensuite.
Nul ne peut accorder de bien
que Dieu lui seul
Nul autre ne peut en priver
que Dieu
Salut à toi, Dieu, dans ton absolue unicité !

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zabarkâne
quels furent les lieux ?
Ce fut la cité de Mallé
où il vécut son règne et le temps imparti
En quels autres lieux ?
Son règne écoulé
on intronisa son frère cadet
lequel devint roi
et règna sept mois
et sept jours.
Il mourut.
Après lui
on intronisa un autre cadet
qui règna deux ans.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zabarkâne !
Zabarkâne engendra Sombo
Sombo qui se dressa !
Les princes peuls

Do Torjabu lemmey
Kaŋ wa lemmey tirey sirandi
kaawa nyimme
Da i rondi kaawa
I ma bagu
Ka Mallinka lemmey ramun na tiŋo
kaŋ gey tirey sirandi
waato i wa riiti kaawa kay fi

nda Surgu izey
Kaŋ ga ngey gahamey nyumay
Bango kuna
Da i furo bango ra
I ma ka taray
I ma Zarma izey bankaarayey sambu
ka ngey gahamey tuusu
Nga ga i ma ka ka furo bango ra.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Sombo
A ga ma tare kaawa yimme
Ciraana ga wa tare
Tunkey lammey
Si nye kala i raamun
lemmey kaŋ wanu faate
A ti wa mu i ma jiiri du da
Lemmey su
I ma ŋga naga
Sara su ma tare nda ga faabe solla

Hal ni kaayi no Zarmakoy Sombo
A mana koy bango boŋ
Zaaro kaŋ a ga koy
Koy izey
I si daŋ kala i bankaarayey
Talkey bankaarayey mo go waani
A ne i ma tun ka kay
zankey kulu
I ma nga gana
A ne bora kulu ma koy nda nga baaba yaajo.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Sombo
Lemmey su tare nda ngey meegey
A na burnya na bagandi
I na ngey gu fi yay
I na ngey raamun na dagante
I rondi kaawa daŋ
Torjabu lemmey riiti
Do Naanagaana lemmey
I rondi kaawa daŋ
I na raamun na tiŋo

Hal ni kaayi no Zarmakoy Sombo
Zankey kulu koy nda ngey baabey yaajey
I ka ka laabo fansi ka yaajey daŋ
I na ngey tuguray te
I na ngey bankaarayey jisi
I koy furo bango ra ga nyumay
Surgu izey mo ka
Nda Fulaŋ izey
I furo bango ra ka ngey gahamey hiijandi
I ka ka i bankaarayey sambu.

et les princes touaregs,
qui venaient prendre leur bain
dans le marigot
y entraient,
en ressortaient,
allaient prendre les vêtements des jeunes Zarma
pour s'essuyer le corps, et alors seulement,
s'en retournaient plonger dans le marigot.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
Sombo n'était pas encore allé à ce marigot.
A la date où il résolut de s'y rendre
les princes
portaient des habits de princes
Et les enfants du peuple avaient les leurs.
Sombo dit aux jeunes de se lever.
Tous les jeunes
que tous viennent avec lui
Et se munissent, chacun, de la lance de son père.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
Tous les jeunes avaient apporté la lance de leur père.
Ils creusèrent la terre pour y placer les lances
qu'ils cachèrent.
Puis, délaissent leurs vêtements
ils entrèrent pour se baigner dans le marigot.
Les jeunes Touareg arrivant à leur tour
en compagnie des jeunes Peuls
entrèrent se tremper dans le marigot
puis revinrent prendre les vêtements des Zarma.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

135.	Yeela maaman Sombo	Hal ni kaayi Zarmakoy Sombo
	A ti wa nya Naanagaana tunku lemmo	A ne i ma nga cabe Fulaŋ bonkoono izo
	A ma nga bi raamun na bagandi	A ne a ma nga zaara jisi hay
	Da a ga ma takandi	A ne da a mana nga zaara jisi
	A wa wuru	A ne a ga bu
140.	A wa na ga wuru	A go no ga zuru
	A ga siro sirandi	A go no ga zaara daŋ ga nga gahamo tuusu
	A na nga meegu na tiŋo	Nga ga din no a ka ka nga yaajo sambu taaso ra
	A na meegu baana	A na yaajo daŋ ka Fulaŋ bonkoono izo hay.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

	Di na baane na tiŋo	A na afa sambu
	Do sara su ma nga yaamu ka moŋo kay	A ne boro kulu ma bora kaŋ na nga zaara sambu wi
	Da a ga ma a kari	Boro kulu kaŋ mana a wi mo
	nga ga nga meego waata daŋ	nga wo ga nga yaajo daŋ ka bora wi
150.	I na i su kay batran kari	I na Fulaŋ izey kulu wi
	I riiti dabe	I ka kwaara
	Mallinkey wanu nda tubaale nyeeru	Zarmey go nda tubal iyye
	Sombonkana Tubaale	Sombonkana Tubalo
	Kaciya Tubaale	Kaciya Tubalo
155.	Nasaro Tubale	Nasaro Tubalo
	Alfa Tubaale	Alfa Tubalo
	Alfa Bilbilo Tubaale	Alfa Bilbilo Tubalo
	Bonkaano Tubaale	Bonkaano Tubalo
	Bonkaano Bilbilo Tubaale	Bonkaano Bilbilo Tubalo

160. Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
Sombo demanda qu'on lui montrât le prince peul
auquel il intima l'ordre de reposer son habit
car s'il ne le reposait pas, dit-il,
le prince mourrait.
Mais ce dernier continuait de courir
en s'essuyant le corps avec le vêtement.
Sombo alors sortit sa lance de terre
et en transperça le prince peul.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Il saisit ensuite sa seconde lance
et donna l'ordre à chacun de tuer l'utilisateur de son vêtement
si l'un d'eux s'avisait de ne pas le faire,
lui, Sombo, l'abattrait de sa propre lance !
Ils tuèrent tous les jeunes Peuls.
Puis ils regagnèrent la ville.
Les Zarma possédaient sept tambours
le tambour Sombonkana
le tambour Katchiya
le tambour Nassaro
le tambour Alfa
le tambour Alfa Bilbilo
le tambour Bonkâno
le tambour Bonkâno Bilbilo.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

nga ka nye tubaaley tunku
I na Sombokana katu
Sara su riiti ngey siyey
A ti sara kaŋ safe yonci
Ay na gofonnneeri laamo kari
nda sara kaŋ na naga
Ay na i su kay batran kari
Ni faaba taadu nye

nga ka ci tubaley bonkooni
I na Sombokana kar
Bora kulu ka ka kaaru ngey baryey boŋ
A ne baŋ kaŋ salaŋ hunkuna
A ne nga na bonkoono izo wi mo
nda boro kaŋ na a gana
A ne nga na i kulu wi
Ni baaba si nda hina.

Yaelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Sombo
A na zunkun bamba
Sarey su kaŋ wo no
Cirse
Do sara sirante
Nda lemmu tukunya
Nda yagara kasante
Do yagara kooru
I su wonu ga wuunu

Hal ni kaayi no Zarmakoy Sombo
Sombo na kooma ka
Borey kulu kaŋ go no
Hamni kwaaray
Nda boro hanno
Nda zanka kayna
Nda wayboro zeeno
Nda ko-way beeri
I kulu go ga hẽ.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Sombo
A wonu nda nga komo baane
Ki wa nya Almin
A ti sarey ma riiti bune
I ma koy socce na kari
ka nye dabaane
I na nye dobaane
Karfi lammu baane wonu
Kaŋ wo no Mallinkey da
Kaŋ wa nga golla nye

Hal ni kaayi no Zarmakoy Sombo
Sombo go nda tam fo
Kaŋ i ga ne a se Almin
A ne borey ma zumbu ka ka
A ne i ma koy subu wi
Ka te daba
I na a te daba
Garaasa ize fo go no
kaŋ go Zarmey kwaara ra
kaŋ nga taayaŋo te Zarmey so

Sombonkana était le Premier Tambour.
On fit donc battre Sombonkana
et tout le monde se mit en selle.
Sombo alors annonça que l'on n'en était plus aux paroles
qu'il avait abattu le prince
et tué tout ce qui l'avait accompagné.
Il répéta qu'il les avait tous tués,
et que nul père n'y pouvait quelque chose.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo
Sombo qui s'était dressé
Tous ceux qui étaient là,
vieillards à cheveux blancs,
notables de la cité,
jeunes gens,
vieilles femmes
et femmes plus jeunes
tous pleuraient

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
Sombo possédait un esclave,
du nom de Almine
Almine demanda aux Zarma de descendre des chevaux
et d'aller couper des herbes,
de quoi construire un Fond de Grenier
on en fit un Fond de Grenier.
Il y avait là un jeune garâssa
qui vivait dans la cité des zarma,
s'adonnant pour eux à ses travaux de cordonnerie

195.	A ma yiga no ko	A ma ŋwa Zarmey do
	A ma tare no ko	A ma koy Surgey mo do, a ma ŋwa
	A ma yiga	A ma ŋwa
	A ma riiti	A ma ka
	I safe i ma si safe a ga	I ne i ma si salaŋ nda a.
200.	Yeelo Tilwaato Tilwaati	
	Yeelo Tilwaato Tilwaatiya	
	Yeeli wa daba sirandi	Hala i ga daba kay ka wi
	Cirse kasante	Hamni kwaaray fo
	Kaŋ wonu nga koppo da	kaŋ go nga fu ra
205.	Kaŋ kaso gabo	Kaŋ a jiirey ba
	I ga ma safe nda	I mana salaŋ a se
	A si tuuno fo kaŋ wo ne	A si bay haŋ kan go ga te
	Karfi lemmo riiti	Garaasa ka
	A ti "Ay saaje ay du ware tiide"	A ne: "Ay nya, ay no taba"
210.	"Tiide taadu	"Taba si no ;
	A ti Yiga nta no	ŋwaari mo si no ;
	Ni ga ma tu no kaŋ wo nu	Ni mana ma haŋ kaŋ go kwaaro ra hunkuna no ?
	Sombo na aran tunku lemmo kari"	Zarmakoy Sombo na araŋ bonkoono izo wi".
	Yeelo Tilwaato Tilwaati	
215.	Yeelo Tilwaato Tilwaatiya	
	Yeela maaman Sombo	Hal ni kaayi Zarmakoy Sombo
	Karfi leemo bagu	Garaasa fatta
	A tara ka safi Torjabu lammey	A koy ci Surgu izey se
	Do Naanagaaney da	nda Fulaŋey se
220.	Aran lemmey ga ma riiti	I ne "Aran izey wo mana ka wala ?"
	I ti i ga ma riiti	I ne "I mana ka"
	Mallinkey na i su kay batran kari	A ne "To Zarma izey na i kulu wi
	I ti "Gaaro ya ni	I ne "Tangari no
	Ni du ka nye	Nin ka a te

mangeant tantôt chez les Zarma
tantôt chez les Touareg
qui allait manger chez les uns
et s'en retournait chez les autres
et qu'on décida de tenir à l'écart

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Et, on n' avait pas achevé de construire le Fond de Grenier
il se trouvait là une vieille femme
une vieille femme qui était demeurée dans sa case
une femme à l'âge très avancé
et que l'on n'avait pas mise dans la confidence,
qui ignorait donc les dispositions prises.
Le garâssa alla à elle
et lui dit : "Ma mère, donne moi un peu de tabac"
"Point de tabac
et point de nourriture !
Ignorerais-tu ce qui domine dans cette ville en ce jour
où Zarmakoye Sombo vient d'abattre votre prince ?"

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
Le garâssa s'échappa,
et s'en alla avertir les Touareg
et les Peuls
-Vos enfants ne sont pas rentrés n'est-ce pas ?
- Non ! Ils ne sont pas de retour.
- Eh bien ! Les Zarma les ont massacrés tous .
- C'est faux !
A moins que tu n'aies été à l'origine de ce massacre

Yeela ni ga ma kara ga nye
burnyo sirondi
Fo kaŋ ir ga burnyo sirandi nda
Ni du no ga rondi
Ni tara ka safi daŋ
Ka iri bagandi
Nda ni ga ma i bagandi
Mallinka taadu nda kita
Kaŋ ga iri lemmey kari

Da ni mana bay haŋ kaŋ iri go no ga te
laabo ra
wo kaŋ iri ga laabo hinse nda
Nin no ga koy ka a ci i se
Ni koy ka salaŋ i se
Ka iri sara
Da ni mana iri sara
Zarma si nda kambe
kaŋ ga iri izey wi.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Sombo
Baane wa ti ni
Yela karfi lammo wa riiti
I na siyey rondi
I na jagey rondi
I na suwey rondi
I na fariley rondi
I na nyongomey rondi
Na baana no ga ma riiti
Na ga ma riiti a daŋ

Hal ni kaayi Zarmakoy Sombo
Man nda man ?
Hala Garaasa izo ga ka
I na bariyey daŋ daba ra
I na feejey daŋ daba ra
hinciney furo
I na farkayey mo daŋ daba kuna
I na yowey mo daŋ daba ra
haw hinne ka mana ka
Haw si furo a ra.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Do sara su taadu nda na
Kala Almin baane
Kaŋ wonu ndaŋ ga gumbo sayinde baane
Nga du ya ni
I na socce na takandi
Da i na sara su rondi
A na a katu maŋa

Boro kulu si nda haw
kala Almin hinne
kaŋ go nda nga yeeji folloŋ
ŋga hinne ya no
I mana daŋ daba ra
I na bora kulu daŋ
A na a kar waynofunay

toi qui, seul, es au fait de notre action
dans ce pays
toi qui, seul, sais, ce qui dans ce pays nous permet de commander !
Tu es donc allé le leur dévoiler
tu es allé leur dire
pour nous détracter.
Sans ton action destructrice
jamais les Zarma n'auraient trouvé le bras
de massacrer nos fils".

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
En quels lieux ?
Avant que le jeune garâssa ne soit revenu
les Zarma avaient embarqué les chevaux
embarqué les moutons,
embarqué les chèvres
embarqué les ânes,
et embarqué les chameaux.
Les bovins seuls ne furent pas embarqués
les bovins y sont interdits.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Personne alors ne possédait de bovin
exception faite d'Almine
qui avait un unique taureau.
C'était bien le seul
qui ne fut pas embarqué à bord du Fond de Grenier.
On fit monter tout le monde
Almine frappa le Fond de Grenier côté du soleil levant

A na a katu kaŋa — A na a kar waynokaŋay
Do looziya — Nda Azawa kambe
Do Maama — Nda Dandi kambe
A ti a jiri — A ne a ma tun kay
A ne fo baane rondi — A na fando daŋ.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Bi karfi lemmo riiti — Garaasa ka
A nye mulla sikko Sombo daŋ — Garaasa, a cilili cilili hinza
A ti "Ay nye tarkulla kaŋ nye fingante — A ne nga ka ci kooro kaŋ dana
Da a riiti gunne — A ne da a goro ganji
kamaŋey ma a yiga — koorey ma a ŋwa ;
Da a riiti dabe — Da a ka kwaara mo,
Jagu kama ey ma a kari yiga — A ne feeji koyey ma a kar ka wi.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Du na juwaayan nga fadday — A na barzo salle a se
A na a raga — A na barzo di
A tare nda a — A tun nda garaasa
I cira na wane ga tare — I foy ga dira
I riiti Cirkardo-Cirkarbonje — I ka Cirkardo-Cirkarbonje ka zumbu nda daba
I kanka — I kani
I tare Nafadayay — I ka ka zumbu Nafadayay
I kanka — I kani
I tare Tumbutu Kooru — I koy ka kani Tumbutu Beeri
I tare Tumbutu Tukunnya — I koy Tumbutu Kayna mo
I tare Safana dabe ni — I koy Safana kwaara.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Il le frappa côté du soleil couchant
Il le frappa vers le nord
et le frappa vers le sud.
Il lui intima l'ordre de décoller
Puis il actionna le van.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Le garâssa revint
et iodla à trois reprises
Il dit qu'il était désormais une hyène devenue aveugle ;
en demeurant en brousse,
elle se fait dévorer par les autres hyènes,
en entrant au village
elle se fait mettre à mort par les éleveurs de moutons.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Sombo tendit le fouet au garâssa
qui s'en saisit
et fut enlevé.
Les Zarma ayant volé toute la journée
s'amenèrent à Tchirkardo - Tchirkarbondjé
ils y couchèrent.
Puis ils vinrent atterrir à Nafadayay
où ils couchèrent.
Ensuite ils allèrent coucher à Tombouctou l'Ancienne
Ensuite à Tombouctou la Nouvelle
Puis ils vinrent enfin à Safana.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

	Di tare Koobi dabe ni	I na daba sambu kala Koobi kwaara
285.	A falle na dagante	A banda bisante
	A riiti Adarambuka	I na a sambu kala Adarambuka
	Sombo wanu nda nga kogonne	Zarmakoy Sombo go nda nga kayne
	ki wu ci Bolombooti	Kaŋ se i ga ne Bolombooti
	kaŋ a wo nu sarey kaana	Kaŋ a go borey jine
290.	A ga ma liŋc Bolombooti daŋ	A mana kaanu kayno se, Bolombooti
	A tara Torjabu lammey daŋ	A koy Surgu izey do
	A ti i ma nga gida la na kari	A ne i ma nga beere wi nga se, nga ma te koy
	Nga ga riiti nuko	A ne nga ga ka nango
	ka taaku i daŋ	ka goro i do.
295.	Yeelo Tilwaato Tilwaati	
	Yeelo Tilwaato Tilwaatiya	
	Diita ŋgey ga ma gida la tuun	I ne ngey si beero bay
	A tara daŋ	A koy i do
	A ne "Ay du no ga riiti aran daŋ	A ne nga no ga furo i jine
300.	Kaŋ anday	ka a cabe aran se
	Araŋ maa kari	A ne i ma nga beero wi
	Gida la na kure na bugu daŋ	Beero na wongu ka
	A ti sara su ma riiti ngey siyey yimme	A ne bora kulu ma ye ngey bariyey boŋ .
	Bolombooti tare sarey daŋ	Bolombooti koy Surgey do
305.	I na ngey kura riiti	I na ngey wongo mo ka
	I riiti i daŋ	I ka i do
	Sombo na i wurugandi	Zarmakoy Sombo na i garay
	Bolombooti wonu i daŋ	kayno, Bolombooti go Surgey ra
	Nga du ka nye Dawsaaney	Bolombooti banda ka ci Dawsaaney.
310.	Yeelo Tilwaato Tilwaati	
	Yeelo Tilwaato Tilwaatiya	
	Yeela maamaŋ Sombo	Hal ni kaayi Zarmakoy Sombo
	Baane wo ti ni	Man nda man ?
	Koobi dabe ni	Koobi no a na daba jisi
315.	Baane wo ti ni	Man nda man ?
	Saptaaka dabe ni	Kala a koy ka jisi Saptaaka
	A na socce na takandi	A na daba jisi no din

Ils conduisirent le Fond de Grenier jusqu'à Kôbi.
Après quoi
ils le conduisirent à Aderamboukâne.
Zarmakoye Sombo avait un frère cadet
du nom de Bolombôti.
La présence de Sombo à la tête des Zarma
ne lui plaisait pas du tout, à ce cadet.
Aussi alla-t-il trouver les Touareg
et leur demanda d'abattre Sombo, afin que lui puisse prendre le pouvoir
s'établir dans l'endroit,
et demeurer avec eux.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Les Touareg dirent qu'ils ne connaissaient pas le frère ;
Bolombôti se rendit chez eux
et leur dit qu'il les conduirait personnellement
pour le leur désigner
afin qu'ils puissent l'abattre.
Mais Sombo était sur le pied de guerre.
Il donna à tous l'ordre de retourner aux chevaux.
Bolombôti pendant ce temps se rendait chez les Touareg
avec qui il se prépara à la guerre.
Puis ils vinrent à la rencontre des Zarma.
Zarmakoye Sombo les mit en déroute
de même que Bolombôti qui était avec eux.
Les descendants de Bolombôti sont les Daoussahanes

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo
En quels lieux ?
Il fit atterrir le Fond de Grenier à Kôbi.
En quels autres lieux ?
Il l'amena à Saptâka
Et le fit se poser.

A jiiri	A tun kay
Baane wo ti ni	Man nda man ?
320. Sargan dabe ni	kala Sargan kwaara no a koy daba jisi
Maali furo ga ma taaku ma Sargan	Maali Beero saara si kala Sargan.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Yeela maaman Sombo	Hal ni kaayi Zarmakoy Sombo
325. Sombo nye Sombo kane tubaale	Sombo te Sombonkana Tubalay mo koy
A nye Kaciya Tubaale	A ye ka te Kaciya Tubalay koy
A nye Alfa Tubaale	A te Alfa Tubalay koy
A nye Alfa Bilbilo Tubaale	A te Alfa Bilbilo Tubalo koy
A nye Bonkaano Tubaale	A te Bonkaano Tubaalay mo koy
330. A nye Bonkano Bilbilo Tubaale	A te Bonkano Bilbilo mo Tubalay koy
Tubaale nyeru	Tubal iyye
I su wuuru Sombo jinde	I kulu he Zarmakoy Sombo se.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

335. Sombo saara Taatu	Sombo hay Zarmakoy Taatu
Taatu saara Zarmalle	Taatu mo hay Zarmakoy Zarmalle
Zarmalle saara Zarsiyay	Zarmalle mo hay Zarmakoy Zarsiyay
Zarsiyay saara Bukar Loolo	Zarsiyay mo hay Zarmakoy Bukar Loolo
Bukar Loolo saara Maali Kaman Dugusa	Bukar Loolo mo hay Zarmakoy Maali Kaman Dugusa.

340.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Diiti Maali Kaman Dugusa lammu karago	Maali Kaman Dugusa hay ize gu
A saara Taguru nda Banka	A hay Taguru nda Banka
Cuttaasi nda Dooso	Cuttaasi nda Dooso fayo do no ya
345. A saara Sajam Taguru	A hay Sajam Taguru
Nda Zaamo Seega Taguru	Nda Zaamo Seega Taguru
Tobili fu nda Namaari	Tobili fu mo nda Namaari
A saara Haali Koda	A hay Haali Koda
A saara lammu si fillo	A hay ize hinka :

Puis il repartit.
Pour quels lieux ?
Pour le village de Sargane où il le fit se poser.
Le tombeau de Mâli Béro se trouve à Sargane.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Depuis ton ancêtre Zarmakoye Sombo !
Sombo qui fut Maître du tambour Sombonkâna,
Maître du tambour Katchiya,
Maître du tambour Alfa,
Maître du tambour Alfa Bilbilo,
Maître du tambour Bonkâno,
Maître enfin du tambour Bonkâno Bilbilo.
Sept tambours
qui tous, résonnèrent à la gloire de Zarmakoye Sombo

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Sombo engendra le Zarmakoye Tâtou,
Tâtou engendra le Zarmakoye Zarmallé,
Zarmallé engendra le Zarmakoye Zarsiyaye,
Zarsiyaye engendra le Zarmakoye Boukar Lôlo,
Boukar Lôlo engendra le Zarmakoye Mâli Kaman Dougoussa.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Mâli Kaman Dougoussa eut cinq fils :
il engendra Tagourou et Banka
point de la séparation de Kirtâchi et Dosso ;
il engendra Sadjam Tagourou
et Zâmo Sêga Tagourou
Les Zarma Tobîli et Namâri.
Il engendra Hâli le Cadet.
Hâli eut deux fils :

A saara Alsan nda Zam — A hay Alsan ; a hay Zam.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya

Do a saara lemmu gabo-gabo — A hay ize boobo
A na zunkum bamba — A na kooma ka
Mallinkey su yimme — Zarmey kulu se
Nda Wangara lemmey — Nda Hawsancey
Nda Torjabu lemmey — Nda Surgu izey
Nda Naanagaana lemmey — Nda Fulaŋey izey
Nda Duwaasaabey lemmey — Nda Mawri izey
I su kaana — I kulu go jine
Do Gubey kaana — Nda Gubey go jine
Do Kalley kaana — Nda Kalley mo go jine
Do Sujey kaana — Nda Sujey mo go jine
A na zunkun bombu bamba — A na kooma ka i kulu jine
Da a na nga zabaanu na sijandi — A na nga zabana ŋwa.

Yeelo Tilwaato Tilwaati
Yeelo Tilwaato Tilwaatiya.

Il engendra Alsan et il engendra Zam.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya

Sombo eut une descendance nombreuse
Il avait ouvert la voie
pour les Zarma dans leur totalité,
pour les Haoussa,
pour les Touareg,
pour les Peuls,
pour les Arawa
donnant l'exemple à tous
aux Goubé
aux Kallé,
aux Kourfayawa
Pour tous, Sombo s'était dressé,
dominant son époque.

Yêlo Tilwâto Tilwâti
Yêlo Tilwâto Tilwâtiya.

T E X T E II ZABARKANE

Informateur : BADJE BANGNA

Enregistrement : le 20/07/68 par MOUSSA HAMIDOU (I.R.S.H.)

Yala maaman Zabarkaan

Ni kaayi no Zabarkaan.

Hay Zabarkaan kaŋ na nga zabana te

Kaŋ na nga gazoŋe
Duba kwaara kaana
Da a na burnya riiga
Madiyay
Diina fo baane tiŋo

370. Muhammadu zabana ra
Kaŋ wongu Muhammadu se
A koy wongu Muhammadu se
A na ngey laabo may jiiri waytaaci
Han din hane no ngey mo
375. koy toorey hẽ ka a ŋwa

A riiti Makka dabee ni

Zabarkaan ka Makka kwaara
Muhammadu ne a ma ka
Zama ban kaŋ si nda boro
si goro ga yanje.

A riiti daba koora daŋ

380. Han din hane no Zabarkaan ka Makka kwaara
A ce Umaru
A ce Umaru nda Usman nda Abubakar nda Aliiyu
A ne Bubakar nda Umaru nda Usman se

A ti i na a lamma raga

I na i ize-way di
385. Da i mana kande a ize wayo a ga feeri

I ma tare ka lamma nye
I riiti nda

I ma koy tangam ka ka nda a ize wayo
Han din hane no i ka nda ize wayo kwaara ra.

A nye taasa si tuwo
A ti "Tunku nke wa daga"
A ti "Min hakillay takanda"

A te habu hinza, a di i mana ize wayo hã
A ne Muhammadu se "May bay, ay ga bisa"
390. A ne "Ni ma suuru day ka ni lakkaley kanandi"
A ye ka te habu fo koyne
A ne a se"Ay ga bisa"
A ne a se "Ma te lakkal, ma ni lakkaley kanandi
Haya kaŋ ni ci din, man ci ya din no
395. Ni mana ne kala ifo se no
iri mana ni izo hiiji
a sabbay se no ni ne ni ga dira·
Da wayboro mana idda
ka te handu hinza nda jirbi way bine

Zabarkâne est ton ancêtre.

Oh ! Zabarkâne qui vécut son temps
à l'époque de Mouhamadou,
qui se battit pour Mouhamadou,
qui alla guerroyer pour Mouhamadou,
qui régna sur son pays pendant quarante ans.
C'est alors qu'à leur tour
ils allèrent implorer leurs tôrous pour vaincre Zabarkâne
Zabarkâne arriva à la Mecque,
où Mouhamadou lui avait enjoint de venir
parce que celui qui n'a pas d'hommes
ne peut rester se battre.

Zabarkâne alors arriva dans la cité mecquoise
Le Prophète fit venir Oumarou,
il fit venir Oumarou et Ousmane et Aboubakar et Aliyou.
Il dit à Boubakar et Ousmane et Ousmane,
qu'une fille de Zabarkâne avait été capturée,
et que si on ne ramenait pas la fille le père renierait son serment ;
que l'on aille donc combattre pour ramener la fille de Zabarkâne.
C'est alors que la fille fut ramenée en ville.

Trois semaines s'écoulèrent sans que la fille ait reçu de demande.
Zabarkâne dit à Mouhamadou "Je vais devoir partir, vois-tu"
Le Prophète dit "Sois-plus patient et calme-toi".
Zabarkâne attendit encore une semaine ;
il dit au Prophète "Je vais partir"
Le Prophète dit "Sois raisonnable et sois plus confiant :
ce que tu attends de nous n'est pas si simple !
Tu te demandes en fait pourquoi
aucun de nous n'a épousé ta fille
c'est pour cela que tu parles de partir !
Or, tant qu'une femme n'a pas fini sa période de viduité
de trois mois et dix jours

400. ba ni na a hijay ci
a hiijay ga harram"
A ti fo din sabaabu walla Zabarkaan ne: "Wo din sabbay walla
Ba kaŋ ay si aran windey bay
ay ga bay ay izo cine si aran windey ra".

A nye kaasa nyeeru ga matiri 405. A te handu iyye i mana a hã̃ ;
Han din hane no a na nga ganawo haw
A ne Muhammadu se
naŋ kaŋ nga koy kulu
a go a mayra ra.
410. A di ga tangam Makka
kala a koy goro Malle.

Su lemmu fana ka saara Malle dabee ni Ize jina kaŋ a hay Malle kwaara,
A saara Sombo a hay Zarmakoy Sombo
A se no i ga ne Maali Beero.
Do Naanagaaney nda Torjabu lemmey 415. No dini mo i garu Surgey nda Fulaŋey
ka wanu nda tunkutara ga bara nda koytara.

A wanu nda kaawa baane I go nda bangu fo
Kaawa dan lemmey wangey tiyey sira Bango din ra no zankey ga koy kurma
Mallinka toŋo fana Zarma ma hanna kaŋ a ka ka fun nda
I na samu nda yeeyi 420. no din i na darandi
I si safa kala Mallinka kanye I si ne i se kala "Borey ya wurayan no"
Do manna kan wanno ko, Ganjo kaŋ go bango boŋ
Nga no i ga safayu zabaayu a se no i ga ne Zarma
Wo dini no i na Zarmey ma bare
425. ka te Zarma.

A falle na dagante da lemmiyey riiti Da Fulaŋ izey nda Surgu izey ka kulu
da i kurma bango ra nda ziibo kulu,
i ga ziibey sambu no ka ka ka za Zarma izey zaare
ka ngey gahamey tuusu
430. Ga dini, i ma do ka nyunay

On ne peut parler de son remariage ;
son remariage est encore sous interdit".
Zabarkâne dit "C'est bien là la raison en effet !
Bien que je ne connaisse pas l'intérieur de vos maisons,
je sais qu'il ne s'y trouve pas de femme qui égale ma fille!"

Mais sept mois s'écoulèrent sans que la fille ait reçu de demande
Zabarkâne alors apprêta son convoi d'exode
et dit à Mouhamadou :
"La terre où je me trouverai, quelle qu'elle soit,
relèvera toujours de ton obédience".
Et il s'en alla, guerroyant de la Mecque
à Mallé où il s'installa.

Le premier fils qu'il eut dans la cité de Mallé,
fut le Zarmakoye Sombo,
celui qui devint Mâli Béro !
Il se trouvait alors que Touareg et Peuls
étaient les maîtres du pays.

Il y avait, dans les lieux, un marigot
où les enfants allaient batifoler et nager.
Le beau nom que les Zarma possédaient à leur venue,
c'est là qu'on le leur fit perdre.
Auparavant, on disait d'eux "Ces hommes-là sont d'or !"
Or le génie du marigot
se nommait Zarma !
Et c'est là le mot dont on se servit pour leur changer leur nom
et les baptiser "Zarma".

Chaque fois que les jeunes Peuls et Touareg s'amenaient au marigot
qu'ils y avaient batifolé tout sales,
ils transportaient alors leur crasse jusqu'aux vêtements des jeunes Zarma
dont ils s'emparaient pour s'essuyer le corps.
Alors, ils descendaient jusqu'au marigot pour prendre leur bain.

Sombo ga ma taaku yere

A ti
Sara su ma nga ma fabbe meego dira
A tara nda meegu fillo
a na burnya bagay ;
a na gu fiya

A ti lemmey su ma nya fo din

Kala Torojabu lemmey riiti

A na Sombo raamun na tiŋo
A bagu manna daŋ

I ni su kay batran kari

Mallinkey warru nda tubaale nyeru

Zarmakoy Sombo mo mana koy bango boŋ .
Kala han din a tun, a koy bango boŋ .
A ne zanka buuna se
bay kulu ma nga baaba yaajo zay ka kabay
A koy nda nga baabo yaaji hinka,
a na laabo fansi
a na yaaji hinka daŋ
ka laabo daabu i boŋ ka fiji
a ne bay kulu ma te ya din
Day ma ni zaara dake ni yaajo boŋ .
No din no Surgu izey ka ka i garu,nda Fulaŋ izey
I ne koyzey ma za koyzey zaarey
talka izey mo ma za talka izey zaarey.
A na Sombo zaara sambu
a ne a se: "Si sambu ni fundi !".
Hala a ga zaara tuusu nda
Sombo na yaaji hinka sambu
a na a patte nda yaaji fa
a kan, a bu.
A na yaaji fa mo fay nga hangasiney ga
A ne "Bay kulu kaŋ ta
ni zaara koyo di fando,
ay ga ay yaajo daŋ ni ra".
Ni mo ma ni yaajo sambu,
ma koy to ni zaara koyo ka hay nda.
Surgu izey nda Fulaŋ izey kaŋ ka kulu,
han din hane Zarma izey na i wi ka ban.

Zarmey go nda tubal iyye han din hane
i go nda Sombonkana Tubaale
Kaciya Tubaale
Nasaro Tubaale
Alfa Tubaale
Alfa Bilbilo Tubaale
Bonkaano Tubaale
Bonkaano Bilbilo Tubaale.

Zarmakoye Sombo qui n'était encore jamais allé à ce marigot
s'y résolut un jour et s'y rendit.
Il commanda au groupe des jeunes
d'arriver au marigot, en ayant subtilisé chacun la lance de son père.
Il emporta lui-même les deux lances du sien.
Il creusa le sol,
y plaça les deux lances
qu'il ensevelit en retournant la terre.
Il dit aux autres jeunes d'en faire autant
et de déposer chacun, son vêtement par dessus sa lance.
Les jeunes Touareg et Peuls les trouvant dans les lieux,
décidèrent que les princes utiliseraient les habits des princes zarma
et les enfants du peuple ceux des enfants zarma du peuple.
Aussi, le prince saisit-il l'habit de Sombo,
lequel, s'élançant hors du marigot
cria "Ne prends pas ta vie !"
Et, avant qu'il n'ait eu le temps de s'essuyer le corps,
Sombo saisit ses deux lances
et, d'un seul jet, abattit le prince
qui tomba, mort.
Il retourna alors sa deuxième lance sur ses compagnons.
"Celui qui laissera
l'utilisateur de son vêtement atteindre ce flanc de colline,
je lui plonge dedans cette lance !", dit-il.
Et chacun de saisir sa lance,
d'aller rattraper son adversaire, et de l'en transpercer.
Les jeunes Touareg et Peuls qui étaient au marigot,
furent ce jour-là massacrés, jusqu'au dernier.

Les Zarma possédaient à cette date, sept tambours :
le tambour **Sombonkana**,
le tambour Katchiya,
le tambour Nassaro,
le tambour Alfa,
le tambour Alfa Bilbilo
le tambour Bonkâno
le tambour Bonkâno Bilbilo.

Tubal iyyo wo ka bara i se Malle
Doo Sombonkane wa nye tunko — Sombonkana mo ka ci tubaley bonkoono
A ti i ma Sombonkane katu — A ne bannyey se i ma Sombonkana karu !
Sombonkana mo da i na kar
boro si hã haŋ kaŋ te boŋ
ni tangam jina day no ni ga kaaru ka ka nda.

Du sare su setu siyey yimme — Bora kulu kaaru ngey bariyey bo
ka ka ka kay.
"A ne aran ma bay
Surgu ize, nda Fulaŋ ize, nda bonkoono izo
ay na a wi,
haŋ kaŋ koy a banda mo ay na a wi" !

Sanda hunkuna baŋ kaŋ ne
Ni na Gofonnama nda Minisi izey
kaŋ koy bangu, ni na i kulu wi".
Ni nya si bay naŋ kaŋ nga ga gana
ni baaba si bay naŋ kaŋ nga ga gana
Zama beene si koy
laabo si fansi ka furo
I wonu da ngey komo baane — I go nda ngey bannya fo
kaŋ i wa safe Almini — kaŋ se i ga ne Almini
Nga du no wa golla tuunu — Bannya din no ga waani safaro
A ne i ma zumbu ka koy subu wi
I koy, i na subo wi, i na a kay daba.

Do Torjabu lemmu wo nu — Kunde garaasay go i kwaara
I ga ne "Garaasa kani haway taŋ ka zooru di bone
A ma ka a ma gaanu ne a ma hawru
a ma koy gaanu ne a ma curkusu.

C'étaient là les sept tambours zarma de Mallé.
Et Sombonkana était Premier Tambour.
Sombo ordonna aux esclaves de battre Sombonkana !
Or, quand on faisait battre Sombonkana,
le Zarma ne s'enquerrait pas de ce qui était arrivé,
il se mettait à cheval en tenue de combat et venait se présenter.

Tous les Zarma se mirent donc en selle
et vinrent se placer.
"Je dois vous dire, dit Sombo,
qu'enfant de Touareg et enfant de Peul , et le prince de ce pays,
j'ai tout tué,
et j'ai également tué, tout ce qui était au marigot avec le prince !".

Ce serait de nos jours, un jeune qui viendrait annoncer
qu'il a tué le fils du gouvernement et tué les enfants de Ministres
qui l'auraient accompagné au marigot , qu'il a tout tué.
Sa mère ne saurait plus vers quelle retraite se diriger,
son père ne saurait plus vers quelle retraite se diriger !
Le ciel est hors d'atteinte
Et la terre, impossible à creuser pour y entrer
Les Zarma avaient alors un esclave
nommé Almine
C'est cet esclave là qui détenait la Formule.
Il dit aux Zarma de descendre de leurs chevaux et d'aller cueillir des herbes à secko
Les Zarma obéirent ; ils cueillirent l'herbe et la tressèrent en Fond de Grenier.

Avec eux vivait alors le Garâssa Koundé
pour qui l'on jouait "Le Garâssa a couché à jeun, que d'allées et venues"
et qui menait ainsi sa vie, dansant ici, pour dîner,
s'en allant danser là, pour avoir le déjeûner.

I ne day i ma si ta Garaasa ma ma hala ngey muraado ma feeri.

Garaasa koy woyboro zeeno fo do
hala i ga daba boŋo turu
A ne a se "Ay nya ay no taba"
A ne "Ay mana du taba nooyan mo
Sombo na aran bonkoono izo
A tare ka safe nda haŋ kaŋ na a gana kulu wi".
Garaasa bine mollo ka zuru koy ci Surgey se.

Du rida siyenna sijenti Hala i ga du kabaru
Ayyo kulu i na ngey daba boŋo turu
I na bariyey daŋ
I na hinciney daŋ
I na feejey daŋ
I ne yeeji hinne ti daba kabiya
Wo su taadu mo manga baaney Bay kulu mo si nda haw kala Almini
kan go nda yeeji folloŋ .

Do Torjabu lemmo riiti Garaasa ka
A cilili Sombo se
Daba kay nga boŋ ga a mana dira
A ne nga te kooro kaŋ dana ganji :
da a goro ganjo ra
Hangasiney ma a ŋwa ;
da a ka kwaara,
a mana gomni te hincin kalikoyey se.
A na nga barzo taŋ a se a di.

I riiti kaawa binni I ka ka kani Cikaldo-Cikalbonje
I biya i ka kani Nafaday
I biya no din i ka ka kani Tumbutu Beeri

On convint de ne rien laisser deviner du projet au Garâssa
avant que celui-ci n'ait abouti.

Mais le Garassa alla trouver une vieille femme zarma
pendant que les autres s'activaient à ourler leur Fond de Grenier
"Ma mère dit-il, donne-moi un peu de tabac
-Ai-je la tête à songer à donner du tabac moi ?
Sombo ne vient-il pas d'abattre votre prince,
et de tuer tout ce qui est allé avec lui au marigot !"
Le Garâssa fila aussitôt pour aller en aviser les Touareg.

Mais, le temps que ceux-ci reçoivent l'information,
Oui, les Zarma eurent déjà fini de natter le rebord de leur Fond de Grenier .
On y embarqua les chevaux,
on y embarqua les chèvres,
on y embarqua les moutons.
Toutefois, il fut annoncé que le taureau en était l'animal totémique.
Personne alors ne possédait de bovin exception faite d'Almine
qui avait un taureau unique.

Le Garâssa revint
et iodla en célébration de Sombo
Le Fond de Grenier qui s'était enlevé ne partait pas encore.
Il dit qu'il était à présent comme une hyène devenue aveugle loin de son repaire,
et qui ne peut ni demeurer en brousse
où elle se ferait dévorer par ses congenères,
ni entrer en ville
où elle n'aura fait aucun bien à l'endroit des propriétaires d'élevage de chèvres
Sombo lui tendit son fouet ; il s'y agrippa.

Ils vinrent coucher à Tchirkardo-Tchirkarbondje
Ils en repartirent le lendemain matin, et allèrent coucher à Nafadaye
Ils repartirent de là le matin suivant, et allèrent coucher à Tombouctou l'Ancienne.

I biya no din, i ka ka kani Tumbutu Kayna
I biya no din, i ka ka kani Safana
I biya no din, i ka ka kani Adarambuka.

A wo nu nda nga kogonne tukunya

Sombo go nda nga kayne fo,
kaŋ se i ga ne Bolombooti.
Bolombooti no ka koy haw nda Surgey
A ne i ma nga beere wi nga se
nga ga goro ka te i se boro.
I ne ngey si beero bay,
A ne da cino to, nga no ga hanna ka ka i do
ka i cabe nga beero.
Bolombooti hanna ka koy.

Sombo na cibaaru mo

Sombo mo du kabaru.
A ne i ma gaari daŋ ,
wangu go ga ka ngey ga cino ra.

I riiti i na bugandi

Surgey na wongu sambu ka ka
Sombo na i gaaray
a garu Bolombooti go i ra
Bolombooti bando wo ka ci Dawsaaney.
Ngey nda Zarmey kulu kaayi fo,
no din no i dira ka Bolombooti nan,
a te Dawsaana.

Do riiti Tilbabanne
I jiri Koobi dabe ni, i riiti Saptaaka
I jiri Saptaaka, i riiti Sargan
Maali furo ga ma taaku ma Sargan

Kala i ka kani Koobi
Han din hane mo i biya ka ka ka kani Saptaaka,
Han din hane no i ka ka kani Sargan kwaara,
Maali Beero saray si kala Sargan hunkuna.

Sombo saara Taatu

Sombo mo ka ka hay Taatu,
Taatu hay Zarmalle,
Zarmalle hay Zarsiyay,
Zarsiyay hay Bukar Loolo,
Bukar Loolo hay Maali Kaman Dugusa
Maali Kaman Dugusa ga no Zarmey kar ka say.

Bibliothèque Universitaire de Dakar
SECTION LETTRES

Ils repartirent de là le matin suivant, et allèrent coucher à Tombouctou la Nouvelle.
Ils repartirent de là le matin suivant, ils allèrent coucher à Safana.
Ils repartirent de là le matin suivant, ils allèrent coucher à Adaramboukâne.

Sombo avait alors un frère cadet
du nom de Bolombôti
qui ourdit avec les Touareg un complot.
Il leur demanda d'assassiner son frère aîné.
Lui-même s'établirait là, assurant un apport d'hommes.
Les Touareg firent remarquer qu'ils ne sauraient identifier ce frère,
Bolombôti leur dit qu'il viendrait en personne, la nuit
pour le leur montrer.
Bolombôti y alla nuitamment.
Mais Sombo devina son projet.
Il dit donc aux Zarma de se mettre en selle
car ils allaient devoir livrer bataille la nuit même.
Et, en effet, les Touareg attaquèrent.
Sombo les mit en déroute
de même que Bolombôti qui se trouvait avec eux.
Les descendants de Bolombôti sont les Daoussahane.
Les Zarma et eux descendant du même ancêtre donc.
C'est là à Adéramboukâne que fut abandonné Bolombôti
qui s'intégrera aux Daoussahane.

Ensuite les Zarma vinrent coucher à Kôbi.
Puis de Kôbi ils vinrent coucher à Saptaka.
Et de Saptaka ils vinrent coucher dans le village de Sargane
où se trouve aujourd'hui le tombeau de Mâli Béro.

Sombo engendra Tâtou,
Tâtou engendra Zarmallé,
Zarmallé engendra Zarsiyaye,
Zarsiyaye engendra Boukar Lôlo,
Boukar Lôlo engendra Mâli Kaman Dougoussa ;
Mâli Kaman Dougoussa, à partir de qui les Zarma se dispersèrent.

A saara si ce naati

A saara Sajam Taguru

A saara koy ti jerma Haali

Alsan saare Sance Bagudo

Taman Kumaatu
ka yee farmi Isaaka saara

A mana hay kala ize gu ;
A hay Taguru nda Banka
no din no Cuttaasi borey nda Dooso borey fay
nda Sajam Taguru nda Zaama Seega
Tobili fu borey nda Namaari borey
Nga ga no a hay Koda
Haali mo hay Zam, a hay Yalsan
Coota borey fun Zam ga
Kogori mo fun Yalsan ga
Alsan mo ka hay Zarmakoy Manay
A hay Gandamballe Manay
a hay Balma Manay
a hay Maali Manay
a hay Faran Bi Manay
a hay Taman Kumaatu Manay.
Taman Kumaatu,
mo ka Yeefarmi Isaaka hay
Yeefarmi Isaaka ga mo no
Goole borey fun.

Zarmakoye Mâli Kaman Dougoussa eut cinq fils :
il engendra Tagourou et Banka
dont descendent les gens de Kirtachi et ceux de Dôsso ;
il engendra Sadjam Tagourou et Zâma Sêga
les gens de la Maison Tobili et de Namâri
Puis, il engendra Hâli Le Cadet
lequel engendra Zam, et engendra Yalsan.
Les gens de Kiota descendent de Zam,
les gens de Kogori, eux, descendent de Yalsan.
Yalsan engendra également Zarmakoye Manay.
Il engendra Gandamballé Manay,
il engendra Balma Manay,
il engendra Mâli Manay,
il engendra Faran Bi Manay,
il engendra Tamane Koumatou Manay.
Tamane Koumatou
engendra Yêfarma Issaka
et de Yêfarma Issaka
descendent les Gôlé .

LE MYTHE ET L'HISTOIRE DANS LA GESTE DE ZABARKANE

T E X T E III ZABARKANE

Informateur : DJELIBA BADJE

Enregistrement : le 12/01/81 par MOUSSA HAMIDOU (I.R.S.H.)
à Niamey.

Yala maaman Zabarkaan

Ciraana kooro
kan sara su wiridin
i riiti Alla Faara da
Arab Zabarkaanu
a setu siyo yimme
a riiti Makka dabe ni
A ti ko foono
Alla Faara wani

I safa da nga wani ga taaku ya din
A setu siyo yimme

Zabarkaan mayanka

Yeli ga ma naga
A ma gaja ndey

Zabarkaanu
Bita wa nye
Bita kooru
A na burnya su kafo

Ni kaayi no Zabarkaan
Zarma kulu kaayi no Arab Zabarkaan.

Zaari beero hane
Han din hane no bora kulu
ga ka ga tuubi Annabi se Makka
Arab Zabarkaanu
a kaaru bariyo boŋ
hala a ka ga to Makka.
Han din hane no a na borey hã̄
hala man ga Irkoy Diya
kaŋ se i ga tuubi
I ne a se nga no ga goro ya
A kay bariyo boŋ
a ne nga mo tuubi a se.
Han din hane no sahaabayzey
Kaŋ go ga goro Annabi jar ga
i ne Zabarkaan ya mana zumbu
a ne i ma fay nda Zabarkaan
ba kaŋ a mana zumbu
a ga ba borey kaŋ zumbu.

Zabarkaan zumbu
Annabi na a cabe jingar
a na a cabe mehaw
a na a cabe zakka nda muudu
a ne da Zabarkaanu ye fu,
a ma nga borey ce ga waazu
hala sorro yagga
a na hala i mana a gana
a ma tangam nda ey

Zabarkaanu binde
bina ga ci bine laalo
han din hane no Zabarkaanu
a ne nga laabo kulu margu
a na i waazu i mana ta a se.

Zabarkâne est ton ancêtre !
Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma.

A la date du grand jour,
ce jour où tout le monde
venait faire soumission à la Mecque auprès du Prophète,
Zabarkâne l'Arabe,
s'étant mis à cheval
se rendit à la Mecque.
Là il demanda
qu'on lui présentât l'Envoyé de Dieu
auprès de qui l'on faisait soumission.
C'est lui qui est là, assis, lui répondit-on.
Zabarkâne arrêta son cheval ;
il dit qu'il se soumettait au Prophète lui aussi.
Les compagnons qui se trouvaient ce jour-là
assis auprès du Prophète,
firent remarquer que Zabarkâne n'avait pas mis pied à terre.
Le Prophète leur dit de cesser d'importuner Zabarkâne ;
même faite de son cheval,
sa conversion en surpasse, qui ont été faites à terre.

Zabarkâne descendit de cheval,
le Prophète lui expliqua la prière,
il lui expliqua le jeûne,
il lui expliqua la "zakat" et le "moud".
Il lui dit qu'il devait, une fois rentré,
convoquer ses concitoyens pour prêcher la Religion
et redire le prêche jusqu'à neuf fois.
S'ils refusent de s'y soumettre,
que Zabarkâne les combatte.

Mais Zabarkâne
était un coeur plein de fougue ;
un jour donc,
Zabarkâne réunit tout son pays,
dit son prêche sans que les gens y souscrivent

A duu gaja

I duna ngey kaaman
tooru naagi bigandi

Zabarkaan du wuru

Yala wa nya zamaama
Zabarkaan bita na wane ga safe
a lemmu ki kura ga sabaabu

A ti ma tare ka gazi
ka riiti nda lemmo

I tare du gazo nye
i na lemmo raga
i riiti nda dabe

A wanu nda lammu baane
I wa safa a da
Sare baanu wanu ka kooru
Duwaata ba ya ni
ka Alla Faara naga

Zabarkaan tangam nda ey
a hin ey
hala a na i may jiiri iyye.

Han din hane no ngey mo
koy ga ngey toorey hã ga ka
ga Zabarkaan ŋwa.
Zabarkaan zuru
a ka ga goro Annabi do Makka.
Hala a ga te alwaatiyan
Zabarkaanu bina go ga salaŋ
a ize way kaŋ i di wango ra sabbay se
Han din hane no Annabi
a na nga sahabbey ce :
a na Aliiyu ce
a na Umaru ce
a na Usmaanu ce
nda ngey du yumbey
Han din hane no Annabi ne i ma koy tangam
ga kande a ize wayo
zama da i mana ka nde a izo,
a ga feeri !

.....
I na koyciya di
I ka nda a fu .

Han din hane Zabarkaanu
A go nda ize alboro
Ize albora a se no i ga ne Muhammadu Zabarkaan.
Han din hane alfa bambatta fo
a te Icoopi laabo ra
a ga ba Annabi diina
amma nga nda a man ti afo.

Alors il les combattit ;
il les vainquit ;
il les régit pendant sept ans.

C'est alors qu'à leur tour,
ils s'en allèrent implorer leurs tôrous
afin que ces derniers leur permettent de vaincre Zabarkâne
lequel dut fuir
pour aller se réfugier à la Mecque auprès du Prophète.
Il fut noté très tôt,
que Zabarkâne était préoccupé :
une de ses filles avait été capturée dans cette guerre en effet.
Le Prophète alors,
fit venir ses compagnons :
il fit venir Aliyou,
il fit venir Oumarou,
il fit venir Ousmanou
et leurs combattants.
Il leur demanda de les engager
pour libérer la fille de Zabarkâne
car, si on ne la ramenait pas,
le père renierait son serment.

Les compagnons partirent se battre ;
ils reprirent la fille ;
et la ramenèrent.

Zabarkâne à cette époque là
avait un fils
qui s'appelait Mouhammadou Zabarkâne
A cette même époque, un illustre lettré
vivait en Ethiopie,
qui soutenait la religion du Prophète
sans en être lui-même.

Sara ku i kafo

Sara dini nga du wane kara
Annabi safe
Zabarkaanu ma tare ka zolla nye ka kara tuunu
Sara bonna kara
Zabarkaanu du kara
Zabarkaanu du kara

A wonu lemmu kooro
a ti Alla Fara
"Ay faaba kare

A du way tare ay burnyi liŋo

A du jiri
Ay ka manna tare

Muhammadu Zabarkaanu sira wu liŋo

A wonu du lemmu baane

Muhammadu Zabarkaanu
a na nga zabaanu ya daga

Yakuuba Zabarkaanu
du na nga tiŋo na diŋo
A wonu dugunna wanga-wanga

Boro kaŋ i taabandi Annabi sabbay se
han din hane Makka kulu
Icoopi no a ga koy ka goro
alfaga din do
Bora din no bu.
Han din hane no Annabi ne
a ma koy ga buwo fo Icoopi.
Buyaŋo do kaŋ Zabarkaanu koy ga bu fo
nc din no Zabarkaanu bu Icoopi.
Bora din ka ti Arab Zabarkaanu sintina.

A wane izo albora kaŋ ti Muhammadu Zabarkaa
a ne a se :
"Ni di ay Baaba bu
amma i ne andunya nda alaahara
kulu ni wane no
Ay mo ga dira ga koy ga ay boŋ laabu ceeci"
Han din hane no a na alfatiya ta
Muhammadu Zabarkaan se.

A binde tun kay no dini
A go ga dira
Hala a ka ga to Misira
A ka ga gar laabo ga kaanu
a taŋ ka goro no din Misira.
Hala a ka ga hay ize kaŋ se i ga ne
Yakuuba Zabarkaan.
Muhammadu Zabarkaanu
nga mo na nga zabaana ŋwa
hala a bu no dini.

Yakuuba Zabarkaanu
nga mo tun kay ga nga jarawo haw nda nga ja
A go ga dira ga saajo windi

Tous ceux qui étaient maltraités au nom du Prophète,
à cette époque-là à la Mecque,
s'en allaient en Ethiopie
auprès de ce lettré-là.
Or cet homme vint à mourir.
Le Prophète demanda à Zabarkâne
d'aller en Ethiopie présenter des condoléances.
Et, c'est sur les lieux où il était allé présenter des condoléances,
que Zabarkâne mourut, là-bas en Ethiopie.
Celui-là fut Zabarkâne l'Arabe, Premier du nom.

Son fils Mouhammadou Zabarkâne
dit au Prophète :
"Mon père est mort, comme tu sais ;
mais, on dit que le monde ici-bas, et l'autre,
tout t'appartient.
Je vais donc aussi partir en quête d'un territoire".
A cette occasion, le Prophète dit une bénédiction
pour Mouhammadou Zabarkâne.

Celui-ci s'en alla.
Il marcha ;
il marcha jusqu'en Egypte.
Il y découvrit une terre heureuse
et s'y installa.
Il y eut un fils dont le nom est
Yacouba Zabarkâne
Puis Mouhammadou Zabarkâne
ayant vécu son temps,
mourut en Egypte.

Yacouba Zabarkâne
fit ses préparatifs et émigra d'Egypte avec sa communauté.
Après avoir erré à travers la brousse,

Yela a riiti Malle
hala a ka ga to Malle
kaŋ ga ti Maali laabo ra.

A du jiri
No din no Yakuuba Zabarkaanu
a goro ga nga daala sinji.

Ciraana dini
675. Zarmey kaayi beero kaŋ ti Yakuuba Zabarkaanu
a ka nda nga banda boro boobo

A na lammu toŋo nye
a hay ize boobo
Lemmo kan nye tubaare, a nye toŋo
A te ma
Nga du ku wo nu Sombo
nga ka ci Sombo
680. kaŋ se i ga ne Maali Beero

I wane ga taaku Naanagaaney
Han din hane Surgey nda Fulaŋey
ngey ka ci Malle koyey.

I wane du kaawo kooru Malle
I go nda ngey bangu fo Malle, i beeri.
yeli i riiti kaawa da
Hala Zarmey izeyka i ga fooru bango ra
685. da Fulaŋ izey nda Surgu izey na i gar bango boŋ
da i furo bango ra
hala gahamey zibey tunu,
i ga fatta no ga Zarmey izey bankarey sambu
ga ngey gahamey tuusu
690. dondacaray sabbay ganda.

yela wanye zamaama
.....
Yakuuba Zabarkaanu kara
Hala Yakuuba Zabarkaanu bu.

I wone no ko dan, ay kaama wani
Han din hane Malle, Jasarey, Zarmey,
nda Garaasey kan i gar Surgu borey do
i kulu si kala care ra.
695. Garaasa ga ka ga gaanu Zarmey se
a ga ne : "Garaasa kani haway
Tan ka zooru di bone !"
Ja a koy a ma fooru Surgey se
A ga sobbay ga i haarandi
700. ga nga ŋwaari nda nga nooruyan ta.

il parvint à Mallé
c'est-à-dire au Mali.
C'est là que Yacouba Zabarkâne
implanta son habitat.

L'illustre ancêtre des Zarma, Yacouba Zabarkâne
était arrivé accompagné d'une suite nombreuse ;
il eut beaucoup d'enfants.
L'un d'eux eut un grand renom,
c'est Sombo !
C'est-à-dire Mali Béro.

Les Touareg et les Peuls
étaient à cette date-là les maîtres de Mallé.
Il y avait là un marigot très grand.
Chaque fois que les jeunes Zarma s'y rendaient pour s'y amuser,
que les jeunes Peuls et Touareg les trouvaient là,
les derniers plongeaient dans le marigot,
attendaient que la crasse de leurs corps se soit bien imbibée d'eau
pour sortir et s'emparer des vêtements des jeunes Zarma
dont ils s'essuyaient le corps
par défi.
Il en fut ainsi jusqu'à la mort de Yacouba Zabarkâne.

Dans Mallé alors, les Djassaré, les Zarma
et les Garâssa trouvés chez les Touareg,
vivaient tous ensemble.
Le Garâssa avait coutume de venir danser pour divertir les Zarma,
en chantant: "Quand le Garâssa couche à jeun,
que d'allées et venues on voit".
Ensuite il allait divertir les Touareg.
Il vivait ainsi, faisant rire les uns et les autres
pour se procurer nourriture et argent.

Ciraana kooro
I wane nda ngey toŋo
Mallinke kanye no i ga safe nda

Han din hane Zarmey
I go nda ngey ma kaŋ man ci Zarma
Malle wura no i ga ne i se.

Malle kaawo kooro, a wanu nda seere fo kaŋ i ga safe Zarma

Han din hane Malle go nda ganji fo bango boŋ
kaŋ se i ga ne Zarma
Ganjo din ma no i ga Zarmey ce nda
alaasiray sabbay se.
Haŋ kaŋ se Zarmatara deeji i ga no ya Malle.

Ciraana
A na Mallinka kula kafo

Maali kaŋ ci Sombo
Han din hane no a na Zarmey ize kulu margu
a ne bay kulu kaŋ ga koy bangu
ma nga baaba yaajo zay ga konda
nga mo na baabo yaaji hinka sambu.

A na burnye na bagu

Hala i ka Malle bango boŋ
Sombo na laabo fansi
a na yaajey daŋ ka daabu
a ne Zarmey ize kulu ma te ya din
Zarmey ize kulu te ya dini
i na ngey bankaarayey ka

I wane kaawa daŋ

i go bango ra ga fooru
Surgu bonkooni izey
nda Fulaŋ bonkooni izey
i ka ga to bango boŋ .

Hala a ga koy to kayna
Surgu bonkooni ize beero
a fatta
a na Sombo zaara sambu
a ga nga gahamo tuusu nda a ga ziibo ka.

A ga nyafunda nyafunda bogandi

Les Zarma en ce temps là,
portaient un nom autre que celui de "Zarma"
on les appelait: "l'Or de Mallé".

Il vivait alors sur ce marigot de Mallé un génie
qui s'appelait "Zarma".
Et, c'est du nom de ce génie dont on usa, pour nommer les Zarma
par esprit d'inimitié.
Voilà comment l'appellation de Zarma s'est trouvée accolée à eux depuis Mallé.

Mâli c'est-à-dire Sombo,
ayant ce jour-là réuni toute la jeunesse zarma,
ordonna que chacun des jeunes se rendant au marigot,
y emporte en secret la lance de son père.
Il se munit lui-même des deux lances du sien.

Puis, ils partirent sur les bords du marigot.
Sombo creusa le sol
et y cacha ses lances.
Il demanda à tous les jeunes d'en faire autant.
Tous les jeunes Zarma en firent ainsi
puis ayant ôté leurs vêtements,
ils étaient à jouer dans l'eau,
quand les princes touareg
et les princes peul
arrivèrent à leur tour sur les bords du marigot.

Au bout d'un moment,
l'aîné des princes touareg
sortant de l'eau,
prit le vêtement de Sombo,
et entreprit de s'en essuyer le corps.

Sombo dibi

Maali Beero kaŋ ci Sombo
a zuru ga fatta bango ra
a na kambe nyaajin taaso ra
a na yaaji hinka sambu
a ga ne a se "Furu ni fundi !"
Hala a ka ga to-r-a
a na a hay ga zeeri
A na Surgu ize sosoro hala naŋ kaŋ a yay.

Hala wa nye zamaama

Maali Beero
a bare ga zagu
A ti sara kulu kan tin
a ne caley se "Bay kulu kaŋ ta
Ni sara nye, tar dabe
ni zaara koyo di kwaara,
gay wonda ka bay kanda
ay ga ay yaajo kaŋ cindi daŋ ni ra"
Zarmey izey bay kulu na nga yaaji sambu
ni ka ga ni zaara koyo hay ga wi.
Hala i na i kulu wi ga ban pat.

I riiti dabe

I ka kwaara
Sombo safe
Sombo ne i ma Sombonkana kar !
Han din hane Zarmey gonda tubal iyye :
i gonda Kaciya Tubaale
i gonda Nassaro Tubaale
i gonda Alfa Tubaale
i gonda Alfa Bilbilo Tubaale
i gonda Bonkaano Tubaale
i gonda Bonkaano Bilbilo Tubaale
nda Sombonkana kaŋ ti tubaaley kulu ibeero.

Maali ne i ma Sombonkana kar !
Hala i na Sombonkana kar
Bay kulu ga kaaru nda nga wangu jinayey no.

Mâli Béro c'est-à-dire Sombo,
jaillit hors de l'eau
plongea la main dans le sable
et saisit les deux lances.
"Rejette cela ! C'est ta vie !", criait-il.
Et, rejoignant le jeune Touareg,
il l'abattit d'un coup de lance.
Il le vissa au sol jusqu'à ce qu'il devint inerte.
Alors, Mâli Béro,
se tournant aussitôt vers ses compagnons,
leur dit : "Si l'un d'entre vous permet
à l'utilisateur de son vêtement de regagner la ville,
je lui plonge dedans cette lance qui me reste".
Les jeunes Zarma saisirent leurs lances,
allèrent transpercer et tuer chacun l'utilisateur de son vêtement.
Les jeunes Touareg et les jeunes Peuls furent ainsi massacrés jusqu'au dernier.

Puis les jeunes rentrèrent en ville.
Sombo dit que l'on batte Sombonkana
Les Zarma, à cette date-là, possédaient sept tambours :
ils avaient le Tambour Katchiya
ils avaient le Tambour Nassaro
ils avaient le Tambour Alfa
ils avaient le Tambour Alfa Bilbilo
ils avaient le Tambour Bonkâno
ils avaient le Tambour Bonkâno Bilbilo
et Sombonkana qui était le Premier Tambour.

Mâli ordonna que l'on batte Sombonkana !
Or, dès qu'on battait Sombonkana,
chaque Zarma se mettait en selle en tenue de combat.

Han din hane Maali a ne:
"Zarmey ! Aran ma bay
ay ya na bonkoono izo wi
nda boro hanno ize
kaŋ na a gana ga koy bangu.

Ciraana dini,
A nye kooru

Yala wa nye zamaama
A wanu nda nga komo sirante

Han din hane zaaro,a te Zarmey se zaari beeri
Beene si koy
Ganda laabo mo si fansi ga furo

A go nda nga banya beeri fo kaŋ se i ga ne Almin
Boro din ga ti kottekooni laala.
Han din hane boro kaŋ kaaru nda safari
safaro ban !
Boro kan kaaru nda yaarutaray,
yaarutara ban !

Almin ne Zarma kulu se i ma zumbu
i ma koy wi subu ga ka nde
I zumbu ; i koy ; i na subo wi

Yela wa nye zamaama
i wo nu ga hay totiyay
Kunde garaasa a riiti sarey da
A ti"Mallinkey,ko fo wo nu kaŋ aran goro nye?
I ti sara su ga ma safe nda
A watal ga safe Naanaganey daŋ ya yi

Hala a ga koy to kayna fo
i go ga subo goy.
Kunde Garaasa, a ka
A ne Zarmey se hala ifo no kan i ga waaso te ?
I ne bay kulu ma si salaŋ a se
zama soŋo a ga zuru ka koy ci bonkooney se no.

A koy di Zarma nya zeeno fo
kaŋ si i sawaara ra a ne
"Ay nya, ifo no kaŋ aran borey ga sakullo te? "
A ne a se "Kunde Garaasa, ay duwa no ?
Maali mana aran bonkoono izo wi
nda boro hanno ize
kaŋ na a gana ga koy bangu kulu ?".

Ce jour-là Mâli dit :
"Zarma , j'ai à vous informer
que j'ai tué le Prince ;
et, en même temps que lui, tous les fils de notables
qui étaient au marigot en sa compagnie".

Ce fut pour les Zarma une journée mémorable !
Le ciel était hors d'atteinte
Et, la terre en bas, impossible à creuser pour y trouver refuge.

Mâli possédait un Premier Esclave du nom d'Almine.
L'homme était le Grand Maître des recours secrets du groupe.
Il était en effet devenu vain de monter, en comptant sur quelques charmes magiques,
les charmes ce jour-là, étaient inopérants ;
il était vain de monter, en comptant sur son seul courage,
le courage était, ce jour-là, devenu une qualité inutile.

Almine dit aux Zarma de descendre
et d'aller ramener des herbes.
Les Zarma descendirent de leurs chevaux et allèrent couper l'herbe.
Peu de temps après,
les Zarma étaient en train de la tresser.
Le Gârassa Koundé revint trouver les Zarma.
Il leur demande ce qui les mettait dans une pareille fièvre.
Mais les Zarma avaient convenu de ne pas l'en informer
parce qu'il se dépêcherait d'aller en aviser le pouvoir.

Le Garâssa s'en fut trouver une vieille femme zarma
qui n'était pas au fait de la résolution, et lui dit :
"Ma mère, quel est le problème qui préoccupe à ce point vos gens ?
- Ah ! Garâssa Koundé, sais-je où j'en suis moi ?
Mâli ne vient-il pas de tuer votre prince,
et tous les fils de notables
qui étaient au marigot en sa compagnie ?"

A tare Naanaganey daŋ ka safe nda

Yala wa nye zamaama

Ko fo ku kan wani daŋ

A ti amma a ga mana tiŋo

Yela wa nye zamaama
Almin baana kaŋ wa nu nda na

No din no Kunde Garaasa fatta nda zuray
a zuru koy ci i se.
I ne wo din wo a taaro
kaŋ a ga te ga hawru day no.
Bine si wo din miila mo
sanku boro ma a te
Hala i ga koy lakkal ye zankey ga
i na daba kay hala a ban
Hay kulu kaŋ go i se
Almin ne i ma a kulu daŋ daba ra
I na a kulu daŋ daba ra.
Almin ne i se amma a si hin ga haw sambu
kaŋ se haw ga ti daba kabiya".

Han din hane mo,
Almin hinne ga bara nda haw bambatta fo ;
hawo mo yeeji no
i na yeejo ka taray ga taŋ .

Almin na daba kar waynofunay nda barzo
a ye a na daba kar waynokaŋay nda barzo
a na daba kar Azawa nda barzo
a ye a na daba kar Dandi kambe nda barzo.

Daba binde sintin ga gasi
sanda da do ma hargu
A ka ga kay daba fuuma boŋ
a na fando daŋ ga feeni
no din no daba tun ga kay ga koy beene.

Kunde Garaasa,
a ye ga zuru ga ka nango kaŋ a fun Zarmey do
a cilili Sombo se
a ne a se nga ya te kooro kaŋ dana ganji ;
da a goro saaje ra
caley ma a ŋwa ;
da a ka kwaara mo,
a si gomni te feeji kali koyey se .
I na barzo deena salle a se daba funa ga.

Là-dessus le Garâssa Koundé s'échappe
et court porter la nouvelle.
Ils répondirent que ce ne pouvait être qu'une de ces fallacieuses histoires
que le Garâssa avait coutume de fabriquer pour s'assurer le dîner.
Pareil forfait est inconcevable
et ne peut-être perpétré.
Et, le temps que Touareg et Peul s'inquiétent de leurs jeunes,
les Zarma eurent tressé fin prêt, le Fond de Grenier.
Tout ce qu'ils possédaient,
Almine leur ordonna de l'embarquer à bord.
Les Zarma embarquèrent tout à bord du Fond de Grenier
Almine leur notifia toutefois que le Fond de Grenier ne pouvait transporter de bovin
parce que le bovin en constituait l'interdit !

Personne alors ne possédait de bovin
exception faite d'Almine qui en avait un immense
ce bovin était un taureau ;
on l'expulsa du Fond de Grenier.

De son fouet, Almine frappa le Fond de Grenier, côté du Soleil Levant,
il frappa à nouveau le Fond de Grenier, côté du Soleil Couchant
il le frappa de son fouet vers le Nord ;
il le frappa côté Sud.

Le Fond de Grenier fut secoué de tremblements
comme tremble un criquet qui a froid.
Almine vint se placer sur le noeud central
et, à l'aide du van, créa des courants d'air,
le Fond de Grenier se souleva et se mit à monter.

Quant au Garâssa Koundé,
il revint en courant retrouver les Zarma qu'il avait précédemment quittés ;
il iodla en célébration de Sombo,
et déclara être désormais, une hyène devenue aveugle loin de son repaire :
si elle demeure en brousse,
elle se fait manger par ses congenères ;
si elle entre en ville,
elle n'aura pas fait un bien à l'endroit des propriétaires d'élevages de moutons.
On lui tendit par le trou central du Fond de Grenier le bout du fouet

Kunde Garaasa di.

Ciraana i wo nu ga tare
I riiti ka wuje yay
kaama nye tocku

I foy ga dira
Daba tunu kay no din Malle
A ka Tumbutu Kooru
Daba ye ga tunu kay no din koyne
a ka Tumbutu Tukunya
Daba ye ga tunu no din koyne
a ka Safana
Daba ye ga tunu kay no din koyne
a ka Adarambuka.

Ciraana kooro
Du ki ka ka

Han kaŋ hane daba kani Adarambuka
Sombo, a go nda nga kayne fo
kaŋ se i ga ne Bolombooti
a di Adarambuka Surgey
Surguyan no kaŋ ga hima alboro
zama se a si ba Sombo
cino ra no a hanna ga fatta daba ra
ga koy ne Aderembuka Surgey se
nga beero wo hasaraw no a te
ga dira Malle
amma nga ga i kottey kulu ci i se
Hala i na a wi
Nango ga kaanu nga se nga ma goro.

Maali Beero, a tu fo ka a nye
Zama a wu nye lemmu kooru

Maali Beero a binde bay haŋ kaŋ Bolombooti te
Han din hane Maali ga ti ize beeri
Man ti bora kulu safaro hinne no a se
Han din hane no a na bora kulu tunandi
A ne i ma tunu kay ga gaari daŋ
Borey tunu kay ga gaari daŋ .
Kala i ga Bolombooti fonnay a go ga ka
Surgey go nda ngey wangu jinayey
Maali nda nga jama kaŋ i ra
hala a ga koy te kayna i na i gaaray.

Le Garâssa Koundé s'en saisit.

Ils voyagèrent toute la journée ce jour-là.
Puis, ayant quitté Mallé, le Fond de Grenier
se posa à Toumbouctou l'Ancienne.
Ayant quitté Toumbouctou l'Ancienne
Il arriva à Toumbouctou la Nouvelle.
Ayant quitté Toumbouctou la Nouvelle
Il arriva à Safana.
Ayant quitté Safana
Il arriva à Adéramboukane.

A la date où le Fond de Grenier passa la nuit à Adéramboukane
Sombo avait un frère cadet
du nom de Bolombôti,
lequel croyant voir dans les Touareg d'Adéramboukane
de farouches guerriers,
et, parce qu'il était jaloux de son frère Sombo,
c'est-à-dire Mâli Béro,
quitta nuitamment le Fond de Grenier
pour aller dire aux Touareg
que ce frère avait perpétré un massacre
à Mallé avant d'en partir ...
mais qu'il était lui, disposé à leur révéler les recours secrets de l'homme.
Quand les Touareg l'auront abattu,
lui Bolombôti, qui appréciait cet endroit, s'y établirait.

Mais Mâli Béro, devina les menées de Bolombôti.
Mâli était l'aîné alors,
et, en tant que tel, il avait d'autres recours que ceux banals, communs à tous.
Cette nuit-là, Mâli réveilla les Zarma.
Il leur dit de se mettre en selle ;
tous interrompirent leur sommeil et se mirent en selle.
On aperçut alors Bolombôti qui arrivait
en compagnie des Touareg en tenue de combat.
Mâli et ses hommes leur tombèrent dessus,
et les mirent bientôt en déroute.

No din no i na daba tunandi
Ga dira ga Bolombooti naŋ .
Bolombooti banda
nga ga ti Dawusaaney kanyan go Azawa ra.

I jirii no ko daŋ

Han kaŋ hane i tunu kay Adarambuka
i ka ga zumbu Koobi Tondikanje
Daba ye ga tunu kay Koobi Tondikanje
A koy zumbu Saptaaka
A tun Saptaaka

A furo ga ma taaku ma Sargan dabeeni

Daba ye ga koy zumbu Sargan
Maali Beero saaray si kala Sargan

Kaŋ wu nye Sombo

Kaŋ ga ci Sombo.

Sombo hay Taatu
Taatu hay Zarmalle

Zarmalle hay Zarsiyay
Zarsiyay hay Bukar Loolo
Bukar Loolo mo hay Maali Kaman Dugusa
Maali Kaman Dugusa
a hay Taguru nda Banka
Cuttaasi nda Dooso

A saara Sajam nda Zaama Seega

A hay Sajam nda Zaama Seega :
Toobili fu borey nda Namari borey

A saara Haali Koda

A hay Haali Koda
Haali mo hay Zam, a hay Yalsan
Coota fun Zam ga
Kogori mo fun Yalsan ga.

Yalsan saara Sance Baagudo

Yalsan mo hay Sance Baagudo
Gandamballe Manay
Balma Manay
Faran Bi Manay
Taatakursa Manay

Manay saara Haawa na ma Yunga

Manay hay Hawayze Maali
a hay Taman Kumaatu Manay
Taman Kumaatu
Kaŋ na Yeefarma Isaaka hay
Yeefarma Isaaka mo
nga ga no Goole borotaray sintin.

Puis ils firent décoller le Fond de Grenier
abandonnant Bolombôti dans les lieux.
Les descendants de Bolombôti
sont les Daoussahanes qui vivent aujourd'hui dans l'Azawak.

Quand ils quittèrent Adéramboukâne
les Zarma vinrent atterrir à Kôbi en Tondikandjé.
Puis le Fond de Grenier ayant quitté Kôbi en Tondikandjé,
vint atterrir à Saptâka.
Puis étant reparti de Saptâka,
il vint atterrir à Sargane.
A Sargane où se trouve le tombeau de Mâli Béro,
c'est-à-dire celui de Sombo.

Sombo engendra Tâtou ;
Tâtou engendra Zarmallé ;
Zarmallé engendra Zarsiyaye ;
Zarsiyaye engendra Boukar Lôlo
Boukar Lôlo engendra Mâli Kaman Dougoussa ;
Mâli Kaman Dougoussa
engendra Tagourou et Banka
c'est-à-dire Kirtâchi et Dôsso.
Il engendra Sadjam et Zâma Sêga ;
les gens de la maison Tôbili et les gens de Namâri donc.
Et, il engendra Hâli le Cadet.
Hâli, engendra Zam et Yalsan.
Les gens de Kiota descendant de Zam
et ceux du Kogori, de Yalsan.
Yalsan, engendra Santché Bâgoudo,
Gandamballé Manay,
Balma Manay,
Faran Bi Manay,
Tâtakoursa Manay
Manay engendra Hawayzé Mâli
il engendra Tamané Koumatou
Tamané Koumatou
qui engendra Yefarma Issaka
lequel Yefarma Issaka
fut à l'origine du fait Gôlé.

T E X T E IV MALI BERO

Chant de Jeunes Filles de Ouallam
(Semaine de la Jeunesse Nigérienne, 1973).

Enregistrement : sur disque par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique
et le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Culture du Niger .

Almamin kate baani
Wa ne day a kate gomni
Almamin nda Maali
no na Zarmey kulu faaba

I gomno fonda ra
Nda i faaba fonda ra
Wo se no iri ka ka margu
Ka iri teerey deede
iri Sargan wandiyey
Nda Sargan arkusuyan
Wa ka iri ma iri kaayi dooni te
Kaŋ iri koy dondon

Ifo no iri kaayey te

I do ni ga, i go ni ga
Zarmey kulu kaayo
Nga no ti Maali Beero
Ifo nda ifo Maali te ?
Wangaari ti Maali.

A mana goro kala Malle
Nga nda Malle zankey
Nda Seereere zankey
Bangu ka bara Malle
I si nda foori do kulu
kala bango me ga.

A mana goro kala Malle
Nga nda Malle zankey
Nda Seereere zankey
Bangu ka bara Malle
I si nda foori do kulu
Kala bango me ga.

Almamine porteur de paix
On peut même dire, porteur de bonheur !
Almamine et Mâli
Qui sauvèrent les Zarma.

C'est au nom de ce bonheur
Et au nom de ce secours
Que nous sommes réunis ici
Pour conter nos hauts faits
Nous, Jeunes Filles de Sargane
Et nous Vieux de Sargane
Qui ensemble célébrons notre ancêtre
Par ses louanges que nous avons apprises.

Ecoutez donc les faits de l'ancêtre.

Nous t'invoquons toi, nous t'évoquons toi
Ancêtre de tous les Zarma
Qui es Mâli Béro
Ecoutez la geste de Mâli
La geste de Mâli le preux.

Il vivait à Mallé,
Parmi les jeunes Malléens
Et les jeunes Séréré
En Mallé était un marigot
Et les jeunes n'avaient d'autre lieu de jeu
Que les rivages de ce marigot.

Mâli vécut à Mallé
Parmi les jeunes Malléens
Et les jeunes Séréré.
En Mallé était un marigot
Et les jeunes n'avaient d'autre lieu de jeu
que les rivages de ce marigot.

Seereerey do ey
Waati kaŋ i nyumay kulu
I kwaayey din no i ga sambu
Nga ti i faafaagey.

Seereerey do ey
Waati kan i nyumay kulu
I kwaayey din no i ga sambu
Nga ti faafaagey.

Zarmey kulu kaayo
Kaŋ ti Sombo Maali
Kaŋ ti Maali Beero
A ne "Ay ya mana yarda !

Hay kulu kaŋ no ga te
Han folloŋ ma a ban"
Zarmey kulu kaayo
Kaŋ ti Sombo Maali
Kaŋ ti Maali Beero
A ne "Ay ya ay mana yarda
Hay kulu kaŋ no ga te
han folloŋ ma a ban !".

Maali na nga yaaji jare
Ga fiji bango me ga.
Seereere ka i nyumay
I te doonay zeeno
Maali na yaajo dagu
A na afo hay bine ga

Ya din no Maali te !
Zarma na nga yaaji jare
ga fiji banjo me ga.
Seereere ka i nyumay
I te doonay zeeno.

Les Séréré les défiaient
Chaque fois qu'ils avaient pris leur bain
Ils prenaient les vêtements des jeunes Zarma
Et s'en servaient comme sortie de bain.

Les Séréré les défiaient
Chaque fois qu'ils avaient pris leur bain
Ils prenaient les vêtements des jeunes Zarma
Et s'en servaient comme sortie de bain.

L'ancêtre des Zarma
Qui est Sombo Mâli
C'est-à-dire Mâli Béro
dit "Moi, je ne suis plus d'accord !

Quoi qu'il adviendra
Qu'en un jour tout se règle !"
L'ancêtre des Zarma
Qui est Sombo Mâli
C'est-à-dire Mâli Béro
dit "Moi, je ne suis plus d'accord
Quoi qu'il adviendra
Qu'en un jour, tout se règle !".

Mâli emporta une lance
Qu'il ensevelit sur les bords du marigot
Les jeunes Séréré vinrent prendre leur bain,
et firent selon la vieille habitude ;
Mâli arracha de terre sa lance
Il en transperça un, au coeur.

C'est ce que fit Mâli !
Les Zarma emportèrent leur lance
et l'ensevelirent sur les bords du marigot
Les jeunes Séréré vinrent prendre leur bain
et firent selon la vieille habitude ;

I na ngey yaajey dagu
I na afo hay bine ra
Ya din day no i te.

Seereera kaŋ ga bu
I zuru ga kwaara ceeci
I ko nda kwaara deeda.
Almaamin ma deeda
"Wu wi subo ga ka nde"
Almaamin na daba te.

A na barma daba te.
Zarma izey ka i fure
Seererey ba si
A ga jandi a ga daba kar
A ga jandi a ga daba kar
Almaamin na daba tunandi
Man no a koy zumbu ?
Darambuku no a zumbu
Jisima go no ga sarre.

Darambuku no a zumbu
Maali ka Mamasa ga windi
A ye Sargan goroyan ,
Hari si hari misa si
A goroyan tanka ra
No waymo koy windi
Nga ga a kumna Ɓuriye
Ɓuriye kan i ga ci wo
Man ti kwaara ma no
Bangu ma ti Ɓuriye.

Ifo nda ifo Maali te
Woyan no a te ga bu
Toora ga ti Maali

les Zarma arrachèrent de terre leur lance
et en transpercèrent un, au coeur.
C'est là exactement ce qu'ils firent.

Le Séréré étant tombé mort
Les Zarma coururent vers la ville
Ils y amenèrent la nouvelle.
Almamine l'ayant apprise dit
"Allez couper de l'herbe à secko !"
Et il construisit le Fond de Grenier.

Oui ! Almamine construisit le Fond de Grenier
Les Zarma y embarquèrent
Mais point les Séréré
De coups au Fond de Grenier suivis d'incantations
et d'incantations, suivies de coups au Fond de Grenier
Almamine fit décoller ce dernier.
Pour quelle destination ?
Le Fond de Grenier atterrit à Andéramboukâne.
Cependant que l'oseille était parsemée.

Il atterrit à Andéramboukâne
Tandis que Mâli poussait jusqu'à Mamassa.
Puis il revint s'installer à Sargane.
Il n'y avait ni eau, ni indice d'eau
Dans le lieu de son séjour.
C'est alors que sa soeur partie en randonnée
Découvrit Bouriyé.
Le lieudit Bouriyé,
n'est pas un nom de village
c'est un nom de mare, Bouriyé.

C'est là ce que fit Mâli
C'est là ce qu'il accomplit de son vivant.
Géant était Mâli

Boro kuuku no ti Maali
Waato kaŋ a mana bu
A deeda kaŋ i deede
A kayyaŋɔ, a kuyaŋɔ
Ga to ba meetar way.

Wangari ti Maali
Aran ma i ne Kaawan
Kaawan kaŋ i ci wo
Man ti kwaara ma no
Bangu ma ti Kaawan
Kaŋ wongo to Kaawan
Bango kulu kuri no a te
Tuurey danji di i ga.

Kwaara kulu te laabu
Almaney mo te subuyaŋ
Boro ma ni boŋ ceeci
A ba danji ma boro ton
A ba hari jaw ma ni wi
A ba haray ma boro wi.

Wangaari ti Maali
Aran ma i ne Kaawan
Kaawan kaŋ i ci wo
Man ti kwaara ma no
Bangu ma ti Kaawan
Kaŋ wongo to Kaawan
Bango kulu kuri no a te
Tuurey danji di i ga
Kwaara kulu te laabu
Almaney mo te subuyaŋ .
Boro ma ni boŋ ceeci
A ba danji ma boro ton

De très grande taille, était Mâli
De son vivant en effet
si l'on en croit sa biographie,
debout comme allongé
il mesurait bien dix mètres.

C'était un preux Mâli !
Vous avez oui parler de Kawâne
Le lieudit Kawâne
Ne désigne pas une localité
Le lieudit Kawâne désigne une mare
Quand l'armée ennemie fut sur Kawâne
Toute la mare fut de sang
Les arbres prirent flamme.

Le village entier se fit sable
Et les animaux se firent herbes.
L'option fut le sauve-qui-peut
Plutôt que de mourir brûlé
Plutôt que de mourir de soif
Plutôt que de mourir de faim.

C'était un preux Mâli
Vous avez oui parler de Kawâne
Le lieudit Kawâne
N'est pas une localité
Le lieudit Kawâne est un nom de mare
Le jour où l'armée ennemie fut sur Kawâne
Toute la mare fut de sang
Les arbres prirent flamme
Le village entier se fit sable
Et les animaux se firent herbes.
L'option fut le sauve-qui-peut
Plutôt que de mourir brûlé

A ba hari jaw ma ni wi
A ba haray ma boro wi.

Boro ma ni kaayo bay
Iri ya na iri kaayo bay
Iri kaayo ma Maali
Sargan no a te ka si
A saara go no dini
Goformoma na garu cina ga windi.

Boro ma ni kaayo bay
Iri ya na iri kaayo bay
Iri kaayo ma Maali ....

Plutôt que de mourir de soif
Plutôt que de mourir de faim.

On se doit de connaître son ancêtre
Nous avons quant à nous reconnu le nôtre
Notre ancêtre a nom Mâli
A Sargane il fut, à Sargane il cesse d'être !
A Sargane, se trouve son tombeau
L'Etat y a élevé un mur d'enceinte.

On se doit de connaître son ancêtre
Nous avons quant à nous reconnu le nôtre
Notre ancêtre a nom Mâli ...

T E X T E V ZABARKANE

Informateur : YAYE SEINI KAYAN "Marabout"

Enregistrement : le 7/01/81 à Niamey.

1. Soŋo, iri Zarma wo, iri ya Arabuyan no.

2. Zama haŋ kaŋ se ay ga ci ni se ka ci, nin no ga to boro beerey do
Da boro koy boro beerey do mo, da ay na kayna ci ni se,
ni koy boro beerey do, da ni kayna, ay mo kayna
Da ni beeri, ay beeri Irkoy no ga boro beerandi ;
zama Zarma fo beeray day no ga afa beerandi.

3. Tamiima ! Iri Zarmey dumo ma no ya ; oo, Madina boro foyan no
Yaman ! Iri ya Yaman boroyan no
Asi aran ga ma i ga ne Yaman ? To, Yaman borey ka ci Tamimun.
Iri ga no Tamiimun Daari fun ; iri nda ey ka ci dumi fo
Iri dumo ma no ya.
Sahaba mo no ; Annabi Sahaba, Sahabayan no.
To , nga no ka hay Zara
To , Zara, nga ka hay Zabarkaan ;
To , Zabarkaan, ka Zeynabu hay ; haŋ kaŋ ci Zabarkaan dirawo mafaari Maadiina no ya.

4. Kaŋ a na Zeynabu hay, Zeynabu sogo ka te i hanno.
Dakalkala ka ci anne fo ; Dakalkala ka ci Huduyance fo kaŋ go nda koytaray
a ka ka Zeynabu kom Zabarkaan ga.
Zabarkaan mo koy wongu
za Madiina ka koy ka Dakalkala wongu kaŋ nga izo ta.
Hala a ga a ta, a du gunde. A ka nda a, a ka ka bisa Madiina.
Kaŋ a bisa nda a Madiina, a ka ka goro nda a... Un ... mata aran
ga ne aran laabo se ? Jinjima ! A ka ka goro nda a
Jinjima.
A na Cangey hay ; Canga karkara koyey ; Canga hinka no.

Zeynabu na Cangey din hay. To, nga se no iri nda ey
ga fooru nda care ; iri nda, hasay ize nda haway ize no.
A foori ga no iri go.
Dakalkala izey ka ci Cangey kaŋ go nda korto ; kaŋ go nda karkara.
Nga ka ci Ganyo nda Tunga ngey no ya.

1. Il se trouve que nous Zarma, nous sommes Arabes d'origine.

2. Je te le dis à toi, parce que tu peux, toi atteindre les grandes instances.
Or, si je te transmettais des données fallacieuses et que
tu échouais devant ces instances, j'aurais échoué moi aussi.
Si tu réussissais, j'aurais réussi. Dieu seul peut accorder le succès certes ;
mais, la réussite d'un Zarma honore toujours les autres.

3. Eh bien Tamîma ! C'est-là le nom porté par notre groupe ; c'étaient des Médinois venus du Yemen. Nous sommes nous, d'origine Yéménite.
Tout le monde a entendu parler du Yemen ! Eh bien les Yéménites donnèrent les Tamimoun.
Ainsi Tamimoun Dâri est issu de notre groupe.
C'est le nom de notre groupe
Tamimoun fut un Compagnon ; un Compagnon du Prophète.
Tamimoun engendra Zarah
Zarah engendra Zabarkâne
Zabarkâne engendra Zeinabou qui fut à l'origine de son départ de Médine.

4. Donc Zabarkâne engendra Zeinabou qui fut belle, d'une beauté accomplie.
Un incroyant du nom de Dakalkala, un Juif très puissant,
intervint et ravit Zeinabou à Zabarkâne.
Aussi, Zabarkâne alla-t-il lever une armée
à Médine pour combattre Dakalkala et libérer sa fille.
Toutefois quand il put enfin la reprendre, la fille portait déjà une grossesse.
L'ayant libérée, Zabarkâne ne s'arrêta plus à Médine, il la conduisit à ...
comment appelez-vous déjà votre contrée-là Djindjima ! il s'installa avec elle
à Djindjima
Zeinabou y engendra les Tchanga ; les Tchanga à karkara lesquels se repartissent en deux groupes.

Zeinabou a donc donné naissance à ces Tchanga. C'est la raison pour laquelle nous sommes avec eux devenus parents à plaisanterie. Nous sommes cousins de lignages croisés. C'est ce jeu qui se continue entre nous encore aujourd'hui.
Les descendants de Dakalkala sont les Tchanga à scarifications,
Ceux de Gaya et Tounga, ce sont ceux-là.

5. To kaŋ a tun Jinjima, a ka ka goro Goobir
A na Zeynabu hiijandi Goobirancey se ; a na Canga Gobirancey hay :
Yalu - Bana nda Tanda. Ay si Zeynabu te hayyan hinka ? Hayyan hinko kulu, iri nda Canga fooru nda care ; i kulu te Canga. Amma Madiina cafaro izo ya, nga ka ci karkara koyey ; ngey wo hala ka ka soŋo, i si jingar. To Gobir no a na Adarancey hay. Adarance wo, Zarma no.

6. To nga no a tun Goobir ; a koy goro Darambuka ; a na Sujey hay
Suje kulu, Darambuka no a na a hay. To waato, a tun ka koy Malle, no din no nga ya bu. Zabarkaan bu.

7. Jinjima no a gana. To, a koy Malle ; a hay Sombo Zarmalle ; a hay Isa. To ! Sombo Zarmalle ka te wali. Nga nda Malle borey yanje. A ga ba nga ma daw ka. A furo fuwo ra ka ŋwaaray ka du daba ka te.

8. To kaŋ a du daba ka te, a koy hay ka bana ; ka wi koy izey ra.
I ka ka furo daba ra ka tunu. To, kayno din, kaŋ se i ga ne Isa din, hala daba ga koy beene din no, a ga ne : "Isa biri".
Nga ka ci Sabiri. Sabiri borey wo, iri nda ey kulu kaayi fo. "Isa biri", way a ma hay. Sanno kaŋ i kande, hayyan ma ka ci "biri". To Sabiri borey wo iri nda ey fayyan do no ya.

9. To nga ga i ka ka zumbu Soto ; Soto go Koobi jare ga. A na Maali Beero hay no din ; Maali Beero te Zarmakoy no din Maali ; Beero ka hay Buyaaci Beero, Koobi no a na Buyaaci Beero hay. Soto no daba wo zumbu bo ; Koobi wo, a mana koy, jinayey ka koy : zollo-zolley, tooru-toorey ka koy Koobi. Daba wo, Soto no i dira ka a naŋ ; no din no daba say. Koobi wo, jinayey no i koy nda.

5. Quand il eut quitté Djindjima, Zabarkâne vint s'installer au Gobir. Il y maria Zeinabou aux hommes du pays. C'est là qu'elle donna naissance aux Tchanga du Gobir : ceux de Yalou, Bana et Tanda. Ainsi, Zeinabou a donc eu deux descendances qui toutes deux sont devenues, pour nous, parentes à plaisanterie. Ce sont des Tchanga. Mais les descendants de l'infidèle de Médine sont les porteurs de karkara qui de nos jours encore n'accomplissent pas leur prière. C'est au Gobir que Zeinabou donna naissance aux Adarawa. Ainsi, le Baadaré est donc un Zarma.

6. Ensuite, Zabarkâne quittant le Gobir alla s'installer à Adéramboukâne, donnant naissance aux Kourfayawa. Tous les Kourfayawa ont pour origine Adéramboukâne où Zabarkâne leur donna naissance. Après quoi, Zabarkâne s'en alla à Mallé, où il mourut. Oui ! Zabarkâne mourut à Mallé. Oui Zabarkâne est mort.

7. Mais il est passé par Djindjima pour se rendre à Mallé où il engendra Sombo Zarmallé et Issa. Sombo Zarmallé fut un Saint. Une querelle l'ayant opposé aux gens de Mallé, il voulut poursuivre la vengeance. Alors il entra en retraite dans une case pour invoquer Dieu et réussit à concevoir le Fond de Grenier volant.

8. Quand il l'eut réalisé, il alla rendre le coup de lance reçu , en tuant parmi les princes de la place. Puis les Zarma embarquèrent à bord de leur Fond de Grenier et s'enlevèrent de Mallé. Sombo pendant le temps d'ascension, ordonnait à son frère "Issa, biri" ce qui donna "Sabiri". Les Sabiri et nous descendons du même ancêtre "Issa biri", "Issa, tire". Dans la langue qui était la leur alors, tirer se disait biri ; c'est là-dessus que se fit la différenciation avec les Sabiri.

9. Après quoi ils vinrent atterrir à Soto ; Soto se trouve près de Kôbi. A Soto, Sombo engendra Mâli Béro qui y fut Zarmakoye. A Kôbi toujours, il donna naissance à Bouyatchi Premier. Mais le Fond de Grenier lui-même s'est posé à Soto sans parvenir à Kôbi. Il ne parvint à Kôbi que le chargement : les gourdes, les fétiches, etc... Le Fond de Grenier fut abandonné à Soto ; c'est là qu'il se défit. On n'avait emmené à Kôbi que le chargement

10. To ! Buyaaci Beero, nga ka hay Zarmakoy Taguru, Zarmakoy Taguru te Zarmakoy. Zarmakoy Taguru, nga ka hay Zarmakoy Goro. Zarmakoy Goro wo ka Gudal ka goro, Gudal go Sandiday jare ga. To ! Zarmakoy Goro, nga ka hay ize gu.
Nga ka hay Tobili
A hay Sajam. Man ci ihinka no ya !
Sajam ka ci Sandiday nda Jabuciriya nda Tasiyal. Sajam no ya.
A hay Daamu Seega ; a na Bukar dake a ga ; a hay Haali Koda. Haali Koda ka ci Coota ; za Coota kala Ndunga, kala Liboore ; Cuttaasi hinne ka si a ra ; Cuttaasi wo, Dooso no.

To, Buyaci Beero kaŋ ay ci din, nga ka hay Sandi Tooka, nga ka ci Tookey. Sandi Tooka ka koy zumbu Tudu ; Tudu ra no Kobeday fun, Kobeday ra no Tanna fun. Tudu ra no Marubeeri hinka fun. Kwaara gu. Buyaaci wano no ya Buyaaci Beero. To Zarmakoy Goro ize guwo kaŋ a hay : Haali ka ci Boboy. Tobili ka ci Tobili fu kulu.
Sajam ka ci Sandiday nda nangey kaŋ ay ciyaŋ . Bukar tun Gudal ka ka Dooso ka Ide Gaani Sabiri gar. Isa ize nokaŋIsa hay Koobi. Ide Gaani Sabiri a na Bukar jin Dooso. Sabiri borey wo na iri jin;yaw ka ba kwaarayze.

11. A saba nda Zarmakoy Goro izey na taali te a se ; Sajam ne i ma a wi, a mana bu. Zarmakoy Goro mana te kala jiiri zangu hinka nda waygu ! Waato borey mana mooru ŋwaaray ; aloomar go no. Sajam ne i ma a wi nga ma te koy ; Bukar ka ka ci. A ne "Baaba, ma si kani taray hunkuna, Sajam ne i ma ni wi ni mongo buyan, nga ma te Zarmakoy". I ka nda humburu ga jisi taray ka taafe daabu a ga ; a go nda nga Moosince bannya fo ; nga din Sajam. A ne Moosince bannya ma koy ka baabo kar ka wi nga ma te koy. Moosinca ka ka kar : humburu !

10. Bouyatchi Premier engendra Tagourou qui fut Zarmakoye également. Le Zarmakoye Tagourou engendra le Zarmakoye Goro, lequel partit s'installer à Goudel près de Sandidaye. Le Zarmakoye Goro eut cinq fils
Il engendra Tobili
Il engendra Sadjam. Cela fait deux n'est-ce-pas ?
Sadjam, c'est Sandidaye, c'est Djaboutchiriya, c'est Tassiyal.C'est cela Sadjam.
Il engendra Dâmou Sêga, puis Boukar, puis Hâli le Cadet.
Les descendants de Hâli le Cadet vivent à Tchôta ; ils vivent de Tchôta jusqu'à Ndounga et Liboré, à l'exclusion de Kirtachi qui lui est issu de Dosso.

Bien ! Bouyatchi Premier dont j'ai déjà parlé, engendra Sandi Tôka c'est-à-dire les Toka. Sandi Tôka alla s'installer à Toudou ; de Toudou est issu Kobeday et de Kobeday est issu Tanna. De Toudou encore sont issus les deux Maroubéri, cela fait cinq villages. C'est cela Bouyatchi ; c'est-à-dire Bouyatchi Premier. Bien ! Des cinq fils de Zarmakoye Goro, voici la descendance.
Les descendants de Hâli peuplent le Boboye ; tous les Tobili .
Les descendants de Sadjam vivent à Sandidaye et dans les villages que j'ai déjà cités. Quant à Boukar il quitta Goudal pour s'installer à Dosso, où était établi Idé Gâni le Sabiri, un fils que Issa avait eu à Kôbi - Oui ! Idé Gâni le Sabiri. Idé Gâni le Sabiri a donc précédé Boukar à Dosso. Ainsi les Sabiri sont arrivés les premiers : le nouveau venu a simplement supplanté le premier occupant.

11. Il se trouvait que les fils du Zarmakoye Goro venaient de fauter contre leur père, Sadjam ayant proposé de le tuer puisqu'il se refusait à mourir.
Le Zarmakoye Goro en effet avait vécu deux cent-cinquante années ! Les Zarma ne s'étaient pas détournés des dieux alors, et les invoquaient assidûment. On avait l'espérance de vie alors. Donc Sadjam avait proposé le meurtre du père afin de devenir roi. Mais Boukar alla le dire : "Père évite de coucher dehors cette nuit , dit-il ; l'évènement tardant à se produire, Sadjam a décidé de te faire mourir pour devenir Zarmakoye".On fit placer dehors un mortier qu'on recouvrit d'une couverture. Sadjam possédait un esclave mossi ; il le chargea de donner au père le coup mortel, qui lui permettrait d'accéder à la souveraineté. Le Mossi s'amena et frappa ; ce n'était qu'un mortier.

12. Mo bo ; Zarmakoy Goro na i ce, a ne Sajam se :
"To ! Nin wo Irkoy ma ni ganji koytaray"
A ne Toobili se "Ni mo Irkoy ma ni koytaray fay-fay ; ba fu hinka no, a ma daŋ Zarmakoy, amma, i ma si ne "Irkoy ma booriyandi !"
A ne "Haali Koda, ni mo Bukar ma ni ce, naŋ kulu kaŋ ni koy ka koy daŋ Bukar ma ni ce !".
A ne "Bukar ni ma te Zarma tooru, ma te Zarma dangala, Zarma ma ci ni se hawray" ! A albarka ra no Dooso ya go.
Wali ŋwaaray si kaŋ ganda.

12. Au matin, le Zarmakoye Goro fit venir ses fils. Il dit à Sadjam :
"Sadjam toi, Dieu te prive de tout titre de chefferie
Toi Tobili, Dieu installe la désunion dans ton pouvoir ; qu'il y ait un Zarmakoye pour deux maisons. Et qu'on ne dise jamais : "Dieu garde le Roi !
Toi Hâli, puisse Boukar te convoquer toujours, en quelque lieu que s'exercera ton pouvoir !
Et toi Boukar, sois pour le Zarma son tôrou et sa protection ; et que le Zarma assure ta subsistance". Dosso vit encore de cette grâce. Les prières de Saint ne demeurant jamais vaines.

T E X T E VI SOMBO ZABARKANE

Informateur : SALEY SANDI dit Alô (notable)

Enregistrement : le 28/12/80 à Dosso

13. To, Jine laabo din ra no i fun, kwaara i ga no a se Malle ; day Fulaŋey laabu no ngey no Zarmey garu. Bine i goro Malle din bine, yanje ka ka furo i game ra. Bine Zarmey tunu. Jidda no i fun ; Makka laabo ra no i fun, ga gana hari biyo ga gana ka koy Jine ka fatta ka di ka bare ka ye ka ka ne hare. Ngey jama no, jama no. To, kaŋ i go no din bine, yanje ka ka furo i game ra bine i tun nda ngey ganawo.

14. I dumi hinza :
Zarmey ; Zarmakoy Sombo ; nga ka ci i arkusu
nda Burahima ;
nda Magan Sunjasa ; Magan Sunjasa din, a ga no Bambarey din kanyan go waynokaŋay kanyan ga ne iri se ganji boroyan. Magan Sunjasa ga no i fun. Burahima mo, a ga no Sabiri borey fun, Isa ya na biri.
To i boro hinza din, i baaba follon, i baaba ma Gandi. To kaŋ i bine i tun no din bine, Tubey, nga nda ey ka saba ka tun han follon. Ay si bay care dumiyan no, kayne nda beere no, ay mana bay wo din.
Nda Tondikaadey. Tubey ka ti waynofunay waney din kaŋ go ga yanja te Nga nda ey ka tun han follon.

15. Zarmakoy Sombo din bine bu ; i na Zarmakoy Zarsiyay daŋ ;
Zarmakoy Zarsiyay din bine bu, i na Zarmakoy Coro daŋ ;
Zarmakoy Goro din bine bu, i na Zarmakoy Taguru daŋ , to, Zarmakoy Taguru din Sargan no a ka ka te. Amma i Malle tunanta hala i ga ka Sargan, a to ba jiiri way-cindi-gu cine, hala i ga ka Sargan. Malle nda Sargan game ra no i na koyey wo da ; zama kwaara ka i to, da i di kwaara ga kaanu, i ga te a ra jiiri gu wala iddu. Da bora na i himandi danga boro furkuyan no, han din hane i ga aran yanje, han din hane i ga tun ka dira. Nga ka ci kaŋ i na gayyaŋo te fonda ga.

16. To Zarmakoy Taguru din, nga ka hay ize taaci izey ka ci :
Sajam, ize beero ; Haali Koda ga dake a ga.
To Haali banda, Zaama Seega ga dake a ga.
Zaama Seega banda, Bukar ga dake a ga.

13. Les Zarma, sont venus du pays de Djiné, d'une ville qui s'appelait Mallé, en pays Peul ; c'étaient des Peuls que les Zarma trouvèrent dans la place quand ils s'installèrent à Mallé. Puis, pendant qu'ils vivaient là-bas une querelle intervint avec les Peuls à la suite de laquelle les Zarma partirent. Ils étaient arrivés là, venant de Djedda en Arabie, par voie d'eau, avant de refluer dans cette direction-ci. Ils étaient nombreux. Oui en grand nombre. Tandis qu'ils vivaient là-bas donc, une querelle éclata à la suite de laquelle les Zarma constituèrent des convois et partirent.

14. Trois groupes avaient pris ce départ :
les Zarma conduits par leur chef le Zarmakoye Sombo,
Bourahima,
et, Magan Soundjassa, l'ancêtre de ces Bambara de l'Ouest qui nous appellent "ganji boroyan", nomades. Ils descendent de Magan Soundjassa, tandis que les descendants de Bourahima sont les Sabiri ; Issa ya na biri. Ces trois hommes étaient frères ; leur père se nommait Gandi. Quand ils quittèrent l'endroit, ils partirent avec les Toubous le même jour. Etaient-ils des frères ou seulement de lointains parents ? Cela, je n'ai pas pu le savoir ! Il y avait à ce départ également les Dogons. Les Toubous en question sont ces hommes de l'est qui sont en guerre en ce moment. Ils quittèrent Mallé le même jour eux-aussi.

15. Le Zarmakoye Sombo mourut, et fut remplacé par le Zarmakoye Zarsiyaye.
Le Zarmakoye Zarsiyaye mort, fut remplacé par le Zarmakoye Goro.
Le Zarmakoye Goro mort, fut remplacé par le Zarmakoye Tagourou qui devint roi des Zarma à Sargane. Or, entre leur départ de Mallé et leur arrivée à Sargane, il s'écoula bien quinze années, avant qu'ils ne parviennent à Sargane. C'est entre Mallé et Sargane que régnèrent tous les chefs cités. Cela parce que, lorsqu'ils arrivaient dans un village et que l'endroit leur plaisait, ils y demeuraient cinq, voire six années. Mais, dès que l'on s'avise de leur manquer de considération, ils déclenchaient immédiatement les hostilités et quittaient l'endroit le jour-même. C'est cela qui fit que leur exode fut long.

16. Le Zarmakoye Tagourou eut quatre fils :
Sadjam, l'aîné, suivit de Hâli le Cadet.
Après Hâli le Cadet vient Zâmo Sêga.
Après Zâmo Sêga, vient Boukar

to, i ga ne Haali Koda, Bukar Koda. Haali wo, nya o koda no ; Bukar mo, baabo koda no. To i bine no din no Zarma kulu kar ka say ; Zarma kulu kaŋ go laabo ra, no din no i kar ka say.

17. Haayan : To sonɔ ! Iri ga ye banda kayna no ; borey kaŋyaŋ ka Malle, Zarmey kaayi-kaayey ngey no ay ga ba, ay ma bay hala i ga na i ma bay, wala i dinnya i maayey bumbu ?

Tuuyan : To wallahi borey kaŋyaŋ ka ka fun Malle din, i ma no ay ci ni se ya ; borey kaŋyaŋ ay ci, arkusey, i ma ne ay ci ni se ya.

H. : Boro kulu mana i jin Malle, kaŋyaŋ fun za Makka ka ni ci din ?

T. : Boro foyan na i jin :
Kalley na i jin,
Gaawo borey, na i jin,
Sujey, na i jin,
Sonay borey na i jin,
Amma, bora kulu marganta Makka no i fun ; amma waynokaŋey wo no i koy ka jin ka baro ka ka.

H. : To sanda borey kaŋ tun Makka ngey no ay ga ba ay ma bay hala i ga fongu i mayan ga, wala ba mayey, i si i bay koyne ?

T. : Haa ! Ay si fongu dumi waaney mayan ga ; day iri borey ya kaŋ tun, i ma no ay ci aran se ya.

On disait: "Hâli le Cadet" et "Boukar le Cadet" parce que Hâli était le dernier né des enfants de sa mère, alors que Boukar l'était du côté paternel. C'est à partir d'eux que les Zarma se sont dispersés ; la totalité des Zarma de ce pays a essaimé à partir de là.

17. Question : Bien ! J'aimerais que nous revenions un tout petit peu en arrière ! Ces hommes, ces ancêtres des Zarma qui sont arrivés les premiers à Mallé, a-t-on gardé le souvenir de leur identité, ou bien a-t-on oublié jusqu'à leurs noms ?

Réponse : En tous les cas, ceux qui sont arrivés ici venant de Mallé, sont ceux que j'ai cités pour toi ; et je t'ai donné les noms de leurs chefs.

Q. Aucun autre groupe ne les a précédés à Mallé, qui soit venu de la Mecque comme vous venez de l'indiquer ?

R. : Des gens les ont précédés certes :
les Kallés les ont précédés ;
les gens de Gao les ont précédés ;
les Kourfayawa les ont précédés ;
les gens du Songay les ont précédés.
Mais tous ces hommes sont originaires du pays mecquois. Ils se sont d'abord dirigés vers l'ouest avant de refluer de ce côté ci.

Q. : C'est précisément ceux-là que je voudrais mieux connaître, dans le cas où on aura conservé leur souvenir.

R. : Non ! Je ne me rappelle pas les noms des groupes étrangers ; par contre les nôtres, qui quittèrent Mallé, sont ceux que je viens de citer.

H. : Han kaŋ na Malle daaru wo, boro si hin ka ziji koyne ka bay baŋ kaŋyaŋ no ?

T. : Beene ?

H. : Oo, beene !

T. : Irkoy Diya no me ! Irkoy Diya ga no i fun. Jidda no i fun me. Bora kulu mana te kala Jidda. Un ! laabo ka iri biibandi iri bora kulu Laarabuyan no.

H. : Laarabey din mo no, ay ba dcŋ ay ma ma i ma. Ay ga ma Zarmey ga ne ngey fun Maali Beero ga . ay ga ma i ga Zabarkaanyan ce ; to, borey din, mayyan no ?

T. : Maali Beero ka ci Kalley.

H. : To Zabarkaan wo kaŋ i ga ci bine, man ga boro no ?

T. : Zabarkaan ? Zabarkaan wo ihinka no a te :
afo te Loozi (Loozi go Birni laabo ra)
afo te Makka.
Day ay wo ay si wo din laasaabo bay ; Zarmakoy Sombo laasaabo day ay ga bay ; nga no ya hala a ka hunkuna kwaaro ra ; nga no ay ci ni se din ya.

18. Kala Cisira kanda i ga wangu. Kaŋ Cisara ka nda i ga wangu bine, Cisira ka ti Ila borey, cafariyaŋ no i si jingar, i ba si nda Irkoy ciiti ; i bine, i na ize way di : kaŋ i na ize wayo di, i koy, i bonkoono na a daŋ wahay.

Q. : Faut-il en conclure, qu'on ne peut pas remonter leur histoire au delà de leur séjour à Mallé ?

R. : Remonter plus haut ?

Q. : Oui, plus haut !

R. : Cela aboutirait au Prophète lui-même ; c'est de lui que tous descendent. Tout le monde est venu de Djedda ; Djedda est le berceau de tous. C'est ce pays qui nous a rendus noirs ; nous sommes tous Arabes à l'origine.

Q. : C'est précisément les noms de ces Arabes d'origine que j'aurais voulu connaître. Parce que les Zarma affirment descendre de Mâli Béro ; ils font quelquefois allusion à leur ancêtre Zabarkâne. Qui étaient ces personnages ?

R. : Mâli Béro, c'est la branche des Kallé.

Q. : Et Zabarkâne dont on parle, d'où venait-il ?

R. : Zabarkâne ? Il y en eut deux :
il y a eu un Lôzi dans la région de Birni Ngaouré
et un autre à la Mecque.
Mais, c'est une histoire que je ne connais pas ; l'histoire que je connais, c'est celle du Zarmakoye Sombo ; de son début à ce jour en cette ville où nous sommes ; c'est elle que je t'ai contée.

18. Et puis, un jour, Kissira leur déclara la guerre. Donc quand Kissira leur eut déclaré la guerre (Kissira, ce sont les hommes de Ila ; des incroyants qui ne prient pas et ne font aucun cas du Jugement de Dieu), ces hommes capturèrent une fille de Zabarkâne et le chef en fit sa concubine.

19. Zabarkaan bine tun ka ka Muhammadu do.
A ne : "Ni ya du kaniyan no, ni du jingaryan no ; ay ize filaana no Cisira ka ka di ya. A koy nda mo fu".
A ne : "Ma koy goro, Irkoy go !".

A wane suba, hala i ga susuba jingar, a go no ga jingar, kala a ka ka salam. A ne : "Filaana ni do no ay ka ya ; nin wo du jirbi no hala ma te jingar ciine ?"A ne : "Koy ka ay hangan !".

I na aluula ca ; a ye ka ka ka ne
"Nin wo du jingaryan lawal no soho mate kaŋ i na ay izo di, soho ni wo ni go no ga du ka goro ?". A ne "To ma koy ka ay hangan".

A na banda bare.
A ne : "Ni di borey wo, boro hannoyan no ; day lakkal zaaroyan no. Kala a du sah. A go no ga tasaba bine kala a du sah. Kaŋ a du sah din, a na wangu ka, i koy, i na Cisira wi. I du izo ka di ka ka.

20. Kaŋ i du izo ka di ka ka, kala a na Cisira izo hay. A banda, a ye ka waykuuray, nga din Gobirancey ka ka a hiiji. Gubur borey na a hiiji, nga ka ci Gobirancey aran nda ey ga fooru nda care ; nga ci Ila hare borey aran nda ey ga fooru nda care.

19. Aussi, Zabarkâne vint-il trouver Mahomet à qui il dit :
"Tu as le temps de te reposer et même celui de faire des prières toi, au moment où ma fille une telle est capturée et emmenée par Kissira".
"Rentre chez toi et crois en Dieu", lui répondit le Prophète.

Mais, il revint le lendemain dès l'aube et s'annonça alors que le Prophète était encore en prières. "Untel, dit-il, c'est toi que je viens voir ; qui as du temps pour le sommeil et même pour des prières".
Le Prophète lui dit : "Va et compte sur moi".

On appela les fidèles pour la prière de l'après-midi ; Zabarkâne dit :
"Tu as donc le loisir de prier toi, quand ma fille se trouve, ainsi que tu le sais prisonnière ? Je te trouve assis, n'entreprenant rien ?
Il lui répondit : "Je t'ai dit de t'en remettre à moi".

Zabarkâne s'en retourna.
"Voilà un type d'homme de valeur dit le Prophète ; mais il manque de tact et de mesure". Enfin, les augures devinrent favorables ! Tandis qu'il égrenait son chapelet, les augures se firent favorables. Donc les augures étant devenues favorables, le Prophète monta une expédition et, Kissira fut tué. On put reprendre et ramener la fille de Zabarkâne.

20. Quand on l'eut ramenée et qu'elle eut accouché de l'enfant conçu chez Kissira, elle chercha mari, et épousa les Gobirawa. Oui, les Gobirawa épousèrent la fille de Zabarkâne ; c'est là la raison qui a fait que les Gobirawa et vous autres Zarma, êtes devenus parents à plaisanterie ; c'est la même raison qui a fait que les gens de Ila et vous êtes devenus parents à plaisanterie également.

T E X T E VII

Informateur : HASSANE MAMOUDOU dit
GOUZA - BABA MAKADA (tisserand)

Enregistrement : le 25/04/81 à Niamey

21. Zarmey kaayo ka ci Maali Beero.

22. To Maali Beero, kaŋ a tun Malle, hoemar waate no a dira ; a go nda nga kayne taaci ; a ne kayney se, nga ga ba ngey ma dira. Day kayney ma wi subu ga ka nde ngey ma kay daba. Kayney sobay ga wi subo ga ka nde, i sobay ga wi subo ga ka nde, nga mo, a ga zulu, a ga kay ; kala a na daba turu. A ne kayney se "Alaamisi wo kaŋ ga ka no, ay ga ba iri ma dira nango. Day, meemun kulu kaŋ go iri se, iri si dira nda a iri banda ; iri ga tun no ; hay kulu no iri si jare iri bande kala yeeji follon kaŋ Beenekoy wane no ; yeeji bi".

23. I ga ba ga dira, i na yeejo din boy, i na daŋ daba ra. A ne to, kayne taaco din, ngey nda ngey wandey, i ma furo daba ra. Kayney ma furo ga koy goro ; i ma di yeejo cey ga gaayi nga se. I na cey di ga gaayi, waati din ga, a koy kokorbe fo do. Alaamisi hane mo no i dira A koy kokorba do, a ka kokorbe sari fo, a na a hinse ; a ka a go ga jandi, a ga daba kar, a ga a windi. Hala a ga koy ye ga ka nango kaŋ a sintin dini, daba tun.

24. To ! Kaŋ a go no din, boro fo go no kaŋ ga furo bariyo jine ; Zarmey no ga ne Zaji, Soŋay borey mo ma ne soŋo. Bora din binde, daba koy beene-beene, a ne "Aa ! Maali ni ga dira ga ay nan ne"?- A ne "Da ni ga koy, tun ka furo".

25. Maali Beero nda nga kayne taaco, nda ngey windi wayborey nda zankey, aro din tun ka furo i kone. Kaŋ Maali Beero ga dira a ne kwaara borey se "To, meemun kulu kaŋ iri dira ka naŋ , nda hayni kulu kaŋ iri far, aran ma sambu, ay na aran no nda a. Iri wo, iri go no ga ne wo nah aran se".

21. L'ancêtre des Zarma est Mâli Béro.

22. Au moment où Mâli Béro quitta Mallé, c'était en pleine période des récoltes ; Mâli Béro avait quatre frères ; il leur proposa d'émigrer. Mais il leur fallait, dit-il auparavant, aller faire la cueillette de grandes herbes ; de quoi construire un Fond de Grenier. Les frères entreprirent de couper les herbes qu'ils apportaient à Mâli qui, tout en les rallongeant, les tressait en un fond de grenier dont il natta le rebord. Mâli annonça qu'ils partiraient le jeudi suivant, sans toutefois, emmener aucune de leurs bêtes ; ils quittaient le pays dit-il et pour cette raison ils n'emmeneraient avec eux qu'un taureau unique ; le taureau de Bénékoy, un taureau noir.

23. Au moment du départ donc, le taureau fut conduit et embarqué à bord du Fond de Grenier. Puis Mâli invita ses quatre frères à monter à bord avec leurs épouses. Qu'ils s'installent dit-il et qu'ils immobilisent le taureau en lui maintenant les pattes . Quand ce fut fait, Mâli alla jusqu'à un kokorbe, combretum glutinosum' ; cela se passait un jeudi. Arrivé au pied de l'arbre, Mâli y coupa une très fine branche qu'il énoua. Ensuite il entreprit de faire le tour du Fond de Grenier, psalmodiant des incantations et le frappant de la branche. Le Fond de Grenier décolla avant qu'il n'en ait achevé le tour.

24. Du temps où Mâli vivait à Mallé, il y avait un homme qui précédait à pied sa monture;les Zarma l'appellent Zagui tandis que les Songhay eux, l'appellent un sono. Alors que le Fond de Grenier amorçait son ascension, l'homme accourut et dit "Est-ce que tu m'abandonnerais ici Mâli ? - Embarque si tu veux partir", dit Mâli.

25. Ainsi embarquèrent, Mâli Béro, ses quatre frères, leurs épouses et leurs enfants, et cet homme qui s'était joint à eux. Au moment de partir Mâli Béro annonça aux gens du pays que ses frères et lui-même leur laissaient leurs bêtes et tout le mil qu'ils venaient de récolter parce que, dit-il, eux leur abandonnaient les lieux.

26. Daba koy beene. A ne kayney se "Naŋ kaŋ iri ga hin ka goro, yeejo no ga a ci iri se ; a si nda me bo, amma nga no ga ci. Da aran di daba koy ga zumbu, nga no aran di yeejo koy ga kuru a ye ga ka ga kaaru daba boŋ , kulu iri ga bisa no din no ; day nda aran di naŋ kaŋ a kuru, a mana ye ga ka ga kaaru daba boŋ , kulu iri gora do no ya".

27. Daba tunu Malle, kala a koy Duskonjiyay ; a zumbu Duskonjiyay ; a te zaari hinka heejo go ga kuru. I di yeejo ye ga ka ga kaaru daba boŋ nga boŋ se. A ne "Aran di yeejo wo, kaŋ a kaaru dabo boŋ nga boŋ se wo, wa anniya haw man ci ne wo no iri ga goro".

28. I kaaru daba boŋ , daba ye ka tun nda ey. A tun Duskonjiyay, daba koy zumbu Adarambuka ; i zumbu Adarambuka. Yeejo dira ga kuru ; a dira ga kuru ; a dira ga kuru ; a dira ka kuru. Yeejo binde, a ye ga ka ga kaaru daba boŋ . A ne kayne taaco se "Aran di yeejo wo, a ye ga ka ga kaaru koyne wa tunu iri ma koy" , kayne taaco nda bora kaŋ ga te a se zaji din. Kayney ne "A boori". I tun, kayne hinza no furo a banda. Kayne fa ture a ga no din Adarambuka, a ne nga wo, nga si koy. A ne "Haba" ? A ne "Wallahi" A ne "To, goro" Kayne hinza na gana ga bisa no din nda bora kaŋ ga te a se zaji din.

29. Daba tun nda ey no din, Adarambuka, daba ka ga zumbu Sargan. A zumbu Sargan, i fatta. A ne to nga di. Kaŋ i zumbu Sargan wo, cimi no, a ne soŋo ngey ma goro nango ka di. Da ngey goro ne, hay kulu kaŋ no, yeejo ga ye ga ngey ka baaru.

26. Le Fond de Grenier s'étant enlevé de terre, Mâli dit à ses frères : "Le lieu de notre séjour, voyez-vous, c'est ce taureau qui nous le dira. Il n'est pas doué de parole mais il nous l'indiquera. Ainsi, si à une escale du Fond de Grenier, vous voyiez le taureau revenir pour réembarquer, cela signifierait que nous devons poursuivre notre voyage ; par contre si après le pacage, il ne réapparaissait pas, il nous signifierait par cela que nous avons atteint notre terre d'établissement".

27. Le Fond de Grenier ayant quitté Mallé, atterrit à Doussoukonguiyaye où les migrants demeurèrent deux journées, au bout desquelles, le taureau parti pâturer, vint reprendre sa place à bord. Mâli dit "Vous avez vu, le taureau est revenu ! C'est donc que vous devez vous préparer au départ ; cet endroit n'est pas le lieu de notre séjour".

28. Ils remontèrent sur le Fond de Grenier qui les emporta. De Doussoukonguiyaye, le Fond de Grenier alla se poser ensuite à Adéramboukâne où le taureau pâtura longuement, puis revint prendre sa place à bord du Fond de Grenier Mâli dit : "Avez-vous vu ? Le taureau est revenu . C'est donc qu'il faut repartir" dit-il à ses frères et à l'homme qui est son zagui. Les frères dirent : "Très bien". Mais lorsqu'ils se levèrent pour partir, seuls trois des frères embarquèrent avec Mâli. Se dissociant de l'entreprise, le quatrième frère annonça qu'il ne repartait pas. Mâli dit : "Ah oui". Il répondit : "Oui ! Par Dieu" Mâli dit : "Eh bien ! Demeure-s-y" Et, ils s'en allèrent, ses trois frères et lui, et l'homme qui lui servait de zagui.

29. Le Fond de Grenier les emportant d'Adéramboukâne, les emmena à Sargane ; ils y débarquèrent. Mâli dit : "Nous voilà à Sargane ; c'est vrai, mais ce n'est pas tout. A présent, il nous faut attendre et voir ; parce que la conduite à suivre, quelle qu'elle soit, nous sera notifiée par le taureau".

30. Yeejo koy, a kuru ; yeejo koy, a kuru ; a te sanda jirbi hinza cine i di yeejo mana ka. I ne yeejo daray yeejo daray ! A ne kayney se yeejo dini, a mana ka. Kayney ne : "Maali Beero ! A ne : "Aa" ! I ne "Ngo man ci muusu no na yeejo ŋwa" ? A ne : "Hã̃ ! Kala da Irkoy te nga wono day : muusu si hine ga a ŋwa" ! Yeejo, wiiza kaŋ a dira Sargan, yeejo nyajini Sargan kala kala kala a koy no dini Sandiire. A koy Sandiire, a dira ga kuru no din, a dira ga kuru no din, a dira ga kuru no din kala i te jirbi iyye hinka i di yeejo mongo ga ka. Kayne hinza dini, kaŋ na a gana ka ka no din, i ne to ngey wo, ngey ga koy ka yeejo ceeji ; day Maali Beero ma goro ga haggoy nda zankey nda wayborey hala ngey ka ka. A bine, a ne to !

31. Kayno kaŋ ture a ga Adarambuka dini, za i bisa a ga, Adarambuka Balley din, i na ngey ize way di, i na hiijandi kayne wo din se. Hala ka ka soŋo, a bandey ka ci wo kanyan ni ga ma da i ga salaŋ , i ga te zarma ciine jare, i ma te balle ciine jare. Soŋo i go no din ; i dumey go no, Dawsaaney din no ya. Da i ga te kabuyan, i ma kabu zarma ciine, da i to igu, i ma Balle ciine daŋ ga to iwayanta. Kayne wo din banda no ya.

32. Kayne hinza tun i na yeejo ceeci ne man ci ne, ne man ci ne, ne man ci ne kala kala kala i koy Sandiire. I ka, i na yeejo gar ga kani gamsa nya fo cire. Kayne hinza din, ba afo si gamsa bay ; i si kangaw bay ; i di Boboy, batama go, a ga yay, subu go a ra, yeejo hanse ga naasu ; a bi tik, tik tik.

33. I ka ; i ne : "Wallahi, batamo wo, baani nangu no !". Gamsa kaŋ cire i na yeejo gar ga kani din, i kosu gamsa ga izeyaŋ ; Gamsa go kay, hawo go ga kaanu i se, i si bay haŋ kaŋ no i kosu a ga izeyaŋ , i kosu ; i daŋ ngey foola ra. Kangaw nya fo do, i kosu kangaw izeyaŋ , i daŋ foola ra ; i dumbu kongu bine, ize fo ; i dumbu kongu feeranta din, ize fo, i jare, i na yeejo daŋ ngey jine ka booy. I ne soŋo naŋ kaŋ ngey na yeejo gar, ngey ma koy cabe Maali Beero se

30. Le taureau s'en alla pâturer, et demeura quelques trois jours sans revenir. Les frères en conclurent qu'il avait dû s'égarer. Mâli répéta qu'en effet, le taureau n'était pas revenu ! Les frères dirent -"Mâli ! - Oui ! - Il faut craindre qu'un lion n'ait dévoré le taureau. - Mort, de mort naturelle. Oui ! Je veux bien. Mais, notre taureau, dévoré par un lion, c'est impossible !". Or le taureau, quand il partit de Sargane, avait poussé sa marche jusqu'à Sandiré où il continua à pâturer. Mais quand deux semaines se furent écoulées sans que le taureau ne revint, les trois frères qui étaient avec Mâli se proposèrent pour l'aller chercher, tandis que Mâli resterait sur place pour assurer la protection des femmes et des enfants. Mâli répondit : "C'est bon !".

31. Pendant ce temps, le frère qui était demeuré à Adéramboukâne, recevait aussitôt ses frères partis, des Bella de là-bas, une de leurs filles en mariage. Les descendants de ce frère-là, sont les Daoussahanes qui aujourd'hui, utilisent dans leur parler, un mélange de Zarma et de tamajaq. Ils débutent la numération en zarma, comptant jusqu'à cinq, puis poursuivent en Tamajaq pour compléter la dizaine. C'est là la descendance de ce frère de Mâli.

32. Les trois frères se lancèrent, à la recherche du taureau, étape après étape, étape après étape, étape après étape jusqu'à Sandiré. Ils le découvrirent couché, sous un Parinarium macrophyllium. Aucun d'eux ne connaissait cet arbre ; et ils ne connaissaient pas non plus le palmier doum. Ils venaient de parvenir au Boboye, lieu humide et herbeux où le taureau avait engraissé et noirci très très fort.

33. Arrivés là, ils s'exclamèrent : "Par Dieu ! Voilà un endroit de tout repos !". Ils cueillirent des fruits du Parinarium macrophyllium sous lequel ils avaient trouvé le taureau. Il y flottait une agréable senteur qu'aucun d'eux ne put attribuer à une plante connue. Ils cueillirent également des fruits de palmier doum qu'ils mirent dans leur sacoche. Ils coupèrent une bractée de doum encore enroulée sur elle-même et ils coupèrent une deuxième tout à fait épanouie. A la suite de quoi ils décidèrent de reconduire le taureau et d'emporter leur cueillette afin d'être en mesure de faire pour Mâli Béro

no din tuurey kaŋ ngey gar din yeejo go ga ŋwa. I na yeejo booy, kala, kala, kala i ka Sargan

34. Maali Beero ne : "Aran di yeejo ?" - I ne: "Nga day ne ya". Wayborey tun, i ne "Wallahi, Maali Beero ma bay, yeejo boori, a naasu". A ne kayney se "Man no aran na yeejo gar ?". I ne "Nango kaŋ ngey na gar, ngey si hin ga a deedandi te da man ci Maali Beero koy ka di. Ya no ! A ne "To, cimi no" ! I ne : "Guna ! Gamsanyaŋo kaŋ cire i na yeejo gar , i na gamsa izey ka i na jisi Maali Beero jine.

35. I ka kangaw izey dini, i na i jisi, waani. Kongu bina kaŋ i dumbu, nga nda kongu feeranta calla kaŋ feeri dini, i na i ka ; i na kangow izey cabe. I ne : "Wone wo a kopta ne". I ne gamsa din cabe, i ne : "Wo, ne wo nyaŋo cire no iri na yeejo gar. A ma ŋwa, a ma ye ga taŋ ga kani. Koyne mo, no dini, laabo ga yay gumo ; naŋ kulu kaŋ ni di ga yay ; za ni na kambe daŋ ga maasu-maasu ya cine, ni ma di hari ma ka". I ne no dini, ngey si hin ka deedandi te day : Maali Beero binde, a haaru. A ne nango kaŋ aran ga goro din, nga no yeejo na aran cabe ya soŋo ; ne wo man ci iri goray do. Day nango Sargan wo, ay si bay aran wala ay wo kaŋ ci aran beero, iri fo fo, afo saray do ne ya nongo ; ne no i ga iri fo-fo afa fiji". I ne cimi no.

36. Maali Beero ne Soŋo iri ga bisa no ; ir ma koy nango kaŋ araŋ na a gar".I ne : "To Madalla !". I soola, i furo daba ra Sargan, i na daba tunandi. Daba tun Sargan nga nda ey kala, kala, kala, kala Koobi. A ne "To Madalla ! To soŋo no iri ka iri gora do".

la description de l'endroit où le taureau fut retrouvé, et de lui en montrer les végétaux ; ceux que le taureau mangeait à leur arrivée. Ensuite ils poussèrent devant eux le taureau jusqu'à Sargane.

34. Mâli Béro dit : "Vous avez donc retrouvé le taureau !". Ils dirent : "Le voilà en effet" - "Mâli ! clamèrent les femmes, il faut reconnaître que le taureau a vraiment engraissé !" Il dit "Où l'avez-vous retrouvé" ? Ils répondirent qu'il leur était impossible de situer l'endroit, et qu'il fallait que Mâli l'aille voir, par Lui-même. Mâli dit : "Je comprends". Ils sortirent les produits de leur cueillette, les déposèrent devant Mâli et l'invitèrent à regarder.

35. Ils mirent de côté les fruits de doum. Ils sortirent ensuite les bractées : celle non ouverte et celle déjà épanouie. Puis ils lui montrèrent les fruits du palmier-doum : "Tu as ici, dirent-ils, les fruits et les feuilles d'un même arbre ; et tu as là, dirent-ils en sortant les gamsa, les fruits de l'arbre sous lequel nous avons découvert le taureau paissant, se reposant, pour se remettre à paître. La terre à cet endroit est gorgée d'eau et, il suffit de la gratter légèrement pour voir sourdre cette eau. En vérité, c'est un endroit qu'on ne saurait décrire". Mâli dit, avec satisfaction : "C'est votre lieu de résidence qui vous est enfin indiqué par le taureau ; ce lieu-ci n'est pas celui de notre séjour. Toutefois, à Sargane ici, je ne saurai dire pour lequel, de vous ou de moi qui suis votre frère aîné, l'un de nous, de toute façon, aura son tombeau en cet endroit ; en cet endroit sera enterré l'un de nous". Les frères de Mâli dirent qu'ils en prenaient acte.

36. "Ceci dit, continua Mâli, nous partons pour l'endroit où vous avez découvert le taureau - Très bien" répondirent les frères. Ils firent donc leurs préparatifs, remontèrent à bord du Fond de Grenier et partirent. Celui-ci les emmena de Sargane à Kôbi. Mâli dit : "C'est bien ! Nous voilà enfin parvenus à notre terre d'établissement.".

37. A na kongo din cabe. A ne "Tuurinya wo ne aran hayyan ka ka so o, ay kaŋ ci aran beero, aran mana ay kakaw. Day, han kulu kaŋ hane aran di iri tun Sargan, da iri to nangu kaŋ aran koy yeejo gar, han din ay kaŋ ti aran jina, hay kulu kaŋ ay ci aran se aran si ta. I ne "Jam Maali, ifo no ga to iri se ya din, kaŋ ga naŋ iri ma ni kakaw ?". A ne "To cimi no ! Kongu feeranta din, cella kaŋ feeri din, me waani-waani ! Nga no iri ga te ; nga ka ci cello kaŋ feeri". A na kongu bina din sambu, kaŋ mana bagu din, a ne "Wo ne nga no, hala iri ga te jiiriyan, iri ga du meemun kaŋ ga ba nda hari kaŋ iri dira ka naŋ Malle. Amma yaaji no ga iri tunandi no din ; yaaji no wo din kaŋ i ga iri hay nda". Kayney ne to, ngey ma koy day ; day fayfayyan wo sanni si.

38. I furo daba ra kala kala kala Koobi. I koy Koobi ; i na daba fiji no din. Soŋo iri me ciino, daba go Koobi. I ne kaŋ ngey na fiji, ngey ma goro. A ne ngey ma si goro daba se waynafuna ; ngey ma ye daba se waynakaŋay ; a ne zama borey kan ga ngey hayyan dini i si fun kala waynafuna ra ka ga ka ngey do, day da i na daba daaru, ga ye ngey do hara, daba go ngey bora kulu se waynafuna kulu i si hin ngey. Kayney ne a se to ! I na daba fiji Koobi. Hunkuna, ay me sanno wo, daba go Koobi.

39. Waati din ga, kayne hinza go a banda, ngey nda ngey windi borey ; bora din kaŋ ga te a se zaji din, nga mo go a banda. I go ga dira ; i go ga dira ; i ka ga to nangu fo, kaŋ namaari zugu boobo fo go. Kayne fa ne : "Maali" A ne : "Aa" A ne : "Wa naŋ iri ma iri kwaara sinji ne" Maali ne "Haa ! Nango si te ! Nangu wo ne si te iri se". A ne "Haba ?"- A ne "Wallahi"

37. Mâli alors, sortit les feuilles de palmier doum. "Regardez bien cette plante, vous n'avez, à ce jour, jamais contesté mes décisions de frère aîné ; pourtant, dès que nous aurons quitté Sargane, le jour même où nous serons dans le lieu où vous avez retrouvé le taureau, ce jour-là, vous cesserez de respecter mes prérogatives d'aîné et vous contesterez toutes mes décisions" - "Djam, Mâli ! Rien ne pourra nous mener à cette extrémité, et discuter un ordre de toi" - "Pourtant, cette palme épanouie signifie désunion". Il saisit ensuite la palme non encore ouverte et dit "Quant à celle-ci elle préfigure notre future fortune en bétail dans l'endroit. D'ici quelques années, nous nous trouverons à la tête de plus de bêtes que nous n'en avons abandonnées en Mallé ! Mais elle annonce aussi que nous serons chassés d'ici par le glaive : elle symbolise les lames des lances qui nous tomberont dessus". Ses frères cadets dirent : "Pour l'instant commençons par y aller ; il n'y aura pas de désunion".

38. Ils prirent le Fond de Grenier jusqu'à Kôbi. Arrivés à Kôbi, ils l'ensevelirent. Il s'y trouve encore à l'heure où je parle. Puis ils dirent : "Maintenant que le Fond de Grenier est enseveli, nous allons procéder à notre installation". Mais Mâli notifia qu'ils devaient éviter de s'établir à l'est du Fond de Grenier, et qu'il leur fallait se placer à l'ouest, parce que ceux qui les attaqueront viendront de l'est. Or, s'ils passent par le Fond de Grenier pour les aborder de façon que le Fond de Grenier se trouve à l'est par rapport à tous, les assaillants ne pourraient l'emporter. Les cadets répondirent "C'est bien !". Donc le Fond de Grenier fut enseveli à Kôbi. Il s'y trouve encore aujourd'hui à l'heure où je parle.

39. Les trois frères de Mâli leurs familles respectives et l'homme qui lui servait naguère de zagui, marchaient toujours à sa suite. A un moment, ils parvinrent à un bouquet de namâri bauhinia. rufescens Un des frères cadets dit : "Mali" - "Oui" - "Installons ici notre demeure" - "Ce n'est pas le bon endroit ! Cet endroit ne nous conviendrait pas" - "Crois-tu ?" - "Je le crois vraiment".

Kayno ne "Wallahi, ma bay, ay wo si bay hala ay ga bisa nango kaŋ se, nc, ga kaanu ay se !" Maali Beero haaru, a ne "Haya kaŋ ay ci ne ya : kakawo, kaŋ aran ne aran si ay kakaw, za nango haya sintin no ya, bisa iri ma koy". A ne "Wallahi ay wo si bay hala ay ga bisa ne". A ne "To goro". Kayne wo din goro namaari zugu booba din do ; a na nga fuwo cina. Ni ma i ga ne Kuure laabu borey se Namaari ! To, wo kaŋ cina no din, a banda ka ci Namaari borey wo ! Kuure Gasangurnye, Gasangurnye no jin ga sinji Kuure se. Gasangurnye no Kuure fun ga koy sinji Kuure wo. Borey din, i kaayo no ya.

40. Kayne hinka cindi a banda. I go ga koy, i go ga koy, i go ga koy. I ka ga to nangu fo, batama kwaaray fo do. Kayne fa ne "Maali" a ne "Aa !" a ne "Nan iri ma cina batama kwaarayo ra" a ne "Day nangu kogo wo ra ?" a ne "Ihi " ! a ne "Ne, si te" a ne "Wallahi ay wo si bay hala ay ga bisa ne". Maali Beero haaru a ne "Haya kaŋ ay ci no ya ; ni mo ga ba ga ture" , a ne "Wallahi ay wo si bay hala a ga bisa ne", a ne "To cina". Kayne fa mo ye ga goro no din, a cina batame kwaara din ra. To kaŋ a cina no dini, batama kwaara din ra, ni ga ma i ga ne Hamdillahi borey se Kogori ! To nangu koga din ra no a cina. Kogori borey wo mana fun kala boro wo din ga.

41. A cindi a banda kayne follonka. I go ga koy ; i go ga koy ; i go ga koy ... kulu, Maali wo man to naŋ kaŋ a ga nga fu sinji jina. Kayne fa din nda bora din kaŋ ga te a se soŋo din, a go a banda. I ka ga to nangu fo ; a ne "Maali" a ne "Aa", a ne "Nan iri ma iri zongo te ne wo", a ne "Haa ! Nangu wo ne kan ni ci, iri ma si iri zongo te ne ; ne si te iri se. Nan kaŋ ay ga koy ka ay fuwo sinji, yan di a jina". Kayno binde, nga nda a di, i di ; i di ; i di ... a ne kayno se "Ni mo ni bay ni ga ba ka ture", a ne "Wallahi ! Ya din no ; zama ay si bisa ne" a ne kayno se "To cina".

Le cadet dit : "Pourtant je ne pense pas, quant à moi, que j'irais plus loin, cet endroit me plaît". Mâli rit et dit : "Voilà ce que j'avais prédit, la contestation de mon autorité que vous niiez tantôt vient de commencer ; viens, nous partons"- "Par Dieu ! Je ne crois pas que j'irais plus loin que cet endroit" - "Dans ces conditions, installe-toi". Donc ce frère-là, resta dans ce lieu planté du bouquet de namari et y bâtit sa demeure. Et, cette appellation : "Gens de Namâri" qu'on donne aux habitants de Kouré vient de là. Ils sont les descendants de ce frère de Mâli demeuré dans l'endroit. Gassangourgné a été fondé avant Kouré ; c'est de Gassangourgné que Kouré est issu. Voilà pour ce qui est de l'ancêtre de ces Zarma du Namâri.

40. Il ne resta plus alors avec Mâli que deux frères cadets avec lesquels il repartit. Ils parvinrent à une grande aire vide. L'un des deux cadets dit : "Mâli" - "Oui" -"Accepte que nous construisions notre demeure dans ce lieu dégagé" - "Comment ? Dans ce lieu si sec ?" -"Oui" - "Cet endroit n'est pas bon" - "Wallâhi ! Je ne crois pas que j'irais plus loin" - "C'est de nouveau ce que j'avais prédit ; tu veux te rebeller toi aussi" - "Par Dieu je ne crois pas que j'irais plus loin" - "Bien ! Batis-y ta maison". Ce frère demeura donc dans l'endroit, et construisit sa maison sur cet espace nu. Et, ces habitants de Hamdallayi qu'on nomme les Kogori, tiennent leur nom de la sécheresse qui caractérisait l'emplacement où leur ancêtre éleva sa maison. Les Zarma Kogori descendent de ce frère.

41. Il ne restait plus désormais avec Mâli, qu'un dernier frère, en compagnie duquel il reprit sa pérégrination, n'ayant toujours pas quant à lui, trouvé un site qui lui convienne. Il lui restait aussi son zagui. A un moment, ce frère à son tour dit : "Mâli" - "Oui" "Permets que nous installions notre zongo dans cet endroit" - "Nous ne pouvons nous installer en ce lieu ; cet endroit ne peut nous convenir et, je n'ai pas encore trouvé l'endroit adéquat pour fonder ma maison". La discussion s'engagea donc et, Mâli finit par dire : "Te rends-tu compte que tu veux te rebeller à ton tour - Eh bien, prends-le ainsi puisque je n'irai pas plus loin. - Bien ! Installe-toi".

Kayne wo din mo ye ka cina no dini, a na nga zonga te no dini. Ni ga ma i ga ne Jongo. To zongo din, nga no i bare ka te Jongo, a go no no dini, Jongo go Sandire jare ga, Sandire se ne hara.

42. Soŋo ya kayney ban ; a koy cindi bora din kaŋ ga te a se zaji din kala a kwaara bora. Maali Beero go nda nga ize wondiyo bambata ka se i ga ne Koola ; nga nda nyaŋo go Maali Beero banda nda soŋa din kaŋ ga ci zajo. I go Maali Beero banda. Ngey hinne no koy cindi. I go Maali Beero banda kala, kala, kala i ka ka to Yeeda jar ga, kwaara fo go no hunkuna ay me ciino i ga ne a se Koola Bosay. To Maali Beero to no dini, bosay bambatta fo go no. A ne izo nda kwaara bora se "Nango no ay mo ga ay fuwo sinji" i ne "Mate ?" - a ne "Wallahi" -i ne "Mate ?" a ne "Wallahi". Maali Beero binde na nga fuwo sinji no dini. Ize wayo binde ne "Madalla Baaba,nango kan ni na ni fuwo sinji, kaanu ay se, bosayo jare ga. To soŋo bosayo cire no ay mo ga haabu ga te ay foori batama . To, arwasu ka tun, ma ne : "Ay ga ka ga koy Koola bosa do", nga ka ci Koola Bosay. Hunkuna a te kwaara bambatta. A go no no dini. Maali Beero goro no din ; a goro no dini kala a hay. Maali Beero sintin ga zeenu ; a tun Koola Bosay, a ye Sargan. A koy Sargan ; a bu no din. Saara go Sargan ....

43. Deeda kaŋ ay ma no ya.

Et le dernier frère construisit là sa demeure, et installa son zongo. Et Djongo que tu entends nommer aujourd'hui, n'est que la déformation de zongo. Djongo se trouve près de Sandiré, de ce côté-ci du village.

42. Désormais, tous ses frères l'ayant abandonné, il ne resta avec Mâli Béro que son épouse et son zagui. Mâli Béro avait une grande fille du nom de Kôla. Il n'y avait plus avec lui donc que la mère, la fille et le zagui. Ceux-là seuls cheminaient encore à ses côtés. Ils parvinrent enfin près du village de Yêda, à l'emplacement du village dit Kôlabossay. Il y avait là un tamarinier immense. Mâli annonça à sa femme et sa fille : "Voilà l'endroit où je vais installer ma maison !" - Vraiment ? - Vraiment ! - Vraiment ? - Vraiment !" Et Mâli s'installa là. La fille dit : "Très bien Père ! Je suis vraiment heureuse que tu te sois fixé ici près de ce tamarinier ; je vais pouvoir balayer l'aire autour du pied de l'arbre pour y installer ma cour". Et les jeunes gens prirent l'habitude d'annoncer : "Je me rends au tamarinier de Kôla. D'où **Kôlabossay** qui d'ailleurs aujourd'hui est devenu un gros village. Mâli Béro séjourna donc dans ce lieu où il eut même d'autres enfants. Et puis quand il commença à se faire vieux, il quitta Kôlabossay pour Sargane et y mourut ..... Son tombeau se trouve à Sargane.

43. C'est là le récit que j'ai entendu.

TROISIEME PARTIE : ANALYSE

3.1 LE CADRE SPATIO - TEMPOREL

3.11 LE TABLEAU COMPARATIF

Au regard de l'informateur zarma qui livre ces textes, nous le savons bien, la geste de Zabarkâne n'est pas un récit sur l'histoire des Zarma, elle est l'histoire des Zarma ! Et c'est bien ainsi que la reçoit l'assemblée populaire qui accourt pour l'entendre lors de l'intronisation d'un chef zarma par exemple. C'est là l'une des raisons qui poussent à mettre en regard les différents récits, afin que la confrontation permette de dégager les éléments itératifs des textes ; ceux qui résistent à la comparaison.

3.111 Elaboration du tableau comparatif

Sans reprendre dans son intégralité la typologie que dresse pour ce genre d'analyse, le savant russe Vladimir Propp, nous allons cependant nous en inspirer. Il faut se rappeler que la geste de Zabarkâne n'est pas un conte, mais un récit pour adultes, et un récit dont les dimensions rendraient malaisée une tentative de décomposition en unités aussi réduites que les trente et une fonctions décrites par Propp. En conséquence la division en unités plus larges (séquences), elles-mêmes regroupées en parties, qu'adopte Tandina Mahamane Ousmane[51] nous paraît bien plus commode pour les présents textes. L'ensemble des récits que nous avons rassemblés ici, présente en effet une progression linéaire chronologique et spatiale qui se prête assez bien à un tel découpage. Nous pouvons ainsi dégager, pour l'ensemble des récits, huit parties qui pourraient s'intituler comme suit :

---

(51) M.O. Tandina Une Epopée zarma. Wongougna Issa Korombeize Modi ou Issa Koygolo "Mère de la Science de la Guerre" Thèse de IIIe cycle, Dakar, 1984

a) Introduction au récit
b) Origine arabique
c) Episode éthiopien
d) Etape égyptienne
e) Périple au Soudan Central
f) Séjour en Mallé
g) La fuite aérienne de Mallé à Sargane
h) L'occupation du Zarmataray.

C'est là une liste exhaustive de parties qui ne seront pas toujours représentées dans les textes. Il arrive que les informateurs ne les reprennent pas toutes dans leurs récits, ou qu'ils les donnent dans un autre ordre que celui qui est ci-dessus mentionné.Mais la chronologie des évènements est toujours respectée qui conduit de l'Arabie à Mallé et de Mallé au Zarmataray. Dans un premier temps nous allons dresser le tableau analytique de chaque récit puis nous rassemblerons leurs éléments importants sur un même tableau, afin de dégager ce noyau résistant que nous évoquions tantôt.

1. TILWATI :

a.- introduction

f. Le séjour en Mallé

- Règne de Zabarkâne
- Règne des frères de Zabarkâne
- Naissance de Sombo
- Exactions touareg et peules
- Le marigot des litiges
- Le bain
- Défi aux jeunes Zarma
- Révolte de Sombo
- Meurtre du prince
- Massacre des jeunes Touareg et Peuls

- Les sept tambours Zarma
- Préeminence de Sambonkana
- L'annonce du massacre
- Le désarroi des Zarma
- L'intervention d'Almine
- Le captif de case
- Le taureau d'Almine
- L'animisme
- Le Fond de Grenier
- La vieille femme
- Fouet et économie pastorale
- Célébration de Sombo
- Echec au Garassa félon
- Magnanimité de Sombo - Mâli Béro
- L'évasion aérienne

g. La fuite aérienne de Mallé à Sargane

- Les escales
- L'étape d'Adéramboukâne
- Le coup d'état manqué
- La sécession daoussahane
- Les pouvoirs du chef
- Nouveau départ.

h. L'occupation du Zarmataray

- Etablissement à Sargane
- Mort de Sombo Mâli Béro
- Kôbi en Tondikandje
- L'éclatement politique
- Les Zarmakoye
- Les peuples environnants.

2. ZABARKANE

a) Introduction:

- Zabarkâne est l'ancêtre

b) L'origine arabique

- Soumission à l'Islam
- Djihad
- Rapt de la fille de Zabarkâne
- Ségrégation
- Fierté de Zabarkâne et révolte
- Départ (Ier départ)

e) Périple au Soudan Central

- Traversée guerrière.

f) Séjour en Mallé

- Etablissement de Zabarkâne
- Naissance de Sombo - Mâli Béro
- La domination Touareg et Peule
- Le marigot des litiges
- Le sobriquet
- L'Or de Mallé
- Le génie du marigot
- Défi aux Zarma
- Révolte de Sombo - Mâli Béro
- Le stratagème des armes cachées
- Le meurtre
- Le massacre
- Les sept tambours

- Préeminence de Sambonkana
- L'annonce du massacre
- Le désarroi
- L'intervention d'Aimine
- Le captif de case
- Animisme
- Le Fond de Grenier
- Le fouet et le van
- Le garassa et les castes
- Echec au garassa félon
- La vieille femme
- La célébration
- Magnanimité de Sombo
- L'évasion aérienne (2e départ).

g. La fuite aérienne de Mallé à Sargane

- Les escales
- L'étape d'Aderamboukâne
- Le coup de force manqué
- Bolombôti et la contestation par les cadets
- Les pouvoirs du chef
- La sécession daoussahane
- 3e départ.

h. L'occupation du Zarmataray

- Kobi en Tondikandjé
- Sargane en Zarmaganda
- Mort de Mâli Béro
- Eclatement politique
- Les Gôlé

3. ZABARKANE

a- Introduction

- Zabarkâne l'ancêtre

b- L'origine arabique

- Soumission à l'Islam
- Affirmation d'indépendance
- Djihad
- Rapt de la fille
- Départ pour l'Ethiopie (1er départ)
- Segrégation économique
- Départ de Mouhamadou Zabarkâne
- Quête de territoire

c- L'épisode éthiopien

- Terre d'asile
- Mort du Négus
- Mort de Zabarkâne Ier.

d- L'étape égyptienne

- Etablissement de Mahamadou Zabarkâne
- Naissance de Yacouba Zabarkâne
- Mort de Mouhamadou Zabarkâne
- Départ de Yacouba Zabarkâne (3e départ).

e- Périple au Soudan Central

- Errance à travers la brousse

f- Séjour en Mallé

- Etablissement de Yacouba Zabarkâne
- Naissance de Sombo
- Domination Touareg et Peule
- Le marigot des litiges
- Le sobriquet
- L'or de Mallé
- Mort de Yacouba Zabarkâne
- Le défi
- La révolte de Sombo
- Le meurtre du prince
- Le massacre des jeunes Touareg et Peuls
- Désarroi des Zarma
- Almine
- L'esclave de case
- Le fond de grenier magique
- Le fouet (pastoral ?)
- Les sept tambours Zarma
- Prééminence de Sambonkana
- Le garassa et les castes
- La vieille femme
- Echec au garassa félon
- La célébration - triomphe de Sombo-Mâli Béro
- Magnanimité
- L'évasion aérienne (4e départ).

g- La fuite aérienne : de Mallé à Sargane

- Les escales
- Aderamboukâne
- Le coup manqué de Bolombôti
- Les pouvoirs du chef
- Le droit d'ainesse
- La sécession daoussahane
- Se départ.

h- Occupation du Zarmataray

- Kôbi en Tondikandjé
- Saptâka
- Sargane
- Mort de Sombo-Mâli Béro
- Eclatement politique
- Les Zarmakoye

4. MALI BERO

a- Introduction

- Louanges aux sauveurs du peuple Almamine et Mâli Béro.

f- Séjour en Mallé

- Brimades à l'encontre des Zarma
- Défi aux Zarma
- Révolte de Sombo
- Meurtre d'un jeune Séréré
- Le massacre
- L'annonce du massacre
- Intervention d'Almamine
- Le Fond de Grenier
- Le fouet (pastoral ?)
- L'évasion aérienne (Ier départ).

g- La fuite aérienne de Mallé : Aderamboukâne

- Le balisage à l'oseille
- Aderamboukâne
- Mamassa

h- Dans le Zarmatarey

- Etablissement à Sargane
- ' aridité ou sécheresse
- La soeur de Mâli Béro
- Découverte de Bouriye et de l'eau
- Les armes miraculeuses
- Déroute sans combat
- Le tombeau de Mâli Béro

5. ZABARKANE

a- Introduction

- Mission de l'informateur
- Finalité du mythe

b- L'origine arabique

- Soumission à l'Islam
- Rapt de la fille
- Tamimoun Dari
- Djihad
- Libération de la fille
- L'enfant sans patrimoine
- Migration (Ier départ)

e- Périple au Soudan Central

- Djindjima (2e départ)
- Le Gobir (3e départ)
- Aderamboukâne (4e départ).

f- Séjour en Mallé

- Naissance de Sombo et de Issa
- Mort de Zabarkâne
- Différend avec lès autochtones
- La retraite mystique
- Meurtre de princes
- Le Fond de Grenier
- L'évasion aérienne (5e départ).

g- La fuite aérienne de Mallé à Kôbi

- Issa, l'archer d'élite
- Individuation des Sabiri

h- Occupation du Zarmataray

- Soto et Kôbi
- Retour de l'animisme
- Individuation de la branche Bouyatchi
- L'éclatement politique.

6. SOMBO - ZABARKANE

a- Introduction

- Pays de Djiné.

b- Origine arabique

- Venus de Djedda (Ier départ) par voie d'eau

g- Séjour à Mallé en pays de Djiné

- Etablissement à Mallé

- Différend avec les Peuls
- Départ (2e départ)
- Rupture avec "Madjan Soundjata"
- Alliance avec les Dogons
- Alliance avec les Toubous
- Des non citadins nomades (?)
- Individuation des Sabiri

g- La fuite de Mallé à Sargane sous la protection d'archers

- Mort de Zarmakoye Sombo
- Mort de Zarmakoye Zarsiyaye
- Mort de Zarmakoye Goro
- Différentes étapes
- Refus de soumission politique
- Départs successifs.

h- L'occupation du Zarmataray

- Alliance avec les Kallé
- Confiscation du pouvoir
- Eclatement politique

b- Origine arabique

- Soumission à l'Islam
- Rapt de la fille
- Djihad
- Kissira
- Libération
- Départ.

d- Peuples du Soudan

- Alliance avec les Gobirawa
- Alliance avec les Ilawa.

7. MALI BERO

a- Introduction

- Mâli Béro l'ancêtre.

b- Séjour en Mallé

- Mallé des origines
- Les quatre frères de Mâli Béro
- Le Zagui et les castes
- Le taureau noir de Dongo
- Animisme
- Paysage familier
- Abandon des biens
- Le Fond de Grenier
- L'envol de Mallé

g- La fuite aérienne de Mallé à Sargane

- L'escale de Doussoukonguiyaye
- L'étape d'Adéramboukâne
- La séparation
- La sécession daoussahane.

h- L'occupation du Zarmataray

- Arrivée à Sargane
- Le taureau guide
- La quête de territoire
- Eclatement politique
- Les principautés
- Relations avec les voisins.

TABLEAU COMPARATIF DES RECITS

TEXTES	ARABIE	ETHIOPIE	EGYPTE	SOUDAN CENTRAL
T.I Tilwaati				
T. II Zabarkâne Sombo Mâli Béro	Soumission à l'Islam - Djihad - Rapt. de F. - Discrimination - la Mecque - Retour aux torous - départ de Z. Devoir de viduité			Guerres de Zabarkâne
T. III Zabarkâne Sombo – Mâli Béro	Soumission à l'Islam Djihad - Rapt. de la fille. Retour aux Torous - Manque de territoire - cheval - époque du Prophète caract. ombrageux	Terre de refuge - Mort du N. Mort de Z. Islam de Z. Christian. du Negus	Mort de M. Z. Départ en exode avec Yacouba Z.	Errance à travers brousse
T. IV Mâli Béro				
T. V Zabarkâne Sombo	Soumis. à l'Islam Rapt. de la fille guerre contre les Juifs - le Yemen et le Proph. Rejet du bâtard, Zeinabou			Séjour à "Djindjima" au Gobir - Adéramboukâne relation avec les Gobirawa les Tchanga - parenté avec les Aderawa, les Kourfayawa
T. VI Zabarkâne Sombo	Originaires de Djedda Soumis. à l'Islam du Proph. Rapt. de la fille - guerre contre Kissira - Départ Z. Animisme de Kissira le chapelet de l'Islam			Le voyage vers Mallé par eau alliance matrimoniale avec les Gobirawa et Ila.
T. VII MÂLI Béro				

M A L L E.

Mort de Zabarkâne - Révolte de Sombo - Le bain au marigot - défi aux jeunes - le meurtre - le massacre le Fond de Grenier - la fuite - la révolte de Aderamboukâne Sombo - Almine - le garassa - la vieille femme - les touareg et les Peuls - le marigot - le taureau d'Almine - agriculture et élevage - les sept tambours - le tabac - les échecs des felons - les castes.

Séjour à Mallé - Mort de Zabarkâne - apparition du sobriquet le défi - le meurtre - le msssacre - échecs des felons Touareg Peuls le marigot - clivage social par les vêtements les castes - l'esclavage Touareg et Peuls Maîtres de Mallé - le Fond de Grenier - élevage - le taureau d'Almine - le marigot - le génie - l'or - les tambours.

Almine - Sombo Mâli Béro le garassa la vieille femme.

La vieille - le tabac - la formule d'Almine.

Mort de Yacouba Zabarkâne - Sombo Mâli Béro - defi aux Zarma Révolte de Sombo - le marigot - le meurtre - le massacre - échec des felons. Le garassa - Almine esclave - sous autorité des Touareg et des Peul - élevage - agriculture - Fond de Grenier génie de la mare. Sobriquet - animisme - l'or - les sept tambours - le taureau d'Almine - la vieille femme - van - célébration.

Séjour à Mallé - défi aux Zarma - Révolte de Sombo - le bain au marigot - le meurtre du jeune Séréré - Mâli Béro - Almamine - le Fond de Grenier - Fouet - Fuite.

Mort de Zabarkâne - Révolte de Sombo Zarmalle retraite mystique - le Fond de Grenier - Meurtre du prince - évasion - Malléens - Issa l'archer Individuation des Sabiri.

Différend avec les Peuls - départ - nomadisme Sombo - Bourahima - Magan Soundjassa - les Toubou - les Dogon Djenné.

Séjour à Mallé - migration de Mallé - Mâli Béro - 4 frères - le Zagui - castes lieu plante de Kokorbe - agriculture - élevage - animisme - taureau de Dongo.

MALLE - SARGANE	ZARMATARAY
Fuite aérienne complot de Bolombôti Bataille contre les Touareg d'Adérambouk**â**ne - la secession Adérambouk**â**ne - et les différentes étapes	Les Zarmakoyes Kobi - Sargane Tombeau de Mâli les Haoussa - Mawri.
La fuite aérienne - les Zarma les étapes du voyage - Sombo le complot d'Adérambouk**â**ne Bolombôti, secession daoussah**â**ne le Fond de Grenier	L'unité - l'éclatement du groupe - les Zarmakoyes Sargane Kobi le tombeau de Mâli Dosso - Kirtachi - Tchota - Namari - Tobili - Gôlé - Kogori.
La fuite aérienne - la trahison de Bolombôti - les étapes sur la route de Sargane - légitimité du chef -droit d'ainesse - secession	Les Zarmakoyes - Kobi Sargane Dosso - Kirtachi - Tobili Namari - Kogori - Gôlé - Tombeau de Mâli Béro.
Fuite aérienne - Adérambouk**â**ne - Massacre Sécheresse du lieu - fuite de la bataille feu - sang - sable - herbes	Sargane - Gouriye Kawane - Tombe de Mâli Béro
	Abandon du Fond de Grenier éclatement du groupe l'esclave Mossi Retour à l'animisme
Mort de Sombo, de Zarsiyay et de Goro escales - exode de 15 ans et esprit d'insoumission.	Dispersion - Tagourou les autochtone non Zarma
Sécession à Adérambouk**â**ne Doussoukonguiyaye Daoussahanes	Quête d'une terre d'établissement taureau - désunion politique - palmes de palmier doum tombeau à Sargane.

3.112 Commentaires

Telles sont les séquences qu'on peut répertorier et porter sur le tableau comparatif. Elles mettent en relief les différences entre les récits ; mais elles font surtout ressortir les constantes.

1. Une unité de structure, qui s'appuie sur une chronologie immuable des évènements. Deux points de départ se dégagent ainsi du tableau récapitulatif : la Péninsule Arabique et Mallé ; à croire que nous avons affaire à deux récits construits indépendamment l'un de l'autre et que l'on aurait greffés ensemble, à postériori.

2. Un point de départ unanimement cité, Mallé, ce qui ne permet plus d'avoir le moindre doute sur le fait que des Zarma sont venus, ou revenus croyons-nous davantage, de l'ouest, d'au delà des frontières occidentales de l'entité songhay, à une époque où il était plus avantageux de se rattacher au Mali qu'au Songhay. Combien étaient-ils et en combien de vagues sont-ils arrivés ? Ce sont là d'autres problèmes que pose en soi déjà la geste elle-même. Le moyen de déplacement évoqué ne cadre guère avec un exode massif et le chemin balisé à l'oseille indique clairement que la voie a été plusieurs fois empruntée ; toutes les fois que les contraintes du pouvoir en place se sont faites insupportables.

3. Des Zarma en situation de vassalité sinon de sujets, telle est la troisième information qui émerge du tableau comparatif. Un chef Zarma est certes à chaque fois évoqué, mais au-dessus de lui, se profile toujours un pouvoir plus fort. Ce pouvoir, qu'il ait été entre des mains de Peuls, d'une alliance Peul - Touareg, de Peuls alliés à Soundjata, ou encore de peuples de Mallé non spécifiés, devient à un certain moment si oppressif qu'il pousse les Zarma à la révolte et au départ.

4. La révolte des Zarma de Mallé. Dans le pays où ils vivent aujourd'hui, ce sont ces Zarma de Mallé qui ont renversé la situation en leur faveur puisque la quasi totalité des princes du pays Zarma se rattachent à Mâli Béro, le plus fameux des conducteurs de migrations Zarma partis de Mallé. Ils se sont révoltés, disent-ils, face aux exactions des tenants du pouvoir là-bas (aristocratie oblige), y perpétrant un régicide à peine déguisé, en frappant les souverains à travers des princes.

5. La fuite aérienne. La menace qui pesa par la suite sur la communauté zarma de Mallé dût être terrible pour que, délaissant tous les autres moyens de transport, le mythe choisisse la voie expresse, celle des airs, pour la fuite des Zarma. Furent-ils à ce moment-là réellement menacés d'extermination ? Seule l'histoire de la région progressivement mise à jour par les spécialistes pourra un jour nous le dire. Encore que l'épisode du Fond de Grenier Volant offrait aux Zarma, l'occasion de projeter un rêve humain aussi vieux que le célèbre "Vol d'Icare" !

6. Le merveilleux. Dans la situation éminemment critique où s'étaient retrouvés les Zarma de Mallé, seule une aide miraculeuse pouvait les sauver. Or, elle intervient sous la forme de ce fameux Fond de Grenier capable de s'envoler dans les airs en laissant au sol des ennemis qui y demeurent cloués par la surprise. Un seul texte du présent corpus n'y fait pas allusion. Encore que le même informateur y recourt lors d'une prestation réalisée treize années plus tôt (52).

Une puissance supérieure intervient permettant à Almine Sombo et Mali Béro d'insuffler son essor au Fond de Grenier magique, le soustrayant ainsi que sa cargaison, à la colère des chefs locaux. C'est sans doute cette même puissance qui soustrait les Zarma aux coups des Séréré, en transformant la mare, les arbres et le village en sang, herbe et sable etc....

(52) Diouldé LAYA "Traditions historiques des ethnies de la région de Dosso - Zarma" - Niamey, CRRDTO/H
1969 (p 4) Le texte a été recueilli en 1968 soit treize ans avant l'enregistrement de la version qui se trouve insérée dans le présent corpus.

7. L'union dans le Zarmaganda. Dans le Zarmaganda, l'effort est à l'unification. Etrangers dans le pays, ce n'était évidemment pas le moment pour les migrants de disperser leurs forces. Par ailleurs, le régicide perpetré en Mallé ne pouvant être un acte gratuit, il fallait que le forfait profitât à un groupe ! Et le vide ainsi créé au sein de la société migrante zarma fut vite comblé. Des confins de l'Empire du Ghana où ils vécurent, les Zarma apportaient l'expérience d'une organisation moins ethnocentrée du pouvoir. C'est ce modèle qu'ils allaient proposer à leurs parents et alliés trouvés sur place dans le Zarmaganda et qui allait porter ses meilleurs fruits avec Tagourou Gaana l'unificateur, fils d'une princesse Kallé et d'un Zarma Mallinké.

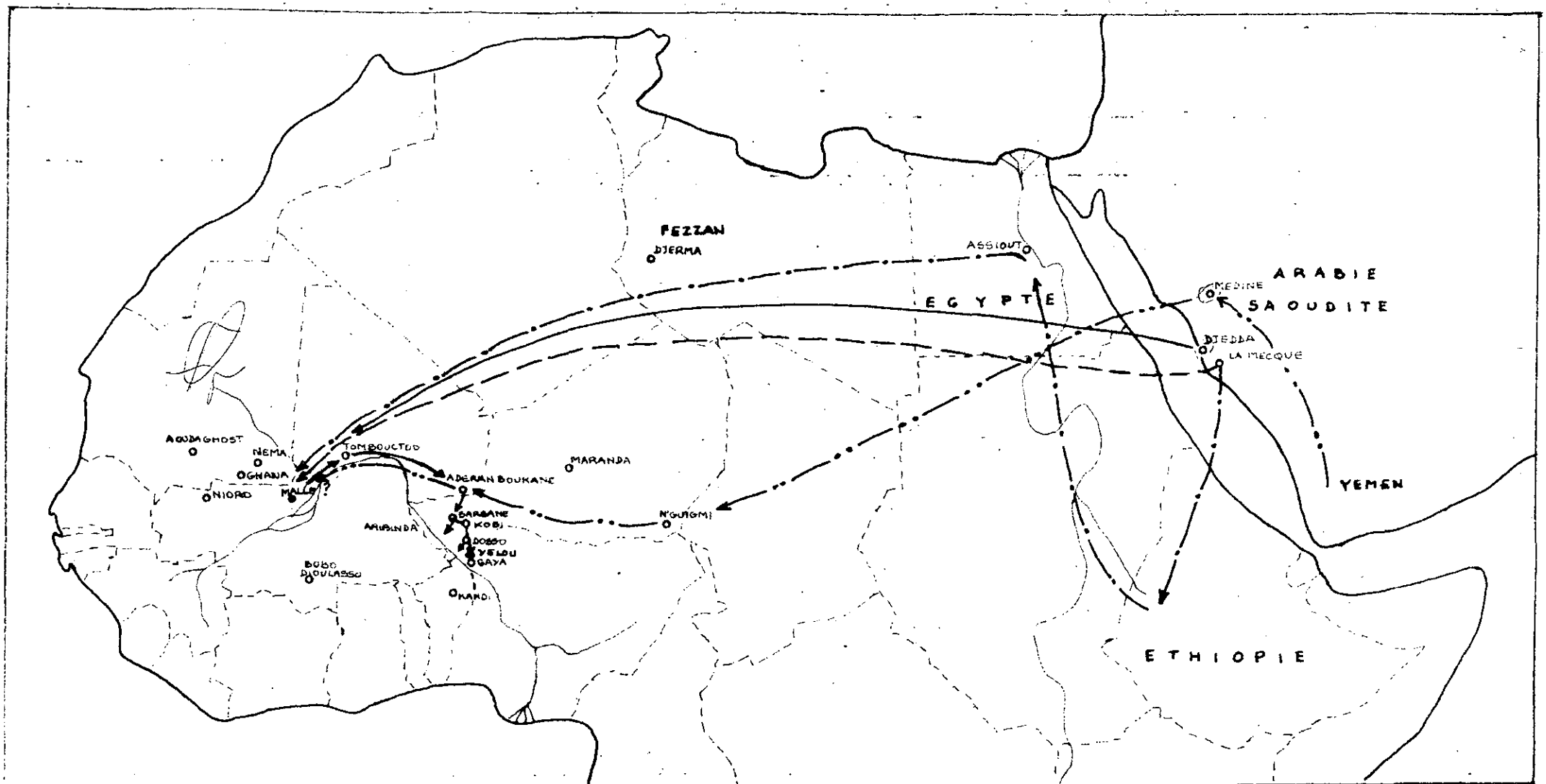
8. L'éclatement politique. L'unification réalisée sous la menace s'éffrite. Le conducteur de la migration se trouve toujours doublé d'au moins un frère qui, par jalousie, par lassitude ou même par désir de venir en aide au groupe, se dissocie de l'entreprise pour aller chercher sa propre terre. Il n'y a pas jusqu'au texte IV qui ne dote Mali Béro d'une soeur salvatrice qui découvre au lieudit Bouriyé, une mare. Or, on peut affirmer, paraphrasant le vieil et universel adage d'émigrants qui proclame que " la terre appartient au premier occupant", qu'en milieu sahélien, elle appartient avant tout, à celui qui tient le point d'eau !

Ce sont là les principaux éléments du noyau récurrent ; ils constituent ce que l'on a coutume de considérer comme les éléments fiables de récit. Toutefois, cette règle appelle quelques réserves. Il est des éléments du tableau qui n'apparaissent qu'une seule fois et apportent néanmoins des indications éminemment précieuses.

Ainsi lorsqu'au texte V, l'Informateur précise que Zabarkâne ayant quitté Médine pour Mallé séjourne à"Djindjima", force est de se rappeler qu'à l'est du Lac Tchad existait la cité de Ndjimi, qu'à l'ouest existe encore la ville nigérienne de Nguigmi.

Il suffit de regarder une carte climatique du continent pour voir que la voie la plus directe pour se rendre de la Peninsule Arabique au Soudan Central et Occidental est celle qui suit la marche du soleil, et qu'elle passe nécessairement par les bordures du Lac Tchad. Deux obstacles de taille en effet s'opposent à l'avance du voyageur : au nord, le désert, au sud, la forêt.

Mais il s'agit là d'un problème que nous pourrons aborder plus longuement à l'occasion de l'examen des différents itinéraires.



MIGRATIONS ZARMA

Texte I
Texte II
Texte V
Texte VI

ITINERAIRES

FRONTIERES ACTUELLES

0 600Km

3.12 LES ITINERAIRES

3.121 DANS L'ESPACE

Les itinéraires de migrations zarma suivent une direction unique, selon un double axe est-ouest-est. C'est ainsi qu'ils apparaissent dans les présents textes. On constatera que ces axes se trouvent presque en opposition avec ceux, nord-sud, de la migration des peuples sahéliens, les plus constamment cités par les historiens.

Pourtant, et concernant les Zarma, ce qui ressort en premier lieu du tableau comparatif des récits, c'est un point de départ commun: Mallé ! Mallé qui pour l'absolue majorité des textes (quatre récits sur sept), n'aura été qu'une étape sur la courbe aventureuse que décrivent les Zarma, avant de s'établir dans le Zarmataray.

3.1211 La branche est-ouest

Pour le groupe qui affirme être parti, à l'origine, de la Péninsule Arabique pour Mallé à l'ouest du Delta Intérieur du Fleuve Niger, trois voies de traversée pouvaient s'offrir :

- la voie par le Nil, l'Egypte et le Sahara ;
- la voie sahélienne qui contournerait le Lac Tchad par le Nord;
- la voie fluviale, récemment imaginée lors des Colloques de la Fondation SCOA, et qui ferait la jonction entre le Nil et le Tchad par le Bar-El-Gazal, la Benoué et le Niger.

Nous signalerons tout de suite que cette troisième hypothèse ne semble intéresser que très peu les Zarma, peuple des sables et du roc qui ne s'est jamais vanté d'avoir possédé la maîtrise des voies d'eau. C'est donc un itinéraire que nous n'étudierons pas, laissant aux spécialistes (historiens, archéologues, linguistes, ethnologues etc....) le soin de le faire.

Ce qui demeure par contre, c'est l'affirmation que Zabarkâne l'ancêtre venait de l'est, de cette zone autour de la Mer Rouge où se situent à la fois l'Egypte, l'Ethiopie, et cette Péninsule Arabique dont la pointe yeménite est si proche du continent africain.C'est une tradition désormais établie chez les peuples sahélo-sahariens que d'avoir des ancêtres orientaux et musulmans de la première heure si possible. Les princes yéménites ont dans nos contrées une descendance nombreuse ! On y dénombre des Soninké du Wagadou, des Mallinké de l'Empire du Mali, les Za de Koukiya, les Zaghawa du Kanem, les Haoussa des sept cités etc .(53)

Cette convergence des origines, vers un Orient berceau de l'Islam, a une explication évidente qui réside dans l'état d'islamisation presque complète où se trouvent aujourd'hui les régions concernées. Mais faut-il s'en tenir à cette seule explication et prendre ainsi le risque d'adopter la position partisane des adeptes d'une évolution cloisonnée du monde africain noir, où les hommes n'étaient censés connaître que l'univers de leur petite clairière, ignorant tout ce qui se passait au-delà des grands arbres qui limitaient la forêt de leur village ? On sait pourtant que le Sahel est terre de contacts, terre de rencontres, terre d'échanges ; que les peuples qui ont mûri et produit les récits des migrations qui nous intéressent ici, les ont construits sur le souvenir d'événements historiques authentiques, demeurés dans les mémoires ! Oui ! Lorsque l'informateur du texte VI énonce que Djedda, en Arabie, est le berceau de l'humanité noire, reprenant à son compte les allégations de "l'auteur" du texte V, force est de se rappeler que la Péninsule Arabique fut pendant longtemps une zone d'échanges avec l'Afrique, et que le Yémen fut le point de départ de nombreuses migrations vers les terres nord-orientales du Continent. Certaines de ces migrations remontent à l'époque préislamique, probablement, entre autres à la période qui suivit la fin de la domination nègre et éthiopienne sur cette partie de la péninsule. Un certain yéménite nommé Saif devint justement célèbre pour avoir participé à la révolte qui permit de libérer le pays. Etait-ce le même qu'une dynastie du Kanem se donne pour ancêtre se rattachant ainsi au Yemen ?

---

(53) Association SCOA, Actes du Colloque de Niamey, 1977.

On sait, ainsi que le mentionne D. Lange (54) que les Berbères Sahariens se donnent volontiers des ancêtres yéménites eux aussi. Ces divers faits, ajoutés au rôle islamisateur de certains de ces Berbères, ont-ils fini par donner naissance, à travers les steppes du Sahel, au mythe fort répandu de l'ascendance yéménite ? Quoi qu'il en soit, c'est dans ce contexte qu'il faut situer le fait que les Zarma aient choisi de pérenniser cette direction de mouvement, à travers le personnage arabique de Zabarkâne. De plus, on sait que, si les mouvements de populations qui suivirent la dessiccation progressive du Sahara, puis plus tard l'invasion arabe de l'Afrique du Nord, ont épousé une direction générale nord-sud, cette direction ne fut jamais absolue dans le détail des mouvements. De nombreux courants secondaires ont dû prendre naissance à la faveur de surpeuplement, ou de différends politiques. C'est au sein de ces divers mouvements que peuvent s'inscrire les migrations qui menèrent les Zarma d'est en ouest et d'ouest en est comme l'affirment et le maintiennent les intéressés, même si l'Orient dont il s'agit ne fut pas aussi lointain qu'ils le soutiennent. On remarquera d'ailleurs que les itinéraires suggérés sont remarquables par leur imprécision géographique. Seuls quelques jalons se trouvent cités qui sont avant tout des repères culturels.

3.12111 La Voie par la Vallée du Nil

1. L'étape éthiopienne

Tout comme l'épisode égyptien qui lui fait suite, l'étape éthiopienne ne concerne qu'un récit unique : celui du Texte III. L'Ethiopie y est la terre de sépulture du premier ancêtre. "Zabarkâne l'Arabe, premier du nom", y meurt en effet. Mais ce n'est pas tant cette mort en terre étrangère qui importe, que les circonstances qui la rendent possible !

---

(54) D. Lange Les Diwan des Sultans du Kanem/Bornou
chronologie et histoire d'un royaume africain
Wiesbaden, F. Steiner, 1977

Si Zabarkâne meurt en Ethiopie, c'est parce qu'en tant que musulman, contemporain du Prophète, et récemment converti, il y possédait un allié en la personne d'un non musulman, assez puissant dans le pays pour donner l'asile aux prosélytes de l'Islam. Or, qui pouvait être ce protecteur, sinon le Négus soi-même, (nommé Nadjassi par les textes de sources arabes) auprès de qui, la mer une fois franchie, les premiers musulmans furent assurés d'une relative tolérance, au nom du monothéisme que prônait la nouvelle religion, elle aussi. L'émigration des premiers musulmans fut donc un fait historique attesté, même si, comme l'écrit Maxime Rodinson (55), elle constitue un évènement "sur lequel la lumière est difficile à faire, tant l'histoire en a été récrite en fonction des intérêts et des conceptions des temps ultérieurs".

Comme on peut le constater donc, cette référence du Texte III, à un séjour éthiopien de l'ancêtre reste intéressante, en raison même de cette première résonnance historique. On pourrait aller plus loin, et poser la question, par exemple, de savoir qui étaient ces musulmans réfugiés d'Ethiopie. Etaient-ce ainsi que se le demande le même Maxime Rodinson, " ceux dont Mahomet jugeait la foi la plus fragile", ou ceux qu'il "soupçonnait de pouvoir diverger d'opinion avec lui sur certains points" ? Dans tout parti, écrit-il (56) en effet, "on se méfie de ces gens qui ont trouvé indépendamment du chef, leur vérité". Or, le personnage de Zabarkâne tel qu'il apparaît à travers les présents récits, semble relever de ceux-là !

Quand il décide de se convertir, il savait jusqu'où il était disposé à pousser sa soumission. Ignorant le rituel établi, c'est de son cheval qu'il prononce son serment d'allégeance, au grand scandale de la cour de compagnons assis autour du Prophète.

---

(55) Maxime Rodinson " Mahomet " Paris, Le Seuil, 1968 p 142

(56) Op. cit p. 144

Cette velléité d'indépendance a pu valoir à son auteur, d'être envoyé en Ethiopie et d'y mourir ainsi que l'indique le Texte III.C'est un recours politique éprouvé, que d'envoyer en expédition, les opposants réels ou potentiels gênants, surtout lorsque l'expédition en question brandit d'"étendard" de la religion. On sait, combien les croisades médiévales d'Europe ont parfois, fort à propos, permis de se débarrasser, de quelques trop turbulents seigneurs, et l'on peut se demander si un tel et savant calcul n'a pas prévalu à la cour de Gao, quand Askia Mohamed décida la périlleuse guerre du Bargou, où tant de "valeureux Zabirbenda périrent" (57). Des Zabirbenda qui étaient peut-être des descendants de Zabarkâne, c'est à dire des Zarma et des opposants encore possibles, si l'on admet l'hypothèse qui les rattache à l'ancienne dynastie des Za de Koukiya.

A l'ensemble de résonnances historiques ci-dessus mentionnées, il convient adjoindre des réminescences culturelles nombreuses. Elles transparaissent à travers les noms des lieux évoqués par la religion traditionnelle des Songhay-Zarma par exemple. Ainsi, le culte des Tôtons sur lequel repose cette religion, fait encore venir ses personnages de FOONT, lieu mythique que Jean ROUCH croit être POUNT, sur les marches occidentales de l'Ethiopie. Faut-il aussi mentionner le fait que les tô rous et nombre de Holley du panthéon Songhay-Zarma, quand ils daignent, par l'intermédiaire de leur médium, prêter l'oreille aux problèmes des humains, déclarent être arrivés directement de la Mer Rouge (Maliya) ? Que signifie ce pélérinage et que vise-t-il ? Un retour aux sources d'une Mer-mère anté-islamique et anté-chrétienne ? Nous ne possédons certes pas les éléments de réponse à ces questions, encore que nous sachions, ainsi que l'affirme Cheikh Anta Diop (58), que l'Afrique de la Vallée du Nil fut un foyer d'expansion humaine et de diffusion culturelle pour l'ensemble du continent.

---

(57) Es - Sadi, op. cité p. 125

(58) Cheikh Anta Diop "L'Unité Culturelle de l'Afrique Noire Paris, Présence Africaine 1982 p. 174

Ces faits rapprochés aux très anciennes relations que tinrent les Arabes avec l'Afrique Noire auraient-ils abouti, à travers diverses traditions, à la jonction qu'effectue le personnage de Zabarkâne, entre le Yemen, l'Abyssinie et le Soudan, en passant par l'Egypte ? La réponse là encore appartient aux seuls historiens.

2. L'étape égyptienne

L'itinéraire indiqué par Djéliba Badjé, veut que Mouhamadou Zabarkâne qui s'en était allé à la suite du décès de son père en Ethiopie, aborde en Egypte. La fin de ce séjour est marquée par un nouveau départ : celui de Yacouba Zabarkâne qui conduit en Mallé la communauté qui s'était constituée là-bas. L'itinéraire ne présente rien d'invraisemblable; le passage en Egypte d'un Arabe musulman de la génération suivant celle du Prophète Mahomet, reste tout à fait concevable puisque les soldats de l'Islam avaient vers cette période-là, déjà franchi la Mer Rouge et l'Isthme de Suez pour le continent. Quand à la route du Soudan, on sait qu'elle était tracée et balisée par des oasis-étapes depuis bien longtemps. Les liens de parenté culturelle enfin, que Cheikh Anta Diop établit entre la Civilisation égyptienne et le Soudan Central et Occidental ne peuvent que conforter l'hypothèse de la relation que montre ici le Texte III. D'autres traces de cette parenté, demeurent encore, telle cette similitude linguistique que développa lors d'une conférence tenue à Niamey, Théophile Obenga.

Le tableau comparatif qu'il dressa à cette occasion entre l'Egyptien Ancien, le Copte et le Yoruba peut souvent s'étendre au Zarma et à bien d'autres langues africaines. Qu'il nous suffise de rappeler la communauté de sens d'un mot comme bone du Zarma et que l'on retrouve à peu de choses près, intact.

bin	pour l'Egyptien Ancien
bone	pour le Copte
obun	pour le Yoruba

bone pour le Peul
bone pour le Wolof
boni pour le Bambara etc...

Le conférencier soulignera également les reseemblances sur le plan des structures. Et, pour la conclusion à tirer de cette linguistique génétique et historique, nous laisserons la parole à Théophile Obenga qui dit : "La longue séparation qui existe dans le temps et dans l'espace entre l'égyptien pharaonique et le zarma est un avantage, en ce sens que le Zarma d'aujourd'hui n'a pas emprunté à l'égyptien ancien. Par conséquent, à la faveur de cette discontinuité géographique et temporelle, les identités structurelles entre les deux langues africaines remontent loin dans le passé, un passé commun" (59).

Ces faits ne prouvent en aucune façon, un quelconque séjour des Zarma en terre d'Egypte dans les termes où le laisse entendre la "geste de Zabarkâne"; mais ils attestent qu'une voie de contact est longtemps demeurée entre le monde Soudano-Sahélien et la Vallée du Nil, ainsi que le laisse entendre la fameuse déclaration de Es-Sâdi qui rapporte que "la ville de Koukiya existait déjà du temps de Pharaon et que c'est d'elle qu'il fit venir la troupe de magiciens qu'il employa dans sa controverse avec Moïse" (60).

3.12112 La Voie Sahélienne

La voie sahélienne est le fait de deux textes, "les textes V et VI. Sur cet axe, les étapes sont bien rares et, nous avons dû extrapoler pour y situer l'itinéraire du texte VI, dans lequel le seul indice sahélien manifeste est le mariage de la fille de Zabarkâne avec les hommes du Gobir.

---

(59) Théophile Obenga "l'Egypte et le reste de l'Afrique Noire" Niamey Mars 1982
(60) Es - Sadi op. cité p. 6

Mais alors que le texte III adopte résolument la Voie du Nil, le personnage du texte V lui, suit l'itinéraire qui passe aux abords du Lac Tchad.

1. Le passage par Djindjima

Enlevée par un infidèle du nom de Dakalkala, la fille de Zabarkâne ne peut être libérée que quand il est, en quelque sorte, trop tard puisque déjà enceinte de son ravisseur. C'est là la situation qui contraint Zabarkâne, désormais doté d'une fille immariable, à s'exiler. Il s'installe à Djindjima que l'informateur assimile à la ville nigérienne actuelle de Nguigmi à l'Ouest du Lac Tchad. Faut-il rapprocher "Djindjima" évoqué ici, avec la cité Ndjimi mentionnée comme capitale du Royaume des Zaghawa par les écrits arabes du Moyen Age ? Et, Zabarkâne l'ancêtre migrant des Zarma, s'était-il arrêté en cette ville du Kanem dont le nom serait parvenu jusqu'aux oreilles de ce marabout du Zarmataray ? Mais ce n'est pas tant la réponse à cette question qui importe pour les Zarma que cet itinéraire qui passe par le Gobir et par Aderamboukane, lieux voisins du pays des Zarma. La ligne imaginaire que l'on pourrait tracer pour relier ces étapes longe, sinon, se confond avec la route commerciale et classique empruntée par les caravanes qui faisaient la jonction entre le Ghana et l'Egypte par les étapes de Kaw-kaw, Maranda, Kargha, Dakhla et Assiout, et que l'on peut reconstruire à partir des sources arabes (61)

2. L'étape du Gobir

Elle s'insère assez bien sur un axe sud-saharien qui longerait le Lac Tchad par le Nord pour aboutir dans la région du Delta intérieur du Niger, en passant par l'Aïr, surtout si l'on tient compte du fait que les traditions des Gobirawa (62) placent le Gobir initial beaucoup plus au nord que sa position actuelle. C'est là, qu'à l'occasion d'un remariage, la fille de Zabarkâne en route pour Mallé, donne à ses neveux zarma leurs parents à plaisanterie du Gobir.

---

(61) Cuoq J. " Recueil des Sources arabes concernant l'afrique occidentale du VIII au XVI siècles". 1975

(62) Hama B. " Histoire du Gobir et de Sokoto" - Paris, Présence Africaine 1967

C'est du moins ce qu'affirme la geste de Zabarkâne . Mais la relation de plaisanterie Zarma-Gobirawa est un fait qui dure encore. Les traditions historiques de l'Anzourou recueillies et traduites par Diouldé Laya, elles aussi, parlent de l'enlèvement d'une princesse du Gobir par Zwa parent des Zarma de Mali Béro qui les précéda dans la région. Dans les deux cas les traditions reconnaissent l'antériorité de l'implantation des Gobirawa. Cette antériorité d'implantation concédée aux Gobirawa établit au moins trois faits :

- Le fait que les Zarma à l'issue de leur migration trouvent dans la région les Gobirawa, comme peuple constitué et déjà bien établi dans la place. Il est en effet significatif que Zabarkâne sur le chemin de son exil ait éprouvé le besoin de s'assurer leur alliance en leur mariant sa fille, ainsi que le dit la geste.

- Le fait que le contact ainsi établi s'effectue avant que les Gobirawa n'aient amorcé leur mouvement de descente vers le Sud et avant que les Zarma n'aient entrepris de leur côté, l'occupation du Dallol.

- Le fait enfin que ce voisinage ne fut pas immédiatement pacifique, qui recourt aux vertus de l'alliance matrimoniale pour exorciser les différends. Car si les Zarma évoquent volontiers les mariages interethniques les gobirawa de leur côté incluent dans leur longue liste de souverains, un nommé Zabarma, 30ième roi de la dynastie. (63).

3. L'épisode d'Aderamboukâne

Aderamboukâne, localité de la lisière sahélo-saharienne semble avoir constitué une place forte sur les itinéraires, car il n'y a qu'un seul texte du corpus qui oublie de mentionner le fait.

---

(63) HAMA B. Histoire du Gobir et Sokoto, 1967

Néanmoins, Adéramboukâne pour les Zarma n'est qu'une escale, et, la patrie de groupes ethniques qui se sont apparentés aux Zarma. C'est le cas des Soudjé du texte V et des Daoussahane présents dans les textes I, II, III et VII. On constatera que l'un et l'autre groupes représentent des entités étrangères qui adoptent ne fut-ce que partiellement la langue des Zarma. Le premier groupe est issu des Kourfayawa haoussaphones, tandis que le second qui parle une sorte de "sabir" de Songhay et de Tamajak reste nettement d'obédience touarègue. Cependant, il s'agit de groupes ethniques qui n'entretiennent aucune relation de plaisanterie avec les Zarma, lesquels en font des parents patrilinéaires. Le fait a son importance ! Dans une société sahélienne, musulmane et patriarcale comme l'est la société zarma, les parents patrilinéaires restent toujours des adversaires politiques en puissance, même lorsque les évènements ont renversé la situation en faveur des Zarma. C'est d'ailleurs croyons-nous, ce que sous-entend la reconnaissance de cette parenté avec les Soudjé et les Daousahane. Les autres voisins restent soit des ennemis quand ils constituent une menace politique, soit des parents à plaisanterie avec lesquels il a été trouvé un modus vivendi. Dans la geste donc, Aderamboukâne demeure une plaque importante. Néanmoins, il faut reconnaître que les sources écrites font assez peu cas d'Adéramboukâne.

Peut-être découvrira-t-on un jour, quelque source écrite ou orale qui explicitera le rôle de cette citée qui ne semble avoir constitué ni un centre agricole, ni un marché important sur les routes caravanières transahariennes.

Que signifie alors l'insistance des traditions zarma sur cette localité ? Une conséquence des rapports ultérieurs difficiles avec les Touareg ? Ou bien la preuve que des faits importants (que l'histoire écrite n'a pas retenus) se sont produits là ? C'est encore une question que nous laisserons les spécialistes, (historiens, archéologues, linguistes, ethnologues,) débrouiller.

3.12113 Le séjour en Mallé

Mallé constitue l'étape terminale de toutes les migrations zarma vers l'ouest et le point de départ de celles qui vont vers l'est et le Zarmataray. Si l'on se laissait porter par les récits, ce Mallé des Zarma disputerait au Zarmaganda la faveur d'avoir été la terre de gestation du peuple zarma. C'est peut-être le lieu de rappeler pourtant que, pour bon nombre de textes, Mallé n'a jamais constitué qu'une patrie d'exil, la pointe la plus occidentale des terres atteintes par les migrations des Zarma. D'où venaient alors ces derniers. Du Yémen, d'Egypte, d'Ethiopie, ou plus prosaïquement, (avec moins d'héroïsme certes, mais avec plus d'historicité) de contrées orientales moins lointaines ? De ce royaume des Za de Koukiya par exemple qui, dans le dernier quart du Xème siècle, ose enfin déclarer au grand jour sa conversion officielle à l'Islam ! C'est la thèse que soutient Boubé Gado, et, c'était déjà celle de Jean Rouch (64).

Mais de répondre à cette question, ne nous en apprend pas plus, sur l'habitat et la vie des Zarma en Mallé. Une telle réponse n'apporte surtout rien sur la situation géographique de ce fameux Mallé ! A moins qu'il ne s'agisse du Mandé, à l'époque où ce dernier était presque aussi étendu que les conquêtes de l'Empire du Mali (65). Le Mallé des Zarma d'ailleurs, semble, au gré des textes et des informateurs, osciller dans la très grande aire que constitue la zone entre les fleuves Niger et Sénégal. On sait qu'un tôrou du Panthéon Zarma - et pas des moindres - s'appelle Manda Haoussakoye. Il est possible que le "Haoussa" de Haoussakoye, ne désigne que la rive gauche du fleuve Niger comme au Mali et dans le Niger Occidental. Mais Daouda Sorko précise que le père de Manda Haoussakoye est un Haoussa de Yaouri (66) soit à la limite sud de l'aire d'extension du monde haoussa, en plein Nigéria d'aujourd'hui. Tout ce que l'on peut se permettre à ce stade de notre réflexion, c'est de nouveau, et encore, d'émettre des hypothèses.

(64) Jean Rouch "Contributions à l'Histoire des Songhay" et Boubé Gado "Le Zarmataray"

(65) Madina Ly Tall "L'Empire du Mali", Dakar, NEA, 1977

(66) Jean Rouch, Damouré Zika, Diouldé Laya "Le mythe de Dongo". Niamey CELHTO, 1983

1. - Première hypothèse :

Dans les conditions qui sont celles que créent nos textes, on peut imaginer le Mallé des Zarma en plein pays Soninké. Les indices sont nombreux en effet qui témoignent, sinon d'une cohabitation Zarma-Soninké du moins d'un voisinage suivi. Mais, les Zarma ne disent nulle part qu' ils sont Soninké ! Venant de Mallé, ils étaient Mallinké, disent-ils ! Or nous pensons qu'il faut les croire en cela, ne fut-ce que partiellement. On ne devient pas Soninké pour avoir été un vassal, voire un sujet de l' Empire du Wagadou. Par contre, on peut, dans les mêmes conditions, en subir et en garder l'influence ! Ce qui est, incontestablement, le cas des Zarma.

- Les preuves matérielles : Il y a en premier lieu la description que font du pays les textes N°s I, II, III, émanant de la famille de djassaré de Liboré près de Niamey. Un point d'eau est évoqué, la fameuse mare (un lac peut-être ou un bras mort de fleuve ?) unique ! Car enfin les exactions subies par les Zarma sont telles que seule une question de survie peut expliquer l'entêtement de ces derniers, à vouloir fréquenter un point d'eau déjà investi par les maîtres du pays. S'ils aiment répéter qu'ils sont des braves, les Zarma ne se sont jamais vantés d'avoir eu de conduite suicidaire ! Or vouloir, contre tout bon sens, fréquenter les abords de cette mare défendue en a les allures. Voilà pour la première preuve matérielle ; celle qui pourrait indiquer que le pays de Mallé n'était pas particulièrement favorisé, du point de vue hydrographique.

. Lorsque, consécutivement à leur forfait des bords du marigot, les Zarma durent fuir le châtiment des Touareg ou des Peuls, il firent embarquer sur leur appareil volant, toutes leurs bêtes : les chevaux en premier lieu (par nécessité) mais aussi les dromadaires est-il dit dans le texte I. Or, les dromadaires sont des animaux, sinon du désert, du moins des régions qui s'en apparentent. Le seul animal dont on refuse de s'encombrer alors, et suivant l'interdit apposé par Almine (concepteur de la machine de fuite), c'est le boeuf ! pour une raison évidente : c'est un gros mangeur d'herbe.

. Il y a les éléments qu'apporte le Texte VII, seul récit à accepter qu'on embarque un boeuf à bord du Fond de Grenier ! Et encore, ne tolère-t-il que le taureau sacré de Dongo (Maître de la foudre, et figure marquante du panthéon zarma). On remarquera d'ailleurs que l'itinéraire de fuite longe continuellement et incontestablement le désert. Aux escales, il faut en effet plusieurs jours de pacage pour que la bête se sentit assez repue pour reprendre le voyage.

. Enfin, dans le Boboye où finit par les conduire le taureau sacré, les émigrants font la découverte du palmier doum : arbre commun s'il en est ; mais arbre des vallées sahéliennes imprégnées d'eau.

- Les éléments culturels. Aux éléments matériels que nous venons de citer, il faut ajouter tous les traits culturels propres au monde soninké et qui sont encore l'apanage des Zarma.

. Il y a d'abord cette langue soninké qui sert toujours à fixer la tradition orale zarma ! On la trouve chez les djassaré, et on la trouve dans les rituels secrets (formules magiques pour la chasse, la pêche, la cueillette) et dans la religion traditionnelle. Même reléguée dans les fonctions folkloriques, l'utilisation du soninké demeure un fait important du passé des Zarma. Nous ne croyons pas que le seul statut de langue d'un Ghana prestigieux certes, mais défunt depuis près d'un millénaire, suffise à expliquer la pérennité de cette utilisation. Le Mali, puis le Songhay furent eux aussi de très grands empires, plus proches du Zarmataray dans l'espace et dans le temps, sans que leurs langues aient bénéficié de cette espèce de faveur des dieux dont jouit le soninké en milieu zarma. Le lexique soninké (67) révèle par ailleurs de nombreuses communautés de sens avec le vocabulaire du Zarma, et pas seulement pour les mots que l'une et l'autre langue ont empruntés à l'arabe, aux langues européennes ou aux langues africaines voisines.

---

(67) "L'Empire du Ghana, Légende du Wagadu".
Paris, Association SCOA, 1977

. On peut noter sur le plan religieux, toujours, la survivance de ce culte du python Bida que Boubé Gado a relevé jusqu'au coeur du Zarmaganda où il continue de se perpétuer à l'occasion des cérémonies du Yenandi. Selon les propos de Daouda Sorko, recueillis par Boubé Gado, le tueur du fameux serpent n'est autre que Mâli Kayna, frère cadet du célèbre Mâli Béro. Ainsi une figure zarma rejoint dans la légende, ce cavalier "émérite" qui s'enfuit de Ghana après le forfait qui allait entrainer tant de calamités sur l'empire (68).

. D'autres analogies troublantes peuvent encore être relevées entre les traditions zarma et l'histoire des environs de Ghana ; entre la geste de Zabarkâne et cette histoire des Diawara par exemple que relate G. Boyer (69). Indépendamment d'une origine qui oscille entre les ancêtres arabes, israélites et éthiopiens, les Diawara possèdent "un ancêtre reconnu, sous le nom de Daman Guille, soit Daman "le long", fils d'un général arabe du nom de Djoubourou Kernein, écrit G. Boyer. On apprend que ce Daman Guillé était un géant dont le tombeau "mesure une quinzaine de mètres de long".

. Il y a que la langue Soninké de nos textes, si archaïque qu'elle fût, si déformée et émaillée de structures du zarma qu'elle pût être, a été identifiée comme pouvant découler du Soninké dit de l'est : celui qui se parlerait dans la région de Nioro au Mali. Un dernier témoignange enfin pour clore cette série d'arguments en faveur d'un Mallé en Wagadou Soninké, c'est celui recueilli par Moussa Hamidou auprès de l'informateur Bonta de Téra(70).&

(68) BATHILY A. "L'Empire du Ghana - Légende du Wagadu"
Paris, Association SCOA, 1977
(69) G. Boyer : "Un peuple de l'Ouest soudanais"
Les Diawara - Mémoire de l'IFAN N° 29, Dakar, 1953
(70) Traditions de la région de Téra, par Moussa Hamidou et Diouldé Laya - (en cours de transcription)

Les Zarma, selon ce dernier, demeurèrent en Mallé pendant quatre-vingts ans. C'est à peu près la durée qui sépare les années qui suivirent la profession de foi musulmane des Za de Koukya, de celles qui suivirent la débâcle "ghanaenne" de 1076. Si on se rappelle que, selon Joseph Ki-Zerbo, le premier roi musulman du Tekrour War Jabi Ndiaye meurt en 1040 et que par la suite, la dynastie tekrourienne des Nyakate se rallie au mouvement politico-religieux des Almoravides, on comprend que les Zarma s'ils ont dû fuir déjà une fois devant l'Islam, aient été obligés de repartir vers leur terre d'origine. Etait-ce là l'alliance peule-touaregue qui bouta les Zarma hors de Mallé ? C'est la seule possibilité d'une coalition peule et berbère que les documents écrits aient retenu dans la région. Es Sadi parle des "Sanhadja porteurs de tresses" alors parvenus dans le Baghâna.

Or, les "Torjabu Lemmu" dont il est question dans nos textes, et que les différents djassaré traduisent en Zarma par le terme désignant les Touareg, se traduit en Soninké par "Porteurs de tresses" (71), porteurs de tresses comme les Berbères Sanhadja donc !

- Deuxième hypothèse.

Une deuxième hypothèse existe quant à la situation géographique de Mallé. C'est celle d'un Mallé dans le Dirma (72), et qui a l'avantage d'avoir la faveur de plusieurs des chercheurs qui se sont penchés sur la question du point de départ originel de la migration des Zarma. C'est l'"hypothèse avancée par Diouldé Laya, Fatoumata Agnès Diarra et Boubé Gado.

---

(71) ES SADI "TARIKH ES Soudan" Es- Sadi op. cité p. 283
La vérification de la traduction a été faite par Oudiary Makan Dantiokho à Niamey en 1984.

(72) Jean Rouch "Contribution à l'Histoire du Songhay" B. IFAN Mémoires N° 29 Dakar, 1953 - Boubé Gado "Le Zarmataray" Niamey IRSH 1980

Le Dirma est cette puissante province de l'Empire Songhay dont le premier dignitaire "Le Dirmakoye" était, selon le Tarikh El Fettach, le seul à jouir du privilège de pénétrer à cheval dans la cour du palais des Askia. Diouldé Laya a même vu, dans le titre "Zarmakoye" des Zarma d'aujourd'hui, une survivance de cet ancien titre du Songhay. On remarquera néanmoins, que seuls des Songhay, se souviennent aujourd'hui, être originaires de Tendirma ville du Dirma (et même un temps, capitale du Songhay). Mais cette migration on le sait, est relativement récente puisqu'elle concerne très précisément les Songhay Bi, animistes, qui quittèrent l'empire à l'avènement des Askia musulmans, lesquels seront à leur tour forcés à l'exil par la conquête marocaine. Aucun de ces deux groupes n'est jamais devenu Zarma.

- Troisième hypothèse

Il reste enfin, qu'un informateur croit pouvoir situer Mallé, dans la région de la ville malienne de Djenné, et que cette information s'est trouvée reprise récemment, dans un texte recueilli par un enquêteur du CELHTO de Niamey. Nous avons signalé précédemment en vertu de quels arguments, nous croyons qu'il faille malgré tout faire cas de cette nouvelle donnée. Djenné représente en effet la pointe méridionale de cette région des lacs nigériens qui représenta longtemps une zone de brassages de populations en raison notamment de ses potentialités économiques. D'ailleurs cette vieille cité mise à jour par les recherches archéologiques, au lieu dit "Jenne Jeno" près de Djenné, porte un nom incontestablement Songhay. Enfin, avec cette dernière hypothèse d'un Mallé dans la région de Djenné, nous arrivons au bout de la dernière ramification de la branche est ouest de la migration des Zarma. Or parvenu à ce point, en nous étant laissé porter par les récits, que constatons-nous ?

. Les différents récits reproduisent ce que les peuples mis en scène ont retenu sur les lointains mouvements de populations qui ont sillonné leurs régions, transportant d'est en ouest des hommes à la recherche d'eau, de pâturages, de terres.

Bibliothèque Universitaire de Dakar
SECTION LETTRES
213

. Les itinéraires décrits, retracent les chemins classiques, suivis depuis des siècles, des millenaires peut-être par les nombreuses colonnes d'hommes et de bêtes qui faisaient la liaison entre les centres de cultures de l'Afrique.

Mais ces constatations amènent immanquablement d'autres intérrogations sur le point de départ de ces mouvements, sur leur date, sur les hommes qui les effectuèrent, sur les causes qui leur insufflèrent l'élan initial. La migration des Zarma qui s'inscrit irréfutablement dans ce vaste mouvement, fut-elle le fait de ces nomades sahariens innombrables, que la conquête arabe de l'Afrique du Nord contraignit à descendre vers le Sud ? Les Za qui s'installent à Koukiya étaient-ils constitutifs de ces vagues de migrations ? Une telle hypothèse permettrait déjà de comprendre en partie comment a pu naître la fameuse idée d'une origine berbère de cette dynastie qui, au demeurant, n'a jamais porté que des noms authentiquement Songhay (73). Même si les Za n'appartenaient pas à un de ces groupes de "Nomades Noirs du Sahara" (74). Leur expérience des grands espaces n'a pu être pour eux qu'un avantage sur les Sorko qui n'avaient le souci de contrôler somme toute que le fleuve et ses bergers. Les nouveaux venus ont pu être chasseurs tel que Jean Rouch en émet l'hypothèse, ou posséder une plus grande maîtrise des techniques agricoles. Toutes choses qui constituent des atouts certains pour jeter les bases d'organisation d'un royaume plus étendu. Quoi qu'il en soit, c'est à ces arrivants, croyons-nous, qu'il convient de rattacher les Zarma, descendants demeurés fidèles aux Za païens de Koukiya. N'est-ce pas finalement ce que sous-entend la déclaration péremptoire de cet informateur qui soutient que :

" Zarmataray jin Sonay se"

soit " Le Zarmataray a précédé le Songhay".

---

(73) Jean Rouch - Contribution à l'Histoire du Songhay op. cit p. 171

(74) J. Chapelle "Nomades Noirs du Sahara" Paris PLON, 1957

Ainsi, la branche zarma des marches occidentales de l'Empire Songhay a pu quitter Koukiya à la suite d'un différend religieux et surtout politique, comme Boubé Gado en émet l'hypothèse. Mais elle a pu tout aussi bien ne représenter qu'une fraction d'un peuple coupé en deux par la spécification du Songhay à partir du moment où les Za montent à Gao et s'emparent du pays.

Cela expliquerait cette singulière réaction de fuite vers la patrie première, lorsque les contre-coups de la conquête almoravide au Ghana se firent trop sentir ou lorsque la pression du pouvoir de l'Empire du Mali devint intolérable.

De toute façon on peut aisément imaginer que la région du delta intérieur du fleuve Niger n'a pu être de tout temps, qu'une région fort convoitée où il était difficile de maintenir sa place. Les luttes en effet ont dû être âpres dans ce bouillant et déjà saturé "melting pot" où devaient venir se déverser toutes les vagues récalcitrantes aux pouvoirs centraux des grands empires tout proches, sans compter les Berbères qui descendaient périodiquement du Nord. Du fait de ses immenses surfaces inondables lors des crues du fleuve, la région était particulièrement favorisée pour l'agriculture, la pêche et l'élevage. Ces potentialités en faisaient certainement, en même temps qu'un puissant pôle d'attraction, un champ de continuelles batailles ! Peut-être une de celles qui poussa les Zarma dans le chemin de retour vers le Zarmaganda.

3.1212 La branche ouest-est

Les repères géographiques, sont ici, bien plus nombreux que dans la partie précédemment examinée, de l'itinéraire. Il est vrai que cette deuxième phase du parcours est moins mythique et moins hypothétique, qui mène à Sargane dans le Zarmaganda. Certains textes citent jusqu'à dix localités et lieux-dits dont certains sont aisément reconnaissables. C'est le cas de Aderamboukâne au Mali, de Sargane au Niger etc....

D'autres comme Nafadaye ou Douskonguiyaye seront sans doute identifiés un jour, même si aucun écrit historique connu ne permet aujourd'hui de préciser leur emplacement. La relative abondance des repères géographiques est ici fonction de la distance dans le temps ! Plus les évènements sont lointains, plus les repères se perdent, semble-t-il. Il y a en effet trois fois plus de repères marqués, entre Mallé et le Zarmataray qu'entre la Mer Rouge et Mallé où la distance est au moins cinq fois plus grande. Au milieu de cette abondance pourtant, une étape attendue, s'impose par son absence : Gao ! Il est impossible de croire à un oubli quand on sait que la ligne Tombouctou - Aderamboukâne (deux localités qui, elles, sont régulièrement mentionnées) ne peut pas ne pas passer par Gao, sauf dans le cas où la ville présente, l'impardonnable tare d'abriter la nouvelle capitale des Za du Songhay récemment montée là, depuis qu'en 1010, le Za Kossoy dit Moslem Dam, se convertissant à l'Islam, vint s'y installer. Une volonté délibérée semble donc avoir présidé à cette omission : celle d'ignorer une capitale qui pourtant dominait déjà dans la région (75).

3.122 DANS LE TEMPS

En suivant les Zarma à travers les récits de leurs migrations et à travers l'histoire du Soudan Occidental et Central, quatre périodes se dégagent, et qui font date.

3.1221 Le VIIème siècle et l'avènement de l'Islam.

L'aventure des Zarma débute au VIIe siècle, à l'époque du Prophète, si du moins on en croit un de nos informateurs qui affirme que "Zabarkâne a vu et connu le Prophète".Et que "le Prophète a vu et connu Zabarkâne". Dans son commentaire explicatif sur le texte V, l'informateur est encore plus précis.

---

(75) Cuoq J. Op cit pp. 77 & 78

Zabarkâne serait parti au cours des toutes premières années de la Révélation, en 612 ou 613 d'après les calculs qu'il effectue dans le texte annexe II. Néanmoins les hypothèses qu'il émet s'insèrent assez bien dans la trame des évènements historiques. Quand Mahomet meurt, le Yémen était en effet acquis à sa religion. Par la suite, les premiers califes lancent les soldats de l'Islam à la conquête du monde. Or l'Afrique est tout de même toute proche et, les Arabes y pénètrent facilement. On constatera que les récits nombreux sur l'origine des peuples et surtout de leurs souverains sahéliens, remontent désormais à ces tout premiers siècles de la conquête islamique et à ses héros.

Qu'il s'agisse de la dynastie instaurée au Ghana par Diŋa, de celle établie à Koukiya par les frères Za- Al- Yaman, de celle des Sefawa du Kanem, de celle des sept citées Haoussa des descendants de Abou Yazid, dans ces récits, prévalent toujours le même schéma et l'argument d'une longue traversée jusqu'au pays d'établissement, au point que l'on peut se poser la question de savoir si tous ces textes n'émanent pas des mêmes petits groupes de lettrés relevant de la même obédience. Pour les textes qui nous intéressent présentement en tous cas, on peut déjà constater que ce sont les récits émanant des sources qu'on peut qualifier de savantes, qui tiennent à l'origine arabe des Zarma. Ce sont les djassaré, les marabouts et les notables qui ont accès, fut-ce indirectement, aux sources écrites. Et les sources écrites qui ont inspiré ces récits, semblent émaner de la même école.

3.1222 Le XIe Siècle et la défaite de Ghana

La seconde période de l'histoire du Soudan qui s'impose à travers les textes ici rassemblés, est le XIe siècle. Et, ce XIe siècle est, on le sait, celui de la conquête almoravide qui bouleversa si profondément le Soudan Occidental. S'ils étaient installés en Wagadou, des Zarma ont pu quitter celui-ci à la suite des remous qui s'ensuivirent.Pour que les Zarma aient pu conserver presque intacte une tradition comme celle du culte du serpent Bida, il fallait que leur départ se soit effectué à une époque où celui-ci bénéficiait à la fois de la ferveur populaire et du sceau officiel. Il faut signaler que ce culte, par le rituel qu'il a conservé, n'est pas à assimiler aux inombrables histoires de serpent qui s'articulent au mythe universel de tueur de dragons et de monstres. Il s'agit ici réellement de la reproduction d'un culte agraire, dans lequel les dieux doivent intercéder en faveur des hommes, pour un bon hivernage, garant de bonnes récoltes pour l'année. Boubé Gado croit que le même culte se retrouve conservé en pays Zarma, par delà l'espace et le temps. Dans ces conditions, serait-il tellement osé de penser que ce culte de l'ancien Wagadou que l'on ne retrouve plus chez les héritiers immédiats comme le Sosso ou le Mali, a tout simplement été transplanté là, emporté par les migrants du Fond de Grenier volant ?

Quant à l'emploi du Soninké comme langue de tradition, il aurait fallu être en mesure d'effectuer une étude diachronique de cette langue, qui permette de séparer les emprunts récents, du fond résiduel qui a pu correspondre à des états passés de la langue ; ce qui n'est pas le cas.

Il y a enfin le lancinant problème d'une alliance berbéro-peule sur laquelle insistent les djassaré zarma et dont l'histoire de la région ne retient pas le souvenir, si l'on excepte, précisément celle qui précéda et entraina la débacle de l'Empire du Ghana. Les Peul eux-mêmes, souvent accusés par les traditions zarma, n'arrivent dans le Macina qu'à la fin du XIVème ou au début du XVème siècle d'après Es Sadi (76).

(76) Es Sadi Tarikh Es Soudan op cit p. 281 et sq

Leurs traditions racontent que cette arrivée fut consécutive à des dissensions familiales qui entrainèrent dans des directions opposées les Peuls Kassonke de l'Ouest et ceux du Macina (77). Mais ceux-ci pris dans leurs propres contradictions et victimes eux aussi de l'alliance islamique berbero-tekrourienne, pouvaient-ils s'en prendre aux autres groupes voisins ? On peut en douter ! Quoi qu'il en soit, il apparaît nettement que c'est moins devant l'Islam que devant des exactions impitoyables que les Zarma durent fuir. La conquête almoravide si elle en fut cause, n'a pu être qu'une cause indirecte par les excès de zêle qu'elle put provoquer, et qui sont le propre de toute période de troubles et de vacuité politique. Ces excès deviennent alors particulièrement sensibles dans les provinces éloignées du contrôle du pouvoir central. Or, on sait que la suzeraineté de l'Empire du Ghana s'étendait loin, puisqu'on en trouve la trace dans les traditions de la fondation de Goundam dans la province du Dirma Songhay. On y parle d'une "Fatoumata Mallinké" fugitive du Mali et mère fondatrice de la ville. Quand elle sollicite l'autorisation de s'y établir en effet, il lui fut répondu que seul le Guimba de l'Empereur du Ghana était en mesure de lui accorder cette faveur (78).

3.1223 Le 13e Siècle et le renforcement du Mali

Le 13ème siècle est, à travers l'histoire du Soudan, indubitablement le siècle de Soundjata et du renforcement du Mali. L'informateur de notre texte VI accuse nommément Magan Soundjata d'avoir menacé et chassé les Zarma de Mallé.

> "Celui-ci fit envoyer à Sombo, des plumes de perdrix des tessons de poterie et du charbon de bois".
> -Que m'envoie ce fou, s'enquit Zarmakoye Sombo ?

(77) Communication de Bocar Cissé et Almamy Malik Yattara en 1984 à Niamey

(78) Communication de Filifing Sako en 1984 à Niamey

-Tu sais qu'on ne trouve les plumes de perdrix que sur les anciens sites ; que les tessons de poterie comme les bouts de charbon se rencontrent dans les anciens villages ! Soundjata te fait dire que, si tu n'émigres pas, il fera brûler ta ville qui, réduite en cendres, sera grattée par les perdrix (79).

Ce désir de se référer à Soundjata est-il dû à la renommée du personnage et à la volonté des Zarma de se faire valoir ? Bannis de Mallé, ils préfèrent l'avoir été par l'illustre Soundjata que par une coalition de quelques obscurs roitelets Peuls ou Berbères ! Soundjata reprenait au Zarma, dit un des textes, une terre à laquelle il avait droit lui aussi, et dont l'avait chassé le Zarma Sombo. Et, les Zarma reprendraient ainsi à leur compte, une péripétie de l'avènement de Soundjata au pouvoir, et que l'histoire reconnaît (on le sait), aux propres frères du grand empereur. Même s'il était prouvé, que les Zarma ont été là, coupables d'une tentative d'appropriation d'une histoire étrangère à leur groupe, rien n'indique qu'ils ne furent pas, comme de nombreux groupes habitant la région, les témoins, mêmes lointains, des évènements qui marquèrent les débuts du règne de Soundjata.

Où se trouvaient alors les Zarma au moment des démêlés de l'Empereur avec le redoutable roi du Sosso ? Et surtout dans quel camp ? Faisaient-ils partie des archers de Soumangourou ? Ou bien étaient-ils constitutifs de la célèbre cavalerie de Mema qui permit à Soundjata de l'emporter sur son ennemi ? On peut de nouveau, à la suite de Boubé Gado, (80) poser la question de savoir si leur chef Sombo, n'était pas un de ces Simbon chasseurs, et si son nom n'est pas tout simplement la déformation de ce mot ?

---

(79) Diouldé Laya "Textes Songhay-Zarma", Niamey, CELTHO, 1978 et Textes Songhay II

(80) Boubé Gado op. cit p. 154

Ces évènements ont pu eux aussi entrainer le départ d'une vague migratoire zarma. En effet si les Zarma se sont, tant soit peu, trouvés mêlés à ces batailles, ils n'avaient désormais à jouer qu'un mauvais rôle et qui les contraignait au départ :

-Partisans de Soumangourou, ils devenaient des vaincus qui ne pouvaient demeurer là qu'en acceptant l'asservissement comme ce fut le cas des Sorko pêcheurs ;

-Vainqueurs avec Soundjata, ils devenaient ces insuportables témoins, qui rappelleront toujours au souverain "qu'ils l'ont fait roi"!

Le chemin du retour se trouvait peut-être alors déjà tracé, et pas seulement par ces grains d'oseille qu'on laissa s'échapper du Fond de Grenier Volant, qui transporta les voyageurs de la première migration (81).

3.1224 Le XVe Siècle et la prise du pouvoir par les Askia

Cette date-ci correspond à l'hypothèse la plus communément émise quant à la date d'arrivée des Zarma de Mallé. C'est pourtant la date qui nous parait la moins probable. Pendant tout le 15e siècle - avec Souleymane Dandi, ce "piment" qui envahit le Mali, puis Sonni Ali, aucun peuple étranger, nous semble-t-il, n'aurait pu obliger les Zarma à partir de leur lieu d'établissement. Et quand s'installe à Gao le pouvoir des rois musulmans,les migrations qui s'ensuivirent n'étaient plus spécifiquement Zarma. Elles intéressent autant sinon davantage les partisans de Sonni Ali que les chroniqueurs de Tombouctou traitaient de tous les noms. Mais l'individualisation des Zarma s'était alors effectuée depuis longtemps.

---

(81) Texte IV (V.972)

Ceci nous conforte encore davantage dans l'hypothèse que les Zarma représentèrent une faction de l'entité songhay, qui occupa les régions en contact avec le Mali et l'ancien Ghana. L'informateur Bonta de Téra, Songhay donc, les décrit ainsi.

Néanmoins, même relevant de l'empire Songhay, ils ont pu poursuivre le mouvement de migration vers l'est suivant, si l'on peut dire, "la fameuse voie tracée à l'oseille de Guinée". Ces faits expliqueraient l'arrivée de vagues migratoires importantes qui se disent Mallinké parce que venant de régions qui subirent longtemps la mainmise du Mali.

Nous croirions volontiers avec Boubé Gado (82) que les Zarma de Mallé étaient des Songhay de Koukiya qui, transplantés loin de leur milieu d'origine, se sont d'autant plus raccrochés à celui-ci. Au contact de civilisations plus raffinées du Ghana et plus tard celle du Mali peut-être, les Songhay de l'ouest ont pu abandonner leur langue et des habitudes plus frustes. Serait-ce au nom de cette expérience que les Zarma continuent encore à considérer les Songhay comme des rustres ? Rien, sinon ce souvenir, ne peut, à notre avis expliquer la relation de plaisanterie qui existe entre Songhay et Zarma et par laquelle, le Songhay apparait toujours comme le moins policé des deux. On sait combien les Tarikh ont décrié le retour à la barbarie qui suivit la conquête marocaine. Mais ce déclin de civilisation, qui fut général, ne peut expliquer l'attitude des Zarma face aux hommes qui ont malgré tout connu la science de Tombouctou et le faste du palais des Askia

En guise de conclusion à ce passage sur les itinéraires tels qu'ils apparaissent dans les textes de tradition orale ici réunis, nous dirons que, dans l'espace comme dans le temps, ils ne paraissent aucunement fantaisistes.

---

(82) Boubé Gado op. cit p. 125

Au regard de tout ce qui a été établi par des historiens sérieux il ressort que les voies indiquées par nos traditionnistes s'insèrent assez bien dans la trame de l'histoire du Soudan Central et Occidental.

Les itinéraires zarma sont tout à fait matérialisables même si nous ne sommes pas encore en mesure d'en situer, sur une carte, les différentes étapes. L'évolution suivie est fonction de l'environnement géopolitique des Zarma dont les données actuelles et passées s'articulent bien avec la réalité zarma d'aujourd'hui. Ce sont les interactions de celui-ci et de celle-là que nous allons tenter d'observer au cours de l'étape suivante de cette réflexion.

3.13 L'ENVIRONNEMENT GEO-POLITIQUE

S'il est un trait qui caractérise particulièrement l'espace nigérien et (à une échelle plus restreinte) le monde zarma, c'est bien leur commune situation de carrefour.

Il y a d'abord la position géographique et historique entre les grands empires médiévaux du Soudan. Entre le Ghana et le Mali à l'Ouest, le Kanem et le Bornou à l'Est, se situa en effet le Royaume de Koukiya, la première organisation politique connue, qui ait pu intéresser directement les Zarma.

Il y a ensuite la situation sur la ligne de partage de deux aires culturelles que, paraphrasant Jean Pierre Olivier de Sardan (83), nous qualifierons de "noire" et de "pâle" avec au sud le monde des paysans noirs sédentaires; au nord celui des nomades sahélo-sahariens blancs. C'est sous l'éclairage de ces diverses influences, qu'il convient d'examiner les rapports des Zarma avec les peuples environnants, mentionnés par les textes.

3.131 Les Zarma et le Arabes

Si l'on s'en tient aux itinéraires décrits par les présents textes, et qui sont tous, ou sahariens, ou subsahariens, on serait tenté d'émettre l'hypothèse que ceux qui affirment les avoir suivis sont eux aussi un peuple saharien. A travers leurs diverses traditions en effet, les Zarma n'évoquent jamais un quelconque séjour dans les zones plus au sud de leur habitat actuel. Par contre les récits sont nombreux dans leur aire géographique qui poussent toujours plus au sud, des vagues migratoires.

---

(83) Jean Pierre Olivier de Sardan "Sciétés Songhay-Zarma" Paris, KARTHALA, 1984. p. 271

C'est le cas des Gobirawa qui descendirent dans la région de l'Aïr; des Gôlé qui viennent de l'Adrar des Iforas etc... La présence de langues résiduelles songhay saharienne semble indiquer que ces mouvements nord-sud touchèrent plus largement les populations Songhay-Zarma dont elle semble attester en quelque sorte le séjour dans les lieux concernés (84). Dans cette hypothèse, des contacts avec les Arabes, târabou, fut-ce par Berbères interposés, semblent incontestables, surtout si l'on songe à l'action islamisatrice de toute cette secte ibadite qui dissémina différents petits états le long du littoral Nord-Saharien.

On se souvient qu'El Bekri écrit qu'en 666 ap. Jésus Christ, Oqba Ibn Nafé attaqua, dans le Fezzan, Djerma la capitale des Garamantes dont il obligea le chef à descendre de cheval pour faire sa soumission et lui apprendre le respect dû à l'homme arabe musulman. L'intérêt de cette remarque n'est pas d'établir une quelconque filiation entre les Garamantes et les Zarma (chose que les historiens qui s'y emploient n'ont pas encore réussie) ; mais de rappeler que le Fezzan n'est pas tellement éloigné de l'Aïr ; lequel n'est pas très loin de ce Zarmaganda où semble s'être fait la première implantation Zarma. Par ailleurs, il faut reconnaître que cette exigence du conquérant arabe épouse tellement bien l'attitude des compagnons vis à vis du nouveau converti Zabarkâne.

"Les compagnons qui se trouvaient, ce jours-là
assis auprès du Prophète
firent remarquer que Zabarkaan n'avait pas mis pied à terre"(85)

---

(84) R. Nicolaï "Sur l'appartenance du Songhay"
Nice, annales de la Faculté des Lettres et S.H,
N-28, 1977

(85) Texte III "Zabarkâne" (Vers 589 - 591)

La nouvelle de l'épisode décrit par El Bekri lui est-elle parvenue, ou bien était-ce une pratique générale observée par les Arabes musulmans à l'égard de ceux qu'ils amenaient à la conversion ? Quoi qu'il en soit, Zabarkâne part en exil à la suite du refus expressément signifié de l'intégrer au groupe des compagnons du Prophète. On refuse d'épouser sa fille, dans une société où le mariage reste l'élément de base des alliances, en n'invoquant pour ce refus que de mauvaises raisons !

Le texte: II met en exergue l'impatience de Zabarkaan. Et l'on peut s'étonner que ce converti que l'on dit sincère, rejette si brutalement une réglémentation aussi importante (pour la nouvelle société que le Prophète mettait alors sur pied) que le respect du délai de viduité.

Pour les textes V et VI, la faute en incombe à la fille de Zabarkâne devenue la mère d'un bâtard encombrant conçu à la faveur d'un rapt par l'ennemi. Cette seconde raison évoquée, elle aussi laisse sceptique ; parce qu'il ne semble pas que l'état de fille-mère ait jamais constitué un obstacle à une réinsertion sociale par le mariage, en milieu islamique. Et on se demande quelles fautes précises, on peut reprocher à Zabarkâne et à sa fille et qui les contraind à partir en exil.

Quand au texte III, dans lequel Zabarkâne meurt peut-être un peu tôt, c'est à son fils qu'il revient d'aller en exil "à la recherche d'un territoire", comme si Mouhammadou Zabarkâne n'était qu'un de ces esclaves nègres affranchis, sans terre et sans attache comme le célèbre Bilal Ben Hamama. Et c'est peut être fondamentalement pour fuir une telle situation que les Zarma sont toujours partants ; pour sauvegarder leur liberté et trouver un lopin de terre auquel ils peuvent se fixer. Peut être est-ce là cet idéal poursuivi et jamais atteint qui explique la continuelle mobilité qui domine la geste de Zabarkâne.Ainsi, les relations avec les Arabes, s'elles eurent lieu, furent de simples contacts, sans doute par Berbères interposés.

Ces Berbères qui durent être longtemps confondus avec les Arabes, jusqu'à ce que l'on sût que les derniers furent les témoins de la naissance de l'Islam et les soldats de son expansion. A ce moment-là, le glissement des origines s'est fait tout naturellement vers la Mecque, Médine, Djedda et le Yemen, suivant les progrès de l'Islamisation.

3.132 Les rapports avec les Touareg.

Si on peut douter qu'il y eut confrontation directe avec les Arabes, il n'en va pas de même avec les Touareg. Les conflits zarma-touareg du 19e siècle restent trop proches pour ne pas gêner toute tentative actuelle de circonscrire leur nature, dans un passé devenu fort lointain.

Par ailleurs, si les Arabes peuvent être considérés comme des étrangers, des "Ce Kandey" comme disent les Zarma, il n'en va de même des Touareg. Eux, sont des Sahariens authentiques ! C'est pourquoi leurs relations sont exemptes de toute coloration islamique, soit parce qu'elles remontent à l'époque antéislamique, soit parce que les Touareg n'ont pas joué, à l'égard des Zarma, de fonction islamisante majeure. Les différends se situaient donc ailleurs, sur le plan économique, où Touareg et Zarma vivent une relation qui, aux XVIIIe et XIXe siècles, a pris l'allure de celle existant entre la mère poule et l'épervier. Toutefois ce type de relation ne semble avoir concerné que les Touareg blancs des tentes contrairement aux Touareg noirs des dunes, ou Bella, considérés à tort comme étant devenus tous des esclaves des Touareg des tentes. Avec eux, les rapports semblent avoir été beaucoup plus anciens. Alors que la relation de plaisanterie n'existe pas avec les Touareg, celle-ci s'est curieusement maintenue avec les Bella, lesquels ont dû précéder, les Zarma-songhay dans la région. Il apparaît même fort possible que les Bella fassent partie des populations autochtones contrairement aux Zarma-songhay, ou aux Gobirawa, arrivés soit avec les courants de migrations nord-sud, soit avec ceux est-ouest. Un dernier argument milite enfin pour l'ancienneté et l'antériorité des rapports avec les Bella, c'est l'appellation "langue des Bella" que les Zarma attribuent encore au tamajak parlé par les Touareg.

3.133 Les relations avec les Peuls

Peut-être plus qu'avec les Touareg, les relations avec les Peuls restent marquées par les évènements récents du 19ème siècle. Les conflits avec les Peuls reposèrent sur une triple opposition.

-Celle, économique et traditionnelle qui oppose, sous ces climats, cultivateurs sédentaires et éleveurs nomadisants ;

-Celle, territoriale, qui ignore une ligne de front, nette, comme c'était le cas avec les Touareg. Eux, avaient mené contre les Zarma des razzias que l'on pourrait qualifier de classiques. Ils franchissaient une ligne de séparation nettement marquée, alors que les Peuls se livreront à des harcèlements incessants, menés de l'intérieur du monde zarma, où ils étaient installés souvent depuis longtemps ;

-Celle, religieuse et politique d'un Jihad et d'une guerre d'hégémonie, déclenchés après la consolidation de l'Empire de Sokoto. Or, jumelé d'une oppression politique, l'Islam avait peut-être déjà chassé les Zarma de Koukiya puis de Mallé.Au 19ème siècle, les Zarma se retrouvent de nouveau confrontés à la même coalition. Toutefois, laisse entendre un informateur, l'Islam cette fois-ci ne servait que d'alibi, puisqu'il était déjà implanté dans le Zarmataray où il possédait ses marabouts propagateurs.

"Les Peuls exigeaient de nous que nous délaissions notre appellation "Irkoy (Dieu), pour adopter celle d'Allah" précise cet informateur, et ce n'était là qu'un prétexte.

Il faut alors convenir avec lui que l'enjeu était ailleurs, surtout si l'on songe que les Peuls ne se trouvaient même pas dans la nécessité de razzier les troupeaux des Zarma, dont ils avaient la garde et l'usufruit.

Il n'y a donc pas de doute que les Peuls se posaient en colonisateurs qui voulaient tout ! Les Zarma mettent quelque temps à le comprendre et surtout à trouver une réplique qui leur évite d'être mis en charpie. Cette attaque de l'intérieur constituait en effet une immense écharde dans le corps du monde zarma, qui rendait malaisés les moindres mouvements de défense. Il en est résulté une sorte de syndrome du Peul qui, aujourd'hui passé dans le folklore, n'en évoque pas moins de douloureux souvenirs. C'est que, les Peuls avaient réussi à obliger les Zarma à s'affronter, aux côtés d'autres peuples (Peuls et Kabawa haoussa par exemple). Du Songhay au Dandi en effet, la "dumi" Zarma-songhay constitue une famille à l'intérieur de laquelle dit un informateur :

"On se croque, on se mâche, mais on se recrache toujours".

C'est croyons-nous à partir de ce contexte récent qu'il convient d'étudier le rôle assigné aux Peuls dans la geste de Zabarkâno. Ceux-ci ont certes été en mesure d'intervenir aux côtés des Almoravides avec War Djabi NDIAYE contre les populations noires païennes des régions entre les fleuves Sénégal et Niger, dont faisaient partie des groupes zarma. Et l'on sait combien, la coalition entre Berbères Almoravides et Tékrouriens mit à mal les autres groupes autochtones.

"Victime d'une coalition, le roi d'Aougham se suicide", écrit El Bekri. Le génocide qu'encoururent les Zarma, se situe-t-il à cette période ? Le souvenir en est resté si vivace dans les mémoires, qu'il est difficile, de penser que cet épisode ait pu être inventé. Si une telle menace a pesé un jour sur les Zarma de Mallé, elle n'a pu intervenir qu'avant 1400 après Jésus-Christ, date à laquelle le Songhay se sent suffisamment fort pour aller à l'assaut du Mali, son puissant voisin.

"C'est le Sonni Ma Daou (ou Ma Doogo, c'est-à-dire "Mohamed le géant") qui vers 1400, attaqua le Mali et mit la ville de Mali à sac". Au delà de ces évènements et jusqu'à l'invasion marocaine, il est difficile d'imaginer les Zarma se faisant chasser par des groupes étrangers et sous le nez des empereurs du Songhay.

Maintenant, il reste que dans le Mali où ils résidèrent, les Zarma ont pu, victimes d'exactions comme ils le signalent, se révolter; que cette révolte a été réprimée violemment par un groupe qui n'est pas obligatoirement peul. Mais les relations avec ceux-ci ayant été, à un moment, celles que nous avons vues, les Zarma ne peuvent plus désormais évoquer leurs malheurs sans y associer les Peuls ! En dépit du fait d'ailleurs que Zarma et Peuls aient reconstitué aujourd'hui leur ancien tandem (vital en pays de Sahel) qui associe l'agriculture et l'élevage.

Or, si les Peuls étaient affublés de tant de maux, ils ne seraient qu'un mal nécessaire en raison de leurs techniques pastorales et de leur science vétérinaire dont les Zarma ont besoin. Mais ils seraient alors, un mal dont on chercherait à se guérir en acquérant les qualités qui donnent leur avantage aux Peuls. Pourtant les Zarma n'en ont cure ! Signe certain que le tandem en question est antérieur à la flambée du 19ème siècle, "la folie peule", comme dira un informateur. En deçà et au delà de cet épisode, les relations avec les Peuls demeurent ce qu'elles ont dû être depuis bien longtemps. C'est-à-dire des rapports de complémentarité économique, de suzeraineté politique et de protection militaire qu'impliquait la situation de groupe minoritaire des Peuls face à des ensembles voisins puissants.

3.134 Les Zarma et les autres peuples voisins

Ainsi, deux types de relations s'établissent avec d'une part les nomades (Arabes, Touareg, Peuls) et d'autre part les sédentaires autochtones.

Les nomades sont ceux qui (est-ce un hasard ?) de la Péninsule Arabique (La Mecque, Médine, Djedda, le Yemen) à Mallé et au Zarmataray chassent Zabarkâne ou ses descendants Zarma. Vivant depuis longtemps sur la frange sahélo-saharienne du Soudan, voire dans sa partie saharienne, domaine des nomades, les Zarma ont dû avoir à fuir souvent devant eux ! Cette fuite continue ne peut avoir que deux explications : soit que les Zarma sédentarisés eurent à subir les exactions d'un pouvoir allié à ces nomades, soit que, semi-sédentarisés, leur genre de vie obéissait déjà à d'autre normes d'organisation sociale !

3.1341 Les rapports avec les Gobirawa

Dès 846 après Jésus-Christ, écrit Boubé Gado, Al Kwarizmi signale Kawkaw ou K(u)nku qui est probablement le Koukiya des Songhay. Cela est d'autant plus vraisemblable que Yakubi nous dit que vers 872 "le Royaume de Kawkaw est le plus important des royaumes du Sudan par son prestige et sa puissance" et les royaumes de Mar(aw) dont la capitale est Al Hayà, de Mrdh, de (Al) Harbar, des Sanhadja, de Dhkrhr, de (Al)-Zayaniz, de Arwar de Karut lui sont tributaires" (86). Ainsi au 9ème siècle on peut poser comme effectives les trois entités politiques que furent le Ghana, le Royaume de Koukiya et le Kanem. On peut également se poser la question de savoir quels peuples occupaient l'inter-land entre ces ensembles. Or, il semble bien qu'à l'est du bloc Songhay et résidaient des populations haoussophones dont le groupe le plus structuré constituait le Gobir. Son siège originel est, à en croire les traditions gobirawa, situé dans l'Aïr (Abzin) dans une position beaucoup plus septentrionale que le Gobir que nous connaissons aujourd'hui. Barth et Henri Lhote y recueilleront chacun, le premier lors de son périple et le second à l'occasion du travail qu'il effectua dans l'Aïr, le témoignage d'un séjour des Gobirawa. Une ville est citée comme étape sur la route de leur exode vers le sud, Maranda, que par ailleurs Al Yakoubi décrit comme un centre encore important en 872 après Jésus-Christ.

(86) GADO B. op cit p. 84

L'actuelle relation de parenté à plaisanterie entre Gobirawa et Zarma peut bien être le vestige de ce contact ancien, voire d'une confrontation que les vertus des alliances matrimoniales ont permis de désamorcer. Les souvenirs que les traditions orales ont gardé de ces contacts, sont du côté Songhay-Zarma, le mariage de la fille de Zabarkâne par les Gobirawa (ou ce qui en est équivalent) l'enlèvement d'une princesse du Gobir par Zwa; et du côté Gobirawa, l'existence d'un roi nommé Zabarma.

3.1342 Relations avec les Soninké et les Mallinké

Soninké et Mallinké constituent aujourd'hui des groupes occidentaux totalement coupés du monde Zarma. Les Zarma continuent pourtant à se raccrocher à cet ensemble à travers une langue (le soninké) et un pays d'origine (Mallé). C'est que là-bas, disent-ils, ils étaient les plus beaux, "les Mallinkés d'or" et sans doute déjà marginalisés, pour cette raison.

3.1343 Les Zarma et les Songhay

Dans son livre récemment paru, Jean Pierre Olivier de Sardan s'interroge :

"Peut-on parler d'un peuple songhay-zarma ? Ou bien n'a-t-on affaire, à l'intérieur de la "Nation Nigérienne", qu'à une aire culturelle dont la spécificité relève surtout, et de plus en plus, du folklore ?(87)

-Le problème de la langue : Seuls les Zarma qui savent lire ont appris, parce qu'ils ont lu un jour couché sur papier, qu'il existe une langue songhay. Pour tous les autres, les Songhay qui ne constituent ni une ethnie, ni un peuple, ne sont que des "habitants du Songhay", des "Sonay boro", et leur langue "du zarma déformé ou mal parlé".

---

(87) OLIVIER DE SARDAN - op cit p. 271

Pour le Zarma moyen donc, le Songhay n'est qu'un Zarma qui est allé vivre dans une direction géographique, le "SoŋDay", dont nous ne connaissons plus aujourd'hui, la signification. Ils parlent donc Zarma tout comme les Dandi car, selon un informateur :

"De Gaya à Kandi au Bénin, la langue zarma se dit langue dandi".

En conséquence de Parakou au Bénin à Mopti au Mali, en passant par Ouallam et Tillabéry au Niger, les hommes parlent une langue unique, issue nous dit l'informateur ci-dessus cité, du Dandi. L'hypothèse apparait doublement concevable :

-Si les Sorko qui sont depuis longtemps les maîtres incontestés du fleuve, sont remontés du sud, de la région de la confluence du fleuve Niger et du Sokoto- Rima, leur langue a pu s'imposer à partir de Koukiya.

-Toutefois, les conclusions des diverses études linguistiques sur le Songhay incitent plutôt à croire que la langue connaissait une grande extension géographique avant l'organisation du royaume des Za de Koukiya et avant l'expansion de l'Empire Songhay. Cette extension qui a précédé la puissance politique, peut même avoir constitué le principal obstacle à l'édification d'une nation Songhay - Zarma répondant aux normes classiques et occidentales. L'Histoire semble indiquer en effet que, ce sont ces petites entités linguistiques qui, en devenant, politiquement puissantes, aiment à imposer une langue officielle : la leur ! Quel sens peut-on donner à cette volonté des Zarma de posséder leur histoire propre, détachée de celle du grand Songhay ? Sinon qu'à défaut de constituer une nation qui épouse les contours de l'aire culturelle Songhay - Zarma, les différentes composantes de ce peuple se soient contentées de former des nationalités ? Tout laisse à croire d'ailleurs qu'il s'agit d'une polémique interne au groupe Songhay - Zarma, puisque si l'on excepte le cas des Mallinké, Bambara et Touareg qui désignent les Songhay sous le terme de Koroboro, les autres peuples environnants les appellent Zabarma, Zabarmawa, Germaabe etc.. Parce que le premier groupe auquel ils eurent affaire étaient les Zarma.

Le pays des Dyerma pouvant être le Zarmaganda, d'où les Zarma auraient atteint le fleuve dans la région de Koukiya, évinçant les Sorko du pouvoir, et instaurant la série de scissions dynastiques qui allaient marquer l'histoire de la région.

Or, quelles furent ces scissions ?

La première est celle qui se produit à la suite de la rencontre des Sorko, avec des hommes qui possèdent une plus grande maîtrise de la terre, capables donc de contrôler une plus grande extension du rayon d'influence du royaume. Ces nouveaux venus étaient ou des chasseurs, ou des agriculteurs, ou les deux à la fois, descendus du nord où les techniques agricoles étaient développées depuis très longtemps.

La seconde scission concerne la dynastie des Za qui se différencie en une branche du pouvoir et une branche de l'opposition. La cassure est tellement profonde que certaines fractions qui en résulteront quittent Koukiya et émigrent vers le Mandé où le souvenir de leur gloire passée les empêche de devenir des sujets obéissants et dociles. Ils tentent donc une révolte ! Celle-ci est si violemment réprimée, qu'elle laisse un souvenir indélibile dans la mémoire des Zarma. Pendant ce temps, ceux qui restèrent sur place à Koukiya émigrent à leur tour. Et Gao, puis Tendirma, deviendront successivement des capitales du royaume Songhay. Ce sont là des cités dont les Sorko, dans leur remontée, parsèment les berges du fleuve. Mais nous ne savons aujourd'hui ni la signification première du mot Sonay qui allait entrer dans l'histoire, ni celle de Sonni, titre que prendront les souverains du Songhay. Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir donner une signification à Askia, en dépit du célèbre mot de protestation "Il ne le sera pas" attribué aux partisans des Sonni.

Les relations Songhay-zarma sont donc l'histoire d'une évolution, avec les mutations qui marquèrent celles-ci à l'occasion des crises politiques :

le pouvoir sorko passe aux Za païens, puis aux Za musulmans, lesquels le perdent en faveur des Sonni qui le céderont aux Askia et enfin aux Marocains dont les descendants Arma constituent encore une des réalités de la région. Les Zarma en somme ne sont différents des Songhay que comme deux factions peuvent l'être, qui ont vécu des siècles d'une évolution séparée à partir de l'arrivée des Sonni, où les Zarma ont été totalement écartés du pouvoir, si ce n'est plus tôt. Les héros de la geste de Zabarkâne ne disent jamais qu'ils sont contemporains des empereurs du Songhay.

3.2. LE MYTHE ET L'HISTOIRE

3.21 Le Système des Personnages

Nous avons au cours des précédents chapitres essayé de suivre les Zarma à travers leur cadre spatio-temporel et humain, tel que le décrivent les récits réunis ici. Or, si le cadre a imposé aux Zarma le profil qui est le leur, les Zarma de leur côté agissent sur cet environnement. Et le monde zarma devient ce qu'en font ses habitants surtout lorsque, comme présentement, on voit ce monde à travers le miroir de leur regard.

3.211 Les personnages et leurs fonctions

Les Zarma étant les héros des récits, l'étude des personnages s'était donc trouvée déjà amorcée, avec le chapitre de présentation de la société zarma qui a été tentée. Or, la geste de Zabarkâne est d'abord l'histoire des Zarma, lesquels constituent l'un des principaux actants de ce récit, dirions-nous, pour adopter le langage des structuralistes. Dans sa classification des personnages qui mènent l'action dramatique, Etienne SAURIAU (88) fixe les forces qui la mènent à six. Ce sont le "Protagoniste" "l'antagoniste", l'objet", "le destinataire", "le destinateur","l'adjuvant". Cette répartition rejoint à peu près celle proposée par A.J. GREIMAS aux travaux duquel nous aurons souvent recours pour l'interprétation de certaines données mythiques des textes. Nous allons examiner, pour commencer, le parti que nous pouvons tirer de cette répartition,,pour les personnages.

1. Le Protagoniste: Si le protagoniste se définit comme le personnage qui donne au texte son premier élan dynamique, il est à la fois, Zabarkâne, Sombo et Mali Béro dont les désirs d'indépendance, l'esprit d'insoumission, provoquent les départs premiers, à travers les différents textes.

---

(88) Etienne SOURIAU : "Les grands problèmes de l'esthétique théatrale" Paris CDU, 1962.
A.J. GREIMAS "Eléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique". in communications N° 8, Paris, le Seuil 1966

2. L'antagoniste: qui représente l'obstacle à l'aboutissement de la quête d'indépendance, prend des visages multiples.

-En Arabie où l'ancêtre devient musulman, l'antagoniste est d'abord représenté par la masse des Arabes infidèles qui persécutèrent à la fois le Prophète d'Allah et ses adeptes ; mais il est également représenté par les coreligionnaires auxquels Zabarkâne se trouve opposé par ses velléités d'indépendance.

-En Mallé, l'antagoniste prend le visage des hommes du pouvoir, qu'ils soient Touareg, Peuls, ou d'ethnie non précisée. Ceux-ci ont pour alliés d'abord le garassa, et plus tard Bolombôti, qui trahit en s'alliant avec les Touareg d'Adéramboukâne et en se désolidarisant d'avec les hommes de Sombo.

3. L'Objet C'est la terre idéale où le peuple zarma pourra devenir enfin, maître du pays qu'il occupe. Ce sera le Zarmataray où nul n'a soumis les Zarma à sa loi, affirment les intéressés.

4. Le Destinateur. Dans les textes de tradition orale, le destinateur est un personnage pour le moins bicéphale puisqu'il se situe aux deux pôles de la narration. Ailleurs le narrateur est assez libre pour faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre ; il est ici soumis à l'approbation où à la censure de l'auditoire qui devient de ce fait un personnage agissant.

5. Le Destinataire. "A qui profite ce beau mythe, s'est demandée Lilyan Kesteloot (89). Aux Zarma serait-on tenté de répondre, si l'on appliquait cette question à la geste de Zabarkâne. Mais ce n'est pas si simple !

---

(89) Lilyan Kesteloot "Le mythe de la fondation de l'Empire de Ségou" IFAN - Dakar, 1983 p. 610

Et, on découvre très vite, la nécessité de sérier les Zarma et d'en isoler l'aristocratie régnante qui seule s'arroge le droit de se réclamer de Mali Béro et de Zabarkâne.

6. L'Adjuvant enfin qui apporte son aide à l'aboutissement de la quête est ici multiforme, puisqu'il prend selon les textes, le visage de Zabarkâne et de ses descendants directs, mais également celui d'Almin, le Grand-Esclave, concepteur du Fond de Grenier volant ; il prend les visages de Sombo Zarmallé et d'Issa l'Archer infaillible ; celui du taureau-guide, le taureau noir de Dongo auquel des Zarma restent encore fidèles malgré l'Islam. Il prend le visage de la nature elle-même qui dans le texte VII, se range, protectrice, aux côtés des Zarma qu'elle soustrait à la vengeance de leurs ennemis.

Voilà énumérées, les fonctions qui vont nous permettre d'appréhender les principaux personnages de ce mythe des origines ; personnages que l'analyse va peut-être révéler, plus épiques que mythiques, plus historiques qu'ils n'en ont l'air, lorsqu'on aura découvert qu'ils constituent des figures dont l'historicité, si elle n'est pas déjà établie, sera peut-être prouvée un jour.

3.212 Les Personnages et leur symbolisme

3.2121 Les Protagonistes

1. Zabarkâne-Tamimoun Dari

"Zabarkâne est ton ancêtre !
Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma".

C'est, semble-t-il la fonction essentielle du personnage, c'est-à-dire être l'ancêtre, et accessoirement arabe. Or, il n'y a rien de plus universellement répandu que cette tendance des peuples à rechercher leur origine. En milieu zarma en particulier cela pourrait se schématiser ainsi : être, c'est venir de, et surtout descendre de !

C'est par son ascendance que le Zarma existe en tant que personne ! De là vient l'absolue nécessité de pouvoir se rattacher à quelqu'un qui a compté dans l'histoire ! Voilà pourquoi les versions savantes qui font remonter l'origine des Zarma à Zabarkâne aiment à lier le personnage à une époque éminemment historique : celle du Prophète Mahomet. Et, voilà pourquoi, chez les Songhay, les uns se rattachent à Sonni Ali, tandis que les autres se réfèrent à Askia. Or, Sonni Ali et Askia Mohamed dominent incontestablement l'histoire de la grandeur du Songhay, dont les Zarma ont été écartés depuis longtemps déjà, du moins pour l'exercice du pouvoir. Ne pouvant se réclamer ni de Sonni, ni d'Askia, les Zarma ont dû aller chercher plus loin dans leur histoire, un ancêtre digne d'être exhumé. Za Béri étant devenu une figure mythologique, ils ont trouvé Zabarkâne qui est peut-être une représentation du même personnage, un de ces grands Za, "Za Beeri", Kanda du royaume de Koukiya. L'Islam aura permis de faire la connaissance de Zabarkâne, personnage mal dégrossi, dont les désirs d'indépendance ne pouvait que séduire les Zarma.

1.1 Les attributs de Zabarkâne

"Zabarkâne l"Arabe" se trouve investi de toutes les qualités chères aux Zarma.

a) Chef de file de l'élite du pays

Zabarkâne est le chef d'une contrée éloignée ; un chef qui vient faire allégeance auprès du Prophète Mahomet. Il a derrière lui un peuple qu'il peut obliger à se soumettre à la foi de l'Envoyé d'Allah. Et quand il juge peu satisfaisants pour lui les termes de son alliance avec le Prophète, il s'en va. Mais il ne s'en va pas seul ! C'est la raison pour laquelle son soutien à la cause de l'Islam est important, autant qu'est importante sa défection.

Oui, Zabarkâne est un aristocrate, un seigneur au sens médiéval du terme ; un homme derrière lequel s'aligne une clientèle, que les limites de celle-ci soient le clan ou un ensemble plus vaste ! C'est donc un "homme que l'on peut dénombrer".

b) Zabarkâne est un caractère.

Un caractère entier ! Ce qui, aux yeux de ses descendants zarma, n'est pas la moindre de ses qualités. Zabarkâne en effet, s'il est prêt à se ranger dans le "parti de la force", refuse de s'y soumettre en esclave. L'Islam et Mahomet représentant le parti des gagnants, Zabarkâne se porte volontairement vers eux, pour s'épargner l'humiliation d'y être contraint. Son orgueil est donc sauf. Toutefois, il convient de souligner qu'il s'engage sans duplicité aux côtés du Prophète, dans une alliance devenue nécessaire en raison des rapports de forces, mais au sein de laquelle il refuse d'entrer en vaincu ! Cette prise de position explique la forme singulière que prend la soumission qu'il effectue de son cheval, parce qu'un guerrier zarma qui perd sa monture n'est plus qu'un captif ! Il voudra d'ailleurs vérifier tout de suite que cette exigence est bien comprise par les partenaires ; le cas échéant il rompt le pacte. Malheureusement pour lui, l'attitude du Prophète et de ses compagnons vis-à-vis de sa fille est là-dessus sans équivoque ! Et Zabarkâne s'en va, guerroyant de la Mecque à Mallé où il s'installe.

c) Zabarkâne est un guerrier enfin !

Qualité qui achève son portrait de boro hanno , idéal d'homme zarma. C'est du reste une qualité nécessaire en ce qu'elle constitue l'ultime condition de survie dans un environnement qui n'est pas des plus faciles.

Or, si "la guerre pour les Songhay-zarma est naturelle", comme l'écrit si justement Tandina Ousmane Mahamane (90), les Zarma ne la recherchent pas. Ce sont les circonstances qui la leur imposent, comme à Zabarkâne sur le chemin qui le conduit à Mallé ; comme à Sombo soumis aux exactions Touareg et Peul ; comme aux Zarma lors de leur descente dans le

(90) Tandina Mahamane Ousmane op. cit p.

Dallol, quand ils durent se battre pour étendre leur "espace vital".

1.2 Tamimoun Dari

Il constitue avec Zabarkâne, les personnages arabiques acquis à l'Islam. Le texte V,seul récit à s'y référer, en fait un parent des Zarma. Pourtant sa principale qualité est d'être musulman puisque son nom de clan, "Tamima", passé en Zarma, continue encore aujourd'hui à désigner les bons serviteurs d'Allah. Faut-il confondre le personnage avec celui de certains textes de vulgarisation de l'Islam tel ce Tamimoun Dari qui garde intacte sa foi en Allah à travers les aventures où l'entraine le génie païen Ifrutu ? (91). Les deux personnages présentent en commun de constituer les ancêtres arabes des Zarma et des ancêtres que le Zarma moyen de la rue ne connaît pas.

2. Sombo-Mâli Béro

S'insérant mieux dans l'histoire, le personnage de Sombo dans son rôle de Mâli Béro est aussi beaucoup plus complexe. Il ne représente plus cet idéal stylisé, composé de trois traits de caractère, qui était l'apanage des précédents personnages mais un prince zarma de chair, presque contemporain parce que moins mythique, avec ses morceaux de bravoure, ses faiblesses, et quelquefois, ses lâchetés. Le personnage se confond avec Mâli Béro dans les "versions savantes" des djassaré, du marabout, du notable, soit parce qu'elles en font un unique personnage, soit parce qu'elles attribuent à Sombo les qualités qui ailleurs sont celles de Mâli Béro.

---

(91) "Labaarin Tamimuddâri"
Zaria, Northen Nigerian Publishing Company.

2-1 Héraut et héros de société. Sombo réunit en lui l'essentiel des qualités qui définissent un "fils de Zarma". Il n'appartient plus à une de ces races mythiques qui sont à l'origine du peuplement des régions sahélo-soudaniennes et qui sont devenues autres, sous les coups des évènements et des mutations sociales. Sombo est Zarma, et vit les problèmes que vivent les Zarma. C'est pourquoi, il peut en être l'éminent porte-parole. Et, dans la situation intolérable qui est celle imposée aux Zarma en Mallé, il est celui qui peut dire non au nom de tous.

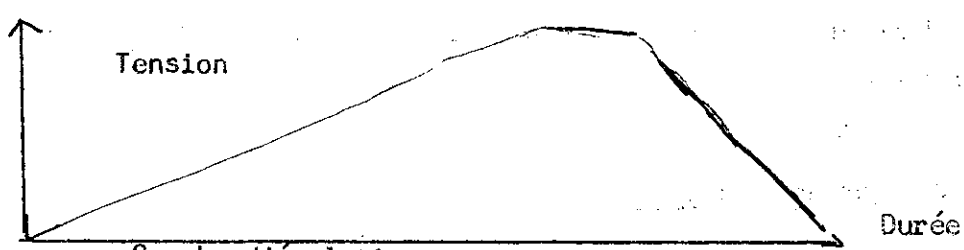
Mâli Béro
dit: "Moi je ne suis plus d'accord"
Quoi qu'il adviendra,
Qu'en un jour, tout se règle" !(92).

Le drame éclate après avoir obéit au schéma classique qui règle l'évolution des tensions qui ont trop longtemps couvé, et qui atteignent une ultime limite, un matin. Cela peut se décomposer ainsi :

-Une longue période de maturation où le drame couve et où la tension monte,

-Un laps de temps très court où les sentiments exacerbés parvenus à leur paroxysme, éclatent avec violence ;

-Une chute brusque de la tension qui pousse au devant de la scène des acteurs rassérénés qui dressent le bilan. L'action suit exactement les phases d'une tornade tropicale, avec sa montée de température, son déclenchement à grand fracas, et sa fin soudaine à l'issue de laquelle les hommes rassurés, sortent pour évaluer les dégâts.



Courbe d'évolution

(92) Texte IV (vers 940-3)

2-2 Une fermeté qui ne dédaigne pas la ruse. Quand il décide de se rendre sur les bords du "marigot des litiges", Sombo avait déjà pris sa décision de punir les jeunes Peuls et Touareg afin de leur donner une leçon mémorable, en recourant à la ruse au besoin. Il fait donc cacher les armes qui pourraient éveiller la méfiance des jeunes Touareg et Peuls insolents. Néanmoins Sombo, authentique chevalier Zarma, ne punit que quand on est coupable. Il attend donc que les jeunes Touareg, Peuls, ou Séréré, (c'est selon), profèrent l'insulte. Sombo savait en effet comme chaque Zarma, qu'il n'existe pas de "lieu" plus sûr pour retrouver un homme que le champ de ses habitudes : c'est là qu'il attend l'ennemi ! Et l'évènement ne manque pas de se produire, puisque les jeunes Touareg, Peuls "Séréré", font comme de coutume en prenant les vêtements des jeunes Zarma, pour des sorties de bain.

2-3 Le réalisme dans la fuite. Après le massacre de Mallé, comme après la répression qui suivit la tentative de coup d'état de Bolombôti, les Zarma, sous la conduite de Sombo Mâli Béro, ne trouvent le salut que dans la fuite. C'était là l'ultime solution qui permettait la survie du groupe ! Les batailles gagnées jusque-là de manière ponctuelle constituent des fins d'épisodes en effet, des victoires dont il faut se garder de cueillir les fruits ! Et le chef qui ne le comprend pas conduit immanquablement son peuple à l'extermination et la défaite. Ainsi, si Zabarkâne apparait comme l'ancêtre, Sombo-Mâli Béro, lui, est le sauveur, car c'est lui qui conduit les hommes dans un pays où ils peuvent en contraindre d'autres, pour la première fois depuis longtemps, à céder la place. Voilà pourquoi le peuple connaît et ne connaît que Mâli Béro qui instaure pour lui, une ère digne des annales de l'histoire ; et voilà pourquoi les souverains zarma d'aujourd'hui se rattachent à lui.

3.2122 Les antagonistes

1. Bolombôti ou la symbolique du coup d'état

Tous les héros sauveurs possèdent leur frère, leur compagnon, leur disciple même, "traître" à la cause qu'ils défendent. Ils sont là pour le triomphe du héros dont ils constituent en quelque sorte l'épreuve négative, comme on dirait en photographie. Leur fonction est de servir de second membre, dans une comparaison qui grandit le héros. Néanmoins, le différend politique existe. L'opposition naît souvent du simple conflit des générations, qui est, ouvert ou larvé, une constante des traditions historiques soudaniennes : qu'il nous suffise de citer pour cela Soundjata et son frère, Askia Mohamed et Oumar etc.... On sait que ces traditions sont avant tout des chroniques politiques ; et l'on sait que dans la réalité sociale, le fameux droit d'aînesse qui régit les règles de succession est constamment battu en brèche. Qu'on songe à cette image de l'aîné, toujours gauche, et pas toujours très futé, qui a peut-être été établie justement pour faciliter l'alternative. Enfin, la tentative avortée, menée par Bolombôti contre son frère aîné Sombo, ne fait que préfigurer celle, historique et aux effets "actuels", qui opposa les uns aux autres, les fils de Tagourou et consacra le morcellement des chefferies zarma d'aujourd'hui.

Bolombôti est le germe de la désunion, véritable calamité qui s'attache au Zarma depuis les origines.

Ainsi, dans cette fonction d'antagoniste dévolue à Bolombôti, viennent le rejoindre tous ceux, Touareg, Peuls et Séréré qui pendant longtemps empêchèrent les Zarma de retrouver leur terre d'élection et leur unité. On peut y adjoindre bien entendu le garassa.

2. Le Garassa et les castes

Comme l'esclave, le garassa ne pourra jamais prétendre au pouvoir. Mais, au dévouement et à la fidélité du premier, le garassa oppose la versatilité ; à sa droiture, la duplicité. C'est donc pour le Zarma un homme dangereux ! Et, alors que le maître peut, s'il le désire, épouser une de ses esclaves il ne peut sous aucune condition, épouser une femme garassa.

Pour le contrevenant, la punition est d'ailleurs immédiate. Il se mettrait sous sa toise qu'il y lirait clairement son chatiment, puisque tous les matins, "on le jure", il lui manqueraitquelques centimètres de sa taille initiale ! Quelle signification peut-on attribuer à cette atrophie ? Il y a d'abord qu'elle est certainement plus symbolique que physique. Mais elle semble indiquer que l'entrée d'une femme garassa dans une famille zarma entraine des problèmes, notamment sur le plan économique pour le mari qui n'aura désormais plus "les bras suffisament longs pour se laver le dos". Pourtant, le garassa reste partie intégrante de la société zarma qui le fait vivre. Et, l'on peut se demander quelles vérités sous-tendent une si singulière association ?

La relation est même objectivement inversée. Paysan et guerrier, c'est le Zarma qui est totalement dépendant du garassa pour ses outils, pour son armure, pour ses armes. Et le mépris que le premier affiche à l'égard du second a quelque chose d'assez paradoxal. Nous ne pouvons à ce stade, proposer, que des tentatives d'explication de ce paradoxe : l'hypothèse que l'institution des castes soit relativement récente en milieu zarma, au point que les hommes qui en relèvent fassent toujours figure d'étrangers. Les Zarma d'ailleurs rattachent le garassa aux Berbères ou aux Touareg, lesquels ont été de manière constante l'ennemi héréditaire. La distance du Zarma au garassa est tellement grande que dans les textes ci-dessus recueillis, l'artisan apparaît assexué et même androgyne. Son comportement de commère l'apparenterait plutôt aux femmes ; tandis que son discours laudateur à l'adresse de Sombo-Mâli Béro relèverait plutôt du Zabiya, compagnon inséparable du guerrier au moment des batailles.

C'est le Zabiya qui avait fonction de ranimer le courage du guerrier lorsque celui-ci arrivait à faiblir, le poussant quelquefois contre tout réalisme, au combat ! Qu'on songe à la célèbre invective du Zabiya du Wangari Bourahima Koubouwayzé, qui après avoir réussi à ébranler sa détermination au combat par la description des périls encourus, revient à la charge.

"Da ni bariyo se ni ga joote
Ma ta gure ne ka koy
Da ni fundo se ni ga joote
Ma ka me iri ma ye fu ?"

"Si c'est ton cheval qui te préoccupe,
Prends donc Gouré (93) pour y aller ;
Et si c'est pour ta vie que tu es inquiet,
Reviens donc, et rentrons à la maison".

De quoi fouetter le courage le plus émoussé en somme !

L'opposition garassa-zarma est enfin économique et pécuniaire. Très souvent en effet, et en raison de la technique de travail qu'il possède le garassa casté est plus aisé que l'homme zarma libre. De plus, il faut dire que le garassa est toujours à moitié griot. Il peut choisir de ne pas vendre une de ses réalisations lorsque celle-ci lui apparaît particulièrement belle. Il l'offre alors comme présent à un homme en vue, à une personne renommée, de laquelle il reçoit en retour une récompense dont la valeur est à la mesure du poids politique et économique du seigneur ainsi honoré. Il n'est donc pas rare que le garassa soit, au village, celui qui possède le plus beau cheval. Ce qui est un non-sens social, puisque par définition il n'en a que faire. Nous touchons là peut-être un des noeuds du problème ! Même très riche, même très beau (et les femmes garassa ont la réputation de pouvoir être très belle), le garassa ne devient jamais un seigneur. Pourtant, le garassa n'a pas rang d'esclave ! Il n'appartient à personne, sans pour autant pouvoir accéder au statut de Zarma, qui seul, lui permettrait de devenir "quelqu'un". Dans l'échelle sociale, il restera toujours au-dessous du plus démuni des Zarma qui, lui, est d'essence aristocratique. Et si les traditions princières d'aujourd'hui insistent sur l'origine kallé, l'origine gôlé, l'origine sabiri de certains Zarma, c'est d'abord et surtout dans le but de rappeler qu'un groupe a soumis les autres et s'est approprié le pouvoir, et qu'il tient à l'exercer sans partage. Il faut dire enfin que l'artisanat dont le garassa est le maître incontesté repose sur un savoir-faire, qui en Afrique, est toujours d'origine magique. Or la grâce magique est un pouvoir dont la distribution n'obéit à aucune logique sociale : ni celle de la naissance ni celle de l'argent. On s'en trouve investi, c'est tout.

(93) Robe de cheval et nompropre de cheval.

C'est pourquoi le pouvoir magique est inséparable du pouvoir tout court ! Et c'est pourquoi ses détenteurs constituent toujours une menace politique dans la cité.

3.2123 Les Adjuvants

1. - Almine

Dans les textes des griots, Almine occupe le rôle de Bannya Beeri qui allie en lui les fonctions de chef du personnel, celui de régisseur des biens de la famille, celui de précepteur des enfants.

Le Bannya Beeri est toujours, comme son nom l'indique, un homme d'origine servile. Mais c'est un esclave né dans la famille, de parents qui y sont eux-mêmes nés quelquefois (94). Il connaît, peut-être mieux que quiconque (avec le recul nécessaire par rapport aux passions et aux ambitions) les traditions et aussi les problèmes de la famille. Il supervise donc la vie domestique, laissant au maître de maison le soin des décisions et celui de faire la guerre. Dans les textes qui nous intéressent, il sauve les Zarma grâce à son invention de Fond de Grenier volant, soustrayant ces derniers à une vengeance sanglante.

"Il est, dit le texte III, le grand maître des recours secrets du groupe" au sein duquel il remplit donc une fonction quasi religieuse. Or, que nous enseigne l'histoire des Songhay à ce sujet ? Rien moins que le fait que la fonction de prêtre est dévolue aux groupes évincés des pouvoirs !

-Les Sorko déposés par la dynastie des Za se sont cantonnés dans le rôle de prêtre de Dongo, éminente figure du panthéon songhay-zarma.

---

(94) Jean Pierre Olivier de Sardan "Concepts et Conceptions" Songhay-zarma" Paris, Nubia, 1983. p. 60

-Les Songancé écartés par Askia, sont devenus des spécialistes de la réligion traditionnelle. Ces constations ne laissent plus que deux possibilités quant à l'origine d'Almine :

-1ère hypothèse : bien qu'intégré au groupe Zarma, Almine n'est qu'un étranger auquel son statut d'esclave interdit toute accession au pouvoir; il ne pourra jamais affirmer qu'il est Zarma, face à d'autres Zarma;

-2ème hypothèse : Almine est un Zarma, un de ces Zarma trouvés sur place dans le Zarmaganda par exemple, et qui ont été spoliés.

Dans l'une et l'autre hypothèse, il ne lui reste qu'une voie d'ascension sociale : celle de la religion. On dirait en parodiant Stendhal "que le rouge lui étant interdit, il ne lui restait que le noir". Un esclave soldat, n'étant jamais, qu'une sorte de mercenaire.

Almine reste donc un de ces fidèles dont s'entoure chaque souverain. Ils sont dans certaines cours "grands eunuques", grands chambellans" ailleurs, et bannya beeri ici. Ce sont toujours des inconditionnels au service du même maître. Et, ils sont pour cela, fondamentalement opposés aux garassa et, aux djassaré qui eux, se rangent toujours aux côtés de la fonction en vue, et donc du plus fort.

Tout Songhay-zarma sait par coeur le mot fameux du djassaré des Sonni, lorsque, selon une version de la geste d'Askia Mohamed, de dernier eut transpercé son oncle (95).

"Mamar Kasay ize te bon se	Mamar fils de Kassaï qui s'est fait seul
Boro mana a te"	Et que personne n'a fait

(95) Garba Bagna. Texte recueilli et transcrit par Thomas Hale, Niamey, 1981

se serait-il écrié aussitôt qu'il eut compris la portée de l'évènement qui venait de se produire. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est nullement "le self made man" qu'il admire en Askia : il continuait simplement à remplir sa fonction ; et sa fonction est d'être toujours au service du pouvoir parce que seul, il possède le Verbe, et que le Verbe donne existence aux choses. Askia Mohamed devient le chef non pas à partir du moment où il abat son oncle, mais bien à partir du moment où le djassaré, reconnaissant sa préséance, la proclame.

2. Le taureau sacré de Dongo.

> "Le lieu de notre séjour voyez-vous, c'est ce taureau qui nous le dira : il n'est pas doué de parole, mais il nous l'indiquera" (96).

De fait, si Mâli Béro est une sorte de commandant de bord dans cette fantastique équipée aérienne, le taureau de Dongo en est pour le moins le copilote sans qui tout redécollage reste impossible. Mais on sait qu'il est bien mieux que cela, étant à la fois le guide et l'éclaireur. Une autre version de la geste, qui circule ici, fait état de l'espèce de sablier fait de grains de mil qui lui pendait au cou et qui, l'hivernage arrivé, a permis aux Zarma d'identifier les sites habitables et de s'y établir. On sait qu'indépendemment de tous les sacrifices consentis au Maître de la foudre, les Zarma ont continué longtemps à vouer un culte à son taureau sacré.

3. Les femmes

Un autre visage d'adjuvant est constitué par les femmes peu nombreuses mais toujours présentes dans les différents récits.

---

(96) Texte VII - (paragraphe 26)

a) La fille de Zabarkàne

Personnage important des récits II, II, V et VI, elle est, cause de la rupture avec les origines arabes. Mais la suite des textes montre que l'origine arabe est vraiment un souci mineur pour les Zarma et que, autrement plus importante apparaît la parenté que cette fille permet d'établir avec les Gobirawa, les Ilawa, les Tchanga, etc... peuples proches des Zarma. La relation de plaisanterie qui s'est établie là, semble être la preuve certaine d'un voisinage immédiat même lorsque cela n'est plus aujourd'hui. Nous croyons savoir que les ethnologues la considèrent comme le vestige d'anciens conflits que les vertus de la négociation ont réussi à aplanir. Or la fille des Zarma apparaît comme le premier atout de cette diplomatie des alliances matrimoniales. C'est certes un recours universel que ces mariages de raison ; cependant en Afrique ils revêtent un caractère particulier du fait du code de conduite qu'imposent les relations de cousinage par les femmes, vestige sans doute d'un code matriarcal ancien.

"Le Zarma se soucie particulièrement de son enfant "fille", nous dit un informateur, objet précieux du dernier recours, c'est souvent elle que l'on sacrifie en Afrique pour sauver le clan. Tout le monde a dû remarquer à quel point les dragons et autres monstres, et les rois sanguinaires des légendes apprécient les sacrifices des jeunes filles, à croire que les ogres africains n'aiment guère la chair de petits garçons.

b) La soeur de Mâli Béro

C'est elle qui trouve Bouriyé, marigot fameux qui permet de sauver le groupe de Mâli Béro dans cette contrée de Sargane dépourvue d'eau où il choit.

"Hari si, hari misa si	"Il n'y avait ni eau ni indice d'eau
A goreyo tanka ra no	Dans ce lieu de son séjour".
waymo koy windi	C'est alors que sa soeur partie en randonée

nga ga a kumna Buriye Découvrit Bouriyé (97).

Ainsi renoue-t-elle avec une fonction traditionnellement dévolue aux femmes, qui est celle de la cueillette. Cependant l'objet trouvé est ici d'importance qui classe cette femme parmi les grands sauveurs que sont en pays de Sahel les découvreurs de points d'eau.

c) La fille de Mâli Béro

Lorsque las de cheminer tout seul avec sa famille réduite au minimum Mâli Béro décide de s'établir aux abords du fameux tamarinier de Kôlabossa, c'est sa fille Kola qui est le principal artisan de l'étoffement du nouveau village et de l'établissement des relations mondaines de bon voisinage. "Son salon" en effet attira grand monde, où les jeunes gens prirent l'habitude d'aller en annonçant :

"Je me rends au Tamarinier de Kola (98).

d) La vieille femme.

Elle tient le rôle traditionnel de "la vieille femme du village", celle qui "vend la mêche" pour rester fidèle à l'imagerie populaire. Elle commet l'indiscrétion redoutée parce que, seule, elle est tenue à l'écart des conciliabules qui engagent pourtant le sort de tous.

A cette liste enfin, il convient d'ajoindre l'épouse de Mâli Béro, fidèle et silencieuse comme il se doit aujourd'hui, sans doute depuis que la femme zarma est devenue musulmane.

---

(97) Texte IV (Vers 976-9)

(98) Texte VII (paragraphe 42)

Impossible de ne pas voir avec Fatoumata-Agnès Diarra (99) qu'il est difficile de ne pas constater que l'islamisation a entrainé, pour les femmes, la perte de certaines prérogatives et qu'il a contribué à répandre une image particulièrement péjorative de la femme". Les forces qu'elle pouvait transmettre par le lait à travers les différents mythes, les fonctions sacerdotales qu'elle assumait naguère dans la religion traditionnelle, les rôles qu'elle joue encore dans les cérémonies (mariages, baptêmes) laissent penser qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Néanmois, dans les textes recueillis comme dans la société Zarma actuelle, ses fonctions fondamentales demeurent d'être mère et épouse, soeur et fille ainsi que cela se trouve resumé dans ce poème, Zamu dédié aux Haysatu, traduit par Jeanne Bisilliat et Diouldé Laya.

"Aysatu Lobbo	Aysatu Lobbo
Lobbo diya wande	Lobbo épouse du Prophète
Koy nya koy wande	Mère d'un chef et épouse de chef
Kaŋ na koy hay koy na hay	Qui a enfanté un chef et qu'un chef a engendrée. (100)

3.2124 Les destinateurs

Au cours de l'épisode arabique de l'aventure des Zarma, il y en a un très nettement désigné, c'est le Prophète Mahomet lui-même, même s'il finit (et c'est bien normal) par intercéder en faveur de Zabarkâne. C'est nous semble-t-il, le seul juge impartial de ces récits si on excepte le couple narrateur-auditeur dont les rapports ont été examinés dans un précédent chapitre.

3.2125 L'Objet et le Destinataire

---

(99) Fatoumata Agnès Diarra "Femmes Africaines en devenir" les femmes zarma du Niger". p 152

(100) Jeanne Bisilliat et Diouldé Laya "Les Zamu ou poèmes sur les noms" Niamey, CNRSH, 1972.

C'est sur ces deux fonctions que nous allons clore cette revue des agents de l'action, car peut-être plus que toutes les autres fonctions, l'objet et le destinataire se trouvent ici liés. Leur interaction est telle qu'une véritable relation d'identification les lie. Le Zarmataray appartient aux Zarma certes, mais les Zarma sont les fils du Zarmataray. Toutefois, si le Zarmataray, terre d'élection, est à tous, seule l'aristocratie, est bénéficiaire de cette immense reconstruction historique qu'est la geste de Zabarkâne. C'est elle en effet qui a besoin de légitimer un pouvoir qui lui vient du sauveur de l'entité zarma, recourant pour ce faire à la fois au mythe et à l'histoire.

3.22 LES HEROS

Quand on a patiemment suivi le long de leurs périples les Zarma et leurs ancêtres, examiné leurs relations avec les peuples environnants, il se pose encore quelques questions importantes :

-Qu'a-t-on voulu nous faire retenir à travers ces épisodes et quelle en était la finalité qui justifie que l'on n'ait pas hésité à faire si abondamment appel à l'histoire et au mythe? Les faits que nous avons précédemment examinés montrent comment les itinéraires et les peuples évoqués s'inséraient finalement assez bien dans les réalités historiques passées et actuelles de l'espace zarma. Ce sont donc les personnages essentiellement qui semblent être porteurs du mythe ; et, c'est par leur biais que nous allons tenter de circonscrire la part de celui-ci et celle de l'histoire dans la geste de Zabarkâne. Nous allons pour cela nous reporter de nouveau au tableau comparatif des récits, qui tout en nous offrant quelques éléments de réponse pour la première question, nous indique des directions d'investigations pour la seconde.

Or ce qui frappe en premier lieu c'est une présentation très nettement dichotomique de ce tableau, parce que la geste présente deux points de départs initiaux :

-la Péninsule Arabique avec Zabarkâne, dans un environnement alors dominé par le Prophète Mahomet et l'Islam ;

-Mallé au Soudan Occidental avec Sombo-Mâli Béro, un descendant du musulman Zabarkâne et, qui recourt largement aux forces de religions païennes africaines. Le fossé est large entre les deux personnages.

Pour les repères géographiques, seul le texte V marque quelques jalons soudaniens sur l'itinéraire qui mène de la Péninsule Arabique à Mallé, qui mentionne comme étapes Djindjima, le Gobir et Adéramboukâne. Les autres récits conduisent directement les personnages d'Egypte à Mallé, de la Mecque à Mallé, sans escale serait-on tenté d'écrire.

Pour la généalogie des personnages, un seul texte tente d'établir quelques maillons entre Zabarkâne l'Arabe et Sombo-Mâli Béro le Zarma, qui cite Mouhamadou et Yacouba Zabarkâne. " Le mythe écrase le temps", écrit Lilyan Kesteloot.(101)Et Zabarkâne le Compagnon, se trouve doté d'un fils qui combat au Soudan Occidental une alliance berbéro-peule que l'histoire écrite situe au plus tôt au XIe siècle. Ainsi, toute la logique chronologique se trouve pratiquement oubliée. Aucun informateur ne songe à évaluer la durée du temps qui s'écoule entre les deux personnages. Nous passons de l'époque de Zabarkâne et du Prophète Mahomet dans celle de Sombo par un simple changement de pays et de cadre. Ce renversement brutal de temps est tout à fait caractéristique du mythe. Un évènement fortuit est toujours cause d'un bouleversement qui met fin au temps mythique en précipitant le monde dans le temps présent. Quant à cet évènement, on peut ici en mesurer la portée, en examinant les prétextes qui aboutissent aux différents départs.

Ainsi, si la fuite de Mallé (qui avait pour cause la menace d'anéantissement qui pesa sur le groupe) pouvait justifier un exode massif, il en va tout différemment du départ d'Arabie qui ne dépendra que de l'humeur d'un personnage, lequel n'éprouve aucun besoin de donner une explication de portée clanique, ethnique ou nationale à sa décision. Telles sont en tous cas les raisons évoquées par la geste, qui oppose à la menace instante de Mallé, la vexation que pouvait provoquer l'indifférence affichée à l'égard de la fille de Zabarkâne. Ce sont là, croyons-nous, les circonstances de cette sorte de rupture qui se produit au cours des récits et qui départage très nettement l'univers où évoluent les héros de la geste de Zabarkâne.

(101 Kesteloot L. "L'histoire , le mythe et leurs mystères dans la tradition orale africaine : un exemple - Ndiadiaye Ndiaye et la fondation des royaumes wolof. Dakar, Colloque du PENICLUB INTERNATIONAL, 1983

3.221 Les héros mythiques

Les héros mythiques semblent appartenir aux époques et aux espaces que les Zarma connaissent mal, tel cet Orient Arabique et musulman des premiers siècles, avec lequel ils n'eurent sans doute pas de contact direct. Ces personnages peuvent se classer en deux groupes :

3.2211 Zabarkâne et Tamimoun-Dâri

Ce sont les personnages musulmans et positifs de la geste, représentatifs d'un idéal que sans doute les Zarma n'ont jamais réussi à atteindre complètement. Zabarkâne est en effet ce seigneur fougueux, jaloux de sa liberté et de son indépendance et qui ose avoir l'intrépidité d'aller déranger le repos du Prophète (102) pour un problème que l'assistance et la cour jugent mineur. C'est un personnage assez mal dégrossi certes, mais dont la spontanéité cadre assez bien avec l'idée que les Zarma se faisaient de la hiérarchie. Encore aujourd'hui, il faut bien le dire, s'ils acceptent et respectent l'institution que représente le Chef, ils ne comprennent pas que l'on leur interdise de se faire entendre directement de lui. Oui ! un chef ne peut pas, ne doit pas être lointain et inaccessible ! Il n'est pas Dieu, et ne saurait être d'essence divine. C'est un Zarma, et, en tant que tel, on attend de lui qu'il observe le code de conduite du bon Zarma pour demeurer parmi les meilleurs. C'est tout !

Zabarkâne est par ailleurs arabe; donc obligatoirement musulman, selon une croyance fort répandue par ici. Pour les Zarma, l'Islam est une religion qu'il convenait d'adopter même s'ils ont du mal à en accepter toutes les obligations. Les grandes cours proches étaient musulmanes en effet, de Za Noslem Dam à Askia, bien qu'elles n'aient pas réussi à entraîner vers l'Islam les masses populaires demeurées récalcitrantes, et réfractaires quelquefois.

---

(102) Communication de A. Bencheick, Niamey, 1984

Le fait par exemple qu'au niveau du mythe, Zabarkâne l'ancêtre, nouveau converti, n'ait pas la patience d'attendre que le Coran soit totalement révélé pour s'en aller, nous paraît tout à fait significatif. Mais c'est un aspect sur lequel nous reviendrons quand il s'agira de s'interroger sur le sens à donner à toute cette construction.

Le second adepte de l'Islam dans ces textes est Tamimoun Dâri, un bon musulman que la seule tradition que nous ayons trouvé à son sujet transporte à travers diverses expériences assez peu islamiques cependant. Il résiste certes à toutes les tentations ; mais il ne paraît pas mécontent de vivre ces aventures extraordinaires qui font les merveilles des contes orientaux, et qui rappellent aux Zarma leur propre univers peuplé de génies. Faut-il ajouter que Tamimoun-Dâri après des années d'absence, regagne son domicile accroché à un nuage blanc, à la manière (presque) des passagers du Fond de Grenier Volant ?

3.2212 Dakalkala et Kissira

Le premier est un juif puissant dit la geste ; et le second, tiré des traditions iraniennes est cet ancêtre adopté par les traditions yorouba (103).

Les deux personnages s'opposent aux précédents en ce qu'ils contrecarrent la toute puissance du Prophète Mahomet. Ils deviennent pour cela objet d'un jihad auquel Zabarkâne participe pour des griefs qui sont peut être plus personnels que religieux (104) Dakalkala comme Kissira sont en effet les auteurs d'un rapt dont la fille de Zabarkâne est la victime. Les deux personnages se posent donc en ennemis ; pourtant, nous soupçonnons fort les Zarma d'avoir été séduits par l'opposition manifestée à l'endroit de celui qui représentait alors le pouvoir. Quel Zarma n'a pas goûté à la secrète satisfaction de pouvoir lancer le défi :

---

(103) Hiskett "the Development of Islam in West Africa" Page ?. London, Longman, 1984

(104) Parce que la religion est aussi une affaire publique.

Ifo no Zarmakoye bisa ay' Qu'a-t-il de mieux que moi le Zarmakoye ?

Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Cela ne l'empêche nullement d'aller renouveler, avec une absolue sincérité, son allégeance au chef. Néanmoins, il estime que le respect est un dû, dont lui est redevable le souverain, qui n'est chef que dans la mesure où lui, accepte, de rester un sujet.

Les deux personnages enfin, tout comme Zabarkâne d'ailleurs, vivent dans une économie de prédation où l'on ne doit pas hésiter à recourir au rapt et aux razzia pour satisfaire des besoins. L'attrait pour un tel monde peut paraître surprenant de la part d'un peuple comme les Zarma, sédentarisé semble-t-il depuis longtemps déjà. Il est vrai aussi qu'ils sont demeurés des sédentaires mobiles ; ce qui leur impose de recourir à des procédés dépradateurs qui, depuis Attila et ses Huns, semblent être la marque des peuples nomades. Cette mobilité d'ailleurs souvent imposée par le climat des régions habitées pourrait expliquer en partie cette sorte de nostalgie sous-jacente aux textes, pour ce qui fut et qui n'est plus, l'époque révolue où l'on pouvait prendre ce que l'on désirait par la force; une époque qui n'a sans doute existé que par le truchement du mythe.

Par ailleurs, une direction de mouvement se dégage nettement de tous ces récits sur Zabarkâne. Les héros mythiques viennent de l'est et nord-est, de cette direction d'où le monde zarma a toujours vu surgir les envahisseurs traditionnels et les razzia. Ce n'est sans doute pas un hasard qui fait que les Tê rou protecteurs, originaires du Pount Ethiopien, se transportent d'abord à l'Ouest à Tendirma, à Bandio, etc... pour ainsi dire, se "civiliser". Les Zarma ne nouent véritablement avec l'histoire que quand ils parviennent au Soudan Central au contact des Gobirawa, des Tchangawa, des Ilawa et autres peuples non-ennemis. Les preuves de l'historicité des héros mythiques reste finalement assez minces. Ils présentent comme par hasard, et dans la geste de Zabarkâne, la particularité d'avoir été empruntés aux textes orientaux auxquels les Zarma n'ont eu accès que par leur islamisation.

3.222 Les Héros historiques

Avec eux, débute pour les Zarma une sorte de seconde aventure qui semble venir se juxtaposer à celle du temps mythique. Elle est menée par Sombo-Mâli Béro qui en est incontestablement le héros. Autour de lui s'organise en effet l'ensemble des personnages, et, l'on découvre très vite que, cette geste qui a été assez inconsidérément baptisée de "Zabarkâne", est d'abord et avant tout celle de Sombo-Mâli Béro.

3.2221 Sombo - Mâli Béro

1. Dans la geste

-Par sa permanence dans les différents récits, Sombo - Mâli Béro apparaît comme le personnage- clef du noyau récurrent.

-Par ses fonctions, il devient le héros de la geste, parce que seul, il entretient des liens avec tous les personnages. Avec Zabarkâne, le lien est direct et privilégié ! Car si Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma, seul Sombo- Mali Béro est directement son fils (Textes II, III, V) ou le fils de Yacouba Zabarkâne, qu'engendra Mouhamadou Zabarkâne, fils de l'Ancêtre (Texte III). Aucun informateur ne semble gêné par l'anachronisme qui naît du fait que Sombo fils de Zabarkâne se trouve être contemporain de Zarma, descendants déjà lointains du même Zabarkâne. Cette contradiction est à notre avis le signe que Sombo-Mâli Béro n'est finalement qu'un Zarma qui s'est distingué parmi les autres. Or, personnage remarquable, Sombo-Mâli Béro l'est pleinement, à la puissance de qui oeuvrent nombre de ses concitoyens : Almine le prêtre-magicien, mais aussi l'armée des guerriers zarma, et même ce Garassa Koundé qui assure pour lui, à la fois le service de l'information et celui des relations publiques.

"Le Garassa Koundé
Vint en courant retrouver les Zarma qu'il avait quittés.

Ifo no Zarmakoye bisa ay Qu'a-t-il de mieux que moi le Zarmakoye ?

Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Cela ne l'empêche nullement d'aller renouveler, avec une absolue sincérité, son allégeance au chef. Néanmoins, il estime que le respect est un dû, dont lui est redevable le souverain, qui n'est chef que dans la mesure où lui, accepte, de rester un sujet.

Les deux personnages enfin, tout comme Zabarkâne d'ailleurs, vivent dans une économie de prédation où l'on ne doit pas hésiter à recourir au rapt et aux razzia pour satisfaire des besoins. L'attrait pour un tel monde peut paraître surprenant de la part d'un peuple comme les Zarma, sédentarisé semble-t-il depuis longtemps déjà. Il est vrai aussi qu'ils sont demeurés des sédentaires mobiles ; ce qui leur impose de recourir à des procédés dépradateurs qui, depuis Attila et ses Huns, semblent être la marque des peuples nomades. Cette mobilité d'ailleurs souvent imposée par le climat des régions habités pourrait expliquer en partie cette sorte de nostalgie sous-jacente aux textes, pour ce qui fut et qui n'est plus, l'époque révolue où l'on pouvait prendre ce que l'on désirait par la force; une époque qui n'a sans doute existé que par le truchement du mythe.

Par ailleurs, une direction de mouvement se dégage nettement de tous ces récits sur Zabarkâne. Les héros mythiques viennent de l'est et nord-est, de cette direction d'où le monde zarma a toujours vu surgir les envahisseurs traditionnels et les razzia. Ce n'est sans doute pas un hasard qui fait que les Tôrou protecteurs, originaires du Pount Ethiopien, se transportent d'abord à l'Ouest à Tendirma, à Bandio, etc... pour ainsi dire, se "civiliser". Les Zarma ne nouent véritablement avec l'histoire que quand ils parviennent au Soudan Central au contact des Gobirawa, des Tchangawa, des Ilawa et autres peuples non-ennemis. Les preuves de l'historicité des héros mythiques reste finalement assez minces. Ils présentent comme par hasard, et dans la geste de Zabarkâne, la particularité d'avoir été empruntés aux textes orientaux auxquels les Zarma n'ont eu accès que par leur islamisation.

3.222 Les Héros historiques

Avec eux, débute pour les Zarma une sorte de seconde aventure qui semble venir se juxtaposer à celle du temps mythique. Elle est menée par Sombo-Mâli Béro qui en est incontestablement le héros. Autour de lui s'organise en effet l'ensemble des personnages, et, l'on découvre très vite que, cette geste qui a été assez inconsidérément baptisée de "Zabarkâne", est d'abord et avant tout celle de Sombo-Mâli Béro.

3.2221 Sombo - Mâli Béro

1. Dans la geste

-Par sa permanence dans les différents récits, Sombo - Mâli Béro apparaît comme le personnage- clef du noyau recurrent.

-Par ses fonctions, il devient le héros de la geste, parce que seul, il entretient des liens avec tous les personnages. Avec Zabarkâne, le lien est direct et privilégié ! Car si Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma, seul Sombo- Mali Béro est directement son fils (Textes II, III, V) ou le fils de Yacouba Zabarkâne, qu'engendra Mouhamadou Zabarkâne, fils de l'Ancêtre (Texte III). Aucun informateur ne semble gêné par l'anachronisme qui naît du fait que Sombo fils de Zabarkâne se trouve être contemporain de Zarma, descendants déjà lointains du même Zabarkâne. Cette contradiction est à notre avis le signe que Sombo-Mâli Béro n'est finalement qu'un Zarma qui s'est distingué parmi les autres. Or, personnage remarquable, Sombo-Mâli Béro l'est pleinement, à la puissance de qui oeuvrent nombre de ses concitoyens : Almine le prêtre-magicien, mais aussi l'armée des guerriers zarma, et même ce Garassa Koundé qui assure pour lui, à la fois le service de l'information et celui des relations publiques.

"Le Garassa Koundé
Vint en courant retrouver les Zarma qu'il avait quittés.

Et iodla en célébrations de Sombo" (105)

Rien évidemment ne pouvait mieux soigner l'image et la réputation du héros que cette célébration publique qui équivaut à une portée en triomphe ! Un triomphe qui dure encore par delà les siècles et par lequel continuent à se légitimer les princes actuels et leur sujets. Le Zarma de la rue répond en effet sans hésiter qu'il descend de Mâli Béro, l'installant ainsi dans l'histoire et reléguant définitivement Zabarkâne au mythe et aux bibliothèques des "savants".

Pourtant, tout auditeur à l'esprit quelque peu critique se trouve dérouté par la manière dont les Zarma de Mâli Béro expliquent leur appropriation du pouvoir dans le Zarmataray. Certes ils font de leur chef Sombo-Mâli Béro, un Zarmakoye depuis Mallé ; on se demande néanmoins comment, lui et ses descendants parviennent à conserver le titre et la fonction dans un pays d'accueil, qui n'était ni un désert humain, ni un désert politique ? Les Zarma y ont en effet trouvé des Kalakoye, des Golekoye, des Sandi-Sabirikoye peut-être ! De quelles armes miraculeuses disposaient-ils alors, pour que tout ce monde s'inclinât, sans rechigner, devant leur omnipotence? C'est peut-être là qu'il devient intéressant de chercher à situer ces évènements dans le temps et dans la trame de l'histoire du Soudan Central et Occidental. Toutefois, l'acteur principal des évènements qui nous intéressent ici, semble avoir été longtemps ignoré par les chroniqueurs de l'histoire écrite. En tous les cas, les Zarma et Mâli Béro n'étant jamais expressément mentionnés dans les principaux tarikh, toutes les identifications à des personnages historiques ne sont que le résultat de supputations et de reconstructions en direction du passé. Pour situer Sombo-Mâli Béro dans une époque, nous disposons des hypothèses énoncées par Jean Rouch, Boubou Hama, Boubé Gado par exemple et des renseignements directement puisés aux présents récits.

---

(105) Texte III (Vers 814 - 816)

C'est donc à partir de ces deux séries de sources que nous allons tenter de bâtir quelques tableaux généalogiques qui aboutissent à Sombo-Mâli Béro. Nous partirons pour ce faire des personnages du passé et de personnalités actuelles qui se rattachent à cet ancêtre.

2. Dans l'histoire

a) La datation à partir de Yéfarma Issaka

Yéfarma Issaka est l'un de ces héros, le plus fameux peut-être, des dernières batailles qui opposèrent l'armée de résistance songhay et les troupes marocaines descendues de Gao. Les traditions locales célèbrent particulièrement, celle au cours de laquelle tomba Yéfarma Issaka, et qui selon elles, fut celle qui permit de chasser définitivement les Marocains hors de "l'Empire du Sud". Jean Rouch, Boubou Hama, Boubé Gado intègrent cette bataille à celles qui eurent lieu en 1639-40 entre Marocains et Songhay-Zarma. (106)

Les traditions, elles, présentent Yéfarma Issaka comme un combattant jeune, sans peur (c'était un Gôlé) et plein de fougue. Oui ! Yéfarma Issaka que son piroguier maintint debout après qu'il eut reçu tant de balles de fusil dans le corps, au point que les Marocains effrayés par cette statue de guerrier insensible au feu de leurs armes, et fendant l'eau vers eux, préférèrent prendre la fuite et abandonner le Zarmataray aux Zarma (107)

Pour les textes I, II, III qui émanent d'une même famille de djassaré, les générations coincident à quelques noms près et les listes généalogiques s'établissent ainsi qu'il suit :

---

(106) Jean Rouch 1953 op cit 222
Boubou Hama "Histoire des Songhay" Paris, Présence Africaine, 1968
Boubé Gado " 1980, op cit 179

(107) Communication de Garba Bagna, Niamey, 1984

Datation à partir de Yéfarma Issaka.

Datation naissance des personnages	Texte I	Texte II	Texte III
Contemporain du Prophète Mahomet VII^e siècle	Zabarkaan	Zabarkaan	Zabarkaan Mouhammadou Z. Yacouba Zabarkaan
1610	.....	Yéfarma Issaka (Mort en 1640	Yéfarma Issaka (Mort en 1640)
1580	.....	Tamane Koumatou	Tamane Koumatou
1550	.....	Manay	Manay
1520	Alsan	Alsan	Alsan
1490	Hali Koda	Hali Koda	Hali Koda
1460	Tagourou	Tagourou	Tagourou
1430	Mali Kaman-Dougoussa	Mali-Kaman-Dougoussa	Mali-Kaman-Dougoussa
1400	Boukar	Boukar Lôlo	Boukar Lôlo
1370	Zarsiyaye	Zarsiyaye	Zarsiyaye
1340	Zarmallé	Zarmallé	Zarmallé
1310	Tâtou	Tâtou	Tâtou
1280	Sombo	Sombo	Sombo

Si nous appliquons la règle d'une génération = 30 ans et si nous considérons que Yéfarma Issaka, intrépide guerrier tombé en pleine jeunesse est mort vers la trentaine, cette remontée du temps permet de situer vers 1280 après Jésus-Christ, la naissance de Sombo-Mâli Béro, onzième ascendant du personnage.

b) Datation à partir de chefs Zarma actuels.

Zarmakoye Abdou-Aouta de Dosso		Zarmakoye Maidanda Magagi de Harikanassou		Amirou Garba Sidikou de Kouré
Boukar Tagourou	1630	Hali Koda Tagourou	1630	Hali Koda Tagourou
Bansansoua	1660	Zam	1660	Alsan
Douraman Goumbi	1690	Mahar Sâna	1690	Manay
Katiguiwa	1720	Moriban	1720	Gassya
Tiaoursoukou	1750	Mahar Birbir	1750	Modâbou
Guirma	1780	Adari	1780	Hamma Koumbo
Laouzo	1810	Sorko ize	1810	Kada
Kosso	1840	Alzouma	1840	Gâni
Aouta	1870	Hama Fandou	1870	Marou
Abdou	1900	Magagi	1900	Sidikou
		Maïdanda	1930	Garba

La datation ci-dessus que nous établissons à partir des tableaux généalogiques dressés par Jean Paul ROTHIOT (108)situait la naissance de Hali Koda en 1630 et celle de son père Tagourou en 1600 date avancée pour sa mort par le même auteur. Ces dates apparaissent toutes deux difficiles à admettre. Les listes généalogiques sont manifestement incomplètes.

- Hali Koda ne saurait naître une génération c'est-à-dire trente années après la date présumée de la mort de son père Tagourou.

(108) Jean Paul Rothiot "Zarmakoy Aouta", thèse de IIIe cycle, Université de Paris VII, 1984 Page ?

- Par ailleurs Tagourou même s'il est mort très vieux ainsi que le disent les traditions n'a pas pu mourir vers 1600 après Jésus Christ soit 40 ans seulement avant la mort de Yéfarma Issaka décédé à l'âge adulte et déjà guerrier à la valeur reconnue. Yéfarma Issaka qui se rattache à Mâli Béro par sa mère Taman Koumatou se situe à cinq générations de Tagourou. Sa mère est la fille de Manay, fils de Alsan, lui même fils de Hali Koda qu'engendra Tagourou dont il n'est que le fils cadet comme l'indique son nom.

De toute façon toutes les listes ci-dessus établies se révèlent incomplètes dès qu'on les confronte à d'autres. Ainsi le texte V par exemple qui présente une liste tout à fait réduite comporte néanmoins deux noms non mentionnés par les tableaux généalogiques précédemment cités.

Tagourou y devient le fils de Bouyaqui et le père d'un Zarmakoye Goro qui sont loin d'être des personnages inconnus tous les deux. Un personnage "Goron" (le même sans doute que celui qui est ci-dessus mentionné) est cité par Ardant du Picq qui en fait le père de Tagourou, dans son tableau généalogique des Dyerma de Dosso (109)dressé en 1931.

Quant à Bouyaqui, s'il est absent ou peu cité par les sources écrites, il est largement raconté par les traditions orales, celles du Ton dikandje et celles de Dosso. Bouyaqui Premier que les traditionnistes de Dosso distinguent du Bouyaqui local qui n'est au mieux que le second du nom, "Buyaci Kayna", est ce Zarmakoye qui sollicita du Ciel (ou de la terre plus exactement) sa propre disparition, afin qu'il ne survécût pas face aux autres Zarma, à un malcontreux incident. La tradition raconte que, n'ayant pu résister à la tentation de goûter d'une friandise que mangeait un de ses petits-fils, l'ancêtre eut le geste inconsidéré d'en attraper un morceau. Geste malheureux qui provoqua les cris de l'enfant et un attroupement de curieux.

(109) Ardant du Picq " Une population africaine " les Djerma" Page ?

C'est évidemment uns situation humiliante pour tout adulte zarma. Mais justifiait-elle un "suicide" ? A moins que le suicide en question n'ait été imposé de l'extérieur ; qu'il fut un meurtre et un régicide que la tradition tient à maquiller !

Faut-il rappeler ici que Tagourou qui dans ce récit succède à Bouyaqui, passe généralement pour un unificateur de la chefferie zarma, et que si les grands unificateurs sont toujours des hommes aux qualités exceptionnelles, sil sont souvent servis par des situations elles aussi exceptionnelles (famines - crises du pouvoir etc....) ? En restant à l'écoute de cette tradition, on peut aller encore plus loin ! On y apprend en effet que le Zarmakoye Tagourou devenu très vieux, échappa de justesse à un parricide ourdi par ses fils ; un complot qui pourrait n'être que la répétition inévitable de celui dont fut victime Bouyaqui Premier, écarté par un successeur ambitieux.

" Qui tue par l'épée, périra par l'épée"

dit en substance un adage. Et, les Zarma assurent que les violences exercées sur les ascendants appellent toujours d'autres violences qui transforment l'auteur des premières en victime des secondes.

Il y a enfin qu'au delà de ces constructions intellectuelles, Bouyaqui demeure l'ancêtre de la branche zarma de Tondikandja qui, après le Zarmaganda, se détache assez tôt de l'évolution du reste de Zarmataray. Cette velléité d'autonomie pouvait déjà expliquer en partie l'oubli qui frappe Bouyaqui. C'est ce qui lui arrive dans les textes I, II, et III émanant de la même famille de djassaré ; famille qui possède un répertoire élaboré pour un public donné, le public immédiat des Zarma du fleuve. Il n'est donc pas très surprenant que soit gommé de leur liste un Zarmakoye, qui fut somme toute, un chef dévoyé au sens propre du mot. La pratique semble d'ailleurs assez courante puisque les mêmes djassaré qui annoncent que Tagourou eut quatre fils, taisent absolument le nom du quatrième : Boukar ancêtre reconnu et clamé par la branche zarma du Zigui autour de Dosso, et que Garba Bagna donne par ailleurs, comme gardienne de la frontière avec le pays haoussa.

Il faut en définitive compter que chacune des listes dynastiques produites comporte des omissions, volontaires ou non. Elles se complètent néanmoins puisqu'elles aboutissent toutes à Mali Béro et Sombo qui se situent au delà des querelles de fief.

Sombo et Mali Béro que nous croyons différents malgré l'identification qu'en font nos textes de djassaré, se situent tous deux dans la période antérieure à la domination du Soudan par l'Empire Songhay. Nous les situerons volontiers dans une fourchette qui irait de 1050 à 1400 après Jésus-Christ.

C'est autour de l'An1000 après Jésus-Christ que se font les conversions les plus spectaculaires de rois soudanais à l'Islam. Elles ont lieu à l'est au Kanem avec la dynastie des Sefawa (110) au centre à Koukya avec Za Moslem Dam, à l'ouest au Tekrour avec War Jabi Ndiaye.

Par ailleurs certains traits de la vie des Zarma tels que ce culte du Yénendi encore en pratique dans le Zarmaganda et qui n'est pas sans rappeler le culte du serpent Bida, l'utilisation du Soninké comme langue secrète, laissent supposer que les souvenirs qui sont perpétués ici, datent de la période faste de l'Empire de Ghana c'est-à-dire avant la débâcle de 1076 ou au plus tard avant la prise de Ghana par le Sosso en 1230.

Quelques siècles plus tard, l'Empire du Mali aura vécu sa magnificence et vers 1400 le Sonni Ma Dogo se sent assez puissant (à la suite d'autres expéditions songhay contre l'empire mandingue) pour attaquer et mettre à sac la ville de Mêma.

---

(110) D. Lange. fait remarquer que l'Islamisation et le changement de dynastie constituent deux faits séparés en réalité.

Au delà de cette date et même un peu avant elle, aucun peuple hormis les Songhay eux-mêmes ne pouvait persécuter et chasser les Zarma si près des frontières de l'Empire, sinon en son sein. Les traditions zarma ne contiennent à notre connaissance, aucune allusion à un tel forfait de la part des Songhay - Certes des éléments migrants ont dû continuer à se déplacer vers le Zarmataray ainsi que cela se poursuit encore de nos jours, mais aucunement sous la contrainte tragique et absolue que décrivent les récits de la geste de Zabarkâne. Par ailleurs on est bien obligé de constater que l'intégration ethnique se fait à un rythme assez lent. Néanmoins elle apparait acquise en ce qui concerne les groupes zarma arrivés et ceux retrouvés sur place. Par contre, il en va différemment des Songhay établis à l'est. Les Wàzi de la région de Dosso qui font remonter leur arrivée dans le pays au pélerinage d'Askia Mohamed, gardent le souvenir très net de leur appartenance à l'entité Songhay : d'une manière générale, tous les Songhay qui se sont éloignés des capitales politiques de l'Empire, postérieurement à sa splendeur, tiennent à s'y rattacher, même lorsque leur terre d'accueil est le Zarmaganda ou le Zigui, en pleine aire zarma donc.

Nous ne croyons pas que l'on puisse en aucune manière rattacher les migrations zarma de cette geste, aux mouvements de fuite des populations animistes qui suivirent l'accession au pouvoir de la dynastie des Askia musulmans. Or si les Zarma de la frange occidentale de l'Empire n'étaient que des Kâdo-Bi c'est à dire des Songhay, ils n'avaient pas de raison de partir à l'arrivée des Sonni. Nous croyons, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'ils sont partis de Mallé bien avant ces évènements et donc, avant les différents règnes qui consacrèrent la puissance du Songhay. C'est parmi les personnages qui animèrent l'histoire du Songhay Occidental avant 1400 après Jésut-christ qu'il convient de chercher les modèles qui ont inspiré aux Zarma leur personnage de Sombo, Mâli Béro. Or, une figure comme celle de Ali Golon, fuyant de la cour du Mali en compagnie de son frère Souleymane Nar, a pu tout à fait valablement remplir cette fonction. Il n'est nullement question pour nous ici, de nous interroger ou d'émettre le moindre doute sur l'historicité d'un personnage que décrit abondamment le "Tarikh El Fettach" et qui relève du domaine des historiens ;

néanmoins nous pouvons établir un parallèle sur ce que l'Histoire dit de lui et ce que la geste de Zabarkâne dit,elle, de son héros central. Ali Golon et Souleymane forment en effet un couple célèbre de frères et, on peut se demander dans quelle mesure ce couple n'a pas inspiré :

-le couple Sombo-Mâli Béro et Bolombôti des textes I, II, et III;

-le couple Sombo Zarmallé et Issa du texte V ;

-le faux trio (111)Sombo, Bourahima et Magan Soundiata du texte N° VI ;

le groupe Mâli Béro et ses quatre frères du texte VII

Et même le couple Mâli Béro et Almamine du texte N° IV dans lequel si Mâli Béro n'a pas de frère en tant que tel, il a un Almamine qui y supplée largement.

On pourrait ajouter qu'historiquement la fuite mémorable d'Ali Golon intervient vers 1275 et que le personnage serait quasiment un contemporain de Sombo-Mâli Béro que son tableau généalogique fait naître vers 1280 à la fin du XIIIe siècle. (112)

Ainsi la partie historique de la geste de Zabarkâne semble bien débuter à Mallé avec Sombo Mâli Béro et la cargaison de ses fidèles en partance pour le Zarmataray. Toutefois, cette partie elle-même, malgré certaines garanties d'historicité qu'elle présente, pêche encore très gravement par son imprécision chronologique. Mais les personnages qu'elle met en scène, s'enchainent les uns aux autres comme nous l'avons vu grâce aux tableaux dressés, et dans une dimension humaine. Cela leur confère une existence sans commune mesure avec celle de Zabarkâne dont la longevité se compte en siècles. Nous retrouvons sans aucune rupture grave, aucun "no man's time" pour parodier l'expression anglaise bien connue, des princes zarma à l'image de ceux d'aujourd'hui, avec leur cour, leurs esclaves, leurs artisans, tels qu'ils vivaient ici il n'y a pas si longtemps.

(111) Sombo et Bourahima se retrouvent dans le même camp, opposés à celui de Magan Soundjata.
(112) J. Rouch : 1953 p. 176

3.2222 Les princes peuls de Mallé

1. Dans la geste

Les versions émanant des djassaré accusent d'être à l'origine du départ des Zarma de Mallé, une coalition berbéro-peule alors détentrice du pouvoir dans le pays. Cette puissance aurait-elle exigé des Zarma un tribut trop lourd, tellement lourd que les djassaré le traduisent à travers leurs textes par l'offense la plus insupportable pour un zarma : celle qui porte atteinte à sa dignité. Que peut en effet représenter d'autre cette action répétée des jeunes Touareg et Peuls, qui consiste à essuyer leur corps avec les vêtements des Zarma ? On sait que le geste d'essuyer la sueur sur le front de quelqu'un représente aujourd'hui une sorte de célébration de courage, une reconnaissance de supériorité. N'est-ce pas le même qui est encore symboliquement répété lors des séances de travail communautaire, quand les jeunes filles essuient de leur habit le front du meilleur pourfendeur de sillon ? N'est-ce pas aussi le geste qu'accomplit la Zârou domestique toute entière au service des génies lors des cérémonies de danses de possession. Par ce geste elle leur renouvelle sa soumission et reconnait leur puissance. Enfin, quels qu'ils aient pu être, ces princes représentaient le pouvoir et les Zarma, des sujets soumis, qui un jour, se révoltent .

2. Dans l'histoire

Au Soudan Occidental d'où les Zarma affirment être partis, l'histoire n'a retenu que la domination almoravide et les alliances des Tekrouriens avec les Almoravides. Est-ce le souvenir de cette alliance qui survit chez les djassaré du Niger ? On sait que la partie soninké de leurs récits nomment Torjabu ces Berbères alliés des Peuls qui les chassèrent de Mallé. Sans connaître le soninké, nous avons appris que le terme signifie "Porteurs de tresses" et nous n'avons pas résisté à la tentation de faire déjà, lors d'un précédent chapitre, un rapprochement avec ces Berbères Sanhadja, "porteurs de tresses" évoqué par Es Sadi.

Toujours dans la même région, Joseph Ki-Zerbo nous apprend qu'il existait "près du confluent du Sénégal et de la Falémé", le royaume des Silla lesquels, convertis à l'Islam par War Jabi Ndiaye, menaient la guerre aux peuples païens voisins. Or, la langue aujourd'hui utilisée par les djassaré zarma est nommée par eux silance sanni, soit littéralement la langue des habitants de Silla. Il est difficile alors de ne pas penser que les utilisateurs seconds que sont les djassaré, n'aient voulu signifier par là qu'ils utilisent encore le soninké des Silla. Il existe présentement dans l'ouest du Niger des poches de groupes Soninké ; et, nous ne sommes pas sûre compte tenu de leurs emplacements actuels, que les Zarma ne les considèrent pas sinon comme des sous-groupes peuls, du moins comme des groupes fortement affiliés aux Peuls.

Un texte enfin fait de ces Peuls les alliés de Magan Soundjata, parent et chasseur des Zarma de Mallé. S'ils vécurent dans les régions indiquées, les Zarma n'ont pu être épargnés par le combat des géants qui se livrèrent à la faveur de la chute du Ghana, et pour l'hégémonie sur la région, le Sosso et le Mali . Quels furent ces alliés qui accueillirent Magan Soundjata pendant l'exil de Méma ? Le souvenir des différents récits de ces batailles occidentales a pu vraisemblablement se greffer sur le souvenir d'autres batailles plus récentes qui eurent lieu dans le Zarmataray actuel.

3.2223 Le Garassa

Dans la geste de Zabarkâne il jouit d'une certaine indépendance. Une indépendance toute relative certes puisqu'il doit sa subsistance aux groupes organisés voisins, Touareg et Zarma.

"Il vivait ainsi, dansant ici pour diner
S'en allant danser là pour avoir le déjeuner". (T.I. V.493-494)

Dans les conditions décrites dans le texte, il apparaît très net que le garassa n'avait déjà plus accès à la propriété foncière s'il eut jamais à jouir de ce droit. Toutefois le garassa n'est pas un esclave; son statut se rapproche de celui de cet autre personnage absent des récits et qui n'en commande pas moins le déroulement : le djassaré; Comme lui, le garassa est donc assez libre, tellement libre que les Zarma doivent littéralement l'enlever pour l'emmener (sur ses propres injonctions il est vrai) dans leur nouvelle patrie. Comment les Zarma auraient-ils pu en effet continuer à travailler la terre dans le Zarmataray (ils sont paysans) et à faire la guerre en laissant sur place et derrière eux, le garassa, maître de la fabrication des outils et des armes? Dans la région de Sokorbé en pays Mawri zarmaphone, un informateur nous l'a présenté comme réunissant en lui à la fois les fonctions de forgeron, de cordonnier - tanneur et de travailleurs du bois. Dans de telles conditions, la dépendance du Zarma vis-à-vis du garassa serait totale alors, puisque il serait le fabricant des instruments aratoires et des armes (pour leur partie métallique comme pour le manche de bois), du harnachement complet de la monture de guerre, y compris la selle de bois.

Nous pensons qu'un tel cumul de spécialités est dû ici à l'influence du monde touareg contigü, où l'enad continue de faire fonction de forgeron et de cordonnier.

Toutefois même lorsque la spécialisation est nette, et elle l'est en milieu zarma, peul et hausa par exemple, les trois artisans se rejoignent dans un statut équivalent, ne fut-ce que parce qu'ils exercent tous trois des activités auxquelles ne se serait astreint naguère, le plus démuni des Zarma.

Telle semble être la position sociologique du garassa aujourd'hui. Mais qu'en est-il historiquement ? Dans le contexte traditionnel, le garassa n'a aucune chance d'accéder à une fonction politique en vue ; ce qui n'exclut nullement une influence importance, parce que comme le djassaré, il fait partie de ces agents de liaisons entre les cours.

"Iri no ga koy C'est nous qui allons
Iri no ga ma Nous qui entendons
Iri no ga ci" ! Nous qui racontons

dit le djassaré en des termes qui auraient pu être repris à son compte par le garassa. Souvent en déplacement tous les deux, ce sont en effet eux qui entendent, et eux qui répandent les nouvelles. Les Zarma disent le garassa d'origine touareg ; mais il est presque aussi gravement mal intégré au groupe touareg qu'il l'est au groupe zarma. C'est peut-être parce qu'il n'est au fond ni touareg ni zarma, et qu'il appartient peut-être à un de ces groupes autochtones antérieurement installés, ultérieurement soumis et relégués aux fonctions d'artisan au service du groupe politiquement dominant.

On pourrait aller plus loin et rapprocher ces faits de quelques constats établis par historiens et linguistes. Les uns ont établi que le tannage par exemple était pratiqué chez les Zaghawa du Kanem et les autres ont classé parmi les langues nilo-sahariennes, le songhay, qui s'en trouve aujourd'hui totalement coupé. C'est alors qu'une phrase comme celle qu'on recueille dans la bouche de cet informateur de Dosso au Niger prend un autre relief. Ne dit-il pas dans le texte VI que les Zarma partirent de Mallé en même temps que les Dogon et les Toubou ? Et c'est ainsi qu'on retrouve, rétablie par un vieillard d'un village zarma, une continuité soudanienne que rompirent sans doute l'avancée du désert et les vagues d'envahisseurs descendus du Nord.

3.2224 Almine - Almamine

Dans les versions des djassaré, Almine est esclave et il est magicien. Dans le chant des jeunes filles de Ouallam, il n'assure plus que la seconde fonction, si comme nous le croyons, Almine et Almamine ne forment qu'un seul et même personnage .

La consonnance du nom parait étrangère à la langue zarma où les syllabes finales s'appuient généralement sur des voyelles sonores. Et s'il ne se livrait pas à ces pratiques magiques qui lui permettent d'insuffler son envol au Fond de Grenier magique, on serait prêt à soutenir qu'il est arrivé avec Zabarkâne, l'arabité et l'islamisme.

D'ailleurs un tel trait ne ferait que confirmer le caractère exogène du personnage, même si son titre de Bannya Beeri atteste son statut d'esclave de case et indique que lui-même, ses parents et sans doute ses grand-parents sont nés dans la "maison" zarma. Almine est-il le représentant typique de cet esclavage patriarcal qui semble fort ancien au sein des sociétés soudaniennes et qui associe solidement entre eux le sort de l'esclave et celui du maître, sans cependant jamais, viser une intégration complète des deux groupes, ou bien Almine est-il un autochtone, un de ces hommes auxquels les groupes dominant concèdent, fut-ce symboliquement, la propriété à la terre à condition qu'ils n'affirment pas de prétentions politiques ?

Voilà croyons-nous, quelques aspects importants du mythe et de l'histoire dont sont porteurs les personnages de la geste de Zabarkâne. Mais si les textes font appel à la fois au mythe et à l'histoire et aux vertus de l'épopée (qu'ils ne négligent pas), il faut se rappeler qu'ils le font en direction et pour les hommes du présent, afin que ceux-ci n'oublient pas ce qu'ils ont été et ce qu'ils ne doivent pas cesser d'être, c'est-à-dire des Zarma. C'est cela croyons-nous la substance même de la geste de Zabarkâne, l'intersection et le point de rencontre du mythe et de l'histoire et que nous allons aborder dans le point suivant.

3.23 IDEOLOGIE ET FONCTION DU MYTHE

Que l'aventure des Zarma débute en Arabie (comme les intéressés aiment à le répéter quelquefois) ou qu'elle débute à Mallé, il s'agit toujours d'un mythe de migration dont la fonction principale semble être de légitimer un pouvoir politique et d'en véhiculer l'idéologie. Le monde qui se profile à travers les textes est toujours le même, celui d'une société féodale dont les traits marquants demeurent, et de manière continue :

-la revendication d'un destin politique indépendant,

-la sauvegarde d'une liberté religieuse qui reste intimement liée à la précédente revendication,

-l'adhésion à une charte nationale zarma qui dépasse les querelles entre "maisons" et entre ethnies, quand elle s'exprime à travers l'hymne "Manta", commun

. aux Zarma Malléens de Mâli Béro,
. aux Kallé et Gôlé trouvés sur place,
. aux Sabiri et autres sous-groupes de l'espace zarma,
. à la lointaine branche Songhay disséminée le long du fleuve Niger de Mopti au Mali, à Karma et Boubon au Niger près de Niamey, dans le Borgou béninois, dans l'Aribinda burkinabé.

3.231 La Revendication Politique

Elle semble prendre appui sur une position continuellement marginale par rapport à des ensembles politiques éminemment puissants qui limitèrent à travers l'histoire l'horizon des Zarma.

3.2311 Entre Ghana et Kanem

Dans cette zone sahélo-saharienne qui est leur domaine, les Zarma semblent avoir été très tôt pris en sandwich entre les influences du Ghana et du Kanem. Sans doute étaient-ils établis déjà dans cette région autour de Koukiya où ils durent prendre part à la seconde organisation du royaume ? Une partie d'entre eux, le parti du refus de l'islamisation des années 1000 après Jésus Christ, dut prendre bientôt, entre autres directions, celles que suivirent les Sorko naguère évincés du pouvoir à Koukiya. C'est cette faction croyons-nous qui se trouve à l'origine de la construction de cette geste de Zabarkâne particulièrement marquée par l'influence de l'empire Soninke de Ghana. Elle en rapporte une langue des traditions, un fond résiduel qui reste encore important dans la langue zarma actuelle, des pratiques religieuses qui se rattachent sans conteste au Wagadou ancien. Les non-partisans qui ne partirent pas vers l'ouest, par contre durent se diriger vers l'est, vers les confins orientaux du royaume, vers ce fameux "pays des Dyerma" qu'évoquait le Tarik El-Fettach, ou tout simplement demeurer sur place. Ce sont eux qui recueilleront plus tard les rescapés de l'aventure occidentale, avec lesquels ils formeront la nouvelle entité zarma.

Quant à l'influence du Kanem, pour lointain que cet ensemble puisse paraître aujourd'hui, il n'en reste pas moins que des stigmates demeurent au sein des sociétés songhay et zarma que rien ne semble permettre de relier aux ensembles occidentaux.

Il y a en premier lieu, cette langue Songhay-zarma, longtemps démeurée inclassable pour les linguistes et sur laquelle leurs tentatives ne concordent pas encore tout à fait. Les uns l'ont rapprochée de l'Azer, langue proto-soninke aujourd'hui disparue. Néanmoins, un essai de classement comme celui de Greenberg qui rattache le Songhay au groupe nilo-saharien auquel appartiennent les langues qui étaient celles des hommes du Kanem, apporte un précieux indice. Il y a en second

lieu, ce personnage de garâssa de nos textes, figure "supra-ethnique" de tout le Soudan et qu'on retrouve sous des appellations qu'on peut difficilement ne pas rapprocher. Le garassa des Songhay-zarma n'est-il pas le "garanke" des Soninke et des Bambara, le "gargasaajo" des Peuls ? Au sein des ethnies ci-dessus mentionnées, il s'agit toujours d'un artisan du cuir, même si cette fonction ne fait pas l'unanimité partout. Les discussions rapportées d'un séminaire de l'Association SCOA tenu à Niamey, montrent que les spécialistes en ces questions ne se sont pas mis d'accord sur les attributions du personnage.

Dans une de ses interventions, Almamy Malik Yattara laisse entendre que ce sont les "Sakke" qui exercent les métiers du cuir dans le Macina. Mais le mot "Sakke" se retrouve à peu de chose près, désignant cette fois-ci des artisans du bois chez divers peuples du Soudan :

- sake, chez les Soninke et les Bambara
- sekkeejo, chez les Peuls orientaux
- sace, chez les Songhay-zarma
- may sassaka, chez les Haoussa.

Quelle signification convient-il de donner à cette parenté ? Est-elle le signe d'une origine commune, ou celui d'une extrême mobilité des hommes en question ? Il devient alors intéressant de se rappeler certains témoignages historiques telle que cette pratique du tannage, tout à fait commune chez les Zaghawa du Kanem et le port quotidien de vêtements de cuir chez les hommes de Koukiya vers la date où leur souverain se convertit à l'Islam.

Il semble bien, à la lumière de faits de ce genre, qu'il existait une unité culturelle du Soudan, qui allait être rompue par le développement d'Etats aux pouvoirs centralisés. Voilà le contexte ! Il explique en partie qu'un groupe comme les Zarma, du fait même de

leur position géographique aux limites des aires d'influences, ait choisi d'affirmer sa volonté de se démarquer - sinon dans les faits, mais du moins dans les formes - des grands ensembles. C'est ce que disent ces textes à travers les multiples départs qui les ponctuent.

> "Quand on s'avise de leur manquer de considération, ils déclenchaient immédiatement les hostilités et quittaient l'endroit le jour-même" (113).

3.2312 Sous l'égide du Mali

Même si les textes répètent à l'unanimité qu'ils en furent chassés, le Mallé dont durent partir les Zarma se situa, sans aucun doute, quelque part dans l'aire qui fut soumise à l'Empire du Mali. Un séjour de Zarma en ces terres aujourd'hui lointaines, semble indiscutable, au point qu'un traditionniste songhay n'hésite pas à les accuser d'avoir préféré une alliance avec le Mali, à celle que leur proposaient alors, les parents songhay (114). Pourtant, si la geste qui narre leurs aventure aime à rappeler leur origine "malléenne", elle n'en fait à aucun moment l'assimilation aux Maliens autochtones. Les Zarma resteront toujours un groupe distinct, celui "des plus beaux" commentera un djassaré, "les Mallince kanyeeni, c'est-à-dire "les Mallinké d'or". C'était sans doute avant que la tyranie du pouvoir local ne les contraignit à devenir des Zarma par esprit d'inimité. Il semble donc bien qu'en ce Mallé si cher, les Zarma n'étaient qu'un groupe marginal et mal soumis. Et, la volonté de se rattacher au Mali ancien ne se justifie que si elle constitue une protection contre l'assimilation par l'empire de la région, qui fut sans aucun doute :

- politiquement le plus puissant,
- militairement le mieux organisé,
- ethniquement le plus apte à "phagocyter" la spécificité zarma, c'est-à-dire l'Empire Songhay.

---

(113) Texte Annexe III. Saley Sandi dit Alô.

(114) Bonta, recueilli par Moussa Hamidou.

3.2313 La dissension familiale

Il est significatif que toutes les traditions zarma insistent pour distinguer une histoire des Zarma, différente de celle des Songhay. A travers ce que disent les hommes et à travers ce que disent les textes, deux faits restent immuables :

- le Zarmataray s'est constitué avant le Songhay ;
- le Songhay est senti comme une entité géographique que ses habitants So ay borey, ont investie.

Qui étaient ces hommes ? La branche des "Za" qui sut garder, intensifier et faire prospérer le pouvoir pris à Koukiya répondent les livres d'Histoire. Quant aux traditionnistes zarma, il faut bien reconnaître qu'aucun d'eux ne nous a expressément signifié que ces hommes aient pu être Zarma. Néanmoins, quand ils évoquent l'ancêtre des Songhay qui s'en alla, ils oublient toujours de préciser son ethnie d'origine et si celle-ci était fondamentalement différente de la leur. C'est peut-être le signe que la différenciation s'est instaurée plus tard, lorsque les commerçants transahariens furent convaincus du peu de profit qu'on pouvait tirer de cette zone entre le fleuve et ses affluents fossiles. Elle était sillonnée à en croire El GHARNATI [115] par de dangereux archers ; tellement méchants qu'on ne pouvait même pas en faire des esclaves. De fait, il faut bien reconnaître que durant le Moyen Age, le commerce des esclaves dans cette région ne donna jamais que des résultats médiocres. Les habitants étaient-ils comme ces soldats de Kissira, (leurs voisins) dont l'informateur du Texte V dit :

"Qu'ils ne priaient pas et ne se souciaient guère du jugement de Dieu" ?

Une attitude que l'on comprendrait assez, si le "Jugement de Dieu" épouse la cause des pouvoirs politiques alliés à la religion.

(115) Cuoq op cit p. 169 - 170

3.232 La sauvegarde de la liberté religieuse

La revendication religieuse suit à travers la geste de curieux détours. Tout, en effet, débute avec un ancêtre Yéménite Arabe et musulman de la première heure (puisque Zabarkâne est sinon un compagnon, mais du moins un témoin de la vie du Prophète). La nécessité sans doute de traverser d'immenses territoires jusqu'à Mallé a fait que l'arabité et l'Islam se sont perdus en cours de route, comme un oued dans les sables arides du Sahara. Et Zabarkâne le musulman se retrouve en Mallé, doté de descendants noirs animistes comme il devait s'en trouver un peu partout au Soudan vers la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne. Aujourd'hui les choses ont bien évolué, et, l'Islam se retrouve dans toutes les manifestations de la vie qutidienne.

3.2321 L'Islam du récit

Ce sont les tableaux comparatifs des récits qui encore une fois vont nous fournir les meilleurs indices. L'Islam est en effet pratiquement absent de toute la partie qui relate l'aventure après l'apparition de "l'ethnicité" à Mallé. Ce sont les personnages qui appartiennent aux périodes mythiques qui sont musulmans. Les récits qui racontent l'aventure à partir de Mallé (Textes I, IV, VII) ne recourent pas à l'Islam. Et pour les autres eux-mêmes, c'est aux forces traditionnelles de la nature qu'Almine et Almamine font appel, pour sauver les Zarma. C'est l'énergie insufflée par un van et un fouet qui permettent le décollage de l'appareil volant d'Almine. Le seul Texte V associe l'Islam à la conception et à l'envoi du Fond de Grenier ; encore émane-t-il d'un marabout qui, à son propre niveau, a réussi le transfert de ces forces traditionnelles sur des versets du Saint Coran. Dans l'ensemble, l'Islam "présent au départ absent à l'arrivée", subit le traitement inverse de ce qui est traditionnellement admis comme ayant été son évolution au sein de la société zarma. Le mythe pourrait bien ici rejoindre l'histoire, si le départ initial des Zarma se situa non pas à Djedda, la Mecque ou Médine, mais quelque part sur les bords du bras oriental du Grand Fleuve, au temps d'un "Grand Za", "Kanda" du royaume de Koukiya, qui un jour du Xe siècle accepte de proclamer (ainsi que le fait Zabarkâne) sa soumission à l'Islam et à son Prophète.

L'Islam entre dans le monde zarma par les cours, renforçant les privilèges de ces dernières. Cela s'explique aisement , si l'on admet que les musulmans qui prirent les premiers contacts avec ce monde étaient d'obédience ibadite, secte elle-même issue du Kharidjisme qui lie intimement le pouvoir politique au pouvoir religieux. C'est pourquoi, quand ils sont nourris de ces principes, les informateurs laissent leur propre Islam envahir les textes.

3.2322 L'Islam du récitant

Dans le texte V, Sombo fils de Zabarkâne devient un Saint "Wali" touché par la grâce divine et islamique. Et le Fond de Grenier qui s'en va de Mallé doit son envol aux seules prières du Saint homme. Néanmoins, on constatera que les Zarma n'oublient pas d'y embarquer leurs fétiches puisque l'informateur nous apprend qu' il ne parvint à Kôbi où les Zarma s'établissent - que le chargement : les gourdes, les fétiches etc (116). Par ailleurs, c'est aux invocations régulièrement adressées à Dieu que le Zarmakoye Goro doit son extraordinaire longévité ; c'est à elles également que Dosso, la ville du récitant, est redevable de n'avoir pas connu le sort commun à nombre de villages de la région qui furent souvent attaqués, pillés et retransplantés car tel destin aurait été contraire à l'une des finalités essentielles de la geste. C'est-à-dire la non soumission à un pouvoir extérieur.

3.233 Une charte nationale zarma

Faute de pouvoir reposer sur un pouvoir politique fort, une charte nationale zarma se dégage, qui va faire appel à l'union des Zarma autour d'une langue et autour d'un hymne, quitte à donner le pouvoir à des étrangers. Il est vrai que ceux-là viennent de loin ; d'un long périple, dans l'espace et dans le temps.

---

(116) Yayé Seyni Kayan "Texte V" (parag. 9).

a) Les étrangers du pouvoir : Il est partout admis aujourd'hui chez les Zarma, que leurs princes descendent de Mâli Béro ; et que Mâli Béro "est venu". Toutefois, celui-ci arrive, fort de l'expérience vécue au contact des ensembles politiques occidentaux organisés. C'est par la diplomatie que les nouveaux arrivants parviennent à s'imposer dans la nouvelle patrie d'accueil. Ils concèdent aux autochtones certaines prérogatives : celles qui reconnaissent que le tambour et donc le pouvoir d'unification était Kallé ; la bravoure, Gôlé ; le droit sur la terre, Sabiri, par exemple ; même si la stratégie elle reste aux Zarma Mallinké. Eux seuls ont le privilège d'avoir, pour ainsi dire, fait le tour de l'Afrique.

b) La nécessité d'un long périple : Au vieil adage, "qui a beaucoup voyagé a donc beaucoup appris", on peut substituer la formule : "qui a voyagé loin a forcément beaucoup appris". Aussi les princes zarma n'oublient-ils jamais de se prévaloir de leur expérience en Mallé se rappelant que l'Empire Songhay n'a fait que reprendre, en le perfectionnant, l'appareil administratif, militaire, culturel même, du Mali.

Toutefois, comme si d'avoir été à l'école des grands empereurs du Mali ne suffisait pas les Zarma y joignent et conservent la langue d'un prestigieux empire qui fut la patrie des premiers professionnels du Verbe de l'Afrique Soudanienne.

Aujourd'hui enfin, musulmans, ils greffent sur un authentique et historique déplacement vers l'ouest, le mythe intersoudanien des princes arabes et orientaux marchant à la conquête du monde. Mais il ne suffit pas de s'emparer d'un pouvoir ; il faut encore être en mesure de le conserver et surtout de le passer.

Or si l'aura et l'expérience d'un long périple peuvent jouer favorablement et intervenir sur le plan organisationnel, ce sont les autochtones qui restent chargés de la mise en application. Les Zarma de la migration ne pouvaient représenter numériquement qu'un apport assez mince. Et n'en déplaise aux informateurs qui affirment qu'on embarqua,

lors de cette équipée, bêtes, femmes et enfants, nous sommes bien certains qu'il n'en est rien. Les grands exodes ne se font qu'en théorie, avec autant de voyageurs encombrants. C'est sur place par conséquent que les nouveaux venus ont pu prendre leurs épouses, faire leurs enfants, se reconstituer un cheptel.

Le texte VII n'hésite pas à faire abandonner toutes les bêtes sur place à l'exception du taureau sacré de Dongo qui a mission de reconnaître la terre d'élection. Les Zarma Mallinke de ce pays sont donc à l'image de Tagourou Gâna, des fils d'autochtones. Un atout bien utile pour un étranger qui cherche à s'établir.

c) Zabarkâne et Mâli Béro, ancêtres des Zarma. Oui ! "Zabarkâne l'Arabe est l'ancêtre de tous les Zarma" dit le djassaré. Mais on sait avec quelle rapidité Sombo-Mâli Béro se substitue à ce premier personnage. La remontée à Zabarkâne est sans doute une démarche, la première peut-être, qui légitime le nouveau pouvoir. Or, jusqu'à Tagourou, personnage qui se situe au delà de la limite de notre gestè cette légitimité sur l'ensemble des Zarma ne semblait guère acquise. Les traditions font de lui, l'unicateur du pouvoir zarma ; mais elles rappellent complaisamment son ascendance étrangère en le nommant "Mallince izo", "Le fils de Mallinké". Et, on sait, qu'il passe à la postérité sous le nom de Tagourou Gâna avec le nom de sa mère, une princesse Kallé à laquelle il dût sans doute beaucoup et pas seulement parce qu'elle lui donna le jour.

L'opération est d'ailleurs régulièrement réitérée puisqu'un de ses petits-fils l'expérimentera avec succès sur les Sabiri de Dosso( ).

Ainsi la geste gomme par ses silences toutes les oppositions, et les Zarma Mallinké semblent n'avoir eu qu'à débarquer de leur secko volant, pour s'installer sur la natte où l'on reçoit le bonnet de commandement. La réalité a sans doute été autre ; tellement différente que pour conserver ce bonnet on fait appel à un ancêtre commun qui traverse de part en part le continent africain. La geste n'hésite même pas

à recourir à la vérité pour se faire convaincante. Il est rare en effet qu'une idéologie dominante allie la guerre, le pouvoir et la nécessité d'avoir eu à fuir. Peu de peuples et peu de traditions princières étalent avec autant de "sincerité" leurs faiblesses et leurs défauts. Les princes reconnaissent avoir dû se sauver, laissant ainsi à d'autres le privilège de la bravoure. Mais on n'a pas besoin d'avoir lu Machiavel pour imaginer que le pouvoir ne se conquiert et ne se conserve qu'au prix de compromis, voire de compromissions.

C O N C L U S I O N

CONCLUSION

Au moment de clore cette réflexion sur la geste de Zabarkâne on mesure un peu mieux peut-être la portée du mot de cet informateur - djassaré qui définissait son métier comme une quête continue. C'est ainsi que s'est révelée à nous la lecture des récits ici transcrits, et qui pose plus de questions qu'elle ne propose de réponses. Néanmoins, quelques constats se dégagent.

1. Historicité du cadre spatio-temporel

Les personnages mis en scène se meuvent dans un cadre qui est, depuis de nombreux siècles, celui des hommes de la région.

- Les itinéraires évoqués suivent dans l'espace, ces anciennes pistes caravanières qui faisaient la jonction entre le Soudan Occidental et la Vallée du Nil et qui longeaient l'entité Songhay-Zarma;

- Le cadre temporel, lui, se trouve circonscrit par deux évènements considérables pour les Zarma : la pénétration de l'Islam dans leur univers d'une part, et d'autre part, la réaffirmation que connaissent les chefferies zarma, consécutivement à la chute de l'Empire Songhay de Gao.

L'Islam en effet a tant bouleversé les anciennes croyances que les Zarma en sont venus à se donner naissance, en tant que peuple, à la période islamique ; quant à la nouvelle redistribution politique, elle redonne un nouveau départ ; elle permet aux Zarma de retrouver un goût de l'indépendance si souvent mis à mal depuis la partition politique et religieuse des années 1010 à Koukiya. Au stade actuel des résultats des recherches, parvenus à notre connaissance, il nous apparaît difficile de donner une autre explication à cette volonté manifestée, de se construire une histoire détachée de celle d'un empire Songhay voisin et frère, et universellement encensé.

2. Islam et culte de l'indépendance

Islam et culte de l'indépendance constituent la marque la plus sûre de la société zarma d'aujourd'hui. Car les Zarma, malgré leur islamisme (et peut-être à cause de lui) ont gardé un incurable goût de l'indépendance. Longtemps cantonnés sur les franges occidentale et orientale du royaume des Za, ils ont continué à cultiver leur spécificité face aux grands ensembles politiques à l'influence desquels leur permettait d'échapper, justement leur marginalité ; une marginalité qui pourrait expliquer l'embarras qu'ont éprouvé les linguistes pour trouver dans leur classification, sa place au Songhay qui est la langue des Zarma.

Toutefois, il faut le dire ici, cette indépendance réclamée par les Zarma, n'a jamais été qu'un "projet inachevé" que la vérité de l'environnement politique a toujours contrecarré et que la geste seule, permet de réaliser.

3. Mythe et histoire

Les artisans de cette indépendance sont des personnages exhumés de la période qui précède les temps difficiles (pour l'indépendance) que furent l'apogée du Songhay, la période des pressions touarègues, celle du harcèlement peul du XIXème siècle :

- Zabarkâne sert à justifier l'adhésion à l'Islam ;
- Sombo Mâli Béro permet de légitimer l'implantation sociale économique et politique dans le Zarmataray.

Mais l'Islam est de consolidation récente en pays zarma et constitue un bien indivis pour l'ensemble du Soudan. C'est pourquoi son héros moins consistant, cet extraordinaire ancêtre arabe, cède très vite la place à des personnages aux dimensions plus humaines et, pour tout dire,

plus Zarma. C'est ce retournement qui donne sa crédibilité à la geste et lui permet de mettre d'accord les humbles et les moins humbles, en faisant de Mâli Béro l'ancêtre de tous les Zarma. Aujourd'hui, le moindre revendeur de savonnettes peut, sous son "apatame" voire dans son champ de mil (et grâce au miracle de l'audio-visuel), rêver à ces héros et faire siens des exploits qui restent pourtant, l'apanage de la seule aristocratie.

Face à l'émotion que créent encore ces récits, la question devient inutile, et en tous cas complètement secondaire, de savoir si la geste relève du mythe ou de l'histoire. Parce que les qualités qui font son succès résident ailleurs, dans sa littérarité.

4. L'art de la récitation

Celui-ci demeure l'une des qualités essentielles qui permet aux différents conteurs et au djassaré d'éviter de lasser le public.

Il repose sur la rareté, malgré tout, de la prestation ;

il repose sur un dosage habile de faits communs et d'exploits héroïques ;

il repose sur l'alternance de grands sentiments et de mufleries qui constituent la trame même de la vie ;

il repose sur la littérarité des textes enfin, qui fait qu'on les écoute avec un plaisir d'autant plus renouvelé que leur caractère oral permet au narrateur de continuellement varier ses effets de style.

Tels nous semblent avoir été les points saillants de cette étude que nous avons axée essentiellement sur l'histoire et sur le mythe ; lequel réduit le temps et permet justement à l'histoire de rallier le présent. La geste est en effet conservée et redite pour les hommes d'aujourd'hui.

Nous n'avons pu, au cours du présent travail, qu'effleurer quelques aspects de ces textes. Mais si nous nous y sommes intéressée, c'est grâce aux immenses perpectives de recherches qu'ont ouvertes les travaux précédemment élaborés sur la tradition orale zarma. On reste donc confiant dans le fait que les investigations se poursuivront qui permettront de mieux circonscrire le rôle et la contribution des Zarma dans le devenir historique et culturel de leur région.

D'ores et déjà, ils ont élaboré une figure immortelle, celle de ce Zabarkâne qui traverse de part en part le continent africain pour aller se ranger aux côtés d'ancêtres de même profil ; Dinga des Soninké, Abou Yazid des Haoussa, Saïf des Zaghawa du Kanem ; des figures qui rappellent aux hommes du présent que cette Afrique-là, la leur, est UNE. A une échelle géographiquement plus restreinte, le Tarikh El Fettach avait lui aussi effectué une tentative d'unification du Soudan, avec les trois frères Ouangara Ben Taras, Sonraï Ben Taras, Ouakoré Ben Taras ancêtres des Mandé, Songhay et Soninké. Ce qui reste intéressant dans ces essais d'harmonisation, et par delà les relents d'islamisme qui les accompagnent, c'est le fait que les populations concernées les assument, et qu'elles les assument au nom d'une unité plus profonde sur laquelle, en réalité, ils prennent appui. Pourtant le plus précieux, c'est peut-être cette espèce de moule que constitue finalement la geste qui offre un cadre où, des successions d'auteurs oraux peuvent exercer et développer leur talent. Ce texte qui est toujours le même sans être jamais identique d'une génération à une autre voire d'une prestation à une autre, devient le receptacle où vient se déposer et se conserver le meilleur ; l'équivalent de la "substantifique moelle" de Rabelais peut-être !

ANNEXE

TEXTE I.

1. Question: Serviteur de Dieu quel est ton nom ?
   Réponse : Je m'appelle Djéliba Bâdjé.
   Q. : Djéliba Bâdjé est bien ton nom ?
   R. : Oui ! C'est Djéliba Bâdjé qu'on m'appelle
   Q. : Mais Bâdjé, de qui est-il le fils ?
   R. : Son père se nomme Bangna
   Q. : Bâdjé Bangna donc ?
   R. : Oui !
   Q. : Et Bangna sait-on de qui il est le fils ?
   R. : Il est le fils de Djâmi
   Q. : Et Djâmi ?
   R. : Djâmi lui est le fils de Idé
   Q. : Et Idé, tu sais de qui il est le fils ?
   R. : Idé est le fils d'un djassaré qui s'appelait Farang
   Q. : Et Farang, de qui est-il le fils ?
   R. : C'est à Farang que s'arrête la liste que je connais.

2. Q. : Et d'où viens-tu toi même ?
   R. : Moi, je suis né à Liboré
   Q. : Tu es né dans le village même de Liboré ?
   R. : Oui dans la partie de Liboré appelée Tonko-bangou.
   Q. : Et, vous êtes tous nés à Liboré ? Ceux que tu viens de citer et toi ?
   R. : Bâdjé Bangna qui est mon père, est né dans un village du canton de Birni, nommé Ngoinga.
   Q. : De quel Birni s'agit-il ?
   R. : Dans le canton de Birnin Bayero il y a un village nommé Ngoinga ; c'est là qu'il est né.
   Q. : Et par où est-il passé pour arriver par ici à Liboré ?
   R. : Le père de Bâdjé, Bangna donc, est originaire d'un village du Songhay qui a pour nom Kouliya Koyra.

   Q. : Djéliba, je ne t'ai pas demandé quel était ton âge ?
   R. : J'ai présentement trente-huit ans.

Question: Quel est ton métier ?

Réponse : Ma principale activité est celle pour laquelle j'ai été préparé dès mon jeune âge : on m'a enseigné le métier de djassaré et la récitation des généalogies. Toutefois, l'activité de tradition de mon pays étant l'agriculture, je la pratique en plus de mon métier de djassaré.

3. Q. : Ainsi, tu es djassaré !

R. : En effet !

Q. : Et tu m'as dit, avoir fait des études pour le devenir !

R. : En effet !

Q. : Où as-tu fait ces études ?

R. : Je les ai faites à Liboré.

Q. : Auprès de qui les as-tu faites ces études ?

R. : Auprès de mon père Bâdjé Bangna.

Q. : Quels sont ceux qui ont étudié avec toi, autour du même feu ?

R. : Mes condisciples étaient nombreux car à l'époque où nous poursuivions ces études les disciples venaient de localités diverses sans compter les enfants mêmes de notre village. Ceux avec qui je me rappelle avoir fréquenté cette école, d'aucuns sont morts, d'autres vivent encore. J'ai un frère cadet : Garba, surnommé Famâdé ; nous avons étudié ensemble ; je suis cependant plus âgé que lui. Il y a ici à Niamey, un djassaré nommé Djâdo ; nous avons étudié ensemble. Il en existe un autre à Karma qui s'appelle Bâdjé ; nous avons étudié ensemble. Un autre vit dans le Boboye, qui s'appelle Doungouri ; nous avons étudié ensemble. Dans le Boboye toujours vit un autre djassaré appelé Saybou ; nous avons étudié ensemble. Un autre djassaré vit à Gomno ; son nom est Saybou également ; nous avons étudié ensemble. Bref les djassarés avec lesquels, j'ai suivi ces études sont nombreux, et nous n'en finirions pas si je devais les citer tous. Il y en avait qui arrivaient du Songhay pour suivre l'enseignement ; certains se montraient assez persévérants pour y demeurer un assez long temps ; d'autres par contre s'en allaient dès qu'ils estimaient en avoir assez appris. Il faut en effet dire qu'il s'agit d'une quête continue, que le disciple arrêtait par lassitude uniquement.

Q. : Combien d'années as-tu pu suivre cet enseignement avant de te lasser

R. : Personnellement je l'ai suivi pendant environ vingt-deux ans ; c'est le temps que j'ai passé avec mon père même. Mais, j'ai aussi appris

en posant des questions aux anciens ; car dans le métier de djassaré, les traditions sont nombreuses ! Et, la source de savoir qu'on constitue à soi tout seul, ne peut qu'être médiocre. Un djassaré doit, chaque fois qu'il en a l'occasion, chercher à enrichir ses connaissances. Cela, parce qu'il existe des djassaré qui, sans posséder un savoir étendu, détiennent des traditions dont on n'a pas connaissance. Qu'est-ce que cela veut-dire ? Oui ! parce qu'il existe des familles aux généalogies courtes. C'est le cas par exemple d'un homme qui EST aujourd'hui et dont la généalogie ne remonte qu'à deux ou trois générations. Pour un tel homme, seul un djassaré du village d'origine, peut citer les ascendants et remonter jusqu'à un ancêtre connu. C'est pour cette raison que, lorsque nous nous rencontrons entre djassaré, nous cherchons l'information les uns auprès des autres : "Untel qui est, soit célèbre, soit roi, soit riche, aujourd'hui, qui est-il ? de qui est-il le fils et le petit-fils" ? Nous prenons les renseignements les uns auprès des autres. Et, ceci de génération en génération jusqu'à ce que nous parvenions à l'ancêtre connu de tous les djassaré. A partir de là, lorsque toi djassaré tu rencontres la personne en question, tu peux fondre sur elle et la jeter à terre, parce que désormais tu la connais toute.

4. Q. : Bien ! Tu m'as dit que Bâdjé avait été ton maître ; lui-même Bâdjé, sais-tu qui a assuré sa formation de djassaré ?

R. : Je le sais parce qu'il me l'a dit : Bâdjé avait six ans lorsque son père est mort. Or nous djassaré, nous commençons notre apprentissage dès l'âge de cinq ans. C'est ainsi que Bâdjé a pu étudier pendant une année avec son père. Ensuite il est allé dans le village natal de sa mère, un village du canton de Kirtachi, appelé Bangney-Bangou. Il y avait là, un djassaré du nom de Mayaki Kawro auprès de qui Bâdjé a continué son apprentissage. Ensuite il est venu s'instruire ici à Niamey auprès d'un djassaré alors très réputé qui s'appelait Moûgou. Après cela il est allé vers le Mali où il est resté plusieurs années afin de parfaire son savoir. De retour ici, je crois qu'il est encore allé s'instruire auprès d'un djassaré du canton de Birni. C'est là ce que j'ai entendu de sa bouche.

Q. : C'est beaucoup ! Ainsi, le métier ne s'apprend pas avec un maître unique ?

R. : Non !

Question: Il faut donc chercher à s'instruire chaque fois que l'occasion se présente ?

Réponse : C'est cela!

5. Q. : Présentement, tu as terminé tes études et tu es devenu djassaré à ton tour ; as-tu des disciples, des enfants auxquels tu enseignes ce savoir ?

R. : Dans les modalités d'enseignement de notre métier, tant qu'on a un aîné, on ne dispense pas d'enseignement ; pas avant qu'il n'ait fini d'officier en tous cas. Ainsi, ne dispense l'enseignement, que celui dont c'est le tour. J'ai aujourd'hui un oncle qui vit à Liboré ; c'est donc lui qui tient "la chaire d'enseignement" ! Nous autres djassaré, n'aimons pas transgresser les traditions parce que nous travaillons sur de l'ancien. Même si je devais assurer cet enseignement, ce ne peut être que lorsqu'il ne sera plus, si Dieu fait qu'il en soit ainsi ; personne ne pouvant prévoir lequel de nous deux mourra le premier. Mais tant qu'il sera là, c'est à lui qu'il revient d'assurer l'enseignement.

6. Q. : Dis-moi maintenant, ces enfants, ces disciples de ton oncle, sont-ils de votre village ? ou bien sont-ce des enfants qui viennent d'ailleurs ?

R. : A l'époque où je suivais l'enseignement avec mon père, il en venait d'ailleurs ; il en est venu avec mon oncle lui-même. Mais comme les gens diffèrent dans leur façon de traiter les hommes, les disciples après avoir suivi l'enseignement un assez court temps, repartent. J'ai moi-même des jeunes frères qui vont à l'école à Liboré, et que mon oncle continue d'instruire en plus de ce qu'on leur apprend à l'école publique. Je dois dire que nos méthodes d'enseignement sont dures, et qu'un écolier peut difficilement, être valablement instruit dans les deux systèmes. Il s'agit pour ce qui est de notre savoir, de choses qu'il faut apprendre par coeur. Aussi n'épargne-t-on ni les coups ni, les sévices au disciple qui subit le même traitement que le talibé[117]. Néanmoins, je crois savoir que mon oncle évite dans son enseignement, ces châtiments corporels, parce qu'il a affaire à des écoliers justement.

---

(117) Disciple ; souvent disciple de l'enseignement religieux islamique.

Question: Ces enfants qui viennent suivre cet enseignement sont-ils fils de djassaré ou tout simplement de jeunes Zarma à qui le métier, plaît ?

Réponse : Aucun djassaré ne se permettra de prendre parmi ses disciples, un enfant autre qu'un enfant de sa caste. Cela ne s'est jamais vu ! D'ailleurs, chaque fois que de jeunes Zarma qui aiment à écouter les traditions des djassaré viennent pour tenter d'assister à ces cours, le Maître ordonne aussitôt à ses disciples de les escorter jusque chez eux, comptant sur le fait que, lorsque leurs mère et père auront eu à payer, ils interdiront à leurs enfants de revenir. Or, d'avoir du génie, se suffit pas pour accéder à ce savoir qui nécessite que l'on fasse des études ; faute de quoi, on mélangerait les séquences. Aussi, où que tu rencontres un djassaré de souche, un Timmay, il appartient toujours à la même caste.

Q. : Donc, n'est djassaré, que celui qui l'a trouvé en héritage ?

R. : C'est impossible autrement !

7. Q. : Bien Djéliba, tu es djassaré de métier ; dans quelles circonstances exerces-tu ce métier ?

R. : Les occasions qui conviennent pour l'exercice de ce métier sont les mariages, les intronisations de chefs etc...Je peux également aller l'exercer comme causerie chez quelqu'un avec qui je suis en sympathie et qui apprécie mon art. Il m'invite "Untel, j'aimerais que tu viennes chasser ma solitude". Je peux alors aller récréer sa soirée ; cela jusqu'à l'heure où, tous deux, nous avons sommeil et où nous nous en allons pour dormir. Les autres circonstances sont les cérémonies du nom qui en valent la peine ; et puis enfin, lorsque le renom d'un homme riche parvient jusqu'au djassaré, celui-ci va assister au réveil du riche en récitant sa généalogie en guise d'aubade.

Q. : L'homme riche est-il seul à avoir droit à l'aubade ? ou bien le djassaré a toute latitude pour l'aller jouer à une autre personne de son choix ?

R. : L'aubade se joue soit pour un riche, soit pour un jeune marié. Mais à la vérité c'est au jeune marié qu'elle revient en propre. Le djassaré arrive à l'aube et entreprend d'appeler le jeune marié jusqu'à ce qu'il fasse jour. Après quoi il va ranger son instrument pour aller se reposer à son tour. Cela, s'appelle : "faire la semaine au jeune marié". De nos jours, on s'y consacre moins parce que les gens n'apprécient pas le bruit que cela occasionne.

En effet, bien que vivant tous sur le même mode aujourd'hui, il est des personnes dont le savoir est comparable au cri de l'oiseau (un simple mimétisme). "Le cri de l'oiseau" c'est savoir sans comprendre. Ils ne peuvent par conséquent apprécier que ce qui est agréable à l'oreille, telle qu'une belle voix, ou des choses relevant du même registre. Or, pour prendre conscience de ce qu'on représente, il faut d'abord savoir qui, on est et connaître ses racines. C'est seulement à cette condition qu'on devient à même d'apprécier l'art du djassaré. De nos jours, de nombreuses personnes montrent un certain dédain pour cette forme de l'aubade que l'on tend à oublier dans le rituel du mariage. Pourtant, la tradition voulait, pour ce qui est du jeune marié, que le djassaré, chaque matin, à l'aube, revienne pour déclamer sa généalogie.

Q. : En définitive on peut dire que l'aubade se perd ?

R. : Elle se perd en effet ; parce que de nos jours, seuls, sont en mesure de l'estimer ceux qui connaissent leur généalogie et font preuve de curiosité.

8. Q. : Bien Djéliba ! Je ne sais si l'on peut poser à un homme la question de connaître l'utilité du métier qu'il exerce ; néanmoins, quel est l'intérêt du fait djassaré aujourd'hui ?

R. : L'intérêt du djassaré, je vais te l'expliquer en termes que tu sois capable d'appréhender, tel que l'acte de naissance :

- Avant l'arrivée des Européens, le djassaré était le registre des naissances pour tous; on comprend qu'aucun individu ne puisse se présenter en public, déclarant "Je suis untel, fils de untel", parce qu'il passerait pour un fou ! C'est donc le djassaré qui, dès qu'il l'aperçoit, surtout s'il a pu apprécier ses largesses, annonce : "Voyez qui arrive ! Untel, fils d'Untel, ressortissant de tel village, dont le père accomplit telle action, le grand père, telle autre action, l'arrière grand père, telle autre action encore". Et ce, jusqu'à ce que tous sachent de qui il s'agit. C'est là, la première fonction du djassaré.

- Deuxièmement, prenons les cas de conflits : les problèmes politiques par exemple. Eh bien, jadis avant l'ère européenne, le djassaré servait de tampon entre les diverses factions. Il était en effet le seul dont les paroles ne pouvaient vexer. Même lorsque son principal protecteur et d'autres se tiraient dessus, il pouvait aller parler aux uns et aux autres sans qu'ils s'en prennent à lui. Et il pouvait dire à chacun la vérité nue , n'ayant d'autre prétention que celle de profiter des biens matériels des uns et des autres. La situation devient par contre critique

pour le djassaré quand elle atteint le stade où la négociation ne peut plus rien arranger ; à ce stade là, son devoir est de ne rien ménager pour éviter à son protecteur d'avoir une conduite honteuse, avant de mourir. Cela, parce que la conduite honteuse n'entâche pas tant celui qui l'a eue, que ses enfants et ses petits enfants. Toutefois le djassaré se doit d'avoir auparavant, épuisé toutes les possibilités d'une solution diplomatique.

9. Q. : Bien ! Maintenant dis-moi, ce qui fait dire de quelqu'un qu'il est djassaré puis un grand djassaré ?

R. : Les critères qui définissent un grand djassaré sont multiples : Des djassaré deviennent grands pour leur discernement inné de la marche des choses de ce monde ; les gens les apprécient et cela les grandit ! En période de paix si un djassaré dérange la quiétude des gens, ils se méfieront de lui. En plus, un djassaré doit connaître les limites de son rôle et celles de son savoir. Car, je te l'ai dit, les domaines d'intervention du djassaré sont infinis et personne ne peut les maitriser parfaitement tous. Là où tu sens que tu n'en peux plus, tu abandonnes. Troisièmement, un djassaré doit savoir reconnaître ceux qui l'apprécient ; seule condition pour lui de ne pas être trop en faute ; car celui que les gens n'estiment pas ne peut devenir un grand.

10. Q. : Bien ! On entend quelquefois l'expression "le luth parle". Et même, "le luth parle tout seul et de lui-même" ; qu'est-ce à dire ?

R. : Le langage du luth, c'est à peu près ce que tu peux entendre à la radio par exemple. Pour quelqu'un qui comprend ce langage, le luth ne fait que reprendre ce qui est dit en paroles. Oui ! parce que le luth possède un langage standard : ce sont les différents airs qu'on joue, et qui, aux oreilles de celui qui en joue, ou de celui pour qui on a coutume d'en jouer au point qu'il sache différencier les divers mouvements, ce que le djassaré dit avec son luth est clair. Or, de même que les gens récitent mieux les uns que les autres, de même, les djassaré jouent, les uns, mieux que les autres. Il y a des gens qui peuvent entonner un air et le mener à un point où, ne peuvent le reconnaître que les très grands musiciens. Lorsqu'on y est suffisamment versé, on peut alors le suivre, partout où le musicien vous entraine, d'autant qu'en redescendant il retombe dans la voie classique connue de tous. Lorsque le musicien est très fort, il se doit de jouer l'air classique d'abord ; cependant rien ne lui interdit de faire des

digressions qui l'écartent des sentiers battus avant d'y revenir. Et personne ne pourra prétendre que ces digressions là altèrent l'air initial. Simplement, elles constituent des variations que le musicien s'offre à son gré, et qui enrichissent l'air principal. Dans ces conditions le musicien ne fait qu'élargir la voie en variant la composition. C'est cela le sens du mot : "Le luth qui parle tout seul" que les gens prononcent quelquefois.

11. Question: Bien ! Djéliba, il ne me reste plus qu'à te remercier et à te laisser la parole afin que tu puisses nous dire ton récit ?

Réponse : Eh bien ! C'est parfait.

Enregistrement : le 12/01/81
à Niamey.

TEXTE II.

12. Question: Très bien merci ! Toutefois, il est un point sur lequel je souhaiterais revenir parce que je crois que, lorsqu'on est à la quête d'un savoir, il convient de bien connaître, celui de qui on tient ce savoir ?

Réponse : Cela est incontestable !

Q. : Par exemple, je ne vous ai demandé ni votre nom, ni aucun autre renseignement privé ; c'est par cela que nous allons commencer par conséquent ?

R. : Oui ! Il faut connaître celui de qui on tient un savoir ; pour cela tu as bien raison !

13. Q. : Eh bien ! Serviteur de Dieu, quel est votre nom ?

R. : Je m'appelle Yayé Seyni Kayan.

Q. : Yayé Seyni n'est-ce pas ?

R. : Kayan !

Q. : Mais Kayan, est le nom du village ?

R. : Oui ! C'est le nom de notre village.

Q. : Et Seyni, de qui est-il le fils ?

R. : Seyni est le fils de Madougou Tarâra.

Q. : De Madougou Tarâra ?

R. : Madougou Tarâra, lui, est le fils de Daouda ;
Et Daouda est le fils de Karbâssi ;
Et Karbâssi est le fils du Zarmakoye Monzon ;
Zarmakoye Monzon engendra Mandjé ;
Donc je suis moi du quartier Mandjé-Kouara, je partage avec les habitants le même patrimoine (118).

---

(118) Ce patrimoine, c'est à Dosso, ville d'origine de l'informateur, notamment une chefferie qui était tournante entre différentes lignées réparties en quartiers.

14. Question: Oui ! Donc, votre nom est Yayé Seyni de Kayan ; quel âge avez-vous ?

Réponse : Oûn ?

Q. : Connaissez-vous votre âge ?

R. : J'ai soixante quatre ans cette année, je suis un lettré musulman.

Q. : Vous êtes un lettré musulman ?

R. : Oui ! Et, je suis par la Volonté de Dieu, capable d'interpréter et d'expliquer le Coran.

15. Q. : Bien ! Voyez-vous, l'histoire que je voudrais connaître, moi, (Dosso est Dosso certes et nous y reviendrons) c'est celle de l'origine des Zarma. Cela, parce qu'on entend les Zarma dire que leur ancêtre est Zabarkâne. C'est l'histoire de ce Zabarkâne que je souhaiterais voir, débrouillée ici : ce qu'il a fait et ce qu'il a été avant sa mort. C'est cela que j'aimerais savoir ?

R. : Il était le fils de Zara !

Q. : Il était le fils de Zara donc ?

R. : C'est Zara qui engendra Zabarkâne et Zara était un Tamîmoune. C'est l'appellation qui leur était attribuée. Zara était originaire du Yemen (Et le Yemen est connu). Le Zarma est d'origine yéménite donc. Eh bien c'est cet homme Zara qui engendra Zabarkâne. Et Zabarkâne, de toute sa vie a été un guerrier qui s'appropriait les terres qu'il conquérait.

16. Q. : Quel a été son itinéraire, après son départ du Yemen ?

R. : Quand il a quitté le Yemen, il est venu à Nguigmi ; ne vois-tu pas qu'aujourd'hui ses descendants avancent dans ses traces ? que, présentement, Le Colonel[119] commande - jusqu'à Nguigmi ? Eh bien ! C'est par la grâce de l'ancêtre!Ce n'est pas dû à son seul mérite.Bien qu'il l'ait oublié lui, voilà que tu le sais toi qui n'es qu'une"petite bonne femme",mais qui as pris le temps de poser des questions. Eh bien ! C'est à l'ancêtre qu'il le doit , dans les traces de sabot du cheval de qui, il peut évoluer et gouverner. Si l'ancêtre n'était pas passé là, il n'aurait pu le faire !

Q. : Il n'aurait vraiment pas pu ?

R. : Non ! Il n'aurait pas pu !

---

(119) Chef de l'Etat du Niger.

17. Le Zarmakoye Monzon dont j'ai déjà parlé, a commandé jusqu'à Bobo Dioulasso. Mais Dosso vois-tu, est aujourd'hui resté en décà de cette limite ; Dosso n'a pu parvenir aux limites atteintes par les devanciers. Le Zarmakoye Monzon étendit donc son pouvoir jusqu'à Bobo-Dioulasso ; il y installa Baba Atto. Dans une autre direction, il commanda jusqu'à Babban-Zawre. Les descendants des Gourounsi ramenés durant cette période, vivent encore à Kayan. A Babban-Zawré il installa Gazâri. Comme le font les Européens aujourd'hui, le Conquérant installait alors sur place l'homme chargé de recevoir son tribut. Ainsi, les limites géographiques du pouvoir zarma ont été Bobo Dioulasso d'un côté, Babban Zawré d'un autre. Babban-Zawré se trouve au delà de Djougou. Ce sont là les limites sous le règne du Zarmakoye Monzon.

Il y eut un autre chef zarma du nom de Manay qui étendit sa suzeraineté jusqu'à Nguigmi comme le Colonel aujourd'hui. Un fils qu'il eut dans l'endroit est à l'origine de ces Zarma Fahamay de Dantchandou. Alors qu'il était Zarmakoye, on lui amena un jour, ce fils. "Quel est cet enfant ?" S'enquit-il ? - "C'est le fils que tu as eu en tel lieu" lui répondit-on. Il dit "Oui je vois", "Ay faham nda a". Voilà d'où leur vient l'appellation "Fahamey".

18. Bref, le pays où les Zarma vivent aujourd'hui est une terre conquise par les ancêtres. En résumé je dirai que, le Zarma est un guerrier depuis toujours. Un élu de la guerre ! depuis l'invocation faite en sa faveur par le Prophète lors des batailles contre Dakalkala. Dakalkala était de Idal, une localité située à l'est de Médine. Mais c'était un incroyant ; Dakalkala, c'est en Arabe "l'homme au grand torse" ; c'était un géant avec une poitrine immense. Il fut un adversaire de Zabarkâne. C'est dans cette guerre qu'Aliyou a trouvé la mort ;Aliyou qui fut affecté par le Prophète comme combattant aux côtés de Zabarkâne à un moment où la date de sa mort était proche. Or un guerrier meurt par la guerre ! Et c'est dans cette guerre qu'Aliyou fut tué(120). Oui Aliyou l'homme au sabre.

---

(120) L'histoire dit en réalité que le Calife Ali meurt assassiné en l'An 40 de l'Hegire soit trente ans après la mort du Prophète. Il n'en reste pas moins vrai que cette mort est une conséquence des dissensions apparues au sein de la communauté islamique ; et que ces dissensions ont donné lieu à de véritables batailles.

En conclusion, je dirais que Zabarkâne a vu et connu le Prophète ; et le Prophète a vu et connu Zabarkâne. Le Zarma est principalement un guerrier ; Zabarkâne a mené des guerres de conquêtes comme les Européens aujourd'hui. C'est ce qu'il fit de son départ de Médine à son, arrivée à Mallé où il est mort. Zabarkâne est mort à Mallé. C'est Sombo Zarmallé qui est arrivé dans ce pays. C'était un fils de Zabarkâne.

19. Question: Sombo était un fils du Zabarkâne le Médinois ?

Réponse : Oui ! C'était vraiment son fils ; tout comme Issa. Et si nous avons perdu ce dernier, c'est du fait qu'il soit devenu Sabiri. A l'origine les Sabiri étaient des paysans ; et, tout en étant des paysans, ils ont pris goût à un certain bien être matériel qui les a conduits à officier dans les cérémonies d'intronisation des descendants de Boukar et Bouyaqui qu'ils vêtent du boubou Royal. Fonction qui les a éloignés du pouvoir politique. Mais nous sommes de même souche.

Q. : J'ai entendu dire que Zabarkâne, quand il eut quitté la Mecque, suivit la mer pour aborder à Mallé ?

R. : Non ! Il ne s'est pas éloigné ; et il n'a pas été à la mer ; il est passé par Djindjima et le Gobir. Ce ne fut pas un long voyage d'ailleurs pour arriver jusqu'à Mallé. Quelqu'un qui était mal renseigné a affirmé un jour que Zabarkâne était passé par Kala. Je suis intervenu pour dire non ! "Zabarkâne n'a jamais, jamais, mais alors jamais, foulé le sol de Kala". Zabarkâne est mort à Mallé. Dosso par contre est une vieille cité ; mais le périple ne dura que quelques années. L'installation de Boukar à Dosso elle, est ancienne. Mais le voyage de Zabarkâne de sa sortie de Médine à son entrée à Mallé a été rapide. De même qu'a été rapide le voyage qui a mené Sombo Zarmallé de Mallé à Kôbi.

Q. : En somme tous les Zarma "Ay ne ha " qui vivent présentement dans ce pays, descendent soit de Sombo, soit de Issa ?

R. : Totalement. Tout "Ay ne ha " qui vit dans ce pays, qu'il soit Sabiri ou Zarma, descend ou de Sombo, ou de Issa. Tu peux le soutenir n'importe où : les Sabiri descendent de Issa !

20. Question: Très bien ! Ce parler qu'on nomme "Zarma", qui l'a introduit dans ce pays ? Les passagers du Fond de Grenier l'avaient-ils trouvé sur place ou bien étaient-ils arrivés avec ?

Réponse : Le Zarma ? C'est la langue des Hommes du Dandi[121]. Seulement voilà : nous le parlons mieux qu'eux. Mais c'était la langue des habitants du Dandi. Le fait est que le Zarma quand il arrive dans un endroit, adopte la langue des autochtones. Ainsi l'Arabe que Zabarkâne parlait initialement fut abandonné au profit de la langue haoussa, quand il arrive en pays haoussa. Et, il arriva à Mallé, parlant toujours le haoussa. Revenu dans ce pays, il y trouva les gens du Dandi c'est à dire les Mokolantché parlant Dandi il en apprit la langue. Mais il l'apprit si bien qu'il la parle mieux que les premiers locuteurs. D'ailleurs tu peux constater que de Gaya à Kandi, la langue zarma est encore appelée "parler du Dendi".

21. Q. : Donc, Zabarkâne part du Yemen, passe par "Djindjima", le Gobir, Adéramboukâne, et arrive à Mallé ; peut-on estimer le temps qui s'est écoulé depuis ?

R. : Oui ! Nous le savons.

Ce que nous ne savons pas, ce sont les durées des différentes étapes du voyage. Zabarkâne a quitté l'Arabie à l'époque du Prophète, alors que le Coran n'était pas encore complètement révelé ! d'où les difficultés que nous avons eues à avoir des lettrés musulmans zarma. Le Coran fut révelé à Mouhammadou en vingt-trois années ; il était en cours de révélation, quand Zabarkâne est parti. Or celui qui n'a pas vécu la Révélation, reste incapable de donner la zakat. C'est pourquoi le Zarma a tellement de peine pour s'acquitter de cette dime. Finalement, nous retenons que la Révélation a duré vingt-trois ans, que l'Hégire du Prophète a eu lieu il y a aujourd'hui mille quatre cents ans et neuf mois (en ce mois-ci). Si nous soustrayons de cent ans, vingt années, il resterait quatre-vingt ans. Ainsi il a mille trois cent quatre vingt ans que Zabarkâne est sorti de Médine. C'est le décompte auquel nous arrivons cette année, selon notre datation. Quant à la ville de Dosso, en cette année ci, cela fera mille cent soixante ans qu'elle existe.

Q. : Mille cent soixante ans, c'est la durée depuis la fondation de Dosso ? Depuis l'installation de Boukar, n'est-ce pas ? qui n'est celle des Sabiri ?

R. : Oui ! puisque les Sabiri n'avaient pas creusé de puits; la durée que je donne c'est celle depuis le creusement du premier puits.

Enregistrement: le 7/01/81 à Niamey.

---

(121)Région au sud du Zarmataray ; terme utilisé par les Zarma pour désigner le sud.

TEXTE III.

22. Question: La dernière fois que je suis venue ici, il y a quelque temps, je vous ai posé des questions pour lesquelles j'ai obtenu quelques réponses. Je ne vous ai toutefois pas demandé qui vous étiez ; et je crois, que lorsqu'on est à la recherche d'un savoir, il est bon de connaître l'identité de l'informateur ?

Réponse : C'est bien vrai ! C'est vrai !

23. Q. : Bien ! Alors comment vous nomme-t-on ?
R. : Moi ?
Q. : Oui !
R. : Saley Sandi
Q. : Saley Sandi, c'est votre nom ?
R. : Oui ! du quartier Dosso-Béri
Q. : Vous n'avez pas d'autre nom ?
R. : Moi ? Non !
Q. : Vous n'avez pas de surnom ?
R. : Si ! J'ai un surnom : on m'appelle aussi Yarima.
Q. : Il n'y en a pas d'autre ?
R. : Il n'y a aucun autre !
Q. : Quelle est la signification de Yarima ?
R. : Il désigne celui qui attend une investiture !
Q. : Et, quel est le titre que vous attendez ?
R. : La dignité de Sandi.

24. Q. : Votre nom est Saley Sandi m'avez-vous dit ; qui était Sandi ?
R. : C'était mon père !
Q. : Donc votre père était Sandi et, Sandi de qui était-il le fils ?
R. : Son père s'appelait Mâdé ; il fut Sandi également.
Q. : Et le Sandi Mâdé, de qui était-il le fils ?
R. : - du Sandi Talay !
Q. : Et le Sandi Talay, sait-on de qui il est le fils ?
R. : On le sait. C'est le fils de Bourahima.

Question: Et en ce qui concerne Bourahima ?

Réponse : Bourahima est le fils d'Aboubacar !

Q. : Et Aboubacar, de qui était-il le fils ?

R. : C'était le fils du Sandi Bâba.

Q. : Et le Sandi Bâba ?

R. : de Fôdi Bombêri.

Q. : Fut-il Sandi lui aussi ?

R. : Non ! Fôdi Bombêri, c'est ce que j'ai toujours entendu dire le concernant. C'est lui, qui les[122] a conduits ici à Dosso.

25. Question: Tout ce monde a été Sandi donc, à quoi correspond ce titre ?

Réponse : A leur départ de Mallé, les Zarma s'étaient querellés avec les Peuls ; c'est à la suite de cette querelle, qu'ils partirent. Ce fut l'exode. Au moment de ce départ, les Zarma parlaient la langue des Bambara. Le départ intervint après qu'ayant quitté la Mecque, les Zarma se soient rendus en Djenné. User d'une arme à jet, se disait "biri" dans la langue qu'ils parlaient alors. "Issa l'archer infaillible" était le Sandi.

Q. : C'était donc un titre qu'ils ont apporté du pays de Djenné ?

R. : Depuis le "Djenné" Oui !

26. Q. : Ce titre de Sandi, sait-on combien de personnes l'ont porté ici à Dosso ?

R. : Je viens de citer pour toi les Sandi de notre "Maison" ; mais d'autres lignées ont eu l'occasion de porter le titre, cela, nous le savons.

Q. : Quelles sont ces autres maisons ?

R. : Les noms que je t'ai donnés sont ceux de notre maison ; il y a eu la lignée de Tchiray. Tchiray lui-même, Ko-Tchiray a été Sandi ; il y eut le Sandi Mohibayzé.

Q. : Il s'agit de gens qui ont été Sandi de Dosso ici, n'est-ce pas ?

R. : Oui, Oui ! Ici à Dosso même. Après le Sandi Tchiray il y eut le Sandi Mohibayzé.

---

(122) Les hommes du groupe Sabiri.

Après le Sandi Mohibayzé, il y eut le Sandi Allo ;
Après le Sandi Allo, il y eut le Sandi Bâza.
Voilà, pour ce qui est de cette lignée.

Question: Bâza est le Sandi actuel n'est-ce pas ?
Réponse : Oui ! C'est lui qui est Sandi aujourd'hui !

27. Q. : Bien ! El Hadj, quel âge avez-vous aujourd'hui?
R. : J'approche la centaine d'années, sans l'avoir complètement atteinte ; il y manque cinq années.
Q. : Cela veut-dire que vous avez quatre-vingt-quinze ans ?
R. : Oui !
Q. : Vous êtes né ici à Dosso ?
R. : Je suis né ici-même et, exception faite de mon pélérinage à la Mecque. Je n'ai jamais passé vingt jours hors de chez moi.
Q. : Vous n'êtes allé en voyage nulle part ailleurs ?
R. : Nulle part ailleurs ! Je n'ai jamais fait provision d'eau.

28. Q. : C'est bien ! J'ai cru comprendre que la liste que vous avez dressée tantôt, était celle de vos "pères" qui ont été Sandi. Et du côté maternel, quel est votre patrimoine ?
R. : Du côté de ma mère, je suis de Têssa.
Q. : Existe-t-il un titre de chefferie à Têssa ?
R. : Oui ! Ils en ont une, qui n'entre pas dans le corps des cadres de l'administration. Les gens de Têssa possèdent en effet un tambour ancestral dont le titre est Zarmakoye. La chefferie de Têssa et celle de Harikanassou appartiennent à la même Maison.

29. Q. : Vous m'avez dit que vous Sabiri, êtes répandus dans tout le Zarmataray. Eh bien, cette dignité de Sandi, se rencontre-t-elle ailleurs qu'ici à Dosso ?
R. : La vérité, c'est que il y a eu des Sandi dans trois endroits ; mais la dignité reste fonction de la puissance de la chefferie installée dans l'endroit. Elle prend effet dans les institutions où le chef est puissant ; elle est inexistante ailleurs.

Question: C'est donc une fonction qui est liée à l'existence d'un Zarmakoye ?

Réponse : Oui le Sandi est un dignitaire qui fait partie du Conseil du Zarmakoye ; enfin c'était ainsi naguère ; à l'époque qui n'est pas celle des Annassara aujourd'hui. En ce temps-là c'était le Sandi qui intronisait le chef ; c'était lui qu'on consultait ; lui qui étudiait la question du choix du futur chef. Naguère ; pas aujourd'hui ! De nos jours ce sont les ministres qui intronisent ! Néanmoins, quand ils ont choisi leur homme, ils nous invitent encore aujourd'hui, à répéter notre rituel.

30. Enq. : Quand les Zarma quittèrent la Mecque c'est en "clans" entiers qu'ils s'en allèrent avez-vous dit ?

Q. Mais qu'est-ce qui a pu provoquer un tel départ ?

R. : Ah ! Cela, je l'ignore ; mais c'est tout le groupe qui émigra, de la Mecque. A cette époque-là ils voyageaient par bâteau ; un bâteau affrété par Mohammed. C'est de là qu'ils sont arrivés par voie d'eau jusqu'à Djenné. La plupart des gens qui vivent ici aujourd'hui sont venus d'Est. Puis ils sont allés vers l'Ouest, ensuite ils ont été reflués à l'Est.

31. Q. : Vous m'avez dit aussi que les Zarma à leur départ de Mallé étaient partis en même temps que Magan Soundjata jusqu'où a-t-il été du voyage lui ?

R. : Magan Soundjata est resté en Mallé ; tu ne m'avais pas posé de question là-dessus ; j'aurais fait débuter ma narration à partir de là.

Q. : Racontez moi tout de même cela ; et, depuis la Mecque au début des évènements, si c'était possible ?

R. : Tout est parti d'une querelle entre frères consanguins. Il se trouvait que la mère de Magan Soundjata était peule. A la suite de cette querelle, Magan Soundjata choisit le camp des Peuls. C'est cette querelle qui est cause du départ des Zarma de Mallé.

Q. : Mais quelle était l'objet de la querelle, et sur quoi portait le différend ?

R. : Quand un Peul et un Zarma sont amenés à vivre ensemble le Peul a tendance à traiter le Zarma comme esclave ; c'est cette

attitude qui est cause de la querelle. Au départ, c'étaient les jeunes qui s'étaient battus sur les bords d'un marigot. Et cette querelle entre jeunes, s'est étendue aux plus âgés. Les enfants s'étaient battus au bain parce que les jeunes Peuls quand ils avaient fini de se baigner allaient prendre les vêtements des jeunes Zarma qu'ils utilisaient pour s'essuyer le corps, en guise de serviette de toilette.

Question: Mais pourquoi se conduisaient-ils ainsi à leur égard ?

Réponse : C'était une lutte d'hégémonie ! et rien d'autre ! Et c'est elle qui poussa Soundjata, hors de Mallé. De là-bas il envoya un message à Zarmakoye Sombo ; plumes de perdrix, tessons de poterie, charbon de bois. Il fit porter le tout à Zarmakoye Sombo. Ce que voyant, ce dernier s'étonne : "Qu'est-ce-que ce fou m'envoie-là ?" demande-t-il. On lui dit : "Tu sais qu'on ne trouve les plumes de perdrix que sur les anciens sites de village de même que les tessons de poterie et les bouts de charbon de bois. Magan Soundjata te fait dire "Que si tu n'émigres pas, il fera brûler ta ville, laquelle sera réduite en cendres, et grattée par les perdrix. Soundjata, pendant ce temps, matérialisait son alliance avec ses oncles maternels. Les Zarma devant la supériorité numérique de l'armée d'en face, abandonnèrent Mallé.

32. Q. : Prirent en même temps le départ, ces Toubous qui vivent à l'Est et les Dogon(123). Voilà ceux qui s'en étaient allés tous en même temps ! Nous ignorons s'ils étaient parents ou pas. Mais ils partirent le même jour, en même temps.

L'armée de Magan Soundjata les ayant poursuivis et rattrapés ; c'est alors que l'on lançait à Issa, un fils de Bourahima : "Issa a biri". Et quand Issa décochait une flèche, celle-ci ne se perdait jamais. Elle faisait mouche toujours ; fut-ce sur un morceau de bois ou dans un bout de tige de mil.

---

(123) Qui eux aussi ont une tradition migratoire qui les font partir de l'Ouest.

33. Question: Ce déplacement se faisait-il à pied ? à cheval ? ou bien par un autre moyen ?

Réponse : C'était un voyage à pied[124] parce que entre leur départ de Mallé et leur arrivée à Sargane, il s'écoula de nombreuses années. Ils pouvaient rester deux ans dans certains villages, trois dans d'autres. Sur le chemin qui les menait à Sargane.

Le Zarmakoye Sombo mourut et ne parvint pas à destination. On intronisa le Zarmakoye Zarsiyaye qui mourut et n'atteignit pas Sargane. Puis on intronisa le Zarmakoye Goro qui lui aussi mourut en chemin sans parvenir à Sargane. C'est son fils le Zarmakoye Tagourou qui est arrivé à Sargane. A Sargane, le Zarmakoye Tagourou se fit l'hôte des autochtones et se maria chez eux. Au bout d'un certain nombre d'années, il y eut quatre fils : Hâli, Sadjam, Zamo-Sêga, Boukar. Zamo-Sêga est l'ancêtre des Zarma de la maison Tobili. De Sadjam descendent les gens de Djaboutchiriya, Sandiday et Gongay, trois villages.

Q. : Ces groupes là, constituèrent-ils des ensembles politiques ou pas ?

R. : En réalité, les pouvoirs dont il est question, relèvent tous de la même suzeraineté. Il y eut des Zarmakoyes certes ; mais c'étaient des chefs sans trône puisqu'ils étaient dépendants de Dosso. Il ne s'agissait de toute façon pas, de pouvoir qui dispensait du travail de la terre. C'était plus un titre honorifique et qui n'autorisait à convoquer personne. La chefferie zarma qui fut puissante ; qui eut : "de la flamme" c'est celle des descendants de Boukar. Boukar qui n'était qu'un cadet.

34. Q. : Un cadet ? Comment cela a-t-il été possible ?

R. : L'explication ? C'est que le Zarmakoye Tagourou étant devenu très âgé, seuls ses quatre fils se rendaient à leurs champs.

---

(124) Il faut signaler que treize ans plus tôt le même informateur avait fait user du fameux fond de grenier pour ce déplacement. (Voir Diouldé Laya "Histoire des Songhay-Zarmas" CRRDTO, Niamey - 1969.

Un jour le fils aîné Sadjam, dit à ses frères : "Comme vous le constatez, notre père se fait gâteux et nous fait honte devant nos épouses". Tagourou était en effet devenu si vieux, qu'il ne pouvait plus supporter le vêtement. Sadjam dit qu'il fallait trouver une solution qui élimine ce père devenu humiliant. Là-dessus, Sadjam sollicite l'avis de Hâli qui répond : "Je suis d'accord avec ce que tu auras décidé". Sadjam consulte ensuite Zâmo-Sêga qui dit : "Nous ferons comme tu dis". Puis Sadjam dit : "Boukar Benjamin, qu'en dis-tu, toi ?". Ce dernier se met à pleurer alors et refuse de répondre. Ils rentrèrent enfin à la maison, à la nuit tombante, ramenant du bois de chauffe pour faire du feu pour leur vieux père.

35. Puis le repas fut apporté. Il se trouvait alors, qu'en tant que benjamin, Boukar prenait ses repas avec le père. Quand le feu fut allumé et que l'on s'installa pour le repas, le père constatant que Boukar ne mangeait rien, l'invita à manger. Il repondit "Non !". Le père dit "Que se passe-t-il ?". Il répondit "Rien !" - "Qu'est-ce qu'il y a" dis-le moi entre nous. - "On a arrêté ta mort" dit-il - "Qui a arrêté cela ?" "Sadjam" - "Que représente-t-il ?" Il n'a pas les capacités pour me tuer". La nuit venue le père dit : "Boukar va en aviser ta mère et demande lui de me faire apporter sa couverture blanche". La couverture ayant été apportée, le père dit : "Va me chercher deux mortiers à grains". On apporta les mortiers. On les plaça ouverture contre ouverture, comme ceci". Puis on les recouvrit de la couverture blanche de manière à donner l'illusion d'une forme humaine.

36. Quand il fit nuit, le père alla s'accroupir dans un coin de la case. Cependant que Sadjam, donnait l'ordre à un de ses esclaves d'envoyer ses flèches sur la cible ainsi constituée. Bientôt, on ne vit rien, sinon une flèche qui vint se ficher en plein dans le mortier. Le père alors donna de la voix et dit "Minable ! tu ne peux m'abattre et tu viens de toi-même, de te couvrir d'opprobre ; d'anéantir tes chances d'accès au trône au moment où il me restait quarante jours de durée de vie sur terre".

37. Dans le courant de la matinée on fit résonner le Tambour qui se trouve en cette ville-même et qui était un tambour des Kallé. C'est-à-dire un tambour ayant appartenu aux autochtones que les Zarma avaient trouvé sur place à Sargane. On fit donc résonner le tambour et tout le monde se

rassembla. On avait entre temps élevé une enceinte autour des mortiers. Le père vint et donna l'ordre de les découvrir. Lorsque tous eurent vu, le père dit : "Voyez ce qu'Untel a fait ! Il ordonnait qu'on m'abatte cette nuit, alors qu'il ne me reste que quarante jours à vivre. Mais je fais ici le voeu que Sadjam ne puisse croître et se multiplier ! Dieu lui accorde pourtant de récolter du mil partout il le cultivera !".

- Toi Hâli, que ta Maison soit synonyme de dissension !
- Toi, Zâmo-Sêga, Dieu te garantisse ton autonomie propre !
- Et toi Boukar, Dieu fasse que tu demeures toujours, en mesure de convoquer tous les Zarma !

R. : Voilà ! que désires tu savoir d'autre ?

Q. : Eh bien ! Je voudrais demander, à Tambari-Baba(125), de qui il tient l'histoire qu'il vient de nous dire ?

R. : Je la tiens de deux de mes frères : Yarima Boukari et Sandi qui la disaient tandis que je restais constamment assis près d'eux. Et puis il y avait des hommes comme Wonkoye ; Wonkoye le fils de Samana ; des hommes comme Sandi et Atta-Baba de Kayan. A tous nous posions des questions sur l'histoire - alors. Ils la possédaient et la racontaient.

Enregistrement: le 13/09/81
à Dosso.

---

(125) Par respect pour lui, on ne nomme pas un vieillard par son nom propre ; en tous cas jamais en sa présence.

313
Bibliothèque Universitaire de Dakar
SECTION LETTRES

B I B L I O G R A P H I E

==========

B I B L I O G R A P H I E

I. Sur le monde Songhay-zarma

AG ARIAS A. : "Traditions historiques des Touareg de l'Imannan" - Niamey, CELHTO 1977

ARDANT DU PICQ : " La langue songhay (dialecte dyerma) " Paris, Larose, 1933

ARDANT DU PICQ : " Une population africaine, les Dyerma" Paris, Larose, 1933

BISILLIAT J. et LAYA D. : "Les Zamu ou poèmes sur les noms" Niamey, CNRSH, 1972

DIARRA F.A. : Femmes africaines en devenir. Les femmes zarma du Niger" Paris, Anthropos, 1971

"Cew Soney" Niamey, CRDTO, 1970

DUCROZ J.M. et CHARLES M.C. :"L'homme songhay tel qu'il se dit chez les Kâdo du Niger" Paris, L'Harmattan, 1978

DUCROZ J.M. et CHARLES M.C. : "Lexique Soney-Français
(Parler kaado du goronol)"
Paris, L'Harmattan, 1978

DUPUIS - YACOUBA : "Les gow ou chasseurs du Niger
(légende songhay de la région de Tombouctou)"
Paris, Larose, 1911

GADO B. : " Le Zarmatarey.Contribution à l'histoire des populations
d'entre Niger et Dallol Mawri "
Niamey, IRSH, E.N. N° 45, 1980

" Guide de transcription du Songay "
Gao, D.N.A.F.L.A., 1983 (Ronéo)

HAMA B. : " Sentences, Maximes et Proverbes "
Niamey, CNRSH

HAMA B. : " L'Essence du Verbe "
Niamey, CELHTO, 1978

HAMA B. " Histoire traditionnelle d'un peuple les Zarma- Songhay"
Paris, Présence Africaine, 1967

HAMA B. " Histoire des Songhay "
Paris, Présence Africaine, 1968

HAMA B. "Manta " in " La force du lait "
Niamey - sd - (ronéo)

HAMANI A. " De l'oralité à l'écriture, le Zarma s'écrit aussi "
Niamey, INDRAP, 1982

KARIMOU M. " Tradition orale et histoire
(Les Mawri zarmaphones des origines à 1898)
Niamey, IRSH, EN N° 39, 1977

KIMBA I. " Guerres et sociétés (les populations du Niger occidental au XIXe siècle et leurs réactions face à la colonisation, 1896 - 1906) "
Niamey, IRSH, EN N° 46, 1981

LAYA D. " Traditions historiques de l'Anzuru"
Niamey, CELHTO, 1977

LAYA D. " Traditions orales historiques des Gôlé "
Niamey, IRSH, Collection Langues N° 2, 1976

LAYA D. " Textes Songhay - Zarmas "
Niamey, CELHTO, 1978

MAIGNAN G. " La danse de possession Zarma - Songhay Mythe et quotidien "
in " Etudes Scientifiques ", Septembre 1981

NICOLAI R. " Sur l'appartenance du Songhay "
Nice, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines,
N° 28, 1977

OLIVIER DE SARDAN J.P. : " Concepts et Conceptions songhay-zarma "
Paris, Nubia, 1983

OLIVIER DE SARDAN J.P. : " Les sociétés Songhay - zarma "
(Niger - Mali)
Paris, Karthala, 1984

PERIE et SELLIER " Histoire des populations du cercle de Dosso "
Dakar, Bulletin de l'IFAN, XII, 1950

PROST R.P.A. " La langue Sonay et ses dialectes"
Dakar, IFAN, Mémoires N° 47 , 1956

ROBIN J. " Description de la province de Dosso "
Dakar, Bulletin de l'IFAN, 1947

ROTHIOT J.P. " Zarmakoy Aouta "
Université de Paris VII, thèse de IIIe cycle, 1984

ROUCH J. " Contribution à l'Histoire du Songhay
Dakar, IFAN, Mémoires N° 29, 1953

ROUCH J. " La religion et la magie Songhay "
Paris, P.U.F., 1960

ROUCH J. ZIKA D. LAYA D. " Le mythe de Dongo "
Niamey, CELHTO, 1983 (ronéo)

SIDIKOU A.H. " Sédentarité et mobilité entre Niger et Zgaret "
Niamey, IRSH, EN N° 34, 1974

SURUGUE B. " Contribution à l'étude de la musique sacrée Zarma - Songhay "
Niamey, IRSH, EN N° 30, 1972

WHITE KABA M. " Ebauche d'une grammaire du Zarma "
Niamey, INDRAP, 1983 (ronéo)

ZOUBER M.A. " Traditions historiques Songhay "
(Tindirma Morikoyra Arham)
Niamey, CELHTO, 1983

II. Ouvrages de méthodologie générale

BARTHES R. KAISER W. , BOOTH W.C. , HAMON Ph.
" Poétique du récit " Paris, Seuil 1977

BARTHES R. " S/Z " Paris, Seuil, 1970

BARTHES R. " Mythologies " Paris, Seuil, 1957

CALVET L.J. Chansons et Sociétés
Paris, Payot, 1981

DAFOND R. et GARDIS V. " Introduction à l'analyse textuelle "
Paris, Larousse, 1976

DUMEZIL G. " Mythe et épopée, l'idée des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens "
Paris, Gallimard, 1968

ELIADE M. " Aspects du mythe "
Paris, Gallimard / Idées, 1963

ELIADE M. Mythes, rêves et mystères
Paris, Gallimard / dées, 1957

FINLEY M.I. " Mythe, Mémoire, Histoire
Paris, Flammarion, 1981

GREIMAS A.J. " Eléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique"
in " Communications " N° 8, Paris, Seuil, 1966

HOMERE " L'Illiade "
Paris, GARNIER (Classiques), 1977

HOMERE L'Odyssée
Paris GARNIER - Flammarion, 1965

Séminaire " Méthodologie de la tradition orale "
(Communications), Niamey, CELHTO, 1981

LAYA D. " La Tradition orale - Problématique et méthodologie des sources de l'Histoire Africaine "
Niamey, CRDTO, 1972

ORTIGUES C.M. et E. Oedipe africain
Paris, Plon, 1966

PAULME D. "La mère dévorante - essai sur la morphologie des contes africains"
Paris, Gallimard, 1976

PERIE et SELLIER " Le Mythe du héros "
Paris Bordas, 1970

PROPP V. Morphologie du Conte
Paris, Seuil, 1965

RICHARD. J.P. Poésie et Profondeur
Paris, Seuil

TODOROV T. Poétique
Paris, Seuil, 1973

VERNANT J.P. Mythe et Société en Grèce Ancienne
Paris, Maspêro, 1974

VERNANT J.P. " Religion grecque - religions antiques "
Paris, Maspéro, 1976

III. Littérature Africaine

BELINGA E. " La littérature orale africaine "
Paris, St Paul (Les Classiques Africains), 1978

CAUVIN J. " La parole traditionnelle "
Paris, St Paul (Les classiques africains), 1980

DATIOKO O. M. " Contes et légendes Soninké "
Paris, Edicef (Fleuve et Flamme), 1978

DIENG(B.) L'Epopée du Kayor " - Vers une théorie littéraire du récit épique.
Université de Dakar, thèse de IIIe cycle, 1978

DUMESTRE G. et KESTELOOT L. " La prise de Dionkoloni " épisode de l'épopée bambara, racontée par Cissoko Kabiné
Paris, A Colin (Classiques Africains), 1975

EQUILBECQ F.V. " La légende de Sambot Guéladio Diégui, prince du Fouta "
Dakar - Abidjan, N.EA, 1974

FAIK - NZUJI M. " Kasala, chant héroïque luba "
Lubumbashi, Presses Universitaires du Zaire, 1974

JAHN J. " Manuel de littérature néo-africaine "
Paris, Resma, 1967

KANE Mohamadou " Essai sur les contes d'Amadou Coumba "
Abidjan - Dakar - Lomé, NEA, 1981

KESTELOOT L. L'épopée traditionnelle
Paris F. NATHAN, 1971

KESTELOOT L. DA Monzon de Ségou
(Tomes 1, 2, 3, 4) Paris, Nathan, 1971

KESTELOOT L. Le Mythe et l'Histoire
dans la formation de l'Empire de Ségou
Dakar, IFAN, 1980

KESTELOOT L. " Langue française et Langues nationales dans l'analyse des
contes traditionnels africains "
Dakar, C.I.L.F. Mars 1976

KESTELOOT L. DIENG B. et SALL L.
"L'Histoire, le Mythe et leurs mystères dans la tradition
orale africaine. Un exemple - Ndiadiane Ndiaye et la fondation
des royaumes Wolof ".
&Dakar, Colloque du PEN Club International, 1983

LAYA D. " La Voie peule "
(solidarité pastorale et bienséances sahéliennes)
Paris, Nubia, 1984

LY A. " L'Epopée de Samba Guéladjo - Jegui "
Université de Dakar, thèse de IIIe cycle, 1978

MEILLASSOUX C. DOUCOURE L. SIMAGHA D.
" La légende de la dispersion des Kusa "
Dakar, IFAN, 1967

NIANE D.T. " Soundjata ou l'épopée mandingue "
Paris Présence Africaine, 1960

OKPEWHO I. " The Epic in Africa "
New York, Columbia University, Press, 1979

SENGHOR L.S. " Liberté 1 (Négritude et Humanisme)
Paris, Le Seuil, 1964

SEYDOU C. " Silamaka et Poullori "
Paris, A Colin (Classiques Africains), 1972

SEYDOU C. " La geste de Ham - Bodédio ou Hama Le Rouge "
Paris, A - Colin (Classiques Africains), 1976

SMITH P. " Le récit populaire au Rwanda " Paris, Armand Colin
Classiques Africains 1975

TANDINA M.O. " Une épopée Zarma - Wangougna Issa Korombéizé Modi ou Issa Koygolo " Mère de la Science de guerre "
Université de Dakar, thèse de IIIe cycle, 1984

TERSIS N. " En suivant le calebassier "
Contes Zarma du Niger
Paris, Edicef (Fleuve et Flamme), 1979

IV - Histoire et Culture Générale

"Actes du Colloque de Niamey "
Paris, Association SCOA, 1977

"Actes du Séminaire de Niamey
Paris, Association SCOA, 1981

BATHILY A. " A discussion of the tradition of Wagadu With some reference to Ancient Ghana "
Dakar, Bulletin de l'IFAN,
t 37, serie B. 1975

BATHILY A. "L'Empire du Ghana - Légende du Wagadu
Paris, Association SCOA, 1977

BATHILY A. et MEILLASSOUX C. " Lexique Soninké - Erançais "
Dakar, CLAD, 1976

BOYER G. "Un peuple de l'Ouest Soudanais - les Diawara "
Dakar IFAN, Mémoire N° 29, 1953

CAMARA L. "Maître de la parole (Kouma la fôlo Kouma)
Paris, Plon, 1978

CAMARA S. " Gens de la parole "
Paris, Mouton, 1976

CHAPELLE J." Nomades Noirs du Sahara "
Paris, Plon, 1957

CISSE Y. T. " L'Empire du Mali, Mansa Kankoum Moussa le pélerin "
Paris, Association SCOA, 1977

CISSOKO S.M. " Documents d'Histoire de l'Ouest Africain pour l'enseignement secondaire "
Paris, Présence Africaine, 1965

CISSOKO S.M. " Famines et épidémies à Tombouctou et dans la boucle du Niger du XVI au XVIIIe Siècle "
Dakar, IFAN, 1968

CISSOKO S.M. " Histoire de l'Afrique Occidentale
(Moyen-Age et temps Modernes - VIIe Siècle 1850)"
Paris Présence Africaine, 1966

CUOQ J. " Recueil des Sources Arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIIIe au XVIe Siecle" Paris, C.N.R.S., 1975

DIALLO T. " Les Institutions politiques du Fouta Dyallon au XIXe siècle "
Dakar, IFAN, 1972

DIOP Ch. A." L'Unité Culturelle de l'Afrique Noire"
Paris, Présence Africaine, 1982.

DINET et BEN IBRAHIM El. hadj S. " La vie de Mahomet Prophète d'Allah "
Paris, Ed. d'Art les Heures Claires

FOURAGE G. et VANOYE J. " Le passé du Niger de l'Antiquité à la pénétration française " (Tomes 1 et 2)
Niamey, INDRAP, 1973

HAMA B. " Enquête sur les fondements et la génèse de l'Unité Africaine
Paris, Présence Africaine 1966

HAMA B. " Essai d'analyse de l'éducation africaine "
Paris, Présence Africaine, 1968

HAMA B. " Histoire du Gobir et de Sokoto "
Paris, Présence Africaine ", 1967

HAMA B. " Recherche sur l'histoire des Touareg sahariens et soudanais "
Paris, Présence Africaine, 1967

HISKETT M. " The development of Islam in West Africa "
London, Longman, 1984

KATI M. " Tarikh El Fettach "
Paris, Adrien - Maisomeuve 1964

KONARE BA A. " Sonni Ali Ber "
Niamey, IRSH, EN N° 40 1977

LANGE D. " Le Diwan des sultans du Kanem/ Bornu chronologie et histoire d'un royaume africain "
Wiesbaden, F. Steiner, 1977

" Labarin Tamimunddari "
Zaria, Northen Nigerian Publishing Company Ltd

LEVI - STRAUSS C. " La pensée sauvage "
Paris, Plon, 1962

LEVI - STRAUSS " Race et Histoire "
Paris, GONTHIER, 1961

LY-TALL M. " Contribution à l'histoire de l'Empire du Mali (XIIIe - XVIe Siècle)
Dakar, NEA, 1977

MALEY J. " Etudes palynologiques dans le bassin du Tchad et paléoclimatologie de l'Afrique Nord tropicale de 30000 à l'époque actuelle "
Paris, ORSTOM, 1981

MANE M. " Contribution à l'histoire du Kaabu des origines au XIXe siècle "
Dakar, IFAN, 1968

MONTEIL V. " Al Bakri . Routier de l'Afrique blanche et noire du Nord - Ouest "
Dakar, IFAN, 1968

MONTEIL V. " L'Islam Noir "
Paris, Le Seuil, 1964

MOUMOUNI A. " L'Education Africaine "
Paris, Maspéro, 1967

OBENGA Th. " L'Egypte et le reste de l'Afrique Noire " (Conférence)
Niamey, Mars 1982

RODINSON M. " Mahomet "
Paris, le Seuil, 1961

ES - SADI " Tarikh Es - Soudan "
Paris, Adrien - Maisonneuve 1964

SOUMARE M. " L'Empire du Ghana "
(Récit de Diarra Sylla)
Paris, Association SCOA, 1977

INRAP. " Les Plantes du Niger "
Niamey, Etudes et Documents N°110, 1977

L E X I Q U E

L E X I Q U E

La nécessité d'élaborer un lexique relatif au présent corpus, s'est imposée à nous pour trois raisons :

1°) Le fait que nous avons découvert au cours de la transcription de ces textes, des mots qui nous étaient inconnus et qui étaient absents des lexiques présentés jusqu'ici sur la langue des Zarma.

- C'est le cas de daala signifiant base au sens où les corsaires qui sillonnaient jadis les mers avaient un port d'attache. C'est que la vie de semi-nomadisme qui est quelquefois celle des habitants du Sahel, leur impose à eux aussi de se donner un point d'attache sans doute en attendant leur complète sédentarisation. Il faut souvent parcourir de grandes distances pour s'assurer le manger et le boire en effet.

- C'est également le cas de daw. Cette offense qu'il est nécessaire de renvoyer dans le camp adverse afin de n'en être pas marqué.

2°) Le fait que nous ayons rencontré des mots usuels dans des acceptions qui nous ont parues plus rares. C'est pourquoi nous avons traduit, par exemple Buyaaci Beero par Bouyatchi Premier et non par Bouyatchi le Grand ou Bouyatchi l'Aîné.

3°) L'espoir enfin que les mots redonnés dans leur contexte d'emploi, explicite un peu mieux les raisons de nos choix pour la traduction.

Le lexique qui va suivre ne comportera par conséquent que le vocabulaire du corpus, abstraction faite de tout fait grammatical sinon pour indiquer la nature du mot (1) pour le substantif , (2) pour le verbe , (3) pour l'adjectif , (4) pour la postposition,lorsque nous avons affaire à un terme qui se présente sous ces différentes natures.

Pour les informations, les lecteurs voudront bien consulter :

- Ducroz et Charles : Lexique Songhay-Français
- Olivier de Sardan : Concepts et conceptions Songhay-Zarma.

A

alaahara — Univers des morts

"Amma i ne andunya nda alaahara kulu ni wane no" (Vers 653 - 654).

alaamisi — jeudi

alfa — lettré musulman ; marabout

alfatiya — première sourate du Coran ; appel à la bénédiction

alman — bétail ; fortune

"Andunya alman mo hari kaano no ; hari bisante mo no" (Vers 26 - 27).

aloomar — longévité ; espérance de vie

Anne — animiste

arkusu — personne âgée

aru — mâle - homme

ayyo, oho, oo — Oui

Azawa kambe — le côté de l'Azawak ; c'est-à-dire le Nord pour le monde zarma où la direction se dit également "Teenay kambe" soit la zone des dattiers.

B

ba ne serait ce que ; pas même

"Ay ne haa, Zabarkann ce mana kala taamu ba
ba ba ce fo".

ba a) aimer ; apprécier

"A ga ba Annabi diina
Amma nga nda a mana ti afo" (Vers 638 - 639).

b) abonder

c) valoir plus ; être meilleur ; être préférable

"Ba kaŋ a mana zumbu
A ga ba borey kaŋ zumbu" (Vers 593 - 594).

baaba père

baaba ize taray rivalité ; telle celle

qui oppose entre eux autour de leur patrimoine commun "des frères patrilinéaires" où celle qui à en croire le texte Annexe III, opposa en Mallé les Zarma à leur frère Magan Soundjata.

"baaba ize taray hanje day no""(T III parag.).

baani santé ; paix

baaru (v. kabaru)

bagu briser (objets ayant une contenance).

bambata — gros, volumineux

ban — prendre fin ; épuiser

"Han din hane, boro kaŋ kaaru nda safari,
safaro ban ;
boro kaŋ kaaru nda yaarutaray
yaarutara ban" (Vers 768 - 771).

bana — rendre la pareille ; payer

"A koy ka wi Malle koyzey ra ka bana" (parag. 8)

banda — 1. postérieur ; dos ; descendance.

"Bolombooti bando wo ka ci Dawsaney" (Vers 543).

4. derrière ; après.

bangu — étendue d'eau non courante (mare, lac bras mort d'un cours d'eau).

bankaaray — vêtement

bannya — esclave. Il faut cependant dire ainsi que le souligne Jean Pierre Olivier de Sardan que le statut d'esclave couvre d'importantes différenciations. On y distingue notamment : les horso parmi lesquels se recrutent les bannya beeri.

bannya beeri

"Parmi ces horso, dépendant de familles aristocratiques qui possedaient beaucoup d'esclaves, on respectait particulièrement le doyen, né dans la famille dont l'autorité ne s'exerçait pas seulement sur les autres captifs mais aussi sur les jeunes nobles".

bari	cheval
batame	lieu dégagé ; aire circonscrite

A ne "To sono boseyo cire no ay ga haabu ga te ay foori batama". (parag. 42).

bara	être
bara nda	avoir ; posséder ; détenir
bare	retourner - transformer
barma	grenier
barma daba	secko circulaire servant d'assise au grenier. C'est là l'appareil que les Zarma emprunteront pour leur fuite aérienne.
barzu	cravache
bay	connaître
beena	le haut - ciel
beene	en haut

beerandi — rendre plus grand - honorer

beeray — grandeur

"Zarma fo beeray day no ga afa beerandi" (parag. 2).

beere — grand frère ; grande soeur

beeri — grandir, se développer

grand aîné

bibandi — rendre noir

bine — a) coeur
b) courage

biniyay — attrait qui porte vers un bien appartenant à autrui et dont on n'a pas un besoin essentiel

bisa — dépasser ; aller plus loin ; surpasser

biya — partir de bon matin

boŋ — tête - sommet

bonkooni — souverain ; roi ; empereur

boori — 2. embellir - être beau ; être bon

3. beau - bon - bien.

booriyandi — rendre meilleur

"A ne Tobili se : ni mo Irkoy ma ni koytaray fay-fay ; ba fu fo no, i ma daŋ Zarmakoy. Amma i ma si ne: Irkoy ma booriyandi" (parag. 12).

boro	individu - personne
bosaynya	Tamarinier
boy	conduire, en menant devant soi
bu	1. mort "bu mana koy ka ka ni ga mo" (V. 23).
	2. mourir
buuko	mort - cadavre
buuno	menu ; négligeable .

C

cabe — montrer

cafari — incroyant

cale — compagnon - camarade

calle — feuillet ; strate

care — l'un, l'autre

ce — appeler ; dire la louange ; convoquer

"Ifo sabbay ganda se
I ga koyze ce
A ga nga boŋ te buuko" (Vers 20 - 22).

ceeci — chercher

ciin — nuit

ciine — langue ; langage ; parler

ciiti — procès ; jugement

"I si jingar ; i si ba nda Irkoy ciiti"

cilili — "pousser des you-you" selon R.P. Prost ; célébrer ; reconnaître la préséance

"Garaasa ka
A cilili Sombo se" (Vers 512 - 513)

cimi — vérité

cindi	1. reste - reliquat
	2. rester en plus
cina	construire - bâtir
curkosu	dejeûner.

D

da (condition) : si ; dans le cas où

daabu fermer - recouvrir

daala repaire d'animal fauve ; base ; point d'attache habitat

"Yakuuba Zabarkaan
A goro ga nga daala sinji" (Vers 670 - 671)

daaru sauter ; passer outre ; se situer au-delà

daba socle ; assise ; base

dagu arracher de terre

dana être aveugle - devenir aveugle

dake arriver après dans une liste, un classement etc...

dandi kambe direction du Dandi : le sud pour le pays Zarma.

danji feu ; flamme ; puissance

"koytara kaŋ te danji" (Ta III parag. 37).

dangala paillasson servant à fermer l'entrée de la maison ; protection.

daŋ mettre ; insérer

darandi causer la perte ; induire en erreur

daray perdre, égarer.

darayyan	perte - erreur
deede	1. récit 2. raconter, narrer
di	voir
di	brûler, s'enflammer
di	attraper
diina	religion
dira	marcher ; partir
dirakasin	compagnon de route
diraw	marche ; départ
do (postposition)	à ; chez ; auprès de
do (2)	a) descendre d'une hauteur vers quelque chose. "I ga ziibey sambu no ka ka ka za Zarmey izey zaarey ka ngey gahamey tuusu ga dini i ma do ka nyumey" (Vers 428-430). b) invoquer la protection, le secours "I do ni ga, i go ni ga Zarmey kulu kaayo" (Vers 907 - 908).
donda	mépriser
dondacaray	mépris
dondon	apprendre
doonay	habitude.
dooni	chant
dumi	race.

F

faaba — secourir

faafagu — "carré d'étoffe que les femmes portent au coin de leur pagne, et rejeté sur l'épaule" R.P. PROST

Sans doute fait-il aussi office de serviette pour essuyer la sueur du dos d'où son emploi dans le texte IV.

"I kwaayey din no i ga sambu
nga ti i faafagey" (Vers 927 - 928).

fandu (1) — van

fandu (2) — colline

"A ne bay kulu kaŋ ta
ni zaara koyo di fando
ay ga ay yaajo daŋ ni ra" (Vers 452 - 454).

fansi — creuser ; forer

far — cultiver

fatta ou farta — sortir

fay — partager, séparer, interposer

"A na haaji mo fay hangasiney ga" (Vers 451).

fayyan — partage, séparation, partition

feeji — mouton

feerante — ouverte - épanouir

feeri ouvrir - délier

"Da i mana kande ize wayo, a ga feeri" (Vers 385).

fiji enterrer, ensevelir

filaana (1) un tel

(3) tel

fo un

follo ŋ seul

follonku unique

fondo chemin - voie

fongu se rappeler ; se souvenir

fonnay apercevoir, voir de loin

foolo saccoche ; vésicule

foori jeu

fooru jouer ; s'amuser

fun sortir de : émaner : germer

fundi souffle vital ; vie

"a ne a se : si sambu ni fundi" (Vers 446).

fune trou

furku de peu de valeur

"Da bora na himandi danga boro furkuyan no,
han din hane i ga aran yanje,
han din hane i ga tun ka dira" (parag. 15).

furu laisser tomber

futu (2) se fâcher

(3) coléreux

"Da boro na di, da ni futu
niisi nda mundi no ga ka" (Vers 29 - 30).

fuume nombril - centre - origine.

G

gaanu danser

gaaray chasser

gaari selle

gaayi tenir ; retenir

gaham corps

"I ga fatta no ga Zarmey izey bankaarayey sambu
ga ngey gahamey tuusu" (Vers 698 - 699).

game (postposition): entre

gamsa gamsanya arbre "parinarium macrophillium" ; fruit de cet arbre.

gana a) suivre

b) obéir

" a ne hala i mana gana,
A ma tangam nda ey" (Vers 602 - 603).

ganaw 1. a) butin de guerre (J. P. Olivier de Sardan)
b) convoi
c) exode

"A te handu iyye i mana izo ha
Han din hane no a na nga ganawo haw" (Vers 405 - 406).

2. déménager en groupe - partir en convoi.

ganda — 1. le bas - le dessous

4. en bas ; en dessous

gande — poitrine

"Dakalkala ka ci laarabanci ga, *gande beeri koy* ;
a ganda no ga beeri" (Ta II, parag. 19).

ganji — a) brousse

b) génie

"ganjo ka go bango boŋ
A se no i ga ne Zarma" (Vers 422 - 423)

gar — trouver ; se trouver que

garu — mur ; maison de banco

gasi — trembler

gofornama — gouvernement - gouverneur- le pouvoir issu du système colonial européen.

gomni — bienfait

"Da a goro ganjo ra
hangasiney ma a ŋwa ;
da a ka kwaara
a mana gomni te hincin kalikoyey se" (Vers 516 - 519).

goro — s'asseoir - s'établir

guna — regarder

gunde — a) ventre

b) grossesse.

H

ha 2. a) demander ; s'enquérir

b) "prier ; faire des actes propitiatoires ; demander par la magie ; pratiquer la divination" (Olivier de Sardan).

"Han din hane no ngey mo
koy ga ngey toorey ha
ga ka ga Zabarkaan ŋwa" (Vers 612 - 614).

haarandi faire rire

haaru rire

habu 1. a) marché

b) semaine

haggoy faire attention

haggoy nda prendre soin

hamni kwaaray vieillard (de "hamni - cheveu et kwaaray - blanc").

han jour (unité de temps)

hane jour faisant date

handu a) lune

b) mois

hangan écouter - être à l'écoute ; être dans l'attente

hangan être dans l'attente

hangasin camarade ; compagnon

hanna — aller de nuit ; faire de nuit

hanno — beau ; bien

hanse ou hinse — arranger, réparer

hanse ka — expression de l'insistance

"yeejo hanse ka naasu ; a bi tik, tik, tik" (parag. 32).

haray — 1. faim

haray — 2. avoir faim

harram — 1. interdit religieux

2. renier de façon irremédiable

hare — direction

hargu — froid

hari — affaire - chose

hari — eau

hasay — oncle maternel

haw — bovin

haw — attacher - lier

haw nda — ourdir - tramer

haway — tante paternelle

hawru — 1. dîner

hawru — 2. manger le soir, dîner.

hasaraw accident ; catastrophe

"nga beero wo, hasaraw no a te" (Vers 842 - 843).

hay donner naissance

hay tirer sur - frapper à l'aide d'une arme de jet.

hayyan accouchement - portée

hayyan tir

"Sanno ka i kande hayyan ma ka ci "biri" (parag. 8).

hayni mil

he crier - pleurer - implorer

"han din hane no ngey mo
koy toorey he ka a wa" (Vers 374 - 375).

heemar saison des récoltes

hi pirogue

hiijandi mariage

hiijay mariage

hiiji se marier

himandi traiter de - traiter comme

hin 1. pouvoir

2. pouvoir

hina	capacité ; possibilité ; puissance ; pouvoir
hincin	chèvre
hinne	seulement
hollay - follay	génie
humburu	mortier à écraser le grain
hunkuna	aujourd'hui .

I

idda	viduité ; delai de viduité
Irkoy	Dieu.

J

jam — exclamation pour éloigner ; ce qui est agréable

jama — foule

jandi — 1. a) récitation

b) conte

2. dire des incantations

"a ga jandi a ga daba kar" (Vers 968).

jaraw — bagage - portée

jaw — 1. soif

2. avoir soif

jare — porter - transporter

jiiri — année

jin — arriver avant

jina — premier

jinay — chose ; bagage

jinde — cou

jingar — 1. prière

2. faire ses prières

jirbi	sommeil - jour
jirbi	dormir
jisi	poser - déposer
jisima	oseille de Guinée.

K

ka venir

ka nda apporter

kaayi a) grand parent

b) ancêtre

kabiya interdit totémique

kabaru nouvelle ; avis ; information

kaanu 2. être agréable

3. agréable - bon.

kabay emmener avec soi

kabu compter, dénombrer

kabuyan compte ,numération

kakaw 1. discussion

2. a) discuter

b) contredire - désobéir

"Aran hayyan ka ka sono, ay kan ci aran beero,
aran mana ay kakaw" (parag. 37).

kalikoy possesseur de parc à bestiaux

kambe main, bras ; direction

kangaw	fruit de palmier doum ; l'arbre lui-même
kanandi	coucher ; calmer
kani haway	passer la nuit sans dîner
kar	frapper
karkara	scarification ethnique
kay	tresser ; tisser
kay	debout
kayna	2. rapetisser
	3. petit ; peu
kokorbe	arbre "Combretum glutinosum"
kom	ravir ; prendre de force
kongu	feuilles de palmier
koogu	2. sécher - devenir aride - tarir
	3. sec - aride
kooma	bosse
kooro	hyène
korte ou kotte	pratique magique
korte kooni	adepte des pratiques magiques
kosu	arracher
koy (1)	propriétaire ; maître ; chef
koy (2)	aller

koy nda	emporter
koy ize, koyze	prince
kumna	trouver quelque chose qui se trouve hors propriété (objet perdu par exemple).
kuri	sang
kurma	batifoler ; nager dans l'eau
kuru	paître
kuuku	long
kuuyan	longueur - hauteur
kwaara	agglomération
kwaaray	1. la couleur blanche 2. être blanc ; blanchir 3. blanc.
kwaaraboro	conjoint.

L

laabu — terre ; pays

laalo — mauvais ; dangereux

"A go nda nga bannya beeri fo kan se i ga ne Almin
bora din ga ti kottekooni laala" (Vers 766 - 767).

laasaabu — 1. comptabilité; calcul ; analyse

2. compter ; calculer

laawal — voie ; trace laissée

lakkal — intelligence ; réflexion ; bon sens ; tact

lakkal zaaray — absence de mesure.

M

maasu — gratter la terre du bout d'un membre ou à l'aide d'un instrument.

maasu maasu — gratter légèrement la terre

mafaari — origine ; cause

margu — assembler ; réunir

mate — comment ? vraiment ?

may — régir ; commander

mayray	commandement
mehaw	jeûne du Ramadan
meemun	petit bétail
me	bouche ; ouverture ; extrémité
me waani waani	dissension

"A na kongu feeranta din , calla kan feeri din
a ne : me-waani-waani ! a ne nga no iri ga te" (parag. 37).

meetar	mètre
minisi	ministre
miila	réflexion
misa	façon ; ressemblance
mongo	se revéler impossible
mooru	s'éloigner
mundi	larme
muraadu	besoin ; entreprise ; préoccupation
muudu	mesure de capacité pour environ 450 g de grains.

N

namaari — arbre "banhinia rufrescens"

nangu — lieu ; endroit

naasu (2) — engraisser

(3) — gras.

naŋ — arrêter ; cesser une activité

ne (2) — dire

ngo — interrogatif (expression de la craindre)

niine — nez

niisi (1) — morve ; glaire

(2) — se moucher

no — donner ; offrir

nooru — cauris servant de monnaie naguère et argent monnaie aujourd'hui.

nya — mère

nyajin — engager franchement

" A na kambe nyajin taaso ra" (Vers 731).

nyum — laver quelque chose

nyuma — faire la lessive

nyumay — laver le corps ; se laver.

ŋ

ŋ wa — manger ; gagner ; battre un adversaire

ŋ waaray — quémander ; solliciter

ŋ waari — nourriture.

p

pat — jusqu'à épuisement ; complètement

patte — projeter contre

"A na patte nda yaaji fa
a kaŋ ; a bu" (Vers 449 - 450).

s

saaji — brousse

saaray — tombeau ; sépulcre

saawara — conseil ; conciliabule

saba nda — se trouver que ; trouver que

sabbay — ; en raison de

safari — médicament ; remède ; charme magique

sah ou saya — faveur divine ; chance

sahaba — compagnon du Prophète Mahomet

sanda — comparable à

sanku — à fortiori

sanni — parole ; parler

sara — gâter : détériorer - détracter : éreinter

"Ni koy salaŋ i se
ka iri sara" (Vers 229 - 230).

sari — badine

"A koy kokorba do ; a ka kokorbe sari" (parag. 23).

sarre — faire passer à travers pour un liquide ou des grains par une ouverture intentionnelle ou accidentelle faite dans un récipient.

"Jisima go no ga sarre" (Vers 971).

say — éparpiller

sinji — ficher en terre ; implanter

sintin — débuter ; commencer

sobay — aller ; s'en aller ; continuer

sogo (2) — être beau ; embellir

(3) — beau physiquement.

soŋo (1) — (mot employé par l'informateur du texte VII et attribue aux Songhay) : palefrenier dont la fonction est d'ouvrir la voie en marchant devant le cheval du roi. (Voir "Zaji")

soŋo (adverbe de temps): maintenant - présentement

soola se préparer

sorro ligne tracée ; reprise d'une action.

"A ma nga borey ce ga waazu
hala sorro yagga" (Vers 600 - 601).

sosoro visser

subu (1) a) herbe ; paille

b) air musical.

suuru prendre patience ; se calmer.

T

ta — prendre ; reprendre

taabandi — faire souffrir ; donner de la peine

taafe — pagne ; spécialement le vêtement de femme

taali — faute ; mal

taari — mensonge

taasi — sable

taayan — couture

taba — tabac

talaka — sujet ; pauvre

"I ne koyzey ma za koyzey zaarey
talakey mo ma za talakey zaarey" (Vers 442 - 443).

tam — esclave

taŋ — lâcher ; laisser aller

tangam (1) — combat

(2) — combattre

tangari ou taari — mensonge

tanka — empreinte laissée ; trace

tan ka zooru — aller et venir

taray — extérieur

tasaba (1) — chapelet

(2) — égrener le chapelet

teera — fait ; acte

tik (onomatopée) — complètement noir

to — s'accomplir ; atteindre une limite

ton — brûler ; faire brûler

toora — grand de taille (personne)

tooru — fétiche ; idole

tubal — tambour de guerre

"Zarmey go nda tubal iyye han din hane" (Vers 459).

tuguray — cachette

objet caché

tun — se lever ; s'élever

ture — se rebeller

turu — tresser ; natter

tuubi — 1) demander pardon

2) se convertir (à l'Islam dominant)

tuurinya — arbre

tuusu — effacer ; essuyer.

W

waani	savoir
waani	séparé
waasi	hâte
wahay	captive épousée par un homme de condition noble ou simplement libre.
waazu	enseigner la religion ou la marole ; prêcher
Wali	Saint musulman
Wallahi	Par Dieu !
wande	épouse
wandiyo	jeune fille
wangaari	guerrier
wangu (1)	guerre
(2)	faire la guerre ; guerroyer ; combattre
wayboro	femme
waykuuray	situation d'une femme devenue libre des liens du mariage.
wayme	soeur pour un homme
wayno funay	Est

wayno kaŋay	Ouest
wi	tuer
windi	concession familiale ; enceinte
windi	tourner : faire le tour
wiiza	terme redondant formé de "wi" et "za" signifiant tous deux : or ; alors que
wura	or (métal).

Y

yaaji	lance
yaarutaray	bravoure
yanje	querelle ; différend
	se quereller ; se battre
yarda, yadda	être d'accord
yay	être frais ; se calmer
yaw	étranger
yeeji	taureau
yumba	feu ; flamme.

Z

za	à partir de
zaari	journée
zabana	époque
zagu	regarder en arrière en tournant la tête
zaji	palefrenier ; page (selon Olivier de Sardan)
	homme à pied qui ouvre la marche pour la monture du chef.
zakka	dîme telle que fixée par le Coran
zangu	cent ; centaine

zanka	enfant
zay	voler - dérober
zeeno	vieux ; âge
zeenu	vieillir
zeeri	jeter à terre ; abattre
ziibi	saleté ; malpropreté
ziji	gravir ; monter
zollo	gourde : faite du fruit évidé d'une cucurbitacée commune.
zongo	quartier où se s'établissent souvent dans une ville, les non autochtones.
zooru	aller d'une traite
zugu	bouquet
zulu	terme technique de la fabrication du secko et qui consiste à rallonger les tiges tressées par de nouvelles.
zumbu	descendre
zuray	course
zuru	courir .

Bibliothèque Universitaire de Dakar
SECTION LETTRES

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

1. PROBLEMATIQUE DU SUJET 1

1.1 Le problème des sources 5

1.11 Les djassaré 5
1.12 Les marabouts 7
1.13 Les notables 8

1.2 Les difficultés de transcription 9

1.21 Alphabet 10
1.22 La transcription des voyelles 11
1.23 Le problème de l'élision 12
1.24 Le problème de l'instabilité de la voyelle a/e 13
1.25 La vélarisation de la voyelle nasale 14
1.26 Composition et segmentation des mots 14

1.3 Les problèmes de traduction 15

1.31 L'expression du passif en Zarma 16
1.32 L'expression de l'impersonnel 17
1.33 Traduction de concepts spécifiques 18

2. LA SOCIETE ZARMA

2.1. Composition territoriale du Zarmataray 20

2.11 Le Zarmaganda 20
2.12 Le Tondikandjé 20
2.13 Le Zarmataray 21

2.2. L'organisation administrative et politique 23

2.21 Les données politiques 23
2.22 L'organisation administrative 28

2.3. Les activités économiques 30

2.4. Les croyances des Zarma 34

3. PRESENTATION DES TEXTES 39

3.1. Les textes 39

3.11 Les textes poétiques 39

3.111 Texte I: Tilwâti 39

a) le vocabulaire 41
b) le rythme 42

3.112 Les textes II et III "Zabarkâne" 43

a) La musique d'accompagnement "Manta" 43
b) L'utilisation du Soninké 45
c) Le découpage du texte 46

3.113 Texte IV: "Mâli Béro" 47

3.12 Les textes en prose 47

3.121 Texte V : Zabarkâne 48
3.122 Texte VI: Sombo et Zabarkâne 48
3.123 Texte VII/ Mâli Béro 48

3.13 Les interviews 49

3.2. Les techniques du récit 50

3.21 Le récit introductif 50
3.22 L'appel à l'auditeur 50
3.23 Les procédés mnemotechniques 51
3.24 Les images 52

3.241 La comparaison 52
3.242 La métaphore 52
3.243 La métonymie 52

3.25 Les éléments épiques 54
3.26 L'humour 56

DEUXIEME PARTIE : CORPUS

2.1. Texte I : Tilwâti 63
2.2. Texte II : "Zabarkâne" 89
2.3. Texte III: "Zabarkâne" 105
2.4. Texte IV : Mâli Béro 127
2.5. Texte V : "Zabarkâne" 139
2.6. Texte VI : Sombo et Zabarkâne 149
2.7. Texte VII: Mâli Béro 159

TROISIEME PARTIE : ANALYSE 175

3.1. Le cadre spatio-temporel 177

3.11 Le tableau comparatif 177

3.111 Elaboration du tableau 177
3.112 Commentaires 193

3.12 Les itinéraires 197

3.121 Dans l'espace 197

3.1211 La branche est-ouest 197

3.12111 La voie par la Vallée du Nil 199

a) L'étape éthiopienne 199
b) L'étape égyptienne 202

3.12112 La voie sahélienne 203

1. Le passage par Djindjima 204
2. L'étape du Gobir 204
3. L'épisode d'Adéramboukâne 205

3.12113 Le séjour en Mallé 207

1. Première hypothèse 208
2. Deuxième hypothèse 211
3. Troisième hypothèse 212

3.1212 La branche ouest-est 214

3.122 Dans le temps 215

3.1221 Le VIIe siècle et l'avènement de l'Islam 215
3.1222 Le XIe siècle et la défaite de Ghana 217
3.1223 Le XIIIe siècle et le renforcement du Mali 218
3.1224 Le XVe siècle et la prise du pouvoir par les Askia 220

3.13 L'environnement géo-politique 223

3.131 Les Zarma et les Arabes 223
3.132 Les rapports avec les Touareg 226
3.133 Les relations avec les Peuls 227
3.134 Les Zarma et les autres peuples voisins 229

3.1341 Les rapports avec les Gobirawa 230
3.1342 Relations avec les Soninké et les Mallinké 231
3.1343 Les Zarma et les Songhay 231

3.2 Le mythe et l'histoire 235

3.21 Le système des personnages 235

3.211 Les personnages et leurs fonctions 235

3.2111 Le protagoniste 235
3.2112 L'antagoniste 236
3.2113 L'objet 236
3.2114 Le destinateur 236
3.2115 Le destinataire 236
3.2116 L'adjuvant 237

3.212 Les personnages et leur symbolisme 237

3.2121 Les protagonistes 237

1. Zabarkâne et Tamimoun Dâri 237

1.1 Les attributs de Zabarkâne 238

a) Chef de file de l'élite du pays 238
b) Zabarkâne est un caractère 239
c) Zabarkâne est un guerrier enfin 239

1.2 Tamimoun Dâri 240

2. Sombo - Mâli Béro 240

2.1 Héraut/Héros de société 241
2.2 Une fermeté qui ne dédaigne pas la ruse 242
2.3 Le réalisme dans la fuite 242

3.2122 Les antagonistes 242

1. Bolombôti ou la symbolique du coup d'état .. 242
2. Le Garâssa et les castes 243

3.2123 Les adjuvants 246

1. Almine 246
2. Le taureau sacré de Dongo 248
3. Les femmes 248

a) la fille de Zabarkâne 249
b) la soeur de Mâli Béro 249
c) la fille de Mâli Béro 250
d) la vieille femme 250

3.2124 Le destinateur 251

3.2125 L'objet et le destinataire 251

3.22 Les héros 253

3.221 Les héros mythiques 255

3.2211 Zabarkâne et Tamimoun Dâri 255
3.2212 Dakalkala et Kissira 256

3.222 Les héros historiques 258

3.2221 Sombo Mâli Béro 258

1. Dans la geste 258
2. Dans l'histoire 260

a) la datation à partir de Yefarma Issaka 260
b) la datation à partir de Chefs zarma actuels 262

3.2222 Les princes Peuls de Mallé 268

1. Dans la geste 268
2. Dans l'histoire 268

3.2223 Le Garâssa 269

3.2224 Almine - Almamine 271

3.23 Idéologie et fonction du mythe 273

3.231 La revendication politique 273

3.2311 Entre Ghana et Kanem 274
3.2312 Sous l'égide du Mâli 276
3.2313 La dissension familiale 277

3.232 La sauvegarde de la liberté religieuse 278

3.2321 L'Islam du récit 278
3.2322 L'Islam du récitant 279

3.233 Une charte nationale zarma ? 279

a) les étrangers au pouvoir 280
b) la nécessité d'un long périple 280
c) Zabarkâne et Mâli Béro ancêtres des Zarma 281

CONCLUSION 283

ANNEXE 289

BIBLIOGRAPHIE 313

LEXIQUE 333

TABLE DES MATIERES ..... 373.